TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9589 | 40 PAGES | JEUDI 20 NOVEMBRE 1975

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,80 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

Radio-Télévision

LES DÉPUTÉS REFUSENT DE VOTER L'AUTORISATION DE PERCEVOIR LA REDEVANCE

LIRE PAGE 8

LES INITIATIVES DE LA DIPLOMATIE FRANÇAISE

PÉKIN : M. Jean Sauvagnargues prépare la visite du chef de l'État

Nuances et amitié

M. Sauvagnargues, qui a été accueilli, ce mercredi, à Pékin, ne devrait pas y faire de découvertes majeures. Que les relations entre les deux pays soient bonnes, le haut niveau des visites échangées ces dernières années en témoigne. La France a été le seul pays qui ait reçu, au printemps, le principal personnage du gouvernement chinois, M. Teng Hsiao-ping, en visite officielle, et M. Giscard d'Estaing, trois ans après Georges Pompidou, se rendra en Chine l'an prochain. En même temps, des nuances se sont introduites dans les relations entre les deux pays au fur et à mesure qu'évoluait leur politique étrangère.

Paris garde la « cote » à Pékin pour avoir ouvert la voie au rapprochement de la Chine populaire avec l'Ouest, et plus particulièrement avec l'Europe. Mais le succès même de cette opération a diminué l'intérêt que la France présente pour les Chinois, puisqu'ils parlent maintenant avec presque tous les pays occidentaux et siègent à l'ONU. D'autre part, le grand point de rencontre entre les deux pays — le souci de résister à l' « hégémonie » des deux superpuissances, — s'il reste fondamental, a quelque peu perdu de sa force. Du côté français, il est affirmé avec moins de vigueur que du temps du général de Gaulle et même de Georges Pompidou. Du côté chinois, la lutte s'est concentrée de plus en plus contre un seul des deux Super-Grands, l'Union soviétique.

Cette double évolution aurait pu rapprocher les deux pays si la « décrispation » franco-américaine était allée de pair avec un refroidissement franco-soviétique. Ce refroidissement a bien eu lieu, mais pour des raisons qui tiennent moins à la France qu'à l'état général des relations Est-Ouest en Europe et à la situation intérieure à Moscou. En proclamant sa fidélité à la détente, M. Giscard d'Estaing n'avance pas à Pékin, même s'il piétine à Moscou.

Ces nuances sont apparues cette année, à propos de la construction européenne, toujours vivement encouragée par Pékin. En proclamant, en mai, quelques semaines seulement après la visite de M. Teng Hsiao-ping, à Paris, qu'une discussion sur la défense européenne était nuisible, parce que le sujet déplaisait à l'U.R.S.S., le président de la République avait inquiété et mécontenté les Chinois, qui souhaitent précisément un renforcement militaire de l'Europe pour contenir les ambitions soviétiques. Les récentes déclarations du chef de l'État à la télévision, affirmant que la défense européenne est souhaitable et se fera un jour, auront sans doute atténué la déception de Pékin.

Il serait certainement déplacé pour la France — et contraire à une politique d'indépendance — de suivre l'extrême antisoviétisme pratiqué à Pékin. La Chine est engagée, pour des raisons qui lui sont propres, dans une lutte sans merci contre son grand rival communiste, ce qui la conduit, tout en prônant la réconciliation entre les trois mouvements nationalistes, à appuyer en Angola le même camp que le Zaïre, les États-Unis et l'Afrique du Sud : ce qui la conduit aussi à entretenir, en faisant fi des « maoïstes » chiliens, des relations avec le général Pinochet, alors que les autres pays socialistes, sauf la Roumanie, ont rompu avec la junte.

Il reste que la présence entre la Chine et l'Europe occidentale d'un même voisin dont le seul poids militaire a de quoi inquiéter, crée des intérêts communs.

M. Jean Sauvagnargues a été accueilli ce mercredi matin à Pékin par son collègue chinois, M. Chiao Kuan-hua, qui lui a souhaité en français la « bienvenue en Chine ». Trois entretiens, ce mercredi, jeudi et vendredi, sont prévus entre les deux ministres des affaires étrangères.

MM. Sauvagnargues et Chia Kuan-hua s'étaient déjà rencontrés trois fois au cours de l'Assemblée des Nations unies en session à New-York. Le ministre français rencontrera aussi le vice-premier ministre Teng Hsiao-ping et préparera la visite que M. Giscard d'Estaing doit faire en Chine en 1976. Après un voyage en province, il repartira pour Paris, lundi soir.

La Chine, d'autre part, prépare activement son cinquième plan quinquennal (1976-1980). Une conférence nationale consacrée à l'industrie va se réunir prochainement à cet effet. Dans tout le pays, l'accent est placé sur la nécessité de mettre l'industrie au service d'une agriculture qui doit se mécaniser et prendre exemple sur les réalisations du fameux district de Tatchai.

(Lire page 4 l'article d'ALAIN JACOB.)

BEYROUTH : M. Couve de Murville pourrait lancer l'idée d'un nouveau pacte national

C'est dans un climat de tension, créé par la brusque flambée de combats de mardi, que M. Couve de Murville, émissaire de M. Giscard d'Estaing, accompagné de M. Georges Gorse, ancien ministre, arrive ce mercredi 19 novembre à Beyrouth en « mission d'amitié », selon le mot de M. Rachid Karamé, chef du gouvernement libanais.

Les incidents de mardi ont fait, selon le journal « Al Nahar », dix-neuf morts et trente-cinq blessés dans Beyrouth et sa proche banlieue. Des tirs étaient encore entendus ce mercredi, en début de matinée, dans certains quartiers de la capitale.

Les partis et forces progressistes ont formulé de sérieuses réserves sur la « méthode de travail » proposée par M. Karamé pour résoudre la crise. La gauche estime que le programme de réformes suggéré par le chef du gouvernement est imprécis et ne peut conduire au renforcement du système parlementaire et à la décentralisation du pouvoir en vue de garantir une meilleure représentation populaire.

L'intention de l'ancien premier ministre est d'abord de s'informer auprès du président Frangié, des membres du gouvernement et des dirigeants des communautés qui composent le Liban. Son objectif est de persuader les factions qui se déchirent de cesser le combat et de conclure une sorte de nouveau « pacte national », sur une base qui ne peut être définie que par eux-mêmes, pour sauver l'intégrité, l'unité et l'indépendance de leur pays. Quitte à y retourner ultérieurement, MM. Couve de Murville et Gorse ne devraient pas rester au Liban plus d'une dizaine de jours.

Vu de Paris, le problème est double. A l'intérieur, il est confessionnel et social : comment persuader des communautés religieuses dont l'importance, le niveau de vie, le rythme de développement sont inégaux, qu'il est de leur intérêt de coexister pacifiquement ? Le problème se complique par des interventions extérieures plus ou moins ouvertes : celles des Palestiniens, qui sont d'ailleurs installés au Liban même ; des Syriens, qui n'ont jamais accepté de gaieté de cœur l'existence du Liban ; des Israéliens, qui surveillent les frontières et lancent de temps à autres leurs commandos en territoire libanais.

De puissants arguments militent cependant en faveur d'un Liban indépendant. D'abord le rôle de Beyrouth en tant que place financière la plus importante de la région. Des intérêts considérables sont en jeu, libanais et non libanais. La place de Beyrouth ne peut fonctionner que si le Liban subsiste et retrouve la paix.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 2.)

LIBAN ET PALESTINE

Lire page 2 un article de M. RENÉ MAHEU

Les cadres s'inquiètent de la croissance du chômage

Le patronat réclame un allègement de ses charges

L'annonce par le ministère du travail que le cap du million de chômeurs avait été franchi à la fin du mois d'octobre et les difficultés persistantes que rencontrent certaines entreprises, notamment le groupe Boussac *(voir page 37)*, provoquent des déclarations divergentes sur les perspectives d'évolution de l'emploi. Les syndicats, y compris de cadres C.G.C., manifestent leur inquiétude *(voir page 36)*. Le leader des métallurgistes C.G.C. prévoit un million cinq cent mille chômeurs pour le printemps prochain. Le patronat réclame, pour sa part, un allégement de ses charges, à la veille du bilan financier que l'UNEDIC (régime complémentaire d'assurance chômage) va dresser le 26 novembre. De son côté, le gouvernement étudie l'aide indirecte qu'il pourrait apporter à cette institution par un relèvement modulé des allocations publiques.

« M. Chirac s'est trompé lorsqu'il affirmait voir la sortie du tunnel. » Cette déclaration du leader de la Fédération de la métallurgie de la C.G.C., M. Marchelli, qui ne croit pas à une prochaine réduction du chômage, reflète la profonde inquiétude des partenaires sociaux, y compris celle du patronat. Pour les pessimistes, parmi lesquels se range M. Marchelli, *« il y aura un million et demi de chômeurs au printemps, et l'amélioration ne se fera pas sentir avant l'automne 1976 »*. Le ministre du travail, M. Michel Durafour, affiche quant à lui un optimisme modéré : *« Il est raisonnable de préciser que le printemps prochain devrait voir la diminution progressive du nombre des chômeurs, mais il ne faut pas s'attendre à une chute brutale. »*

Le nombre de chômeurs s'est encore accru en octobre (*le Monde* du 19 novembre), mais à un rythme plus faible qu'il y a un an. *« Il y a un ralentissement de l'augmentation »*, constate M. Bergeron, secrétaire général de F.O. et dirigeant de l'UNEDIC, qui ajoute toutefois : *« Les signes d'un redressement économique sont encore en pointillé et très fragiles. »* Cette prudence est justifiée par les spécialistes : la reprise sera plus lente que prévu par les gouvernements, affirment les experts de l'O.C.D.E. ; *« les signes de reprise sont toujours peu nombreux »*, remarque le rapport de la commission des États-Unis pour l'Europe.

De toute façon, en raison du décalage important qui existe nécessairement entre reprise de la production et embauche, la France ne peut voir s'améliorer la situation de l'emploi avant le printemps 1976, puisque le quart environ de la capacité de production des entreprises françaises est actuellement inemployé. Circonstance aggravante : une nouvelle vague de jeunes sortira des écoles l'été prochain ; combien d'entre eux vont-ils trouver du travail ?

Les employeurs, qui redoutent que l'aggravation du chômage ne vide les caisses d'indemnisation, renforcent dès maintenant leur campagne en faveur de l'allégement des charges qui pèsent sur l'entreprise. M. Laubard, président de la chambre de commerce de Paris, estime qu'il faut renouveler l'expérience de 1968, lorsqu'avait été supprimée la taxe sur les salaires. Le patronat européen va beaucoup plus loin en réclamant une réduction du revenu salarial au profit du capital. — *J.-P. D.*

(Lire la suite page 36.)

LES DIFFICULTÉS DU B.I.T.

Lire page 38 une déclaration au « Monde » de M. FRANCIS BLANCHARD

LA POLITIQUE DE DÉFENSE

La contradiction perpétuée

par ALFRED GROSSER

Il faut d'abord parler droit et histoire, puisque même le président de la République semble victime de sérieuses incertitudes. En effet, dans son interview au *Figaro*, il avançait avec assurance une affirmation fausse :

« Nous sommes restés dans l'alliance, ce qui veut dire que s'il y a agression contre l'un de ses membres, nous nous sommes engagés à participer au conflit. »

Le soir, il démentait à la télévision le propos paru le matin :

« La France ne faisant pas partie du dispositif intégré... a donc effectivement la liberté d'appréciation des conditions dans lesquelles jouent les clauses de l'alliance. »

Cette seconde interprétation est seule conforme au texte du traité de 1949 (1), mais elle ne tient pas compte d'un autre engagement, automatique celui-là, à savoir le traité de l'union de l'Europe occidentale, conclu à Bruxelles en 1948 entre la Grande-Bretagne, la France et les pays du Benelux et élargi en 1954 à l'Allemagne fédérale et à l'Italie (2).

La comparaison des deux traités conduirait à un rappel historique : en 1948-1949, les Européens souhaitaient ardemment que les États-Unis se lient par une clause d'intervention automatique, celle-ci représentant évidemment la plus forte des garanties, mais le gouvernement américain ne pouvait aller aussi loin, le texte finalement signé représentant le maximum acceptable par le Sénat. La création de l'OTAN, c'est-à-dire d'une organisation intégrée, permettait de tourner la difficulté et d'obtenir l'automaticité de fait.

Quand la France est sortie de l'OTAN en 1966, elle y a gagné une liberté d'appréciation au moins théorique, tout en continuant à bénéficier de la garantie américaine puisque la République fédérale demeurait, elle, dans l'organisation et que les troupes américaines restaient en Allemagne : notre frontière se trouvait toujours protégée à distance.

Une réserve à cette constatation : est-on certain que les Russes soient certains de l'automaticité certaine d'une réplique dès lors que celle-ci comporte le risque du suicide nucléaire ?

La réponse négative a conduit à la force atomique française, conçue pour une large part comme le moyen de contraindre les États-Unis à brandir leurs foudres même quand ils n'en auraient pas très envie, donc à mieux assurer la sécurité française face à une éventuelle menace soviétique.

La sécurité française seulement ? A lire le président de la République on pourrait le croire, et son langage n'est guère différent ici de celui du parti communiste. *« Assurer à tout coup la sécurité de nos frontières »*, dit le premier. *« Une politique dont l'objectif sera de défendre exclusivement le territoire français »*, dit le récent grand document programmatique du second.

(Lire la suite page 11.)

(1) Art. 5. — Les parties conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles ... sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties, et, en conséquence, elles conviennent que ... chacune d'elles ... assistera la partie ou les parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et d'accord avec les autres parties, *telle action qu'elle jugera nécessaire*, y compris l'emploi de la force armée...

(2) Art. 4. — Au cas où l'une des hautes parties contractantes serait l'objet d'une agression armée en Europe, les autres lui porteront ... aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, militaires et autres.

AU JOUR LE JOUR

ÉTAT DE CHOSES

Dès que le débat politique se porte sur nos étranges lucarnes, nos républiques semblent à la fois craindre et revendiquer cette image qui vient chaque soir habiter les foyers des citoyens avec plus d'efficacité qu'un dîner présidentiel chez un particulier.

Toujours on pose la même question : la télévision est-elle un monopole d'État ou un monopole de gouvernement ? Toujours la question devient : l'État est-il le monopole de la nation ou celui du gouvernement ?

Peut-être, tout simplement, ce monopole est-il dans un drôle d'état parce qu'on a troqué le sens de l'État contre le sens de l'« Establishment », et que l'état de choses est tel que tout homme politique rêve d'un bâton de Guy Lux dans sa giberne.

BERNARD CHAPUIS.

LES RÉFORMES DES THÉÂTRES PUBLICS

Rénovations à la Comédie-Française

« Les « créateurs » doivent « aussi » créer le besoin du théâtre », a déclaré M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture, qui tenait mardi 18 novembre une conférence de presse sur son action dans le secteur de l'art dramatique : bilan, réformes, projets, budgets. 1975 a été l'année des déplacements, des changements de directeurs — et de directions. « Il est indispensable, dit M. Marcel Guy, que des talents de premier ordre créent en province aussi bien qu'à Paris. La mobilité permet d'éviter la sclérose, de renouveler l'intérêt des spectateurs. » Pour enrayer la désaffection du public, le secrétaire d'État compte notamment sur les facilités d'information, de location et d'abonnement, ainsi que sur la télévision.

Comme les habitudes se prennent dès l'enfance, 1976 verra le développement du théâtre pour la jeunesse. Ses subventions sont augmentées. Des conversations sont engagées entre le ministère de l'éducation et le secrétariat d'État à la culture, dont la participation au fonds de soutien pour les théâtres privés s'accroît d'autre part. Celle de la Ville de Paris (dont le budget culturel reste en pourcentage l'un des plus faibles en France) passe à 1 250 000 francs. Un emprunt à la Caisse des dépôts, destiné à l'équipement est envisagé. Enfin, deux entreprises sont entièrement consacrées à la recherche d'auteurs nouveaux, celle de Pierre Laville au Palace et le Théâtre ouvert de Lucien Attoun, qui étend partout en France sa formule avignonnaise.

De ministre en ministre, cependant, le problème essentiel reste le même : le budget culturel ne permet pas à la fois de « peupler » les « déserts culturels » et donner aux troupes existantes les moyens de se développer, bien que les augmentations régulières soient prévues sur trois ans. Recherche d'un agencement planifié de tous les organismes susceptibles de financer la culture, assouplissement des structures, facilités de renouvellement, sont par conséquent les grandes lignes qui se dégagent des actions menées par le secrétariat d'État. Elles en constituent l'originalité et, aussi, la précarité. De même, la réforme de la Comédie-Française (rééquilibrage du nombre des pensionnaires et des sociétaires, augmentation du nombre des parts, durées variables pour les contrats, commission consultative de la mise en scène) vise à l'ouverture, à une adaptation aux besoins du public, et à ceux des comédiens, dont le sort — c'est le souhait de Pierre Dux, administrateur du Théâtre français, — deviendra enviable.

C. G.

(Lire, page 17, notre enquête à la Comédie-Française.)

PROCHE-ORIENT

Liban et Palestine

par RENÉ MAHEU (*)

Face à la gravité de la crise libanaise et aux risques qu'elle comporte pour la paix, nos dirigeants sont enfin sortis de la réserve, pour ne pas dire de la passivité, où ils s'étaient jusqu'alors cantonnés. Même si l'on reste sceptique pour ce qui est de l'éventualité d'une « médiation » ultérieure, il est permis d'espérer que la mission de M. Couve de Murville comme celle du cardinal Bertoli auront une action apaisante de nature à faciliter la recherche d'une solution négociée. De toute façon, cette mission mérite d'être saluée comme un signe réconfortant de l'importance qu'on attache, de part et d'autre, à l'amitié franco-libanaise.

Aucune puissance n'a autant contribué que *la France à la création* et au développement de l'Etat libanais. Ce passé commun justifie la sollicitude des uns et la confiance des autres.

Pourtant si l'objectif premier de la diplomatie française au Liban est d'éviter l'éclatement dont il est menacé, ce n'est pas seulement à cause de ces relations historiques particulières.

Le Liban moderne a donné l'exemple d'un « style de civilisation » qui procède directement de sa structure composite. La tolérance religieuse et idéologique qui prévalait jusqu'à ces derniers temps, le respect, le culte même de la diversité des conceptions et des mœurs recherchée comme *source d'enrichissement*, l'incitation constante aux échanges d'idées et à la compréhension mutuelle, l'instinctive sagesse qui faisait que les confrontations les plus vives s'accompagnaient de la recherche de compromis pratiques débouchant, à défaut d'une entente véritable, du moins sur un *modus vivendi*, la liberté d'expression qui rendait tous les dialogues possibles, enfin, préparée par l'expérience quotidienne d'une société diversifiée à l'infini, l'ouverture au monde et la vocation à l'universel : ces traits qui tiennent à l'essence même de la civilisation ne sont pas si communs qu'on puisse accepter le cœur léger d'en voir tarir la source au lieu où l'on *était le plus assuré de les trouver* en abondance.

Le Liban n'a cessé, d'autre part, de servir de pont entre l'Occident et l'Orient arabe. Qu'il y ait trouvé son profit, c'est certain ; mais les avantages qu'en a retirés l'Occident pour le déploiement de ses entreprises et le rayonnement de ses modèles ont été plus considérables encore.

L'expérience de ces derniers mois montre que Beyrouth est difficilement remplaçable dans ce rôle, que, pour des raisons diverses, ni Athènes ni Le Caire ne paraissent actuellement en état d'assumer. Presque toutes les maisons d'affaires et les banques qui ont arrêté leurs activités au *Liban se sont purement et* simplement repliées sur leurs bases en Europe ou en Amérique. Il en va de même, *mutadis mutandis*, des échanges intellectuels, notamment dans l'enseignement traditionnellement si ouvert aux apports occidentaux, en particulier français. Au cas où le Liban viendrait à disparaître, l'Occident n'aurait d'autre aire d'implantation au Proche-Orient... qu'Israël.

Est-on prêt à accepter cette situation ? Se peut-il même que ce soit ce que l'on veuille ? Certains, au Liban et dans la région, qui ne sont pas tous des extrémistes, en avancent déjà l'hypothèse. Ils relèvent à ce propos le contraste entre l'indifférence *de M. Kissinger à l'égard de la* présente crise libanaise et la vivacité de l'intervention américaine (de fâcheuse mémoire) lors de celle de 1958.

Les engagements croissants des Etats-Unis envers Israël impliquent-ils une révision à ce point radicale des priorités américaines au Levant que le Liban pourrait être abandonné à son sort, dès l'instant que l'avenir d'Israël serait assuré ? On a peine à le croire, car, pour autant qu'il puisse considérer la solidité de ses positions en Arabie Saoudite comme acquise et comme se renforçant progressivement en Egypte, Washington ne saurait se permettre de laisser l'influence soviétique dominer de Bagdad jusqu'à *la Méditerranée. Mais*, même si les Etats-Unis avaient fait ce choix, il n'y aurait aucune raison pour que l'Europe — la France spécialement — en fasse de même. L'accès à l'Orient arabe par le dialogue, les échanges et la coopération, dans un climat de confiance et l'amitié, sont plus que jamais, pour l'Europe, une nécessité économique et culturelle.

Sur le plan régional, l'éclatement du Liban marquerait une régression évidente en replaçant l'irréductibilité religieuse au principe de l'organisation politique. Il ne pourrait en résulter qu'une aggravation de la tension qui sévit dans cette partie du monde depuis la création de l'Etat hébreu. Accepter la fragmentation du Levant en trois entités politiques correspondant à autant de religions distinctes — un « petit Liban » chrétien, une Palestine (ou une « grande Syrie ») musulmane, Israël, — ce serait renoncer à tout espoir d'y voir régner une paix durable.

C'est dans une tout autre direction — celle de l'établissement de nations multiconfessionnelles — qu'il faut s'engager si l'on veut vraiment la paix. Paradoxalement, Israël et l'Organisation de libération de la Palestine sont d'accord sur ce point capital, bien que chacun envisage le règlement pratique à son profit exclusif. Dans l'abstrait, ils ont tous deux raison, quelles que soient les difficultés de l'application pratique de ce principe. Ce serait folie d'y renoncer dans le seul cas où il a été mis en vigueur.

Une dimension internationale

La crise libanaise est une guerre civile. Qui pourrait le nier ? L'accalmie actuelle n'est qu'un répit, car rien n'est résolu. Plus le temps passe, plus l'habitude se prend des incompatibilités et des oppositions irréductibles. L'idée d'un partage, hier encore jugée « *impensable* », s'insinue dans les esprits désemparés comme une solution de désespoir.

Les dissensions ont atteint un tel degré qu'elles semblent tout près de remettre en question le « contrat social » sur lequel se fonde l'unité nationale. Pour arrêter cette tendance suicidaire, il faut s'attaquer aux problèmes de fond qu'elles ont fait apparaître au grand jour. Il ne s'agit pas seulement de la tolérance religieuse sur laquelle on conçoit que l'influence d'une personnalité extérieure puisse utilement s'exercer. Des réformes sociales s'imposent pour satisfaire aux justes revendications des classes défavorisées, en majorité musulmanes. Enfin, et surtout, se pose le problème de la révision des institutions. Le dosage de la représentation des divers éléments de la communauté nationale ne reflète plus son nouveau profil démographique et culturel. De toute évidence, ces deux dernières séries de questions ne peuvent être traitées et résolues que par les Libanais eux-mêmes. L'étranger, fût-il l'ami le plus sincère et le plus désintéressé, ne saurait s'en mêler.

Il en va différemment de l'autre aspect de la crise libanaise, qui est, celui-là, international. C'est sur ce terrain que devrait se développer l'action de la France.

Certains invoquent sans doute le fameux principe du respect de la non-immixtion dans les affaires intérieures des Etats — excuse commode des pires abandons. Mais on sait bien que toute guerre civile qui dure tant soit peu ouvre d'elle-même la porte aux interventions étrangères et que celles-ci, par leurs rivalités, mettent la paix en danger.

Au reste, le processus n'est-il pas déjà engagé au Liban ? Les chancelleries connaissent aussi bien que les Libanais d'où proviennent, directement ou indirectement, les armes modernes dont les combattants sont abondamment pourvus, ainsi que l'argent des agitateurs à qui sont imputables nombre d'incidents « inexplicables » qui ont brusquement interrompu les négociations et tant de violations « spontanées » d'accords de cessez-le-feu. Le fait que les quatre cent mille réfugiés palestiniens se trouvant au Liban interviennent activement dans la crise, ne constitue-t-il pas à lui seul une intervention étrangère qui donne à cette crise une dimension internationale ? Les démarches auprès du président du conseil, M. Rachid Karamé — d'ailleurs dans le *sens* de la conciliation, — de M. Abd-el-Halim Khaddam, ministre des affaires étrangères de Syrie, et de M. Yasser Arafat, au nom de l'OLP, marquent elles aussi un pas vers l'internationalisation.

Aucun gouvernement ne peut ignorer les très graves dangers qu'une désagrégation du Liban ferait courir à la paix. Damas et Jérusalem ont *formulé publiquement* à ce sujet des avertissements très clairs. Si d'aventure Israël, se souvenant que Jézabel et Athalie étaient des princesses de Tyr, était tenté de profiter des circonstances pour s'agrandir jusqu'au Litani, ce serait assurément pour la Syrie un *casus belli*. Il en irait de même pour Israël si la Syrie, cédant à une tentation semblable, s'efforçait d'acquérir la province de Tripoli pour élargir l'accès à la mer que le mandat français lui a, par deux fois, parcimonieusement mesuré pour favoriser le « grand Liban » d'abord, la Turquie ensuite. La question qui se pose désormais n'est donc de savoir si une action d'un *pays tiers attaché à la paix* est légitime et opportune, mais en quoi elle doit consister.

Convient-il, par exemple, d'essayer d'obtenir, éventuellement en coopération avec la Ligue arabe, un accord par lequel les divers pays concernés s'engageraient collectivement à respecter l'intégrite territoriale du Liban et à ne pas intervenir dans ses affaires intérieures ? Un tel accord aurait peu de chances d'être conclu, et moins encore d'être appliqué.

Une politique de simple abstention ne saurait au mieux que réduire la nocivité de certains effets ; si on veut faire disparaître le mal, il faut s'attaquer à ses causes, et pour commencer aux incidences de plus en plus graves de la question palestinienne.

Il est clair que les Palestiniens, pas plus qu'ils ne se résignent à être évincés par Israël du pays où ils étaient établis, n'acceptent désormais d'être encore traités comme des réfugiés par les pays d'accueil qui entravent leurs agissements contre Israël pour s'éviter de cruelles représailles.

L'importance de la question de la Palestine

Tant pour la sécurité des pays arabes qui ont accueilli sur leur sol un grand nombre de « réfugiés » de Palestine que pour celle *d'Israël, il importe que la solution* de la question palestinienne ne soit pas différée plus longtemps. Nul pays ne paraît mieux placé que la France pour ouvrir une négociation à cet effet. N'a-t-elle pas été la première en Occident à reconnaître que cette question est au centre même du problème de la paix au Proche-Orient et à proclamer qu'elle ne trouvera son juste règlement que sur la base du seul principe universellement accepté et repris encore dans le communiqué des entretiens Giscard d'Estaing-Bourguiba, à savoir le droit de tout peuple « *à disposer d'une patrie indépendante* ».

Cette approche se heurte à l'opposition farouche d'Israël et à l'orientation de la diplomatie américaine, qui cherche à établir entre Israël et les Etats arabes une situation de coexistence pacifique *de facto* sinon *de jure*. Du fait de l'attitude d'Israël, ce but ne peut être atteint qu'en omettant rigoureusement la question palestinienne. Les fameux « petits pas » de M. Kissinger ne conduisent donc nullement à la solution de cette question, qui est délibérément ignorée. Il y a même quelque contradiction à s'engager dans cette voie et à demander simultanément, comme vient de le faire le président Sadate à l'Assemblée générale de l'ONU, la réunion prochaine de la Conférence de Genève et la participation à celle-ci de l'O.L.P. comme membre de plein droit. On sait bien, en effet, que l'objet de la conférence est tout autre que le règlement du problème politique palestinien et qui si Israël n'accepte pas la présence de l'O.L.P. c'est moins à cause de ce qui est à ses yeux sa non-représentativité que pour éviter que le problème palestinien soit reconnu et traité comme tel.

Le gouvernement français ne saurait pour autant se décourager *de plaider la cause de la justice* envers le peuple palestinien, qui est celle de la paix pour tous. Pour entreprendre et poursuivre une action dans ce sens, point n'est besoin de recourir à des initiatives diplomatiques isolées aux résultats fort aléatoires. Les deux résolutions que l'Assemblée générale des Nations unies a adoptées au terme de son débat sur la question de Palestine fournissent la base et l'instrument les mieux appropriées à cet effet. La première invite le Conseil de sécurité à prendre toutes mesures appropriées pour l'application de la résolution du 22 novembre 1974 réaffirmant le droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'indépendance et proclamant que le peuple palestinien est une partie principale à l'établissement d'un règlement pacifique. La seconde prévoit la création d'un comité permanent de vingt membres chargé de suivre la situation et de veiller à la réalisation des droits du peuple palestinien.

Ces dispositions offrent tous les moyens de promouvoir dans le cadre de l'ONU une concertation méthodique approfondie susceptible de déboucher sur un projet concret de règlement global. Il est donc regrettable que la France se soit abstenue lors du vote. Cette abstention, qu'on n'a pas pris la peine de nous expliquer, est de nature à susciter des doutes sur la valeur pratique des déclarations réitérées de la plus haute autorité de la République touchant la question palestinienne.

J'écris cela en toute sincérité. En *toute* sérénité aussi, sans rien ignorer de l'émotion soulevée par l'adoption par l'Assemblée générale d'une résolution assimilant le sionisme au racisme. Je n'approuve pas cette résolution, tant pour des raisons d'élémentaire honnêteté intellectuelle que pour des considérations morales. Mais c'est le même souci de rigueur qui me fait devoir de dénoncer l'erreur qu'il y aurait à confondre dans un même refus les deux résolutions politiques sur la ques*tion palestinienne et celle sur le* sionisme, qui est d'une autre nature.

(*) Ancien directeur général de l'UNESCO.

LE CARDINAL MARTY : laisser les Palestiniens sans patrie est une injustice historique.

Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, a estimé, dans une récente homélie dont rend compte le *Bulletin diocésain*, que « *la situation actuelle au Liban n'était que la conséquence d'une injustice historique, celle qui consiste à laisser les Palestiniens sans patrie* ».

« *Nous supplions nos frères de là-bas, au nom du Dieu unique que nous adorons dans des communautés religieuses et par des langues différentes, de mettre un terme définitif à la violence des armes.* »

LA VISITE DE M. COUVE DE MURVILLE

(Suite de la première page.)

Un autre argument est que le partage du Liban est impossible, tant les communautés musul*manes et chrétiennes sont imbriquées*. Il ne pourrait en tout état de cause se faire que par la force, au prix de douloureux transferts de population.

Il y aurait d'ailleurs de grands risques qu'un partage n'entraîne une intervention des Israéliens.

Enfin, les « superpuissances » ne semblent pas souhaiter l'affrontement sur ce terrain.

On pourrait ajouter que l'existence d'un Liban où chrétiens et musulmans vivraient en bonne intelligence pourrait servir d'exemple à l'état « laïc et multiconfessionnel » tel que l'O.L.P., notamment affirme vouloir l'édifier en Palestine.

La France devrait-elle donner des garanties pour l'intégrité et la sécurité d'un Liban qui aurait retrouvé la paix ? La question est prématurée et il appartient aux Libanais d'y répondre. On remarquera, en tout cas, que M. Gorse, à qui M. Couve de Murville a demandé de l'accompagner, avait déjà été envoyé au Liban par le général de Gaulle, après le raid israélien contre Beyrouth, le 28 décembre 1968, et qu'il avait alors prononcé une « petite phrase » qui fit quelque bruit à l'époque : « *La France ne resterait pas indifférente devant une menace contre le Liban...* »

MAURICE DELARUE.

AU COURS DE SA VISITE A DAMAS

M. Waldheim va proposer au président Ass[ad] de participer à une conférence de Genève « officieuse »

De notre correspondant

New-York - Nations unies. — Selon une source autorisée aux Nations unies, MM. Kissinger et Waldheim sont tombés d'accord mardi 18 novembre pour que ce dernier propose au président Assad, qu'il rencontrera vendredi à Damas, de participer à une conférence « officieuse » à Genève, qui pourrait être convoquée au début de l'année prochaine. Mais les représentants de l'O.L.P. n'y seraient pas admis.

La condition de la convocation d'une telle conférence serait l'accord de la Syrie pour que le mandat des forces de l'ONU soit prolongé de plus de deux ou trois mois, délai qui serait actuellement envisagé à Damas. M. Waldheim tenterait de persuader les dirigeants syriens que la convocation de la Conférence de Genève justifierait au moins une prolongation de six mois.

Répondant aux questions des journalistes, M. Kissinger a déclaré mardi que les Etats-Unis ont l'intention de répondre prochainement à la note soviétique suggérant la convocation rapide de la Conférence de Genève. Le secrétaire d'Etat a laissé entendre que *Washington* rejetterait la suggestion de Moscou selon laquelle l'O.L.P. devrait être invitée comme un des partic[ipants] de plein droit à cette confé[rence]. Mais il a ajouté que la r[...] américaine mentionnerait s[...] position de réunir une « [confé]*rence officieuse* » à Genève.

A la question de savoir [si les] Etats-Unis envisagent de [modi]fier leur attitude envers l'[...] M. Kissinger a répondu : « [Cer]*taines gens sont décidées* [...] *cepter jamais un non comm[e] réponse.* » Il a vigoureus[ement] *démenti que la politique* [améri]caine, qui consiste à refus[er tout] contact avec l'O.L.P., puis[se être] prochainement modifiée.

Enfin, il n'a pas laissé [...] d'un doute sur le fait q[ue les] Etats-Unis sont très favor[ables à] la mission du secrétaire [...] qui, la veille, a été assu[ré de] l'appui *soviétique*. On a [égale]ment appris que pendan[t son] séjour à Beyrouth M. Wa[ldheim] s'entretiendrait avec M. Ar[afat et] que, peu de temps apr[ès son] retour à New-York, le Con[seil de] sécurité se réunirait, pr[obable]ment le vendredi 28 nov[embre] pour discuter de la prolo[ngation] du mandat de la force de [...] dans le Golan, qui exp[ire le] 30 novembre.

PHILIPPE [...]

Aucun de mes interlocuteurs arabes n'a souh[aité] la disparition pure et simple d'Israël

nous déclare le président Senghor

Le Caire. — Le président Senghor achèvera le 20 novembre une tournée dans le monde arabe, commencée le 29 octobre. Reçu officiellement à Ryad, à Koweït, à Abou-Dhabi, à Bagdad, à Damas et à Khartoum, le président sénégalais, qui était déjà venu en visite d'Etat au Caire, en 1967, y a fait, du 15 au 18 novembre, une « visite de travail ». L'étape égyptienne de celui qu' « Al Ahram » considère comme « la plus haute expression de la [...]sation et de l'esprit africains », a été en[...] de tous les égards réservés habituelleme[nt ...] voyages officiels. Avant de regagner Da[kar, le] chef de l'Etat sénégalais se rendra en Qatar. A son passage au Caire, il nous [a reçus] dans l'ancien palais royal de Koubbeh, [mis à] sa disposition par le président Sadate.

De notre correspondant

« Pourquoi cette longue tournée dans huit capitales arabes, monsieur le président ?

— Pour parler de la coopération arabo-africaine, en prévision de la conférence « au sommet » afro-arabe, coopération que je conçois à un triple niveau : culturel, en premier lieu, puis politique et économique. La moitié des Etats que je viens de visiter m'ont en outre parlé spontanément de la nécessité d'une coopération euro-arabo-africaine qui va tout à fait dans le sens de ce que nous préconisons.

— *Nêtes-vous pas déçu, toutefois, par la minceur de l'aide arabe à l'Afrique ?*

— Non, je ne suis pas déçu. C'est une question de méthode et d'organisation qui sera résolue, notamment au cours du prochain « sommet » arabo-africain. Le développement des liens culturels facilitera notre coopération avec les Arabes. Le Machrek, y compris l'Iran, où j'iai en avril prochain, comprend mieux maintenant la dimension afro-méditerranéenne. D'Abou-Dhabi au Caire, j'ai été frappé par la place accordée à la langue française. En Egypte, la moitié des ministres sont francophones. Au Sénégal, où j'avais introduit l'arabe dans l'enseignement dès avant l'indépendance, les littéraires devront choisir dès l'an prochain entre l'arabe et le latin, à partir de la sixième. Au Caire, la majorité des trois cents étudiants sénégalais sont à l'université islamique d'Al-Ahzar.

(Ajoutons qu'une partie des œuvres poétiques de Léopold Sedar Senghor et de son compatriote Cheikh Hamidou ont été traduites en arabe.)

— *Sur le plan politique, certains de vos interlocuteurs arabes ne vous ont-ils pas reproché d'avoir approuvé l'accord israélo-égyptien du Sinaï ?*

— Non, au contraire, tous mes interlocuteurs, y compris les Syriens, les Irakiens et les Palestiniens, m'ont heureusement surpris par leur modération. Aucun d'entre eux n'a souhaité la dispa*rition pure et simple* d'Israël, et aucun n'a insisté pour son expulsion des Nations unies. Quant à l'accord sur le Sinaï, si, effectivement, le Sénégal l'approuve totalement, il ne le considère que comme un premier pas, le suivant devant comporter à la fois un retrait israélien du Golan et la reconnaissance du droit des Palestiniens à avoir un Etat en Cisjordanie et à Gaza.

— *Mais nombre de Palestiniens disent vouloir un Etat laïque dans toute la Palestine.*

— Le Sénégal, étant un Etat laïque, approuve cet idéal, mais auparavant il faudrait passer par l'étape confédérale, puis fédérale, et surtout il faudrait qu'Israël *soit d'accord.* »

« Les intellectuels occidentaux se sont comportés en racistes »

« *Comment interpréter le vote du Sénégal aux Nations unies en faveur de la motion assimilant le sionisme au racisme, alors qu'à Khartoum vous venez d'évoquer le martyre juif ?* »

Le président, qui a l'air à la fois passionné et gêné par ce sujet, répond :

« Les juifs sont nos frères souffrants, mais je fais une distinction entre le judaïsme, la judéité, qui est l'ensemble des valeurs morales du peuple juif, et le sionisme, qui est une idéologie d'expansion. En 1971, la [mission] des « sages » africains a [échoué] car Mme Meïr a refusé [de signer] une déclaration de non-an[nexion], d'où la guerre du Kipp[our et] du Ramadan. Cela dit, no[us nous] opposons à la destruction [d'Israël] ainsi qu'à son exclusi[on des] Nations unies. D'ailleurs [nous] refusons aussi mainte[nant] l'expulsion de l'Afrique [du Sud] de l'ONU. Quant à nos r[elations] diplomatiques avec Israël [nous] ne les rétablirons qu'ap[rès la] signature d'un traité de pa[ix défi]nitif au Proche-Orient, [...] avant. Les intellectuels o[cciden]taux non juifs m'ont dé[çu par] leur réaction de « *mépr[is* » à] l'égard des « *sauvages* » — [selon] leurs propres termes — c[...] condamné le sionisme. Ce [...] les intellectuels occident[aux se] comportaient en racistes.

— *Quelle est votre [position] au sujet du Sahara [occi]dental ?*

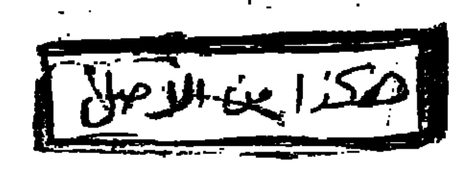
— La Cour de La Haye [a] pris ses responsabilités. [...] ment qu'elle avait constaté [l'exis]tence de liens juridiques [entre,] d'une part, les Sahraouis, [d'autre] part le Maroc et l'ensembl[e mau]ritanien, il était inutile de [orga]niser un référendum d'aut[odéter]mination. En 1955, sec[rétaire] d'Etat français, j'étais co[ntre la] séparation de l'Algérie [et des] provinces sahariennes. [Aujour]d'hui, je ne suis pas p[our la] création, au Sahara espagn[ol, d'un] Etat qui priverait le Ma[roc et] la Mauritanie de leurs [...] sahariennes. Je suis donc [favo]rable à un partage du [Sahara] occidental entre le Maroc [et la] Mauritanie. Mais j'ai dema[ndé au] roi Hassan de ratifier le [traité] frontalier de 1972 avec l'Al[gérie.] »

J.-P. PERONCEL-HUG[OZ]



● *M. Claude-Gérard M[...]*, député U.D.R. de Paris, écri[t dans] sa *Lettre politique me[nsuelle]* qu'après le vote de la rés[olution] sur le sionisme « *plus que [jamais] l'ONU mérite le qualifica[tif de] « machin » que lui avait a[ttribué] le général de Gaulle* ». M. M[...] ajoute : « *Israël mérite d[es re]proches, notamment pour [avoir] minimisé le fait palestinien [...] ne soit pas un Etat laïq[ue est] patent, mais les Etats arab[es,] tous, sauf le Liban, ont [l'islam] pour religion d'Etat, sont m[al ve]nus pour le lui reprocher.* »

● *Le Mouvement cont[re le] racisme, l'antisémitisme et [pour] la paix* (M.R.A.P.) regrette [dans] un communiqué, le vote [de] l'Assemblée générale de [l'ONU] d'une motion assimilant l[e sio]nisme au racisme, « *vot[e qui] confond des notions de n[ature] différentes* ». Le commu[niqué] estime que, « *même si un[e pro]portion non négligeable de[s juifs] récusent le sionisme et le [com]battent en tant que soluti[on au] racisme, il est sans aucun [doute] une conséquence de celui-[ci. Il] apaprait donc erroné et in[accep]table de l'identifier au r[acisme] lui-même* ».



PROCHE-ORIENT

Egypte

ROIS SOCIÉTÉS FRANÇAISES CONSTRUISENT UNE CENTRALE ÉLECTRIQUE A ABOUKIR

De notre correspondant

Le Caire. — Trois sociétés nçaises — la Compagnie élec-mécanique, Alsthom et Stein dustrie — construiront une ntrale électrique de 300 mé-watts à Aboukir, à l'est Alexandrie. Les divers accords atifs à l'exécution de ce pro-, qui coûtera 167 millions et mi de francs, ont été signés emment. La France a fourni) millions de francs prélevés r le prêt de 200 millions accor-s l'an passé à l'Egypte, « *à un x d'intérêt privilégié* ». Le te de la somme est apporté r les Fonds de développement Koweït (35 millions) et Abou-Dhabi (32,5 millions). tte opération sera le premier emple de la « *coopération angulaire* » technique et éven-ellement capitaux européens, ancement arabe, matière pre-ère (en l'occurrence le gaz turel du Delta qui alimentera centrale) et main-d'œuvre yptienne préconisée par Le ire dans le cadre du dialogue ro-arabe.

Un projet d'une envergure plus nsidérable vient également de re l'objet d'un accord d'études finitif entre Egyptiens et lemands de l'Ouest après plus dix ans de pré-études. Il s'agit la création d'un lac artificiel 2 500 mètres carrés au fond la dépression de Qattarah, uée dans le Sahara, au sud-est du champ de bataille d'El amein. Il est prévu qu'un canal 80 kilomètres de long et 0 mètres de large amènera les eaux de la Méditerranée dans la cuvette naturelle. Outre les modifications climatiques favorables à l'agriculture, l'arrivée de l'eau permettra l'installation d'une centrale hydro-électrique de 8 000 mégawatts, soit près de quatre fois la capacité de la station hydro-électrique du haut barrage d'Assouan. On s'attend que la réalisation de ce projet gigantesque s'étalera de 1977 à 2005, du courant pouvant être fourni en quantité non négligeable dès 1984.

Enfin, l'Union soviétique et l'Egypte ont engagé des pourparlers pour porter progressivement à 166 000 tonnes, de 1976 à 1978, la capacité annuelle de l'usine d'aluminium de Nag Hammadi, à 600 kilomètres au sud du Caire. La première unité du complexe, d'une capacité annuelle de 33 000 tonnes d'aluminium, est entrée en activité le 29 octobre dernier. Elle emploie 10 000 Egyptiens et 350 Russes. La bauxite utilisée vient d'Australie et l'énergie du barrage d'Assouan. La majeure partie de l'aluminium fabriqué sera exporté en Union soviétique et dans le tiers-monde. La consommation annuelle de ce métal étant actuellement en Egypte de 15 000 tonnes.

Les projets d'Aboukir, de Quattarah et de Nag Hammadi illustrent à la fois l'ouverture de l'Egypte sur l'Occident et la pérennité de la coopération économique avec les pays communistes — J.-P. P.-H.

Namibie

QUATRE SOLDATS SUD-AFRICAINS SONT TUÉS PAR DES MAQUISARDS DE LA SWAPO

La tension croît sur la frontière septentrionale du Sud-Ouest africain (Namibie), territoire encore administré par l'Afrique du Sud, en dépit des injonctions répétées des Nations unies.

Les 17 et 18 novembre, le ministère sud-africain de la défense a, coup sur coup, annoncé la mort d'un, puis de trois soldats sud-africains, au cours d'opérations différentes. Mardi 11 novembre, un poste militaire sud-africain a été attaqué par un groupe de maquisards, qui ont laissé dix morts sur le terrain.

Selon Pretoria, ces maquisards, qui appartiennent à la SWAPO (Organisation des peuples du Sud-Ouest africain) opèrent à partir de camps situés en territoire angolais et reçoivent un appui actif du M.P.L.A.

Devant l'intensification des raids de commandos, les autorités sud-africaines ont décidé de créer une zone tampon de 5 kilomètres à 7 kilomètres de large le long de la frontière congolaise. Les rivières Cunene à l'ouest en Cugando à l'est formant une frontière naturelle, ce « no man's land » s'étendra entre elles sur une distance de près de 500 kilomètres. Les populations vivant sur cette bande de territoire ont déjà été déplacées vers le sud. — (A.F.P., Reuter.)

● *A l'initiative de l'ambassade de la République démocratique de Somalie*, une soirée-débat sur le thème La Somalie d'aujourd'hui aura lieu le jeudi 20 novembre, à 19 heures, 6, rue Albert-de-Lapparent, 75007 Paris (sous-sol).

AFRIQUE

Les Cortès ont adopté le projet de loi sur la décolonisation du Sahara occidental

Les Cortès ont adopté, mardi soir 18 novembre, à Madrid, le projet de loi sur la décolonisation du Sahara occidental, qui permet l'application de l'accord tripartite conclu la semaine dernière entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie.

Quatre grands principes guident le gouvernement dans cette affaire, a déclaré, avant le scrutin, le ministre de la présidence, M. Antonio Carro : la sauvegarde des valeurs légitimes de l'Espagne, la protection des droits du peuple sahraoui, le respect de la volonté de la communauté internationale, reflétée dans les accords et les résolutions des Nations unies, enfin, le souci de préserver la paix et la sécurité internationales.

Le projet de loi a été adopté par 345 voix contre 4 et 4 abstentions. Aucun député sahraoui n'a assisté à la séance.

● *A New-York*, le même jour, M. Waldheim a reçu successivement les ministres des affaires étrangères d'Espagne, du Maroc, de Mauritanie et d'Algérie.

La commission de décolonisation des Nations unies a entendu, mardi également, un exposé du représentant espagnol à l'ONU, M. Jaime de Piniès, sur l'accord tripartite conclu à Madrid.

M. de Piniès a indiqué qu'aux termes de ce texte « *une administration provisoire sera immédiatement mise en place dans le territoire, avec la participation du Maroc et de la Mauritanie. Elle collaborera avec la Jemaa* » (assemblée de notables qui joue un rôle consultatif).

En outre, le Maroc et la Mauritanie vont nommer des gouverneurs, qui partageront le pouvoir avec l'actuel gouverneur général espagnol jusqu'à la fin de février, au plus tard, moment prévu pour le retrait de l'Espagne du territoire.

Intervenant ensuite, le délégué algérien, M. Abdellatif Rahal, a rappelé que les résolutions précédemment adoptées à l'ONU en faveur de l'autodétermination sahraouie précisaient qu'un référendum devrait être organisé sur place et être garanti par les Nations unies, en coopération avec le Maroc, la Mauritanie et l'Algérie.

« *Au nom du gouvernement algérien*, a-t-il ajouté, *je voudrais mettre la commission en garde contre tout règlement mis au point en dehors des Nations unies et contraire à ses décisions.* — *(A.F.P., Reuter.)*

ALGER : pour « El Moudjahid », l'accord de Madrid est chargé de dynamite

Alger *(A.P.)*. — *Répondant au discours prononcé lundi 17 novembre par le roi du Maroc, le quotidien algérois* El Moudjahid *a publié mardi un éditorial qui déclare :*

« Le roi du Maroc a péremptoirement affirmé que « *le problème du Sahara occidental était désormais résolu* ». En vérité, et bien au contraire, tous ceux qui, de par le monde, sont épris de liberté et de progrès conviendront sans réserve avec nous que rien n'est résolu, que les marchandages de Madrid n'ont conduit qu'à un accord essentiellement injuste et antidémocratique, et donc au plus haut point chargé de dynamite.

» En effet, quoi qu'en dise le roi du Maroc, le sang a coulé et coule au Sahara occidental (...). La « marche », dont on nous vante le caractère pacifique, n'a été qu'un paravent derrière lequel ont pénétré les militaires et les blindés marocains (...), et la mort continue de frapper, parce que l'Espagne a renié tous ses engagements, parce que la collusion échafaudée à Madrid prétend disposer, au nom de sordides intérêts, d'une terre et d'un peuple auquel on refuse le droit universellement reconnu de disposer de son propre destin. »

El Moudjahid *conclut :*

« Notre peuple a parfaitement conscience que, dans l'esprit des dirigeants marocains, l'invasion du Sahara occidental ne constitue qu'une étape inaugurant la réalisation de visées autrement ambitieuses. Dans le contexte, le roi du Maroc, qui appelait hier son peuple à marcher « *de conquête en conquête* », faisait en quelque sorte écho aux tirades enflammées que nous sert la presse marocaine depuis près d'une année sur le « *grand Maroc* », un Maroc qui va de Tanger au fleuve Sénégal, absorbant d'un même coup le Sahara occidental et la Mauritanie (les dirigeants mauritaniens ne sauraient l'ignorer et doivent avoir conscience de ce qu'ils font), et qui s'étend à l'est jusqu'à In-Salah et Tombouctou, en passant par Tindouf et Béchar. »

RABAT : un geste à l'égard de l'Espagne.

(De notre correspondant.)

Rabat. — Un geste d'une évidente signification politique à l'égard de l'Espagne a marqué, le mardi 18 novembre, la célébration du vingtième anniversaire de l'indépendance : le président de la délégation espagnole aux cérémonies, le lieutenant général Carlos Fernandez de Vallespin, chef du haut état-major de l'armée, a pris place — seul étranger parmi les nombreux invités — à la tribune du roi Hassan II, entre le frère du souverain et le premier ministre, sur le même rang que les jeunes princes du sang. Les dirigeants marocains ont sans doute voulu honorer le représentant d'une armée qui, estime-t-on ici, a pesé d'un poids déterminant dans l'évolution favorable des négociations de Madrid sur le Sahara occidental.

La petite histoire retiendra également comme un signe d'harmonie que la série de timbres émise pour le vingtième anniversaire de l'indépendance a été tirée... en Espagne.

En quittant Rabat, le lieutenant général Carlos Fernandez de Vallespin a déclaré qu'il avait été « impressionné » par tout ce qu'il avait vu. Il a assisté à un défilé d'environ cinq mille hommes, parmi lesquels les élèves des écoles militaires, la brigade légère de sécurité et la brigade d'infanterie parachutiste. Un faible détachement des unités qui sont dans la « zone sud », aux frontières du Sahara occidental, ouvrait la marche avec le colonel Dlimi en tête. — L. G.

Le Front Polisario affirme avoir enrayé une offensive des troupes marocaines

De notre correspondant

Alger. — Trois dirigeants du F. Polisario (Front populaire pour la libération de la Saguia-El-Hamra et du Rio-de-Oro), dont une femme, ont tenu à Alger une conférence de presse le mardi 18 novembre. Le principal porte-parole, M. Ahmed Baba Miské (1), a déclaré que le Front contrôle et administre la quasi-totalité du territoire et qu'il serait normal que la communauté internationale le reconnaisse. Il a précisé que les trois ou quatre centres où sont concentrées les forces espagnoles ne sont plus désormais que des « bases étrangères », la puissance coloniale ne s'occupant pratiquement plus de l'administration locale.

M. Baba Miské a affirmé que les troupes marocaines ont pénétré au Sahara par trois points en vue de s'emparer des localités de Farsiya, de Haouza et de Jdyria, et ont tenté d'atteindre Mahbes (à une cinquantaine de kilomètres de Tindouf) et de faire jonction avec la Mauritanie pour couper les liaisons du Front Polisario avec l'Algérie. Neuf compagnies des FAR (Forces armées royales), a-t-il dit, se sont ainsi infiltrées, mais elles ont été encerclées. Les FAR sont alors intervenues avec, selon lui, trois bataillons d'infanterie, des unités blindées, des parachutistes, des unités d'artillerie lourde, des hélicoptères français SA-330 et des avions de reconnaissance Broussard.

« *Cette invasion constitue une tentative clandestine de doubler la marche verte. Le Maroc ne l'a pas reconnu officiellement parce que l'échec a été cuisant : les envahisseurs, n'étant pas familiers du terrain, ont été stoppés non loin de la frontière et ont subi de lourdes pertes* », a dit M. Miské. Il a ensuite affirmé que le comportement des Marocains avait été « *pire que celui des colonialistes espagnols, parce qu'ils se sont livrés à des exécutions sommaires de civils, à des viols et ont volé le bétail — notamment des chameaux — dont vivent les nomades* ».

Interrogé sur les effectifs et le matériel dont dispose le F. Polisario, le porte-parole a indiqué qu'outre les unités régulières des F.L.S. (Forces de libération sahraouies), dont il a refusé de préciser l'importance, l'ensemble de la population est en armes à partir de l'âge de quinze ou seize ans. « *Au début*, a-t-il dit, *nous n'avions que de vieux fusils. C'est grâce à eux que nous avons occupé les premiers postes espagnols à la fin de l'an dernier et au début de celle-ci. Maintenant nous commençons à avoir un armement plus substantiel.* » Il a également noté qu'en plus des soldats sahraouis enrôlés dans l'armée espagnole qui ont déserté avec armes et bagages, plus de la moitié des quelque deux mille autres qui ont été démobilisés récemment ont rejoint le Front Polisario.

PAUL BALTA.

(1) Ancien représentant de la Mauritanie aux Nations unies.

Le conflit angolais

Le département d'État américain s'inquiète d'un « accroissement sensible » des livraisons d'armes soviétiques au M.P.L.A.

M. Robert Funseth, porte-parole du département d'État, a déclaré, mardi 18 novembre à Washington, que « *des informations récentes permettent sérieusement de croire qu'il se produit un accroissement sensible, en quantité et en variété, de l'apport d'armes soviétiques au M.P.L.A. Parmi ces armes figurent des véhicules blindés et des lance-roquettes mobiles* ». Le porte-parole a rappelé les propos tenus par M. Henry Kissinger le 10 novembre, selon lesquels le conflit angolais est « *un problème grave* », et l'attitude de Moscou « *n'est pas compatible avec l'esprit de la détente* ». M. Funseth a toutefois dit ne pouvoir confirmer que des conseillers militaires russes se trouvent en Angola aux côtés des Cubains.

On précise, dans les milieux gouvernementaux américains, que l'U.R.S.S. a fourni, ces derniers temps, au M.P.L.A. deux cents véhicules blindés transports de troupes, cinquante chars de combat et un nombre indéterminé de lance-roquettes de 122 mm. De même source, on indique que le nombre de conseillers militaires cubains serait de mille cinq cents à trois mille. Certains officiels commencent à se demander si cet apport ne va pas permettre au M.P.L.A. de renverser la situation à son profit. Ils évoqueraient en privé, selon le quotidien britannique *Financial Times*, le danger d' « *une formidable tête de pont soviétique* » en Afrique au cas où le M.P.L.A. gagnerait la partie.

● A LUSAKA, un porte-parole de l'UNITA a affirmé lundi que les troupes du F.N.L.A. et de l'UNITA s'attendaient à être attaqués par des Mig-21 dans les prochains jours. L'UNITA a d'autre part annoncé avoir pris la ville de Malanje, bastion du M.P.L.A., située à 400 kilomètres à l'est de Luanda. Si cette information est exacte, elle signifie que les troupes du F.N.L.A. au nord, et de l'UNITA au sud, ont fait leur jonction, coupant ainsi en deux les zones contrôlées par le M.P.L.A.

● A LUANDA, le M.P.L.A. a annoncé lundi, selon la presse portugaise, son intention d'armer la population civile dans le cadre d'un « *plan de défense populaire* ».

● A MOSCOU, les *Izvestia* ont vivement critiqué, mardi, l'attitude du gouvernement portugais pour n'avoir pas reconnu la République populaire d'Angola (M.P.L.A.). Le Portugal, écrit le quotidien soviétique, a mis « *sur le même plan* » le M.P.L.A. et les deux autres mouvements « *au service des impérialistes, des maoïstes et des racistes sud-africains* ». Les *Izvestia* accusent également le parti socialiste portugais et les partis de droite au Portugal de « *porter une responsabilité directe dans l'agression de l'Angola* ». Le journal affirme, enfin, que « *la plupart des interventionnistes en Angola sont des fascistes portugais dirigés par le général Galvao de Melo* ».

● A KAMPALA, le maréchal Idi Amin Dada, qui vient de renouer de façon spectaculaire avec Moscou (*le Monde* du 19 novembre), a reçu mardi un message du président Mao Tse-toung approuvant « *la tentative du gouvernement ougandais de réconcilier les trois mouvements angolais* ». Le maréchal a accepté une invitation à se rendre en Chine. Il estime toutefois encore valable une invitation à se rendre en U.R.S.S., qui lui avait été communiquée avant sa brouille « *temporaire* » avec Moscou.

● A BRAZZAVILLE, le président Marien N'Gouabi a envoyé, mardi, un message au maréchal ougandais, lui demandant de démissionner de la présidence de l'O.U.A. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Mali

● SIX DETENUS POLITIQUES emprisonnés après la chute du régime de Modibo Keita ont été libérés, mercredi 19 novembre, à l'occasion du septième anniversaire du putsch militaire. Parmi eux figurent MM. Ousmane Ba, ancien ministre des affaires étrangères, Mamadou Diakité, ancien ministre de la défense, et Sékou Traoré, ancien chef d'état-major des forces armées.

OUTRE-MER

TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS

Ali Aref obtient la confiance de l'Assemblée

territoire pourrait être indépendant avant la fin de 1976

De notre envoyé spécial

jibouti. — La fièvre qui régnait Djibouti depuis quelques jours retombée. Après que la Chambre des députés lui eut voté la nfiance, mardi 18 novembre, r 26 voix contre 13 et 1 abstenn, M. Ali Aref, chef du gouvernement du Territoire français des Afars et des Issas, ne dissimulait pas sa satisfaction. Une is de plus, il était parvenu à ettre en échec ceux qui tenient de s'opposer moins à sa olitique qu'à sa personne.

Longtemps présenté comme le hampion des intérêts de ses uls frères de race, les Afars, I. Ali Aref n'a pas été épargné, ardi, par leurs représentants, ui lui ont reproché de ne plus ur être exclusivement favorable l'ont accusé de ne pas soumir avec suffisamment d'énerle les projets de « *Grande Afar* » chers au sultan Ali Mirah, ont les sujets sont toujours en issidence aux confins de l'Ethiola. De leur côté, les Issas, rameau hnique somali que des rivalités ncestrales opposent aux Afars, nt repris leurs critiques habielles.

Bien que la politique intérieure u territoire ait paru, au cours e la séance de mardi, prendre pas sur les rapports avec Paris la politique extérieure, le disours-programme du président ne vêt pas moins une importance apitale pour l'avenir des relaons entre le Territoire et la étropole, et pour l'équilibre poliue de toute la corne orientale u continent noir.

En effet, M. Ali Aref s'est dit décidé « *à poursuivre la recherche des voies pouvant mener à l'indépendance* » et s'est fixé comme objectifs prioritaires « *la réunion d'un ensemble de garanties* » permettant d'assurer l'intégrité territoriale en même temps que « *la création d'une véritable union nationale* ». Les grandes lignes d'un calendrier permettant de faire accéder le Territoire à la souveraineté internationale, sans doute avant même la fin de l'année 1976, ont d'ores et déjà été arrêtées (1). Samedi prochain, une délégation officielle va se rendre à Dar-Es-Salaam pour y être entendue par le Comité de décolonisation de l'O.U.A., tandis que le gouvernement de M. Ali Aref sera représenté aux deux réunions des ministres (en janvier) et des chefs d'Etat (en juin) de l'Organisation panafricaine. Dès juin prochain, Paris aura communication du vœu de la Chambre des députés du Territoire de procéder à une consultation de la population locale afin de déterminer le futur statut du T.F.A.I.

La réponse au référendum projeté ne fait aucun doute, puisque l'opposition comme la majorité exigent l'indépendance. Mais si la nécessité de proclamer cette dernière fait l'unanimité des états-majors, il en va différemment des modalités d'accession à la souveraineté internationale et des conditions dans lesquelles devront être réorganisées les relations avec Paris. Au demeurant, les Français semblent s'accoutumer peu à peu à l'idée d'un dégagement dans l'ordre afin, comme nous le dit un haut fonctionnaire, de « *ne pas se comporter à la façon des Portugais en Angola* ». D'autre part, de lourdes incertitudes continuent de peser sur l'avenir immédiat. Quelle sera l'attitude de la Somalie, qui revendique le Territoire ? Quelle sera la réponse de la Ligue populaire, considérée ici comme « *l'ombre portée des dirigeants de Mogadiscio* », à l'offre de dialogue que lui a lancée le chef du gouvernement ? Enfin, le Front de libération de la Côte des Somalis ne sera-t-il pas tenté de s'engager dans la voie de l'action terroriste ?

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Renonçant à toute appellation de caractère ethnique, on envisage de donner au futur Etat un nom géographique tel que République d'Afrique orientale ou Territoire de Djibouti, ou bien un nom historique tel que Côte-d'Adel (par référence à un ancien empire afar) ou Côte-de-Pount, en souvenir du célèbre royaume de l'Antiquité avec lequel commerçaient les Pharaons.

AUSTRALIE

DES ATTENTATS ONTRE LE PREMIER MINISTRE DU QUEENSLAND LE CHEF DU GOUVERNEMENT DE CANBERRA ÉCHOUENT

Canberra *(Reuter)*. — Une tre piégée destinée à tuer . Bjelke-Petersen, premier ministre du Queensland, a explosé ardi 18 novembre dans les reaux du gouvernement de tat, à Brisbane, blessant deux rsonnes. Membre du parti agraen, le premier ministre est un s principaux adversaires de . Whitlam, ancien chef du gouvernement fédéral travailliste. A nberra, la police a désamorcé e autre lettre piégée destinée à . Fraser, chef du gouvernement nservateur.

D'autre part, une nouvelle polémique fait rage, la presse venant révéler que M. Byers, conseil- juridique de la Couronne, nsulté avant la crise par le ouverneur général, avait nseillé à ce dernier de ne pas noger M. Whitlam, cette action ant selon lui inconstitutionnelle.

ASIE

Chine

LA PRÉPARATION DU CINQUIÈME PLAN QUINQUENNAL

Une conférence nationale sur l'industrie va faire suite aux réunions consacrées à l'agriculture et aux mines

De notre correspondant

Pékin. — Après les conférences nationales sur l'agriculture et les problèmes miniers, une troisième conférence consacrée, croit-on savoir, à l'industrie, doit prochainement réunir plusieurs milliers de délégués venus des différentes provinces et régions autonomes. Ces manifestations font partie de la préparation — et déjà de la mise en œuvre au niveau politique — du cinquième plan de développement (1976-1980). L'objectif global a déjà été fixé par M. Chou En-lai en janvier dans son rapport devant l'Assemblée nationale : il s'agit « *d'établir... un système industriel et un système d'économie nationale indépendants et relativement complets* ». Les méthodes envisagées se dégagent à travers les conférences et les articles de la presse.

La priorité accordée à l'agriculture n'est pas nouvelle, mais la campagne qui se développe est comparée en importance aux trois étapes qui ont marqué la transformation de la vie rurale du pays depuis la libération : réforme agraire (1950-1953), mouvement coopératif 1954-1956), création des communes populaires (1958). Le thème choisi est « *l'étude de Tatchai* », c'est-à-dire d'un district de la province du Chansi (Chine du Nord), que ses habitants ont transformé : d'une zone semi-stérile, ils en ont fait un secteur prospère. Il y a plus de dix ans que le président Mao a lancé le slogan « *Prendre exemple sur la brigade de production de Tatchai* ».

Une agriculture scientifique

La campagne actuelle met l'accent sur certains aspects de l'expérience de Tatchai, qui ont été soulignés par M. Hua Kuo-feng, vice-premier ministre, dans son rapport du 15 octobre devant la conférence nationale. Le premier est un appel à conquérir de nouvelles terres, à remodeler le paysage agricole. La superficie des terres cultivées, estimée en 1974 à 127 millions d'hectares, ne représente encore que 13 % environ du territoire et son accroissement est depuis longtemps un objectif important. On sait aujourd'hui, grâce à M. Hua Kuo-feng, que 1,6 million d'hectares ont été irrigués chaque année depuis quatre ans, mais on paraît souhaiter qu'un rythme supérieur soit atteint pendant le prochain quinquennat.

La mécanisation de l'agriculture est décrite comme un « *facteur décisif* ». C'est un point d'importance, car l'unanimité ne s'est pas toujours faite à ce sujet dans le passé. Priorité est donnée au développement des industries locales, mais l'objectif n'en est pas moins très ambitieux, puisque la mécanisation de l'agriculture doit être accomplie « *pour l'essentiel* » en 1980.

Un troisième mot d'ordre vise à la promotion d'une « *agriculture scientifique* ».

La Chine a récemment passé commande à l'étranger de plusieurs usines pour la production d'ammoniac et d'urée, en plus d'attention à la sélection des semences, à la protection des récoltes sur pied, à l'expérimentation ou à la diffusion de méthodes intensives.

Ce dernier point suppose, comme le précédent, que l'industrie se mette au service de l'agriculture et c'est également un des points — originaux par rapport à l'expérience d'autres pays socialistes — sur lesquels on insiste beaucoup. Sont critiqués les dirigeants locaux qui n'ont pas pris au sérieux cet impératif, ignoraient les besoins des paysans et allaient jusqu'à puiser dans les populations campagnardes une main-d'œuvre supplémentaire pour les industriels.

Ces consignes ne représentent que l'aspect « économique » de la campagne. On en retrouve l'équivalent chez les mineurs, invités eux aussi à accroître leur production, à gérer plus rationnellement leurs exploitations.

En ce qui concerne le milieu rural, M. Hua Kuo-feng a admis l'existence d'un « *sérieux problème d'éducation du paysannat* ». C'est apparemment pour le résoudre que le Mouvement d'« *étude de Tatchai* » est relancé avec, cette fois, des objectifs précis : au moins cent districts « *de type Tactchai* » devront être créés chaque année pendant cinq ans (la Chine compte au total environ deux mille deux cents districts), les autres étant invités à bénéficier de ces exemples ; les comités de parti de district doivent jouer un « *rôle-clé* » dans le mouvement.

Comme on l'a déjà vu au sujet des mineurs (*le Monde* daté 16-17 novembre), le problème des cadres, d'autre part, est posé de manière générale. Ceux-ci sont invités à faire leur autocritique, à montrer une énergie nouvelle et à ne pas rester dans leurs bureaux. Chaque jour ou presque, le *Quotidien du peuple* cite d'édifiants exemples. « *Autrefois*, raconte un secrétaire du comité du parti d'un district de Hunan, *nous avions l'habitude de ne nous servir que du téléphone et de diriger le travail en nous appuyant sur des rapports. Le résultat est qu'il y avait en général beaucoup de slogans et peu de direction réelle.* » Ce sont les masses, raconte-t-il, qui ont pris l'initiative de la critique.

Si la critique des cadres est vive, elle ne met pas en cause — exception faite de personnages qui « *refusent de reconnaître et de corriger leurs erreurs* » — leur rôle dirigeant dans l'économie nationale. S'agit-il seulement d'améliorer la discipline du travail, l'efficacité de la gestion, de donner un coup de fouet à l'appareil de production à la veille du lancement du Vᵉ Plan ?

Des problèmes plus profonds sont en effet posés dans les commentaires. Le plus frappant, à cet égard, est la synthèse qui s'accomplit entre les mots d'ordre économiques — étude de Tatchai, notamment — et les deux autres grandes campagnes en cours en Chine depuis des mois : l'étude de la théorie de la dictature du prolétariat et la critique du roman *Au bord de l'eau*, cette dernière visant à reconnaître et à dénoncer les tendances « *capitulationnistes* ». Le *Drapeau rouge*, dans son numéro de novembre, écrit que l'étude « *systématique* » du roman est nécessaire, notamment en vue de répondre à « *un certain nombre de questions importantes soulevées à l'occasion du mouvement d'étude de Tatchai dans l'agriculture* ». Quelles questions ? Une réponse est donnée par le *Quotidien du peuple* du 14 novembre. Il y a des gens qui « *sont incapables de voir que les conditions nécessaires pour la popularisation de l'exemple du district de Tatchai existent déjà* ».

Ceux qui ne saisissent pas la portée de cet exemple sont des « *couards* » ; ils n'ont pas conscience de ce que représente « *la révolution continue sous la dictature du prolétariat* ». Le lendemain, le *Quotidien du peuple* affirmait que la lutte en cours ne visait pas seulement à « *transformer la nature* », mais qu'une « *profonde révolution devait également être accomplie par la rééducation et la transformation des hommes (...) dans les domaines politique, économique, idéologique et culturel* ».

Il est trop tôt pour discerner quels développements politiques l'actuel mouvement pourra prendre. Son ampleur et son orientation témoignent au moins d'une volonté très nette de contrebalancer d'inévitables et récurrentes tendances à « *l'économisme* » par une action vigoureuse sur le plan idéologique et révolutionnaire.

ALAIN JACOB.

UN PREMIER GESTE EN DIRECTION DE HANOI

Washington autorise les quaker[s] à fournir une assistance au Vietn[am]

De notre correspondant

Washington. — L'autorisation donnée par le département d'Etat à l'organisation des quakers d'expédier au Vietnam pour 650 000 dollars de produits et marchandises divers (vêtements pour enfants, filets de pêche, matériel agricole), afin d'aider au redressement économique de ce pays, est considérée comme une première et modeste étape vers la normalisation des relations entre Washington et Hanoï. Certes, le département d'Etat prend soin de rappeler que la position des Etats-Unis avait été définie par M. Kissinger, le 18 juin, dans son discours devant la Japan Society : « Notre attitude sera influencée par le comportement du Vietnam à l'égard de ses voisins et envers nous-mêmes », avait-il dit.

En d'autres termes, c'est très prudemment que le département d'Etat entend avancer sur la voie de la normalisation. Il n'empêche que la position américaine a sensiblement évolué depuis que, il y a huit mois, le secrétaire d'Etat évoquait les très graves implications du « revers » américain pour la politique étrangère des Etats-Unis. En fait, cette défaite a été digérée par l'opinion, une minorité mise à part, et par le Congrès. Néanmoins, les milieux officiels estiment que la normalisation doit se faire par étapes et à la suite de nouveaux gestes de bonne volonté de la part de Hanoï, qui influenceront le Congrès, et, d'abord, l'intéresseront.

Il y a longtemps, en effet, que les problèmes de l'Indochine ont cessé d'être prioritaires au Capitole, et, en fait, le Congrès préfère oublier les mauvaises heures du printemps. D'autre part, compte tenu de l'état d'esprit des parlementaires, plus avares que jamais lorsqu'il s'agit de voter une aide à l'étranger, toute démarche visant à fournir une assistance économique au Vietnam a peu de chances d'aboutir. La position officielle demeure ce qu'elle était : la « chute » du Sud a rendu caduc l'accord de Paris de 1973, qui engageait les Etats-Unis à fournir une assistance économique au Vietnam. Néanmoins, un député, M. Bingham, et un sénateur, M. Hatfield, ont soumis à leurs Assemblées respectives un projet de loi visant à rétablir le commerce avec les deux Vietnams aux conditions déjà accordées à la Chine.

Pratiquement, en attendant le règlement des demandes de compensation pour les propriétés américaines confisquées, Washington conserverait des biens vietnamiens évalués à 70 millions de dollars. Le gouvernement américain n'est pas soumis à une véritable pression pour normaliser les relations avec le Vietnam. Enfin, il est inconcevable que, dans la perspective électorale qui influence chaque jour davantage la politique américaine, M. Ford soit disposé à user de son influence pour favoriser un rapprochement avec Hanoï.

Néanmoins, la normalisation est considérée au département d'Etat comme servant à long terme les intérêts des Etats-Unis dans la mesure où elle a[...] la stabilité dans ce secteur [...] vrait améliorer l'« ima[ge de] marque » de l'Amérique [...] tiers-monde. En outre, se[lon un] certain nombre d'América[ins, les] Vietnamiens pourraient [...] ter le rétablissement de r[elations] avec Washington dans la [mesure] où il ferait contrepoids [à l'in]fluence des Russes et des C[hinois]. Dans l'immédiat, on a r[elevé] avec satisfaction les d[ernières] démarches de Hanoï — [...] remise en liberté de [...] américains prisonniers [...] Sud depuis mars, et l'acc[ueil po]sitif fait à mille six cen[ts réfu]giés venant de Guam et r[entrés] au pays. Mais on souh[aite] que Hanoï aille encore pl[us loin,] d'abord en relâchant u[ne] quantaine d'Américains retenus à Saïgon qui, dit-[on, vou]draient s'en aller, ens[uite en] coopérant dans la recher[che des] soldats américains « *disp[arus en] action* » ; enfin, en donn[ant l'as]surance que l'important [matériel] américain, tombé aux m[ains de] Hanoï, ne soit pas livré à [des gué]rillas voisines.

Ces demandes ne repr[ésentent] pas, pense-t-on, des [obstacles] insurmontables à la norma[lisation] et des compromis sont [possibles]. Même si le rétablisseme[nt d'une] présence américaine au [...] ne devait pas intervenir [...] on constate ici que, de [part et] d'autre, les positions on[t évolué] de manière surprenante [en un] espace de temps rela[tivement] court après des anné[es de] guerre féroce.

HENRI P[...]

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● ENVOYE PAR LE MINISTERE POLONAIS des affaires étrangères « en voyage de service » auprès des ambassades de Pologne à Cologne (R.F.A.), à Vienne et à Paris, M. Worblewicz, muni d'un passeport diplomatique et d'un visa diplomatique délivré par l'ambassade de la R.F.A. à Varsovie, a été appréhendé à l'issue d'une visite dans l'ex-camp de concentration nazi à Dachau, près de Munich, « *en tant qu'ancien détenu du camp, il s'y était rendu en pèlerinage* », selon l'agence PAP. Le gouvernement polonais a élevé une vive protestation et exigé la remise en liberté immédiate du diplomate. — (A.F.P.)

Argentine

● UN MANDAT D'ARRET A ETE LANCE CONTRE L'ANCIEN MINISTRE argentin du bien-être social, M. Carlos Villone. M. Villone, qui avait succédé en juillet dernier à la tête de cet important département à M. José Lopez Rega, auquel il était très lié, est accusé d'avoir détourné des fonds publics. Son sucesseur au ministère du bien-être social, M. Rodolfo Roballos, également très proche de M. Lopez Rega, l'ancienne éminence grise de Mme Peron, avait été arrêté le 7 novembre dernier. — (Reuter.)

Chili

● L'ARRESTATION D'UN ANCIEN SECRETAIRE NATIONAL DE LA CUT (Centrale unique des travailleurs), M. Manuel Dinamarca, a été annoncée le 18 novembre dans les milieux judiciaires de Santiago. Mme Dinamarca et ses deux enfants, âgés de quatre et un an, ont également été emmenés. — (A.F.P.)

États-Unis

● FERMETURE PARTIELLE, en 1976, de la seule installation américaine de missiles anti-balistiques (A.B.M.), c'est ce que prévoit un amendement au budget de la défenser voté mardi 18 novembre par le Sénat des États-Unis. Cet amendement, présenté par le sénateur Edward Kennedy, précise que seul l'équipement radar du système Safeguard installé à Grand-Forks (Dakota du Sud) devra rester opérationnel. Aux termes des accords SALT, chacune des deux superpuissances est autorisée à avoir un site de missiles anti-missiles. — (A.P.)

Mozambique

● CINQ MISSIONNAIRES CATHOLIQUES EXPULSES. — Radio-Vatican a annoncé, lundi 17 novembre, que cinq missionnaires catholiques — trois Portugais et deux Italiens — avaient été expulsés du Mozambique par le gouvernement, qui les a accusés d'être des « contre-révolutionnaires ».

En fait, a déclaré Radio-Vatican, l'expulsion des missionnaires a suivi des incidents au cours desquels des membres du Front de libération du Mozambique ont pris possession illégalement des domiciles de ces missionnaires, ainsi que de certains de leurs biens. — (U.P.I.)

Norvège

● TROIS AVIONS MILITAIRES SOVIETIQUES ont survolé lundi 17 novembre le nord-ouest du territoire norvégien. Une protestation a été élevée par le gouvernement d'Oslo. — (A.F.P.)

Pakistan

● DIX-HUIT SOLDATS PAKISTANAIS ont été tués, le 21 octobre, au Baloutchistan, à 110 kilomètres au sud de Ghetta, chef-lieu de la province, dans une région où les rebelles appartenant aux tribus Mengal sont fortement implantés, indique Islamabad de source digne de foi. — (Reuter.)

Pays-Bas

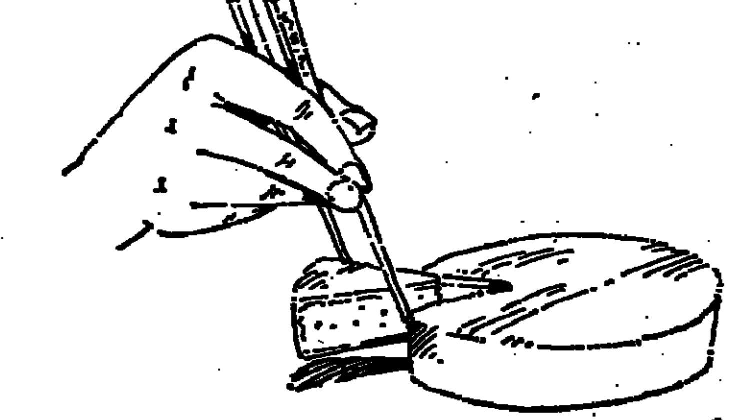
● M. BOHUSLAV CHNOUPEK a commencé lundi 17 novembre à Amsterdam la première visite officielle aux Pays-Bas d'un ministre tchécoslovaque des affaires étrangères depuis la fin de la premièr[e guerre] mondiale. Il signera [pendant] son séjour un accord [de coopé]ration économique, in[dustrielle] et technique. — (A.F[.P.])

Timor

● LES NEGOCIATIONS [ENTRE] LE PORTUGAL [ET LES] TROIS MOUVEMEN[TS DE] LIBERATION DE T[IMOR] auront vraisemblabler[ment lieu] le 24 novembre, en [...] a annoncé, lundi 17 n[ovembre,] la commission nati[onale de] décolonisation portu[gaise. La] commission a enre[gistré la] réponse du FRETILI[N, qui a] accepté de partici[per aux] négociations, et att[end celle] des deux autres mo[uvements,] le Mouvement antico[...] et l'APODETI. — (A[.F.P.])

Urugua[y]

● PLUSIEURS CENTA[INES DE] PERSONNES ont été [...] depuis le début de [...] en Uruguay, et son[t, depuis] lors, maintenues a[u secret]. Ces informations, do[nnées par] l'entourage des déten[us, n'ont] été que faiblement c[...] par la police de Mo[ntevideo;] celle-ci assure qu'il [n'y a] eu, ce mois-ci, « *plus [d'arres]tations que d'habitu[de]* ». (A.F.P.)





ASIE

Vietnam

M. Le Duan a terminé sa tournée de six semaines en Europe de l'Est

De notre correspondant

Vienne. — M. Le Duan, premier secrétaire du parti des travailleurs du Vietnam, a quitté Bucarest mardi 18 novembre, au terme d'un séjour d'un mois et demi en Europe de l'Est. Arrivé le 3 octobre en Hongrie, il a ensuite successivement visité la Bulgarie, la R.D.A., la Tchécoslovaquie, l'Union soviétique, la Pologne et la Roumanie. Seules, parmi les pays communistes, la Yougoslavie et l'Albanie ne figuraient pas au programme de cette tournée destinée à exaucer en partie les vœux exprimés dans son testament par le président Ho Chi Minh. Ce dernier, rappelle l'agence est-allemande A.D.N., s'était promis de visiter tous les pays socialistes après la victoire pour les remercier *« de la solidarité et de l'aide contre l'agression américaine »* (1).

Dans les discours prononcés dans les différentes capitales par M. Le Duan et ses hôtes, la lutte du peuple vietnamien a été exaltée sans pour autant que les Etats-Unis soient vivement attaqués. La Chine a, elle aussi, été épargnée, et la nécessité de lutter pour le renforcement de l'unité du mouvement communiste *« sur la base du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien »* a été soulignée. Certains dirigeants, tel M. Kadar, n'ont pu toutefois s'empêcher de rappeler que leur parti s'opposait à toute forme *« d'opportunisme, de nationalisme et d'antisoviétisme »*.

D'autre part, seul le communiqué vietnamo-roumain précise que les deux parties soutiennent *« la lutte du peuple chinois pour la libération de Taiwan »*. Les documents signés dans les autres capitales usent d'une formule plus vague demandant le retrait des troupes américaines d'Asie.

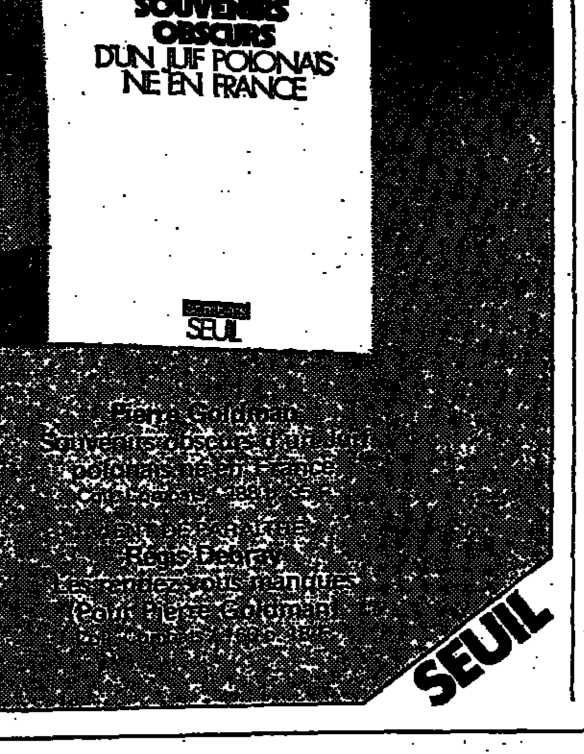
Autre thème abordé avec discrétion : celui de la réunification des deux Vietnams. Les interlocuteurs de M. Le Duan l'ont, en général, omis dans leurs toasts, et il n'est que très rapidement mentionné dans les différents communiqués, quand il n'est pas tout simplement oublié.

L'un des buts de la tournée de M. Le Duan en Europe de l'Est paraît avoir été de négocier l'octroi d'une assistance financière pour la reconstruction et l'industrialisation du Vietnam. Plusieurs pays (la Hongrie, la R.D.A., la Bulgarie, la Roumanie) ont accordé des crédits à long terme et des facilités pour le remboursement de dettes anciennes. Le montant de ces aides n'a pas été précisé. — M. L.

(1) M. Le Duan s'est rendu en septembre en Chine. Le premier ministre yougoslave a visité le Vietnam début octobre.

Afghanistan

● UN JEUNE FRANÇAIS DISPARU. — M. Hubert Cornevin, ingénieur hydraulicien au Centre technique du génie rural d'Antony, a disparu depuis le mois d'août en Afghanistan où il effectuait un voyage touristique. Agé de vingt-sept ans, il est le fils de M. Robert Cornevin, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences d'outre-mer.



Aux Nations unies

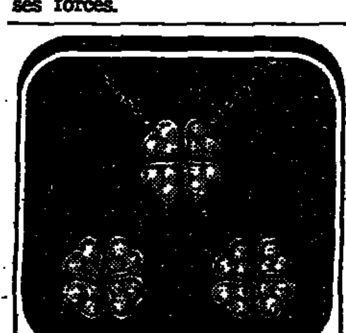
LE VOTE DE DEUX RÉSOLUTIONS CONTRADICTOIRES A POUR EFFET DE MAINTENIR LE STATU QUO EN CORÉE

New-York (*A.F.P.*). — L'Assemblée générale des Nations unies, divisée en deux factions presque égales, a entériné, mardi 18 novembre, deux résolutions sur la Corée, qui reflètent des points de vue en grande partie contradictoires sur les mesures à prendre pour promouvoir un climat pacifique en Corée, et qui auront pour effet de maintenir le *statu quo*.

Ces résolutions avaient déjà été approuvées par la commission politique de l'Assemblée (*le Monde* du 31 octobre). Elles ont un dénominateur commun : l'expression de vœux en faveur de la reprise du dialogue, amorcée en 1972 entre les deux Corée, et du désir général de dissoudre le commandement des Nations unies, établi par décision du Conseil de sécurité, en 1950, au début de la guerre de Corée, et jugé anachronique. Paradoxalement, l'approbation des deux résolutions aura pour résultat de maintenir en place le commandement des Nations unies, puisqu'aucun accord n'a pu se faire pour le remplacer par un autre dispositif de garantie de l'armistice de 1953.

La résolution pro-occidentale propose que les parties intéressées se concertent pour mettre sur pied un tel dispositif. Elle a été adoptée par 59 voix contre 51 et 29 abstentions. La résolution pro-communiste demande le remplacement de l'accord d'armistice par un traité de paix négocié entre les Etats-Unis et la Corée du Nord (le Sud étant exclu) et réclame le départ des forces américaines. Ce texte a été adopté par 54 voix contre 38 et 42 abstentions.

Le représentant des Etats-Unis a déclaré mardi devant l'Assemblée générale que le gouvernement américain ne retirerait pas ses forces.



EUROPE

APRÈS LA RENCONTRE ENTRE LES P.C. FRANÇAIS ET ITALIENS

COMMENTAIRES ACIDES DE L'EXTRÊME GAUCHE

La presse d'extrême gauche commente en termes acides la déclaration commune publiée par les partis communistes français et italien. Dans *Libération* du 18 novembre, Serge July note : *« Les mœurs dans le P.C. français ont bien changé. Autrefois, les dirigeants allaient chercher leur investiture à Moscou. Aujourd'hui, c'est dans le plus polycentriste des partis que Marchais est allé grandir son autorité. Cette autorité supposait une mutation. Elle et faite. Marchais devient officiellement candidat à l'italianisation du P.C.F. Face à un P.S. qui marque des points, deux stratégies s'affrontent désormais. Une conception à l'italienne dont Marchais devient le tenant et une conception cunhaliste dont Leroy serait l'animateur. L'affrontement se tranchera avant le congrès de février. Il engage évidemment tout avenir politique. »*

Le Quotidien du peuple (marxiste-léniniste) du 19 novembre souligne, sous la signature de Fabien Vaudois : *« Le P.C.F. se rendant à Rome et donnant un large écho à cette rencontre cherche à bénéficier pour lui-même en France de la réputation de « libéralisme » et d'ouverture du P.C.I. Il veut ainsi rendre plus crédible aux yeux du P.S. et de la bourgeoisie dans son ensemble sa politique d'« union du peuple de France » (...)*

» Mais pour quelle perspective, le P.C.F. et le P.C.I. tombent-ils d'accord : « le socialisme c'est un stade supérieur de la démocratie poussée jusqu'au bout ». Cette déclaration n'est-elle pas lécho de ce que contient le texte du 22ᵉ congrès du P.C.F. qui parlant des pays « socialistes » de l'est écrit que leurs peuples « marchent vers une démocratie nouvelle, supérieure ». Par des voies différentes les projets des révisionnistes c'est le capitalisme, l'oppression des masses populaires. »

● RECTIFICATIF. — Une coquille a déformé une phrase de la déclaration commune du P.C.I. et du P.C.F. publiée dans *le Monde* du 19 novembre. Il fallait lire : Les deux partis réaffirment ensuite leur volonté de faire progresser l'action des communistes, des socialistes et des forces démocratiques contre le fascisme et non *« contre le progrès »* comme il a été écrit par erreur.

Tribune internationale

A LA RECHERCHE D'UN SOCIALISME POSSIBLE

par ALBERTO JACOVIELLO (*)

LE document commun des partis communistes italien et français doit être vu dans un contexte historique précis : celui de la recherche d'un socialisme qui parte de la réalité existante, recherche indispensable aux partis communistes d'Europe occidentale, et plus généralement aux pays de capitalisme avancé. Evidemment, cela veut dire le refus de toute espèce de modèle élaboré dans des conditions historiques, politiques, sociales et économiques différentes. Mais il y a quelque chose de plus : l'effort accompli dans une direction nouvelle qui tienne compte justement du fait que, dans les pays d'Europe occidentale, le développement des forces productives et de la démocratie elle-même réclame des solutions sans commune mesure avec celles qui ont été adoptées par exemple en Union soviétique.

Marx disait que les conditions du socialisme sont toujours déterminées dans une large mesure par l'état de la société dans laquelle s'affirme le socialisme. A cet égard, le document commun, qui est le fruit d'une longue élaboration politique et pratique des deux partis, menée parfois non sans erreurs au fil des années, représente l'aboutissement d'un choix de caractère stratégique et non d'un moment tactique occasionnel. Comme d'autres partis communistes, à commencer par le parti espagnol, les partis italien et français s'engagent dans une recherche qui constitue un fait nouveau dans l'histoire du mouvement ouvrier et révolutionnaire. C'est de ce point de vue que leur politique et leur action pratique doivent être évaluées, en bien comme en mal.

Le moment est donc venu d'en finir avec de vieilles polémiques internes au sein de la gauche : la dépendance de l'Union soviétique, l'acceptation sans esprit critique de tel ou tel modèle, l'évocation passive de telle ou telle expérience historique. On fait face, en réalité, à bien autre chose : à la nécessité de prendre les partis communistes d'Italie et de France pour ce qu'ils sont, pour la contribution qu'ils donnent à la recherche d'un socialisme pour nous, c'est-à-dire pour l'Italie et la France en tant que pays mûrs pour le socialisme.

SI le débat était orienté sur ce point — et non pas sur des procès d'intentions — tout pourrait progresser, y compris, évidemment, l'unité des différentes composantes de la gauche, telles qu'elles se présentent en France et en Italie. Le document P.C.I.-P.C.F. n'est certes que l'un des éléments qui invitent à ce type de débat, mais il n'en constitue pas moins une synthèse des expériences communes et d'une volonté commune.

« Un socialisme possible », tel est le sens général donné à la recherche et à l'action. Cela ne signifie pas un socialisme facile et à portée de main. Cela veut seulement dire que le P.C.I. et le P.C.F. offrent à tous, à toutes les forces démocratiques de gauche, un terrain de discussion et de rencontres créatrices capables de dépasser les polémiques inutiles et les concurrences stériles.

Si tel est le sens général du document, il a aussi une signification immédiate non négligeable. Disons-le franchement : les polémiques inutiles et la concurrence stérile ne sont pas des caractéristiques limitées aux rapports entre les communistes et les autres forces de la gauche, mais elles concernent aussi les rapports entre partis communistes, y compris entre le P.C.I. et le P.C.F. Il en a été ainsi dans le passé, et des épisodes analogues surviendront probablement dans l'avenir, puisque l'entente de principe ne résout pas tous les problèmes.

Mais le document de Rome tire sa valeur du fait que les deux plus grands partis communistes d'Europe occidentale s'engagent à centrer la discussion sur les problèmes du présent et de l'avenir sans s'attarder sur ceux du passé. En ce sens, les affirmations contenues dans le document — même lorsqu'elles ne sont pas neuves — tirent leur importance de ce qu'elles sont faites d'un commun accord et d'une façon qui ne pourrait être plus solennelle.

LA déclaration signifie en effet que le mouvement ouvrier d'Europe occidentale dispose aujourd'hui d'un nouveau point de référence dans sa recherche et dans ses débats. Or les divergences entre les deux forces communistes de l'Europe occidentale n'avaient pas peu contribué jusqu'à présent au maintien d'une hégémonie de caractère extérieur. La brèche se referme. Ce fait peut avoir une importance décisive pour le développement de la politique d'unité entre les forces de la gauche, qui demeure la condition fondamentale d'une réelle avance du socialisme en Europe occidentale.

Il est sûrement utile, mais secondaire, de mettre en lumière les différences profondes qui existent naturellement entre la situation italienne et la situation française. Mieux vaut, à mon sens, se rendre compte qu'il existe un effort commun pour indiquer la route d'un socialisme possible. Voilà le point fondamental.

Le débat doit donc porter sur le fond, au-delà des différences entre les deux pays et entre les deux partis. C'est avec le « socialisme possible » qu'il faut se mesurer, en tenant compte du fait qu'il doit être justement un socialisme et, en même temps, possible.

En adoptant le document de Rome, le P.C.I. et le P.C.F. ont coupé beaucoup de ponts derrière eux. Que les autres forces de gauche, en Italie, en France, et ailleurs, en fassent autant, et le processus unitaire en sortira plus rapide et moins accidenté.

(*) Rédacteur à *l'Unita*, organe du comité central du parti communiste italien.

EUROPE

Grande-Bretagne

La victoire des modérés du syndicat des «métallos» renforce la position de M. Wilson

De notre correspondant

Londres. — Les modérés ont reconquis la majorité au comité exécutif de la fédération des ouvriers métallurgistes (Amalgamated Union of Engineering Workers) qui, avec plus d'un million et demi d'adhérents, est la seconde en importance de toutes les organisations syndicales de Grande-Bretagne.

M. Terry Duffy a largement battu l'un des champions de la gauche, M. Bob Wright. Redoutant ce résultat, les dirigeants actuels avaient tenté en vain d'ajourner ce vote. Un second scrutin pour le siège représentant l'Ecosse a vu la défaite de M. Jimmy Reid, le militant communiste le plus populaire du pays.

Jusqu'à présent, la direction de l'A.U.E.W. était également partagée, modérés et éléments de gauche disposant de trois sièges. Mais le secrétaire général de la fédération, M. Hugh Scanlon, jetait régulièrement son poids dans la balance en faveur des extrémistes. Désormais, la droite n'a plus à craindre de telles interventions. Le renversement du rapport de force pourrait devenir encore plus net l'an prochain. Les modérés pourraient alors disposer de cinq voix contre deux.

Cette évolution est importante pour l'ensemble du mouvement syndical britannique. La fédération des métallos étant seule à maintenir, jusqu'ici, son opposition à la politique anti-inflationniste du gouvernement qui limite les augmentations de salaires à 6 livres par semaine.

La nouvelle orientation de l'A.U.E.W. consolide la vieille alliance entre les dirigeants du Labour et la droite des Trade Unions. Cette entente avait été brisée quand deux des plus puissantes fédérations — celle des transports et celle des métallurgistes — étaient tombées entre les mains de la gauche. Depuis lors, cependant, M. Jack Jones, le secrétaire de la fédération des transports et des travailleurs généraux, est devenu le meilleur allié de M. Wilson. La défaite des éléments durs du syndicat des « métallos » ne peut donc que réconforter les principaux chefs du cabinet travailliste et affaiblir la position de son aile gauche. — J. W.

La vague d'attentats à Londres

UNE BOMBE FAIT DEUX MORTS DANS UN RESTAURANT DE CHELSEA

Londres (A. F. P., Reuter). — Deux personnes ont été tuées et dix-sept autres blessées par l'explosion d'une bombe, mardi soir 18 novembre, vers 22 heures, dans la salle d'un restaurant réputé de Chelsea, le Walton. Une soixantaine de personnes dînaient dans l'établissement quand l'engin, de fabrication artisanale, a été lancé par une fenêtre. C'est le quatorzième attentat de ce genre commis dans la région de Londres depuis le mois d'août. En trois mois, il y a eu huit morts et près de deux cents blessés. Trois restaurants fréquentés par les personnalités de la politique et des arts et l'hôtel Hilton étaient notamment visés. Scotland Yard pense que les responsables pourraient être des membres dissidents de l'IRA provisoire opposés au cessez-le-feu, qui est officiellement en vigueur en Irlande du Nord depuis le début de l'année 1975.

La bombe qui a explosé au Walton était du même type que les engins utilisés dans les attentats précédents, qui semblaient provenir du dépôt de 200 kilos d'explosifs découvert par la police samedi 15 novembre dans le quartier des docks de Southampton. A la suite de cette découverte, une fouille minutieuse du paquebot « Queen-Elizabeth » a été entreprise. La police pense que le navire pourrait servir de « courrier » aux terroristes de l'IRA, qui continuent à recevoir d'importantes quantités d'armes et de munitions, ainsi que des subsides, des communautés irlandaises des Etats-Unis, en particulier de celles de New-York, de Boston et de Chicago. Les protestants extrémistes de l'Ulster reçoivent également des « secours » des loges orangistes canadiennes.

De nombreux indices font penser à Scotland Yard — qui agit en liaison avec le F. B. I. — que Southampton pourrait être la plaque tournante de la « filière américaine » des extrémistes irlandais.

LE CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE INTERVIENT EN FAVEUR DES DISSIDENTS SOVIÉTIQUES

Londres (Reuter). — Le parti communiste britannique a conclu mardi 18 novembre les travaux de son congrès de quatre jours en adoptant une résolution invitant l'Union soviétique à permettre à ses dissidents politiques d'exprimer librement leurs positions.

Un responsable du parti a précisé à la presse que cette résolution, proposée par l'appareil du parti, est la déclaration la plus nette jamais adoptée sur la question par le P. C. britannique. « L'Union soviétique a fait d'énormes progrès dans tant de domaines, qu'il est temps maintenant de développer la démocratie dans sa société », a-t-il précisé. Quant au « Morning Star », quotidien du P. C. britannique, il a publié mardi un long article sur le rapport d'Amnesty International concernant les conditions de détention des prisonniers politiques en Union soviétique.

A l'occasion du congrès, M. Gordon McLelan, le nouveau secrétaire général, a précisé que le P. C. britannique a perdu mille quatre cent vingt-quatre membres en deux ans et compte cette année vingt-huit mille cinq cent dix-neuf adhérents.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Espagne

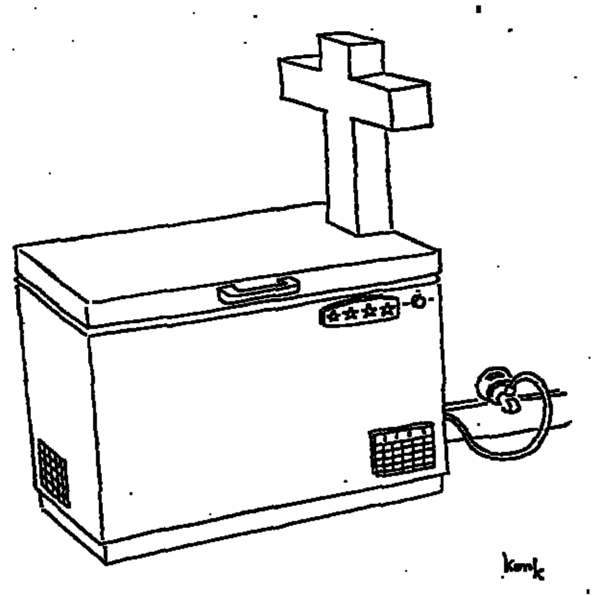
Les médecins ont renoncé à opérer le général Franc[o]

Placé le mardi 18 novembre en état d'hibernation, le général Franco a passé la nuit sans incident, annonce un communiqué des maisons civile et militaire publié mercredi à 7 h. 30. L'état clinique du Caudillo est comparable à celui décrit dans le dernier bulletin médical, ajoute le communiqué. Le précédent bulletin de santé parlait d'état « critique ».

Un élément nouveau, cependant, est intervenu. Rejoignant les vœux de la famille, les médecins ont renoncé à pratiquer une quatrième intervention chirurgicale pour enrayer l'hémorragie digestive massive qui s'était déclenchée dans la nuit du 17 au 18 novembre.

Déjà réduit, depuis près de deux semaines à un état de torpeur provoquée à peu près totale, le générale Franco, dont la température a été abaissée à 33° C, « survit » grâce à des transfusions ininterrompues.

Le transfert au palais du Pardo a été envisagé, mais aucune [me]sure concrète ne paraît e[n] avoir été prise en ce sens.



(Dessin de KONK.)

L'hibernation : un traitement politique ?

Au trente-cinquième jour de son interminable agonie, le général Franco, victime d'une nouvelle hémorragie, a été placé sous hibernation. Autrement dit, sa température a été abaissée à 33 degrés pour diminuer son métabolisme (et les besoins organiques en oxygène) et la perfusion de substances diverses a induit une dilatation vasculaire généralisée, toujours afin de maintenir une vie symbolique, inconsciente et artificielle.

Nourri, ventilé, dialysé mécaniquement, hiberné comme une marmotte afin que ses tissus, ou ce qu'il en reste, se contentent de la faible irrigation sanguine qu'un cœur épuisé peut encore propulser, l'enveloppe charnelle du Caudillo peut être préservée ainsi des apparences de la mort et de la décomposition pendant un nombre de jours qu'il est difficile de préciser et qui va de quatre à quinze, selon que pourront être parés les risques classiques d'infection et de thrombose inhérents à ce type de réanimation.

Des essais visant à abaisser la température centrale encor[e] plus bas, à 11 degrés, chez de[s] individus placés sous cœu[r-]poumon artificiel ont été entre[-]pris expérimentalement. La tech[-]nique n'est pas encore tout [à] fait au point, ce qui est regre[t]table pour l'équipe médical[e] espagnole, car elle permet thé[o]riquement de maintenir une ap[-]parence de vie durant tro[is] mois...

Les indications médicales de[s] méthodes d'hibernation so[nt] d'ordre strictement chirurgica[l ;] elles sont utilisées en chirurg[ie] cardiaque ou cérébrale po[ur] permettre l'arrêt circulatoire d[u]rant un temps donné.

Mais il est très évident que l[es] indications des moyens extrav[a]gants déployés à Madrid depu[is] trente-cinq jours n'ont plus ri[en] à voir avec la clinique et l'éth[i]que médicales. Elles relève[nt] strictement de facteurs politiqu[es] et visent à gagner du temps.

De telles pratiques décon[si]dèrent ceux qui s'y prêtent.

Dr E-L

U. R. S. S.

A L'OCCASION DE LA VISITE DE M. LEONE

LES SOVIÉTIQUES CHERCHENT A S'INFORMER sur les résultats de la réunion de Rambouillet

De notre correspondant

Moscou. — M. Giovanni Leone est arrivé, mardi 18 novembre, dans l'après-midi, à Moscou, pour une visite officielle de cinq jours. Le président de la République italienne est accompagné (outre de nombreux membres de sa famille), par M. Mariano Rumor, le ministre des affaires étrangères. A l'origine, les conversations politiques devaient être extrêmement réduites. Un seul entretien avec M. Podgorny était prévu pour le mardi après-midi, ainsi qu'une rencontre avec M. Brejnev ce mercredi. Il a finalement été décidé de donner plus de consistance à la négociation politique. C'est pourquoi M. Leone devait rencontrer, mercredi matin, M. Kossyguine, puis, sans doute, M. Brejnev et avoir un nouvel entretien avec M. Podgorny dans l'après-midi.

L'entretien de mardi, qui s'est déroulé pendant plus de deux heures, « dans un climat sérieux et constructif », selon l'agence Tass, n'aurait pas permis aux interlocuteurs d'épuiser l'ordre du jour. Les Soviétiques auraient, eux, en effet, posé de nombreuses questions sur un point pourtant « hors sujet », la réunion de Rambouillet. C'est une question que l'on suit de près à Moscou, même si on en parle peu dans la presse. Pour une fois, en tout cas, on évite de se gausser des « contradictions » entre puissances industrielles occidentales.

Personne n'attend de décisions spectaculaires à la suite de la visite de M. Leone. Les relations soviéto-italiennes se portent bien, même si, du côté soviétique, on insiste beaucoup pour « renforcer la coopération politique et l'élever au même niveau que la coopération économique ». C'est un projet ambitieux, puisque l'Italie est l'un des principaux partenaires commerciaux de l'U.R.S.S. en Occident.

M. Podgorny a fait allusion, dans le discours qu'il a prononcé mardi soir au cours du dîner au Kremlin, au désir de l'U.R.S.S. de « perfectionner la coopération avec l'Italie dans tous les domaines. (...) De ce point de vue, la déclaration soviéto-italienne, que l'on se propose de signer (à la fin de la visite de M. Leone) contribuera sans conteste à faire progresser nos rapports vers une coopération plus étroite entre nos deux pays en Europe et dans le monde ». Contrairement à la déclaration signée par M. Giscard d'Estaing lors de son voyage à Moscou, ce texte ne fera pas mention, dans son titre en tout cas, de la notion d'amitié.

M. Podgorny a aussi longuement évoqué le « sommet » d'Helsinki (citant le récent accord italo-yougoslave sur Trieste comme l'un de ses résultats concrets) et a beaucoup insisté sur les négociations de Vienne sur la limitation des troupes et des armements en Europe centrale. « Si les négociateurs, a-t-il dit, font preuve de réalisme, il sera possible de trouver des solutions qui ne soient préjudiciables à personne ».

M. Leone a répondu que l'Italie était d'accord pour estimer que « la détente politique doit s'accompagner et être renforcée d'accords appropriés dans le domaine du désarmement ».

Faisant allusion, lui aussi, au « sommet » d'Helsinki, M. Leone a mentionné la volonté de l'Italie « de progresser d'une manière décisive sur la voie de la coopération, étant entendu que les contacts humains et la libre confrontation des idées sont utiles à cette coopération, à la détente et à la paix ».

JACQUES AMALRIC.

● M. FEDOR KOULAKOV, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du P.C., chargé des questions agricoles, dont l'absence depuis cinq semaines avait été remarquée (le Monde du 8 novembre), a assisté, le 18 novembre, à une cérémonie à la mémoire de Michel Kalinine, qui fut chef de l'Etat soviétique. — (A.F.P.)

Portugal

Un remaniement de la hiérarchie milit[aire] serait en préparation

De notre correspondant

Lisbonne. — Les dirigeants portugais, politiques et militaires, redoublent d'activité pour rechercher une solution à la crise du sixième gouvernement et à la décomposition de l'autorité au sein de l'armée. A la présidence de la République, le général Costa Gomes s'est entretenu avec des personnalités liées aux partis socialiste et communiste. Une autre réunion a eu lieu avec les chefs d'état-major de la marine, des armées de l'air et de terre, le commandant du Copcon et le premier ministre. Le conseil des ministres, enfin, s'est longuement réuni dans la nuit du 18 au 19 novembre.

Un remaniement ministériel, ainsi que des transformations profondes au plus haut niveau militaire, doivent être annoncés les jours prochains. Selon des informations transmises par Radio-Clube, le général Otelo de Carvalho aurait refusé le poste de chef d'état-major général adjoint des forces armées qui lui aurait été proposé. Il s'efforcerait ainsi de garder le commandement de la région militaire de Lisbonne et celui du Copcon, dont la restructuration est actuellement étudiée par le Conseil de la révolution. « Nous n'avons pas une armée, mais des groupes armés », aurait déclaré le président de la République à une délégation de députés venue au palais de Belem exiger des garanties pour un fonctionnement normal de l'Assemblée constituante.

Cette Assemblée a tenu, le 18 novembre, sa première réunion après le « siège » du palais de Sao-Bento par des ouvriers du bâtiment la semaine dernière. Des cris, des sifflets, une atmosphère tendue, ont caractérisé cette séance. Un agent de la police municipale a tenté d'expulser un auditeur qui invectivait les élus. La réaction de la majorité du public ne s'est pas fait attendre : debout, le poing levé, quelque deux cents personnes ont [com]mencé à scander : « V[ive la] classe ouvrière ! », « A bas l[e ...] de libération du Portugal [...] qui la soutiennent ! », « G[ouver]nement révolutionnaire, ou[i ; gou]vernement de la bour[geoisie,] non ! ». Dans l'hémicycle des injures ont été échang[ées ...] séance a été levée. Elle a [repris] une demi-heure plus tar[d afin] de discuter le texte d'une [motion] d'appui au président, M. H[...] de Barros, député sociali[ste, en] raison de son comportemen[t exem]plaire pendant les deux jo[urs du] « siège ».

Les communistes et les [repré]sentants du Mouvement dé[mocra]tique portugais ont ma[...] pour éviter la constitution [d'une] commission qui devrait c[ommu]niquer au chef de l'Etat le c[ontenu] de la motion. Le préside[nt, en] l'absence du titulaire du p[oste] c'était un député commun[iste,] a levé la séance, malgré l[es pro]testations des députés soc[ialistes,] du P.P.D. et du Centre dé[mocra]tique et social. Un petit c[oup de] théâtre a alors eu lieu : M. [...] Fernandes, député social[iste, a] occupé la présidence d[evenue] vacante par le départ des [députés] communistes et du M.D.P. [; la] motion a été votée.

A la veille d'une nouvelle [mani]festation des employés de [la bou]langerie devant le palais d[e Sao-]Bento, quelques députés o[nt pris] des précautions : des alim[ents et] des couvertures feront pa[rtie de] leurs bagages le 20 nov[embre.] D'autres, prenant la situatio[n avec] moins d'humour, annoncen[t leur] intention de demander le tr[ansfert] de la Constituante à [...] « Nous traversons une [...] décisive », entend-on dir[e fré]quemment à Lisbonne, où une certaine inquiétude ma[lgré le] démenti de l'état-major [général] des forces armées à propo[s d'un] éventuel coup d'Etat de dr[oite.]

JOSÉ REB[...]

Norvège

Le gouvernement demande à l'U.R.[S.S.] d'autoriser M. Sakharov à se rendre à [Oslo]

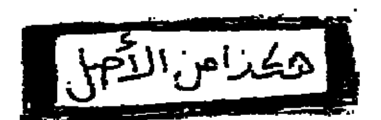
De notre correspondant

Oslo. — Le ministre norvégien des affaires étrangères, M. Knud Frydenlund, a déclaré au Parlement au début de la semaine, lors du débat annuel sur les questions internationales, qu'il avait convoqué l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Oslo : il lui a présenté des regrets officiels au sujet du refus des autorités soviétiques de donner à M. Sakharov un visa pour que le lauréat puisse recevoir son prix Nobel de la paix à Oslo le 10 décembre prochain.

Le ministre a demandé au gouvernement soviétique de reconsidérer sa décision. L'ambassadeur a répondu qu'il tenait cette démarche pour une ingérence dans les affaires intérieures soviétiques. Plusieurs députés ont déploré l'interdiction faite à M. Sakharov de se rendre en Norvège et relevé que l'attitude soviétique était contraire à la lettre et à l'esprit de la conférence d'Helsinki.

Le débat au Parlement s'est concentré sur les questio[ns du] respect des droits de l'[homme] dans le monde. L'opposi[tion a] demandé au gouver[nement] d'adopter en la matière, vi[s-à-vis] de l'Union soviétique, la [même] attitude que celle prise vi[s-à-vis] d'autres pays comme l'Afri[que du] Sud.

La résolution antisionis[te de] l'ONU a été fortement at[taquée] par les parlementaires. Le [porte-]parole des conservateurs, M[...]nes, a proposé que la N[orvège] réduise son activité au s[ein de] l'ONU pour montrer que l'o[rgani]sation avait perdu de son [impor]tance. Le ministre des a[ffaires] étrangères a déclaré que l[a Nor]vège ne pourrait pas réalis[er] le programme envisagé p[our sa] participation à la campag[ne pré]vue par l'ONU contre le ra[cisme.] Il craint que l'ONU n'ait [perdu] une partie de son prestige [avec] l'adoption de la résolution [anti]sioniste. — F. B.



EUROPE

NOVEMBRE AU PORTUGAL

II. — La caserne et le palais

Dans un premier article, André Fontaine a décrit la crise d'autorité qui sévit au Portugal et l'apparent échec des efforts du gouvernement de l'amiral Pinheiro de Azevedo pour y remédier (« le Monde » du 19 novembre).

De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

Porto. — Au débouché du tablier supérieur du pont Dom-Luis-Ier, dont la gracieuse arche de fer, contemporaine de la tour Eiffel, enjambe avec sveltesse le Douro, quelques soldats gardent mollement la caserne du R.A.S.P., régiment d'artillerie mutiné devant lequel le général Fabiao, chef d'état-major de l'armée, a cédé d'autant plus facilement, il y a quelques semaines, qu'il joue lui-même la carte de la gauche. Mais que peuvent ces canons rouges contre tout ce que symbolise, dominant la ville, face aux tours carrées de la cathédrale, le palais baroque de l'évêque ? Quand la Constituante ne se sent plus en sécurité à Lisbonne, il lui est facile de venir siéger à Porto.

Ici, les communistes et les gauchistes ne sont que tolérés. Ils peuvent organiser un meeting, conserver des places de premier plan à l'université, écrire dans les journaux, dans la mesure où le leur permettent les ouvriers du Livre, qui, dans cette région, sont plutôt socialistes, mais ils ne se font aucune illusion sur leur force. « *S'il n'y avait que le Nord*, nous dit le secrétaire du P.C., un superbe gaillard au visage ouvert, M. Veloso, *il y a longtemps que le fascisme serait revenu.* » Un fusil de chasse est posé contre une fenêtre de son bureau, et six cartouches sont soigneusement rangées sur le rebord. A tout moment, le siège du parti peut être attaqué : on ne compte plus les incendies et les pillages des locaux de la gauche commis par les anticommunistes.

Ce face-à-face des révolutionnaires et de l'ordre traditionnel est comme la caricature de la querelle de légitimité qui fait peser chaque jour un peu plus sur le Portugal la menace du putsch ou de la guerre civile. Le Mouvement des forces armées y a sa large part de responsabilité ; tout un chacun, aujourd'hui, le reconnaît.

Au lendemain de la chute de la dictature, qu'il avait provoquée sans coup férir, le M.F.A. avait le choix entre deux formules. Disons, pour simplifier, entre Nasser et Caramanlis. Il pouvait soit mener à bien, de manière autoritaire, les transformations radicales nécessaires à un pays où subsistaient tant de zones de sous-développement, soit prendre le risque de laisser parler les urnes.

Il a voulu faire les deux à la fois, dans la conviction que la population, qui avait si joyeusement acclamé l'effondrement de l'ancien régime, ratifierait sans hésiter ses options. Il a donc mis en place un Conseil de la révolution et un gouvernement, distribuant les postes en fonction du rapport des forces prévalant en son sein, et il a organisé des élections qui ont montré que les faveurs du peuple souverain se répartissaient de manière toute différente.

Par quel miracle les partis qui avaient obtenu les meilleurs scores se seraient-ils satisfaits de la portion congrue que leur avaient allouée les militaires ? Ils ne se seraient évidemment inclinés que s'il avait existé une force capable de les faire taire.

Les atouts du P.C.P.

Le parti communiste portugais a-t-il cru qu'il pourrait jouer ce rôle ? Il avait pour lui, au départ, un atout considérable. Il était le seul parti à avoir maintenu constamment des réseaux actifs d'opposition à la dictature dans tout le pays, y compris dans les forces armées. Nombre de militants, à commencer par leur secrétaire général Alvaro Cunhal, avaient payé de longues années de prison leur participation à la résistance : le P.C. en tirait un prestige qui contribue largement à expliquer sa très grande popularité dans les semaines qui suivirent le 25 avril 1974. D'autres, membres actifs ou simples sympathisants, s'étaient montrés plus discrets dans l'expression de leurs opinions. Certains avaient pu accéder, de ce fait, à de hautes responsabilités : ainsi du général Vasco Gonçalves, président du conseil jusqu'au mois de septembre dernier.

La présence de communistes aux points stratégiques leur permit de mettre rapidement la main sur un certain nombre de postes-clés : dans le M.F.A., dans les établissements de crédit nationalisés, dans les syndicats, dans les moyens d'information — ils continuent de contrôler les quotidiens du matin et la radio de Lisbonne, la télévision et l'agence nationale de presse. Et aussi de s'emparer des archives de la PIDE, la police politique, qui contenaient assez de précisions compromettantes pour neutraliser pas mal d'opposants en puissance.

Parvenus à ce point, les communistes ont-ils jugé possible de brûler les étapes vers le socialisme ? Leurs adversaires en sont apparemment convaincus. Il est vrai que certaines analogies avec les conditions prévalant au moment de la révolution d'octobre auraient pu les y encourager. En 1917 aussi, il y avait conflit entre deux pouvoirs ; en 1917 aussi, les soviets d'ouvriers et de soldats avaient eu facilement raison du pouvoir bourgeois. Le slogan mille fois répété de l'alliance peuple-M.F.A. n'augurait-il pas la répétition de ce scénario ?

La réalité était bien moins simple. L'encadrement du M.F.A. n'était pas constitué, pour l'essentiel, par des représentants de soviets de soldats mais par un corps d'officiers que leurs origines sociales n'avaient guère préparés à accepter la discipline idéologique exigée par le parti communiste de ses militants. Malgré la phraséologie que leur inspirait une lecture le plus souvent bien rapide de Marx ou de Lénine, leur philosophie politique se nourrissait surtout de leur expérience africaine. Et puis, comme c'est généralement le cas des militaires, ils n'aimaient guère les partis, quels qu'ils fussent. Dans le P.C., ils voyaient un allié essentiel pour changer le pays, mais ils étaient trop attachés aux libertés pour lui laisser le soin de conduire lui-même les transformations nécessaires. C'est vraiment par une sorte d'aberration que tant d'hommes politiques et d'intellectuels européens ou américains, sans doute trop marqués par leurs souvenirs de la guerre froide, n'ont voulu voir dans le M.F.A. qu'une simple émanation du P.C. S'il en avait été ainsi, pourquoi diable aurait-il laissé faire des élections, dont chacun savait qu'elles mettraient en évidence les limites de la représentativité des communistes ?

Certes, au fur et à mesure que se rapprochait le rendez-vous électoral, les militaires progressistes s'inquiétaient. Ils redoutaient, non sans raison, qu'une poussée conservatrice n'aboutit à remettre en cause les acquis essentiels d'une révolution à leurs yeux indispensable. Et c'est pourquoi ils s'efforcèrent de réduire la portée du scrutin, en fixant à l'avance, en accord avec les partis, le cadre à l'intérieur duquel les constituants seraient autorisés à légiférer. Le parti socialiste aurait-il refusé de signer le pacte qu'on lui proposait à cette fin que les élections auraient peut-être, en fin de compte, été reportées. M. Soares fit donc sagement, de son point de vue, en se prêtant au compromis. Jusqu'au 25 avril 1975, il ne représentait guère, en dehors de lui-même, qu'un petit parti à l'influence mal connue ; désormais, il pouvait non seulement parler au nom de 38 % des Portugais, mais invoquer, pour s'opposer aux empiètements communistes, les votes des nombreux électeurs qui s'étaient prononcés pour les formations centristes. Il pouvait dire « non » et ne se priva pas de le faire.

Le retour du pendule

S'ils laissaient le processus constitutionnel normal se poursuivre jusqu'aux élections législatives prévues pour les premiers mois de l'an prochain, le risque était évidemment grand pour les communistes de voir prendre la direction du gouvernement le parti populaire démocratique (P.P.D.), qui correspond à peu près à notre U.D.R., bien que son leader, M. Sa Carneiro, s'obstine à se présenter comme un social-démocrate, ou le Centre démocratique et social (C.D.S.), équivalant à nos réformateurs. Un homme comme le jeune général Galvao de Melo, très populaire chez les officiers d'aviation, qui a rallié le C.D.S., se montre si convaincu que le temps travaille pour lui qu'il résiste avec acharnement à ceux qui voudraient le voir déclencher un putsch de droite.

Le risque était donc considérable pour les communistes de se voir un jour évincé du pouvoir, comme ils l'ont été dans la France d'après la Libération, avec laquelle la situation au Portugal n'est pas sans présenter bien des points communs. Comme alors, et avec la difficulté supplémentaire de la surenchère gauchiste, qui évoque davantage, elle, la situation de mai 1968, ils s'efforcèrent de réagir en noyautant l'Etat, la presse, les syndicats, les organisations de toutes sortes, et en endoctrinant les masses populaires. Mais en poussant trop fort, ils provoquèrent, en bien des endroits, une véritable réaction de rejet.

Ce fut l'époque où, dans de nombreuses villes de province, des populations furieuses, encouragées sinon encadrées par des nostalgiques, clercs et laïcs, de l'ancien régime, prirent d'assaut les permanences du parti ou des organisations syndicales qu'il contrôlait. Par Vasco Gonçalves, les communistes tenaient, certes, la direction du gouvernement, et la majorité de l'assemblée générale du M.F.A., instance suprême du pouvoir, pour éviter une poussée à droite, voulait préserver l'alliance avec eux. Mais le gouvernement n'avait aucun moyen de faire appliquer ses ordres ; des régions entières du pays échappaient à son autorité. S'il faisait mine d'envoyer la troupe pour les reprendre en main, les officiers ignoraient pratiquement ses ordres.

L'armée rouge aurait-elle été aux portes que la situation aurait peut-être évolué différemment. Mais elle était bien loin. Et quand M. Ford a rencontré M. Brejnev, à Helsinki, il lui a dit le plus simplement du monde que, le Portugal se trouvant de ce côté-ci du rideau de fer, il n'était pas question de laisser l'U.R.S.S. y intervenir. « *Il avait raison* », a dit le secrétaire général du P.C. soviétique au président Costa Gomes lorsqu'il lui a rapporté ce trait, quelques semaines plus tard, en le recevant à Moscou. Aussi bien le Kremlin n'a-t-il à aucun moment laissé entrevoir à l'équipe Vasco Gonçalves l'aide économique sans laquelle elle n'avait aucune chance de consolider son pouvoir.

Prochain article :

ÉVITER LE NAUFRAGE

Le "Livre Rouge" de Mao entre en bibliophilie. L'édition la plus luxueuse de ce livre "miracle" voit le jour en France.

Ce livre miracle a permis de supprimer un analphabétisme endémique chez 800 millions d'hommes. Il a donné le courage à une minorité de lutter pour l'unification sous un même drapeau de l'immense territoire chinois. Il est, pour l'humanité entière, un chef-d'œuvre de grande sagesse.

Trois nouveautés mondiales absolues.

Chez Jean de Bonnot, le "Livre Rouge" de Mao est présenté *pour la première fois* en double langue, chinoise et française, *pour la première fois* illustré par des artistes chinois, *pour la première fois* en édition de luxe, plein cuir rouge doré à l'or fin titré 22 carats.

Avec cette édition, le "Livre Rouge" entre dans la bibliophilie.

BON D'EXAMEN GRATUIT (à renvoyer à Jean de Bonnot, 7 fg Saint-Honoré, 75392 Paris Cedex 08).

Je désire recevoir, en vision et sans aucun engagement le, "Livre Rouge" de Mao, en édition d'art illustrée. Si je désire garder cet ouvrage, je vous en règlerai son prix, soit : 89,50 F (+ 4,60 F de frais de port). Si, par contre, il ne me plait pas, je m'engage à vous le renvoyer dans son emballage d'origine, dans les 8 jours suivant sa réception.

Nom ______
Prénom ______
N° ______ Rue ______
Code Postal ______
Ville ______
Signature

"Le livre contenant les "Citations" du Président Mao Tsé-Toung est appelé communément le "Livre Rouge" de Mao.
Note de Jean de Bonnot

POLITIQUE

L'EXAMEN DU BUDGE

Radio-télévision : l'autorisation de percevoir la redevance est refuse

« Je croyais m'être trompé de débat et en être encore à l'avortement... » Cette réflexion de M. Chevènement (P.S.), mardi soir à l'Assemblée, illustre bien le climat de passion dans lequel s'est déroulé l'examen des crédits de la radiotélévision.

Un débat qui s'était d'ailleurs engagé dans les couloirs, les députés de la majorité ne cachant pas leur volonté de donner « un coup de semonce » aux présidents des chaînes de télévision, et plus particulièrement à M. Marcel Jullian. Le principal reproche adressé au patron d'Antenne 2 portait, en dépit des affirmations de MM. Labbé et Chinaud, respectivement présidents des groupes U.D.R. et R.I., non pas sur la gestion des sociétés (jugée satisfaisante, voire excellente, par de nombreux députés) mais bien sur le contenu de l'information. C'est ainsi que le groupe U.D.R. se plaignait d'être trop souvent confondu avec le gouvernement. Citant M. Debré (U.D.R.), M. Labbé précisait : « L'information à la télévision ne réserve pas assez de temps à ce qui nous paraît important pour la France. » De son côté, M. Lejeune, président du groupe des réformateurs, dénonçait une information « politiquement orientée », tandis que M. Soustelle (réf.) s'indignait de « la mainmise gauchiste » sur Antenne 2. Cette dernière chaîne trouva un défenseur chaleureux lors du débat en la personne de M. Robert-André Vivien (U.D.R.), conduit à constater dans le cours de la discussion : « Je suis donc le seul à aimer Antenne 2 ! »

Face à ce qui prenait des allures de règlement de comptes, M. Jacques Chirac, premier ministre, avait informé le groupe U.D.R. que cette question ne concernait pas le gouvernement !

En séance publique, M. Rossi, secrétaire d'Etat, devait toutefois faire remarquer à la majorité, que si elle entendait critiquer le contenu des programmes, elle devait le faire franchement sans se camoufler derrière des critiques de gestion, qu'il estimait pour sa part non fondées. Opinion partagée par la plupart des « spécialistes » qui prirent part au débat, qu'il s'agisse des rapporteurs, MM. Le Tac et de Préaumont (U.D.R.), ou des membres des conseils d'administration d'Antenne 2 et de TF 1, MM. Robert-André Vivien (U.D.R.) et Gaussin (réf.). « Laissez-les vivre », avait demandé ce dernier.

Il ne fut pas entendu par MM. Donnez (réf.), Chinaud (R.I.) et Aubert (U.D.R.) et, à leur suite, par une large partie de la majorité qui, par son refus ou par son abstention, cont à couper, pour le moment, les vivres aux velles sociétés. L'opposition fit de mêm qui ne provoqua aucune surprise.

A l'issue d'un débat animé, il apparaît par une attitude pour le moins hypocri majorité s'est en quelque sorte défoulée compte tout en se révélant incapable d'as les conséquences d'une réforme qu'elle a tant votée. « On ne peut à la fois réc l'indépendance et la liberté et s'en plain avait souligné justement M. de Préau C'est ce que fit cependant la majorité. l'œil d'un gouvernement qui, en dépi exhortations de M. Hamel (R.I.), refu s'engager et d'élever le débat sur le plan tique. De là à parler de complicité...

PATRICK FRAN

M. LE TAC (U.D.R.), rapporteur spécial, constate que « *les sept petites héritières de l'O.R.T.F., qui avaient la mine bien fraîche au début de 1975, sont aujourd'hui soumises aux critiques, suscitent la mauvaise humeur des téléspectateurs et la colère de leurs personnels* ». « *Pis encore*, ajoute-t-il, *l'O.R.T.F. avec tous ses défauts paraît s'être reconstitué avec, pour circonstance aggravante, la rude concurrence de sociétés aiguillonnées par la quête du sensationnel, du jamais vu et donc parfois du scandale.* »

Après avoir dressé « *un constat de bonne gestion* » pour l'exercice 1975, il s'étonne du retard dans la conclusion des conventions collectives et dénonce le règlement de travail des musiciens et choristes de Radio-France, « *texte répressif de la première à la dernière ligne* ».

En conclusion, il invite l'Assemblée à autoriser la perception de la redevance et à adopter l'article qui en prévoit la répartition.

M. DE PREAUMONT (U.D.R.), rapporteur pour avis, annonce que la commission des affaires culturelles a donné un avis favorable à l'autorisation de percevoir la redevance. Il estime, en effet, inopportun de « *bloquer un système en période de rodage, mais dont les perspectives sont intéressantes* ». Il affirme que « *la contrepartie du respect d'obligations édictées dans l'intérêt du public c'est l'indépendance et la liberté* ». A cet égard il souligne que « *l'on ne peut pas à la fois les réclamer et s'en plaindre* ». Il se préoccupe néanmoins de l'usage qui en est fait. En ce qui concerne l'information, il relève « *une tendance à la surinformation pouvant engendrer la saturation du public* ».

M. Rossi s'étonne, au sujet de la nouvelle organisation, d'entendre parler de mauvaise gestion. « *Si l'on a des reproches à faire aux programmes*, note-t-il, *qu'on les exprime franchement, sans les camoufler derrière des critiques de gestion qui ne sont pas fondées.* »

Après avoir souligné que « *nous sommes encore dans une période de transition* », il dresse le bilan des dix mois d'application de la réforme : « *La loi a été intégralement et rapidement appliquée. La liquidation de l'O.R.T.F. s'est effectuée dans des conditions satisfaisantes.* » Pour ce qui concerne l'affectation de 12 866 agents sur les 15 893 que comptait l'O.R.T.F., il précise que 910 agents ont demandé le bénéfice de la position spéciale. A ce propos, il ne lui paraît pas possible de prolonger une nouvelle fois le délai d'option. Sur le plan financier, il observe que la situation des différents organismes est restée satisfaisante.

Enfin, « *le monopole a été maintenu* ».

Evoquant le mécanisme de répartition de la redevance, il estime que toutes les conditions sont réunies pour que le système fonctionne normalement dès l'année prochaine.

Pour ce qui est des perspectives pour 1976, il énumère quatre tâches essentielles :

1) L'amélioration de la couverture du territoire sera accélérée dans deux domaines : l'achèvement du réseau et la coloration de TF 1, cet investissement étant financé par la redevance et par l'emprunt ;

2) Le développement de la télévision régionale : une tranche régionale ininterrompue sera mise en place à partir de juin 1976, de 19 h. 05 à 19 h. 40 ;

3) Le redéploiement de l'action extérieure. M. Jean d'Arcy remettra un rapport à ce sujet en février 1976 ;

4) L'amélioration de la qualité des programmes.

M. Rossi affirme que, « *plus que la recherche d'une structure nouvelle, c'est l'indépendance donnée aux sociétés de programmes qui constitue la finalité de la loi et la tentative d'une nouvelle définition des rapports entre la nation et l'audiovisuel* ».

Dans la discussion générale, M. ROBERT-ANDRE VIVIEN (U.D.R., Val-de-Marne) s'exprime en avocat de la société Antenne 2, au conseil d'administration de laquelle il siège. Après avoir dénoncé la tutelle, selon lui abusive, de la société de production sur l'ensemble de la production télévisée, il conteste le « gauchisme » d'Antenne 2 et note « *n'avoir jamais discerné le moindre parti pris politique dans le comportement des journalistes* ».

« *L'Assemblée a été trompée* », affirme M. FILLIOUD (P.S., Drôme), qui relève que les documents officiels réfutent la thèse selon laquelle l'O.R.T.F. était en faillite. Après avoir évoqué les récentes « *mesures de censure* », M. TERRENOIRE (U.D.R.) évoque « la commission de censure » mise en place par l'opposition. L'orateur dénonce « *une pseudo-autonomie* », *l'Etat continuant à régler les problèmes fondamentaux* » par l'intermédiaire de « *maîtres qui ont encore une âme de valet* ».

M. DONNEZ (réf., Nord) constate tout d'abord que « *l'indépendance des trois chaînes de télévision est totale* ». Pour lui, « *l'objectif de l'information radio-télévisée passe par la neutralité politique du journaliste qui en est chargé* ». « *Or*, estime-t-il, *il est manifeste que tel n'est pas le cas actuellement ; nous ne pouvons admettre l'ostracisme dont nous sommes trop souvent victimes.* » Considérant, pour terminer, que les critères d'objectivité et d'indépendance prévus par la loi d'août 1974 sont « *trop souvent méconnus* », il déclare : « *Personne ne s'étonnera dès lors du vote qui sera nôtre.* »

Pour M. LEROY (P.C., Seine-Maritime), « *le pouvoir veut des auditeurs et des téléspectateurs qui soient les consommateurs passifs, anesthésiés, d'une radio et d'une télévision uniformisées* ».

Il poursuit : « *La radio et la télévision sont mis à l'heure de la rentabilité, et par conséquent de la publicité.* »

Après avoir évoqué les « *affaires* » d'Antenne 2, il affirme : « *La radio-télévision est de plus en plus malade du régime. Les grands courants de pensée, tel le marxisme, sont gommés totalement. Avez-vous fait le minutage de l'anticommunisme à la télévision ? De plus, les critères de licenciement et d'embauche sont politiques. Votre pouvoir met les journalistes en liberté surveillée.* »

Après l'intervention de M. GAUSSIN (réf., Loire), administrateur de TF 1, qui présente un compte rendu de gestion de cette société, M. CHEVENEMENT (P.S., Belfort) estime que le système actuel « *stérilise toute production* » et que la télévision est « *conservatrice, médiocre* », qu'elle « *chloroforme les esprits, mine la société et l'idéal démocratique* ». Il accuse le gouvernement « *de la détourner de sa mission de service public* ».

Après l'intervention de M. CARO (réf. Bas-Rhin), M. Rossi répond aux orateurs et souligne que, si la majorité entend critiquer le contenu des programmes, el le faire en toute franchise par le biais d'un vote sur tion.

Dans les explications d M. FILLIOUD (P.S.) a que son groupe refusera riner la perception de la vance ; M. CHINAUD (F place sur le terrain de la et relève plusieurs « *clig inquiétants* ». Il annonce majorité de son groupe contre l'autorisation de pe la redevance en attendan assurée que les crédits mieux utilisés.

M. AUBERT (U.D.R.) s qu' « *une information l permet pas de tout dire, dire n'importe quoi, mais tout pour que l'auditeur p déterminer librement* ». E qu'il n'en est pas toujour il annonce que la grande r de son groupe s'abstiend de marquer sa volonté « *d vigilant* ».

Au scrutin public l'As refuse d'entériner la pe de la redevance par 2 contre 5 et 205 abstentio adopte, toutefois, la rép de la redevance pour 197

La séance est levé à mercredi 19 novembre.

Le « hit-parade » politique d'Antenne 2

M. Robert-André Vivien a évoqué, au cours de son intervention, les temps de parole des partis politiques et des représentants du pouvoir à Antenne 2 entre le mois de janvier et le mois d'août de cette année. Ce constat, établi par huissier, fournit les indications suivantes :

POUR L'OPPOSITION DE GAUCHE :	
Parti socialiste	4 h. 18 min. 44 sec.
Parti communiste français	2 h. 40 min. 7 sec.
Radicaux de gauche	13 min. 22 sec.
POUR LA MAJORITE :	
U.D.R.	1 h. 39 min. 5 sec.
Radicaux schreibériens	1 h. 10 min. 17 sec.
Républicains indépendants	23 min. 7 sec.
Réformateurs	16 min. 17 sec.
Autres centristes	5 min. 13 sec.
POUR LE POUVOIR :	
Président de la République	5 h. 22 min. 38 sec.
Premier ministre	2 h. 18 min. 53 sec.
Ministres	8 h. 4 min. 25 sec.
ORGANISATIONS SYNDICALES ET PROFESSIONNELLES :	
C.G.T.	48 min. 47 sec.
C.F.D.T.	20 min. 39 sec.
F.O.	14 min. 26 sec.
C.N.P.F.	24 min. 8 sec.

Ce tableau indique que le temps de passage des représentants du pouvoir a été deux fois plus long que celui de l'opposition, lequel a été deux fois plus long que celui de la majorité. Cette dernière refuse d'être assimilée au pouvoir, encore qu'il ne soit pas toujours facile de déterminer quand MM. Chirac et Poniatowski, pour ne citer qu'eux, s'expriment au nom du gouvernement ou au nom de l'U.D.R. ou des républicains indépendants. Plus curieuses sont, *à première vue, les disparités entre les différentes formations politiques* du même camp. Elles tiennent, le plus souvent, aux événements de l'actualité politique, qui mettent en avant telle personnalité ou tel parti plus que d'autres.

Un mouvement d'humeur

Pour leur premier examen de passage devant l'Assemblée nationale, les nouvelles sociétés issues de l'O.R.T.F., et le système « libéral » qui les régit sont saluées par un vote défavorable. Que leurs réserves portent sur la réforme elle-même, sur la gestion des sociétés ou sur le contenu de l'information, les députés n'avaient pas d'autre manière d'exprimer leur réprobation que de rejeter — pour un temps sans doute, en attendant une deuxième lecture — l'autorisation de percevoir la taxe sur la radio-télévision.

Toutefois, cette apparente condamnation ne manque pas d'ironie au moment où, progressivement, devant l'intransigeance de leurs présidents respectifs (intransigeance voulue « en haut »), les personnels paralysent leurs sociétés par des mouvements de grève à répétition. Incident de parcours significatif quand on sait que les arrêts de travail dont il était affecté de façon chronique ont été à l'origine de la désaffection du pouvoir (et de l'opinion) pour l'Office.

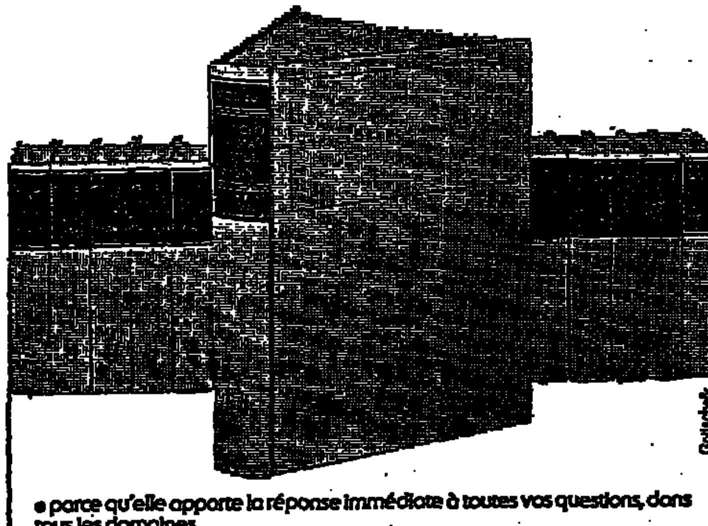
Toutefois, le budget de la radio-télévision publique pour 1976 offrait d'autres sujets de réflexion. D'abord, si l'augmentation de la redevance (15 % environ) et, corollaire, celle du volume de publicité sur TF 1 et A 2 offrent, cette année, un « ballon d'oxygène » à des sociétés un peu exsangues, comme on peut le voir au fil des soirs, de débats bouche-trou en rediffusions, l'opinion supportera difficilement les nouvelles augmentations qui seront sans doute nécessaires, dès les prochains exercices, pour protéger le système de la faillite, ou d'une nouvelle réforme allant plus encore vers la privatisation de la gestion.

A court terme, on peut déjà relever l'instabilité financière, liée au mode actuel de la répartition de la redevance, et au fait que les recettes proviennent aux *deux tiers (pour TF 1)* et presque à 50 % (pour Antenne 2) de la publicité.

On peut aussi s'inquiéter, comme l'opposition, au cours des débats en commissions, de l'absence de documents budgétaires relatifs au fonctionnement de la Société française de production. Les questions posées à M. André Rossi, secrétaire d'Etat et porte-parole du gouvernement, par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, et par son rapporteur M. Georges Fillioud, député P.S. de la Drôme, ont notamment porté sur les conditions d'acquisition par la S.F.P. du cinéma l'Empire (il *a été demandé si cet édifice* pourrait abriter un centre de diffusion directe couvrant l'ensemble du territoire français, avant-poste d'un circuit privé de télévision par câble).

L'avenir de la S.F.P. deme à un tout autre titre, préoc pant, comme l'a souligné M. Tac, rapporteur (U.D.R.), de la commission des finances l'Assemblée nationale : avec recette de 27 millions de fr (contre 52 millions *prévus*), S.F.P. n'a pas « *réussi sa pe dans la production audiovisu étrangère à la télévision p que* ». M. Le Tac a égalen qualifié le système du repor 1977 de recettes garanties 1976 par TF 1 et Antenne 2 à S.F.P. de « *méthodes de ges peu satisfaisantes* ».

D'ailleurs, l'avenir du systè dans son entier, s'il n'est véritablement remis en cause ce vote défavorable (précéd celui du Sénat, où la com sion des finances a égalen préconisé le rejet) demeure butaire d'un certain nom d'impondérables. On peut a se demander combien de te M. Robert-André Vivien, dép (U.D.R.) du Val-de-Marne, *porteur spécial* (démissionna de l'information et membre conseil d'administration d' tenne 2, continuera de défen contre vents et marées, et a politiques, cette chaîne que uns *traitent de « parisienne* les autres de « *gauchiste* L'ancien adversaire de l'O.R. doit se souvenir des anci débats avec nostalgie. — M.



Au conseil des ministres

UN PROJET DE LOI ABAISSE LA DURÉE MAXIMALE DU TRAVAIL

Le conseil des ministres devait examiner, ce mercredi 19 novembre, le projet de loi sur l'abaissement de la durée maximale du travail. Ce texte qui devrait être soumis au Parlement au cours de l'actuelle session prévoit, d'une part, de ramener de cinquante à quarante-huit heures la durée moyenne hebdomadaire, calculée sur une période quelconque de douze semaines, d'autre part, fixe à cinquante-deux heures au lieu de cinquante-sept actuellement la durée maximale du travail au cours d'une même semaine. Il n'est pas question pour l'instant de réduire la durée légale hebdomadaire, qui demeure fixée à quarante heures. Actuellement, 32,4 % des salariés travaillent quarante heures par semaine au moins, 29,8 % de quarante à quarante-quatre heures, 25,8 % de quarante-quatre à quarante-huit heures et 12 % au-dessus de quarante-huit heures.

Le projet de loi concernant l'amélioration des conditions d'accès à la retraite pour certaines catégories de travailleurs manuels et de mères de famille sera mis au point lors du conseil des ministres du 26 novembre.

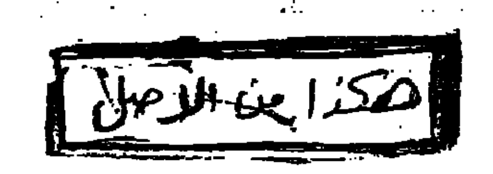
● *M. Claude Labbé*, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, a indiqué mardi matin 18 novembre, que l'attitude de son groupe dans le débat sur le budget de la *télévision* ne serait pas « *monolithique* ». Il a ajouté : « *la liberté des chaînes de télévision a été décidée et votée par nous. Nous en tirons toutes les conséquences ; nous laissons au groupe la liberté de vote dans un domaine où la liberté a été voulue.* »

● *La commission des finances de l'Assemblée nationale* a adopté, par 13 voix contre 3 le projet de loi autorisant le gouvernement à procéder en 1976, par ordonnances, à la suppression ou au report des acomptes d'impôts sur le revenu et d'impôts sur les sociétés payables avant le 2 avril 1976, et au relèvement du minimum de cotisation d'impôt sur le revenu donnant lieu au versement d'acomptes provisionnels. Sur proposition de M. Maurice Papon, député U.D.R. du Cher et teur du projet, la comm adopté deux amendemen premier tend à fixer u limite, le 15 mars 1976, publication des ordonnan second vise à ramener limite du dépôt du proje portant ratification des nances du 30 avril au 2 av

PRESSE

● *A Marseille, les journalistes et employés de la COREP* (Compagnie régionale d'édition et de presse) — qui édite notamment les mensuels *Provence Magazine* et *Objectif Sud* — ont décidé, mardi 18 novembre, le principe d'une grève illimitée pour protester contre les menaces de licenciements qui pèsent sur neuf d'entre eux (dont deux journalistes) et qui font suite aux licenciements récents d'un reporter-photographe, d'un maquettiste et de trois employés de bureaux. La COREP appartient à M. Maurice Genoyer, par ailleurs P.-D. G. de la société phocéenne de métallurgie spécialisée dans les raccords de tuyauterie et le destiné à la pétrochimie. noyer est également co municipal (favorable à la rité) de Marseille. — (C

● *Nouveau quotidien d Yvelines.* — Créé par *l'Ech blicain de la Beauce Perche* de Chartres, un quotidien a été lancé le 18 novembre dans les Y Tirée à 6 000 exemplaires vrant dans un premier te région de Rambouillet et nouvelle de Saint-Quer Yvelines, cette édition a titre d'*Echo républicai Yvelines.*



A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

P.T.T. : transferts en province

M. RIBES (U.D.R.), rapporteur spécial, voit dans le budget des P.T.T. *« le reflet d'une volonté incontestable d'accentuer l'effort entrepris depuis quelques années et la traduction financière de la priorité accordée aux P.T.T. »*. M. WAGNER (U.D.R.), rapporteur pour avis, relève l'effort important accompli pour le personnel et note que, pour la première fois, les investissements des télécommunications sont satisfaisants.

Pour M. AYMAR ACHILLE-FOULD, secrétaire d'État aux postes et télécommunications, la politique de la communication, *« c'est d'abord la croissance des moyens »*. Il souligne la progression *« sans précédent »* des effectifs. Puis il affirme la nécessité de maintenir la présence postale dans les campagnes : *« Aucun bureau de poste ne sera désormais fermé dans la plus modeste de nos communes rurales. »* Il relève ensuite l'effort financier considérable accompli et à accomplir.

Après avoir insisté sur la politique de concertation, il confirme que, s'agissant du service actif ouvrant droit à la retraite à cinquante-cinq ans pour les agents exerçant leurs fonctions dans les centres de tri, les textes d'application seront publiés avant la fin de l'année.

Puis il évoque des problèmes liés à la modernisation et rappelle les trois objectifs visés : la qualité du service offert au public, les conditions de vie du personnel et ses conditions de travail. Il déclare notamment : *« Nous poursuivrons la politique de transfert en province, et d'abord dans les régions de main-d'œuvre, en particulier dans l'ouest et le sud de la Loire, de tous les établissements dont la présence n'est pas indispensable dans la capitale. »*

Affirmant ensuite la nécessité d'un retour progressif à l'orthodoxie budgétaire, il déclare : *« J'ai examiné la possibilité de réduire le déficit du transport de presse, responsable du déficit d'exploitation de la poste, en écartant du bénéfice des tarifs préférentiels la publicité pure et la presse à caractère pornographique. »* Il souligne cependant que *« tenter une discrimination est une entreprise quasi impossible »* en raison du mélange des genres. Pour la Caisse nationale d'épargne, il pense que la situation actuelle n'est que *« provisoire »*, et souhaite une *« véritable coopération »* entre les caisses locales d'épargne et la Caisse nationale, *« la concurrence actuelle étant absurde »*.

Pour ce qui concerne la situation du réseau téléphonique français, M. Achille-Fould déclare : *« Notre téléphone souffre encore de sous-développement. Cela n'est pas digne de la France. Je me suis fixé trois objectifs à moyen terme :*

» 1) Donner un téléphone à tous les Français. Il s'agit de rattraper dès le début des années 80 la densité téléphonique de nos principaux partenaires européens et de réduire à quinze jours la durée moyenne de raccordement.

» 2) Réaliser dans les faits l'égalité des Français, qu'ils habitent la ville ou la campagne. Par ailleurs, le téléphone n'étant pas un privilège mais un droit, l'argent ne saurait servir de critère à son attribution.

» 3) Enfin, améliorer la qualité du réseau. » Il précise : *« Pour la première fois le nombre des demandes en instance a baissé, passant de 1 241 000 en janvier 1975 à 1 150 000 aujourd'hui. Le délai moyen de raccordement, qui a culminé à seize mois et demi au 1er janvier, est tombé aujourd'hui à environ un an et devrait être d'environ neuf mois fin 1976. La production de lignes atteindra 850 000 en 1975. Dans deux ans le réseau français sera presque entièrement automatisé. Le parc téléphonique français atteindra plus de huit millions d'abonnés à la fin de l'année prochaine. »*

Dans la discussion générale, M. LAURISSERGUES (P.S., Lot-et-Garonne), exprime son scepticisme. Évoquant la grève de l'année dernière, il estime que les mesures positives contenues dans ce budget ont été imposées par cette lutte. Refusant de couvrir ces *« acrobaties budgétaires »*, son groupe votera contre ces crédits. M. ZELLER (Réf., Bas-Rhin), espère que l'effort accompli en matière de politique du personnel n'est pas purement conjoncturel. M. MAUGER (U.D.R., Vendée), estime que le recrutement devrait être régional. Il n'est pas opposé au principe d'une augmentation des tarifs téléphoniques, à condition qu'elle soit *« légère »*. Il annonce qu'il votera le budget. M. LUCAS (P.C., Pas-de-Calais), accuse le gouvernement *« de démanteler le service public »* et de *« favoriser la mainmise des sociétés multinationales sur les télécommunications »*.

M. DENIS (R.I., Mayenne), plaide en faveur des campagnes, et M. GOULET (U.D.R., Orne) suggère que les primes de rendement, *« sources d'injustices »*, soient remplacées par un treizième mois.

M. DUROURE (P.S., Landes) met en garde le gouvernement contre d'éventuels *« licenciements-sanctions »*. M. BOUVARD (réf., Morbihan) estime que *« la solution de la crise est maintenant à notre portée »*. *« J'ai un mérite politique et humain à voter ce budget »*, déclare M. HAMEL (R.I., Rhône), *« car les populations de l'ouest lyonnais auront du mal à croire les chiffres annoncés tant les retards accumulés dans cette région sont grands »*.

M. SEITLINGER (réf., Moselle) souligne *« la valeur exemplaire »* d'un budget qui préfigure, à son avis, cette autre croissance fondée sur un accroissement des équipements collectifs. Son groupe votera ces crédits. Puis M. DURIEUX (R.I., Nord) évoque les problèmes de sa région.

En séance de nuit, M. MASSON (R.I., Yonne) observe qu'en matière de création de lignes longues *« il y a loin de la coupe aux lèvres »*. M. DAILLET (réf. Manche) réclame des factures détaillant les appels téléphoniques. Enfin, M. BOUDET (réf., Orne) plaide en faveur d'une *« concertation permanente »*.

Répondant aux orateurs, M. Achille-Fould rappelle qu'une étude est actuellement en cours pour trouver un équilibre entre les moyens de financement extérieurs et une éventuelle participation des usagers. Quant à l'unité des P.T.T., il se déclare convaincu que la rompre ne pourrait être que de mauvais aloi pour cette maison, pour le secteur public, pour son personnel.

L'Assemblée adopte les crédits du budget annexe des P.T.T.

+ 28,4 % : les dividendes de la grève

Le projet de budget annexe des P.T.T. figure parmi les plus favorisés puisqu'il augmente de 28,4 % par rapport au budget de 1975. La somme des crédits budgétaires s'élèvera à 47,9 milliards de francs, contre 37,3 milliards de francs cette année.

Si l'on ajoute à ces crédits, les 3 milliards de francs que devraient apporter les sociétés de financement du téléphone, les dépenses des P.T.T. (51 milliards de francs) excéderont celles du ministère de la défense (50 milliards de francs).

Le budget de fonctionnement atteindra 34,4 milliards de francs (+ 27 %). Pour la première fois, depuis 1948, il présentera un solde négatif, puisque l'excédent de 3,5 milliards de francs des télécommunications ne compensera pas le déficit de 3,9 milliards de francs de la poste et des services financiers. Le budget d'investissement s'élèvera à 19,7 milliards de francs d'autorisations de programme (+42,8 %).

Trois chiffres illustrent l'effort substantiel du gouvernement en faveur des postes et des télécommunications :

● 14 125 EMPLOIS : le nombre des postes budgétaires créés passe de quatre mille en 1975 à quatorze mille cent vingt-cinq l'an prochain. Cette importante augmentation est le résultat de la grève des P.T.T. de novembre 1974, au cours de laquelle les syndicats avaient réclamé le recrutement d'effectifs supplémentaires.

● + 67 % POUR LE BUDGET SOCIAL : la grève a aussi convaincu le gouvernement qu'il était nécessaire de privilégier la politique sociale, et notamment le logement des agents des P.T.T. dans la région parisienne. Le budget social reçoit 440 millions de francs contre 263 millions de francs l'année dernière (+ 67 %).

● 18,7 MILLIARDS DE FRANCS POUR LE TELEPHONE : les télécommunications demeurent le premier investisseur de France avec 18,7 milliards de francs d'autorisations de programme (+ 44,1 % par rapport au budget 1975).

Si le gouvernement a favorisé le budget des P.T.T., il convient de remarquer que ce choix ne lui coûte pas cher. En effet, le budget est un budget annexe, c'est-à-dire que les dépenses sont couvertes par l'emprunt et par des recettes qui ne proviennent pas des impôts. C'est l'usager, et non le contribuable, qui finance les postes, les chèques postaux et le téléphone.

Le budget 1976 est donc présenté en équilibre, mais il reste à trouver 3,3 milliards de francs de recettes. Le secrétariat d'État aux P.T.T. souhaiterait une augmentation de la taxe de base téléphonique de 14 % à 20 % accompagnée d'une diminution de la taxe de raccordement de 1 100 francs à 800 francs. Le ministère de l'économie et des finances n'est pas favorable à cette politique tarifaire, mais il répugne à emprunter sur le marché financier international des capitaux qui élèveraient le cours du franc. Le président de la République pourrait arbitrer ce débat d'ici à la fin de l'année.

Commerce extérieur : la crainte d'un retour au protectionnisme

Mardi 18 novembre, l'Assemblée nationale examine les crédits du commerce extérieur.

M. LEENHARDT (P.S.), rapporteur spécial, relève la réussite du redéploiement géographique de nos échanges, puis attire l'attention sur les risques d'un nouveau protectionnisme (notamment de la part des États-Unis), *« grand danger en période de crise économique mondiale »*. Pour terminer, il souhaite que le ministère du commerce extérieur dispose d'un pouvoir de décision sur les affaires de son ressort.

M. FOUCHIER (appar. R.I.), rapporteur pour avis, se félicite de la réunion de Rambouillet, dont il souligne les résultats positifs, notamment le coup d'arrêt à la lente détérioration du climat des échanges. Il estime cependant que si la tendance au protectionnisme devait s'aggraver, des mesures de rétorsion devraient être envisagées à l'échelon européen.

« Tout n'est pas encore rentré dans l'ordre », déclare M. SEGARD, ministre du commerce extérieur, qui précise que *« la reprise de l'activité économique commence à entrer dans les faits, tandis que notre balance des paiements courants a retrouvé plus vite qu'on ne pouvait le penser le chemin de l'équilibre et que notre balance commerciale sera à la fin de l'année significativement excédentaire. » Ce rétablissement*, reconnaît-il, *s'il est certain, n'est toutefois pas dénué d'une certaine fragilité : l'heure est donc encore à la vigilance. »*

Après avoir indiqué que la projection économique adoptée par la commission des comptes de la nation prévoit que nos échanges commerciaux seront équilibrés en 1976, et après avoir souligné l'effort que ces prévisions impliquent, il précise la position du gouvernement au sujet des *« tentations protectionnistes »* actuelles. Il se déclare convaincu que *« notre pays a plus à perdre qu'à gagner à s'engager dans la voie de la restriction des échanges »*.

Évoquant les exportations de biens d'équipement et le ralentissement des commandes de l'étranger, notamment des pays pétroliers, il se déclare convaincu qu'il ne s'agit que d'*« une pause correspondant à un délai de réflexion »* de ces États, dont les ressources sont suffisantes pour justifier de nouvelles commandes. En conclusion, M. Ségard estime que la réunion de Rambouillet contribuera à relancer les échanges, donc à redresser le commerce extérieur français.

« L'infanterie ne suit pas »

Pour M. JANS (P.C., Hauts-de-Seine) premier orateur inscrit dans la discussion générale, *« le commerce extérieur continue de souffrir d'une maladie chronique : ne pas être organisé pour le bien du peuple mais au profit exclusif des grandes firmes capitalistes »*. Il accuse notamment le gouvernement de vouloir organiser l'émigration de cinq cent mille jeunes Français à l'étranger d'ici à 1980. M. DURIEUX (R.I., Nord) se félicite des résultats obtenus grâce à une politique de prospection commerciale efficace en dépit de la faiblesse des moyens qui y sont consacrés.

« Vous êtes devenu M. France à l'étranger », note M. BEGAULT (réf., Maine-et-Loire), qui regrette cependant que les résultats enregistrés ne soient pas à la mesure des efforts accomplis : *« L'infanterie ne suit pas »*, estime l'orateur.

M. BOUDET (réf., Orne) estime, pour sa part, *« inquiétante »* la chute des exportations agro-alimentaires. M. SEITLINGER (réf., oMselle) préconise la création d'un salon international du livre. Pour M. RENE RIBIERE (non inscrit, Val-d'Oise) *« la France n'est encore ni une grande nation exportatrice ni une grande nation industrielle »*. M. GLON (app. U.D.R., Côtes-du-Nord), qui s'exprime en l'absence de M. Cousté (app. U.D.R., Rhône), rend hommage à l'action de celui qu'il qualifie d'*« ambassadeur économique de la France »*.

Le vote des crédits du commerce extérieur interviendra mercredi.

EN BREF...

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* devait recevior, mercredi après-midi 19 novembre, M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'intérieur, avant de s'entretenir successivement avec MM. Pierre Simon, ancien grand maître de la Grande Loge de France, et Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale.

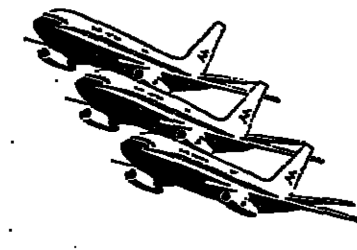
● *M. Heinrich Homann*, vice-président du conseil de l'État de la R.D.A., a été reçu le 18 novembre par M. Jacques Chirac à l'hôtel Matignon. M. Homann est l'hôte en France du Mouvement pour le socialisme par la participation (gaullistes de gauche). Il était accompagné à Matignon par le général Pierre Billotte, président du M.S.P.

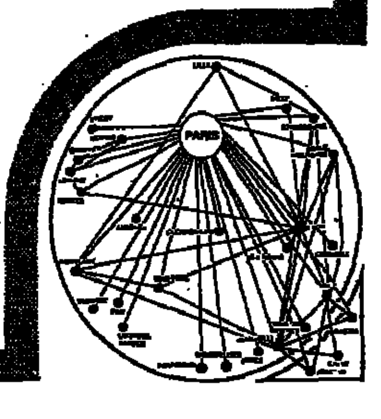
Le vice-président du conseil de l'État de la R.D.A. sera reçu notamment par M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, et par M. Bernard Destremau, secrétaire d'État aux affaires étrangères.

● *Le comité fédéral de Paris du P.C.F.* affirme dans un appel que *« l'objectif de vingt-cinq mille communistes à Paris d'ici à la fin de l'année 1975 est sur le point d'être atteint »*. *« Cette progression de 25 % en deux ans de nos effectifs*, déclare le P.C.F., *sera un encouragement à décupler les efforts pour aller vers les quarante mille communistes dans la capitale »*. Le comité fédéral se félicite en outre du développement de l'implantation des cellules d'entreprises qui atteindront un millier d'ici à la fin de l'année *« soit une progression de 33 % en deux ans »*.

● *Le « Comité breton anti-répression de Paris »* (45, rue Quintinie, Paris-15e, tél. : 828-20-84), *« en réponse à la répression qui s'est abattue une fois encore sur les militants bretons, et à leur inculpation par la juridiction d'exception qu'est la Cour de sûreté de l'État »*, appelle *« tous les Bretons immigrés dans la région parisienne »* à participer, les 22 et 23 novembre prochains, à un rassemblement organisé à Pontivy (Morbihan).







POLITIQUE

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Le Sénat, avant de l'adopter, n'a guère modifié le projet de loi foncière

Par 158 voix (6 gauche dém., 44 Union centr., 53 ind., 30 U.D.R., 15 « pays » et 10 non-inscrits) contre 84 (20 P.C., 46 P.S., 12 gauche dém. et 6 non-inscrits), le Sénat a voté, *le 18 novembre*, l'ensemble du projet de loi sur la réforme foncière (19 sénateurs se sont abstenus : 12 gauche dém., 5 Union centr. et 2 indép.).

Les résultats de ce scrutin final sont conformes à ceux que l'on avait enregistrés, au cours de la discussion des articles, sur les amendements socialistes de MM. Pisani et Laucournet tendant à instituer un impôt foncier : ces amendements avaient été soutenus par la minorité qui s'est prononcée mardi contre le projet de réforme.

Le texte voté comporte peu de changements fondamentaux par rapport à celui adopté par l'Assemblée nationale.

Le gouvernement avait donné au Sénat la primeur d'un amendement visant à financer les services d'un « conseil architectural », mais, pour cause d'irrecevabilité, il a dû renoncer provisoirement à la création de la taxe qu'il destinait à ce financement (« le Monde » daté 16-17 novembre).

Pour le premier orateur, M. VOYANT (gauche dém.), le plus grave défaut du texte est sa complexité. La solution consisterait dans une révision de la loi de 1964 qui a institué le bail à construction. Le sénateur du Rhône espère que cette révision pourra se faire à la session de printemps et annonce qu'il s'abstiendra sur le projet en discussion.

M. LOMBARD (Un. centr.), reconnaît au projet le mérite de limiter la densification au centre des villes, d'empêcher la spéculation et de préciser les règles de l'expropriation. Pour ces raisons, indique-t-il, la « grande majorité » de son groupe approuvera la réforme en espérant toutefois que la « grave question » des ressources des communes soit entièrement revue.

« Le groupe U.D.R. à l'unanimité, annonce M. BAC, *votera ce projet, qui fait franchir une nouvelle étape dans la voie de la justice sociale. »*

M. CHAMPEIX, président du groupe socialiste, estime, *à l'inverse,* que ce texte fait prévaloir *« une conception conservatrice de la propriété. Ce qu'il fallait,* dit-il, *c'était assurer aux collectivités locales la maîtrise du sol ».*

M. MARCILHACY (non-inscr.) *ne trouve aucune raison pour* voter un projet trop complexe qui permettra d'exproprier sans indemnisation au-delà du « plafond légal de densité » et qui manque d'une ligne philosophique directrice.

« Ce texte n'est pas entièrement mauvais, déclare M. PINTON (Gauche dém.), *mais il s'agit d'un texte mineur et non de la grande réforme qui avait été annoncée. Nous ne nous associerons pas à cet enfantement sans importance, même s'il est sans douleur. »*

M. CHATELAIN (P.C.) confirme que ses amis voteront contre un projet *« qui a retenu le Parlement plus longtemps qu'il ne le méritait et permettra au grand capital de se livrer autant que jamais à la spéculation foncière ».*

M. DE BOURGOING, président du groupe des indépendants, approuve ce texte qui *« restitue à la commune le bénéfice des équipements qu'elle a financés »,* et se félicite que l'impôt foncier ait été écarté. La vertu de la *réforme que son groupe votera* est *« de rester dans le juste milieu ».*

M. GUY PETIT (Ind.), pense que la municipalisation des sols conduirait à des spoliations, mais il approuve cette réforme et, notamment, la création d'une redevance au-delà du plafond légal de densité.

Dernier orateur, M. MONICHON, président du groupe « paysan », exprime de nombreuses réserves au sujet d'un texte qu'il votera *« en souhaitant se tromper dans ses appréciations ».* Il regrette en particulier que le gouvernement ait refusé *« l'exception pour mutation »* et ait repoussé les amendements touchant l'appréciation du juge en matière d'expropriation.

L'EXAMEN DE LA RÉFORME DE L'URBANISME SERAIT RETARDÉ DE QUATRE MOIS

Le projet de loi portant réforme de l'urbanisme comme celui réformant le statut de la région parisienne ne pourront probablement pas être examinés par le Parlement avant la fin de l'année. Ils seraient donc reportés à la session de printemps de 1976, qui s'ouvrira le 2 avril. C'est ce qu'a annoncé ce mardi 18 novembre M. Jacques Chirac au bureau du groupe parlementaire de l'U.D.R. Cette décision pourrait être confirmée dans l'après-midi par la conférence des présidents, qui fixe l'ordre du jour hebdomadaire de l'Assemblée nationale.

Le report, qui, en mettant les choses au mieux, retarderait de quatre mois le vote de ces textes importants, est motivé par l'encombrement législatif de la présente session. La discussion de la loi foncière, alourdie par le *projet d'impôt foncier,* a pris du retard. D'autre part, le gouvernement souhaite faire passer en priorité les projets — politiquement plus payants — concernant la retraite et la durée du travail.

Rappelons que le projet de réforme de l'urbanisme est l'ancien titre III de la loi foncière, et qu'il en a été dissocié dès le début de la discussion de celle-ci pour des raisons formelles.

Échange de vues sur la régionalisation

Après le scrutin, les sénateurs passent à l'examen de plusieurs questions orales, notamment à celles de *MM. PISANI (P.S.)* et PELLETIER (gauche dém.), concernant la régionalisation.

« Je suis régionaliste parce que jacobin, déclare M. Pisani. *Si nous nous penchons sur l'histoire de notre pays, nous constatons* qu'elle est une lente conquête de *l'unité. Pendant des siècles, il a fallu que le pouvoir central fasse prévaloir la nécessité de l'unité sur celle de la diversité. (...) Mais l'histoire a fait son œuvre. Le temps est certainement venu de changer les termes du dialogue et de rendre à la diversité la place que le temps lui a jusqu'à présent refusée. D'autant que l'époque moderne ajoute à l'uniformité voulue par le pouvoir l'uniformisation née de la technique et que la bureaucratie ne doit pas renforcer. »*

La réforme régionale actuelle, estime l'ancien ministre, ne correspond ni aux exigences de ce temps ni à celles d'une démocratie moderne. Il faut, dit-il, que les assemblées régionales soient élues, de même que leur exécutif. *« Nous souhaitons qu'enfin les citoyens, parlant du pouvoir, ne disent plus « ils », mais « nous ». »*

M. PELLETIER (Gauche dém.) souligne que la région ne dispose d'aucun équipement à gérer : elle gère ceux de l'Etat, routes et téléphone consommant la moitié des budgets régionaux. *« Il faudra,* déclare aussi le sénateur de l'Aisne, *mettre en place la région, collectivité territoriale avec une assemblée élue au suffrage universel, en prenant garde à ne pas en multiplier le nombre. Loin de menacer l'unité nationale, la régionalisation me paraît garante de la paix civile. »* Dans une autre étape, l'exécutif pourrait être confié au préfet de région. Plus tard, il serait élu par l'Assemblée et nous aurions alors le système achevé.

Répondant à ces deux orateurs, M. MICHEL PONIATOWSKI, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, déclare notamment : *« Les régions ont joué pleinement leur rôle, et leur bilan pour ces deux premières années est positif. Certains veulent l'ignorer et réclament une remise en cause du statut actuel, pour faire de la région une collectivité territoriale dont les organes seraient élus au suffrage universel direct. Mais un pays comme le nôtre ne pourrait supporter la superposition de quatre divisions administratives. C'est le département, cellule fondamentale de la vie publique, qui en souffrirait, et le gouvernement, d'accord certainement avec l'opinion publique, ne peut l'admettre.*

» Je ne vois pas en quoi l'élection du conseil régional au suffrage universel direct permettrait une meilleure politique. Les membres du conseil régional sont déjà des élus.

» Le gouvernement, pour ces raisons, écarte toute remise en cause du statut des régions, dont toutes les possibilités n'ont d'ailleurs pas encore été exploitées. »

M. VALLON (non insc.) affirme que la région n'a aucune prise sur son développement économique, et M. TAILHADES (P.S.) cite M. Giscard d'Estaing qui, en 1969, s'est prononcé pour l'élection au suffrage universel direct de l'assemblée régionale, et pour la création d'un exécutif élu.

M. VIRON (P.C.), réclame « une véritable réforme régionale démocratique ».

M. *HEON* (Gauche dém.) proteste vigoureusement en qualité de sénateur et président du conseil général de l'Eure :

« Le conseil régional de la prétendue région de Haute-Normandie comprend quarante-deux membres, dont trente et un de Seine-Maritime et onze de l'Eure : déséquilibre scandaleux contre lequel mon assemblée départementale ne cesse de protester, soutenue de tous les conseillers généraux et de six cent vingt-quatre conseils municipaux sur six cent soixante-quatre. » « Cette situation, proclame-t-il, *ne saurait se prolonger sans graves inconvénients. »*

M. PALMERO (Union centr.) demande au gouvernement de régler le cas de la ville de Nice et du département des Alpes-Maritimes, qui refusent de siéger au conseil régional de Provence.

M. JOZEAU MARIGNÉ (ind.) s'affirme départementaliste et ne réclame pas un nouveau statut. *« Mais,* dit-il, *nous demandons l'application correcte de la loi telle que nous l'avons votée. »*

Dans sa réponse, M. PONIATOWSKI annonce qu'il s'emploiera à résoudre les problèmes spécifiques « fort délicats » de la Haute-Normandie. Au sujet des Alpes-Maritimes, il estime qu'il faudrait davantage « *personnaliser* » *ce département* à l'intérieur de la région Provence-Côte d'Azur. « *Ah,* déclare-t-il, *si je pouvais faire une région commune de l'Eure et des Alpes-Maritimes, cela satisferait peut-être M. Héon et M. Palmero !* »

A. G.

QUESTIONS ORALES

Les dangers de la pilule et la politique familiale

Mme VEIL, ministre de la santé, a répondu, mardi 18 novembre, à une question de M. PALMERO (union centriste) concernant les dangers de la pilule. Elle a déclaré notamment :

« Le terme de pilule contraceptive recouvre un grand nombre de produits différents. Il est avéré que certains de ceux-ci agissent, comme l'a dit M. Palmero, sur la coagulation du sang. Les incidences en matière d'embolie et d'infarctus ont fait l'objet de recherches, mais celles-ci doivent porter sur de très nombreux sujets (...). Les pilules faiblement dosées en œstrogènes diminuent considérablement ces risques pour les sujets en bonne santé. Au demeurant, un examen médical est prévu. En matière de cancer, il n'y a pas d'augmentation des risques chez les femmes qui prennent la pilule. »

M. Palmero, dans sa question, attirait l'attention du ministre sur *« les dangers de la pilule tels qu'ils ont été exposés aux Entretiens de Bichat, soit : fréquence des phlébites multipliée par onze, attaques cérébrales par neuf, infarctus du myocarde par deux ou trois ». « Certains médecins,* ajoutait le sénateur-maire de Menton, *n'ayant pas hésité, en outre, à déclarer qu'elle est capable de provoquer le cancer sur des femmes de plus de quarante ans ».*

Les sénateurs ont ensuite débattu de la politique de la famille à l'occasion d'une question orale de M. Jean Gravier (U.C.D.P.). Après les interventions de Mme LAGATU (P.C.) et de M. SCHWINT (P.S.), Mme VEIL an otamment déclaré : *« Le président de la République et le gouvernement ont affirmé leur volonté de réexaminer les fondements et les moyens de notre politique familiale. Ils se sont assigné dans ce réexamen trois objectifs essentiels. Le premier est de prendre en compte les évolutions qui ont affecté la vie des familles et de répondre à des aspirations nouvelles. (...) Le deuxième objectif est de vérifier la cohérence de notre politique familiale avec les impératifs démographiques que le pays doit s'assigner. (...) Notre troisième objectif est de simplifier et de moderniser le dispositif d'aide aux familles pour qu'il soit plus efficace et mieux compris par l'opinion. (...) Il s'agit là d'un travail en profondeur qui ne pouvait être mené à bien dans des délais très brefs. »*

Après avoir rappelé les mesures qui ont déjà été prises, le ministre de la santé poursuit : *« Mes services ont pu disposer de documents particulièrement remarquables : le rapport de l'Institut national d'études démographiques sur l'effet des mesures de politique démographique sur l'évolution de la fécondité ; le très important rapport sur les problèmes liés aux problèmes féminins que Mme Sullerot a présenté au Conseil économique ; les travaux préliminaires du VIIe Plan, etc... C'est sur ces bases que je proposerai, dans la deuxième quinzaine de décembre au gouvernement, un programme familial comprenant des mesures immédiates, déjà analysées et chiffrées, et des orientations à moyen terme plus complexes applicables au cours du VIIe Plan. »*

● *Six maires de Saône-et-Loire,* qui participaient à un voyage d'agrément organisé aux Antilles par leur association, ont été victimes lundi 17 novembre d'un accident de bateau près de Saint-François (Guadeloupe). Deux d'entre eux ont été assez sérieusement brûlés par l'explosion d'un moteur, mais leurs jours ne sont pas en danger.

M. BORD : le président de la République peut compter sur l'U.D.R.

M. André Bord, secrétaire général de l'U.D.R., secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a été reçu, mardi après-midi 18 novembre, par M. Valéry Giscard d'Estaing. *« J'ai rappelé,* a dit M. Bord à l'issue de l'entrevue, *que l'U.D.R. apporte un soutien très loyal à l'action politique du chef de l'Etat. Le président de la République peut compter sur nous, nous sommes en train de nous organiser et d'occuper une partie du terrain politique national. Je ne vois pas quels peuvent être actuellement les problèmes. Il faut simplement dépassionner certaines choses. Je crois que c'est le cas. En ce qui concerne l'U.D.R. c'est la sérénité et l'esprit de coopération. »*

Le débat sur les institutions

IL Y A DEUX LECTURES POSSIBLES — ET PRÉVUES — DE LA CONSTITUTION déclare M. Debré

M. Michel Debré, député U.D.R. de la Réunion, ancien premier ministre, a précisé mardi matin 18 novembre au micro de France-Culture son analyse de la situation politique qui découlerait de l'élection d'une majorité législative opposée à la majorité dont est issu le chef de l'Etat *(le Monde* du 18 novembre).

Il a déclaré : *« Il y a deux lectures possibles de la Constitution, et cela est tout à fait voulu. Soit le président de la République, en fonction de sa personnalité, prend le premier rôle et assume l'essentiel des charges de l'Etat ; soit il laisse au premier ministre le gouvernement des choses, quitte à l'interrompre par exemple en prononçant la dissolution de l'Assemblée, ou en recourant à un référendum, toutes interventions prévues par la Constitution (...).*

» J'accepte qu'une majorité remplace une autre, par le fait même que je suis républicain. Les institutions n'interdisent pas la cohabitation d'un président de la République élu avec une certaine majorité et d'un premier ministre élu avec une autre majorité. Si le parti socialiste, le parti communiste et leurs alliés obtenaient la majorité aux élections législatives (...) et qu'ils entendent gouverner à l'intérieur des institutions, la seule question alors posée serait une question d'hommes. Les institutions prévoient la cohabitation. Les hommes sont-ils aptes à s'entendre ? Cela les regarde. »

A Arras

Le successeur de Guy Mollet sera désigné dimanche

De notre correspondant

Lille. — Les choses seront claires à Arras, le dimanche 23 novembre, *pour* l'élection municipale partielle qui doit permettre de désigner un successeur à Guy Mollet, député, maire de la ville, décédé le 3 octobre dernier. Deux listes sont en présence, qui annoncent franchement la couleur, sans avoir recours aux périphrases classiques habituellement employées au plan local : une liste d'union de la gauche, présentée par le conseil municipal ; une liste majorité-avenir d'Arras.

Le scrutin porte sur trois sièges : celui de Guy Mollet, celui de Jean *Amoureux (Centre démocrate), également* décédé, et celui de M. Bogaert, P.C., qui a quitté la ville.

Lors des « municipales » de mars *1971,* Guy Mollet avait constitué, plus d'un an avant la signature du programme commun, une liste d'union *de la gauche qui devait* l'emporter au premier tour avec 52,5 % des voix. La présence sur cette liste des centristes, qui s'étaient alors qualifiés « chrétiens-démocrates », avait provoqué quelques remous au Centre démocrate, jusqu'alors associé à la gestion de la mairie d'Arras. Les centristes s'étaient alors divisés. Si une partie avait suivi le leader socialiste, l'autre s'était alignée derrière M. Francis Jacquemont, U.D.R., alors chef de cabinet de M. Fanton, secrétaire d'Etat *à la défense nationale.* Ainsi s'était formée une liste qui, avec la participation des indépendants, *préfigurait* déjà la « majorité giscardienne ».

La situation, en dépit des événements politiques très importants survenus *depuis lors,* est la même en 1975, à ceci près que l'on ne trouve plus cette fois de liste P.S.U.

M. Roger Poudonson, Centre démocrate, sénateur, ancien secrétaire d'Etat à la fonction publique, maire de Duisans, commune voisine d'Arras, apporte son appui le plus actif à la liste de la majorité, formée du docteur Henri Ledieu, conseiller national de l'U.D.R., et de MM. Jean-Marie Vanlerenberghe, Centre démocrate, ingénieur, et Robert Lestavel, *vice-président de la fédération du* C.N.I., pharmacien.

De ce côté, on se garde bien d'attaquer la *mémoire* de Guy M[...] mais on plaide pour le dial[...] nécessaire dans les affaires lo[...] et, par conséquent, pour l'[...] d'une opposition au sein de l'as[...] blée communale. Il s'agit, bien [...] d'ouvrir une brèche dans une [...] resse que l'on voudrait enlever [...] des prochaines municipales de [...] Avoir un pied dans la maison [...] maintenant faciliterait bien [...] choses...

De l'autre côté, au contrair[e] [...] valorise l'action de Guy Mollet, [...] le conseil d'union de la gauc[he] [...] géré la ville sans à-coups et [...] polémiques inutiles. Trois de[s] [...] membres ayant disparu — [...] chaque tendance — la liste pré[...] cette fois vise tout simplement [...] remplacer équitablement. Ell[e] [...] formée de MM. *Michel Darras* [...] sénateur, *vice-président* du c[...] général du Pas-de-Calais ; [...] Fontaine, démocrate de progrè[s] [...] fesseur d'enseignement technic[...] Mme Jocelyne Dellis-Vasseur ([...] agent des douanes.

Si quelques réunions pu[...] sont annoncées cette semai[ne] [...] *scrutin ne semble pas soulev[er]* [...] passions, le successeur d[e] [...] Mollet étant déjà connu. En to[...] de cause ce sera M. Léon [...] son premier adjoint, qui [...] actuellement l'intérim. Dans le[s] [...] niers jours de la campagne, [...] tera surtout de décider les év[...] abstentionnistes. Seule une [...] tion massive du corps électora[l] [...] rait, en effet, justifier un de[...] tour. En tout cas, les commu[...] qui s'ingéniant à démontre[r] [...] socialistes l'urgence de s'e[...] dès maintenant, dans les vi[...] plus de trente mille habitants, [...] programme d'union de la [...] jugent « exemplaire » cette [...] tion. — G. S.

● *En mars 1971, les ré[...] avaient été les suivants :* i[...] 25 786 ; suffrages exprimés, [...] Union de la gauche (M. [...] Mollet), 10 879, 52,5 %, 3[...] (16 socialistes, 8 commu[...] 9 chrétiens et démocrates [...] grès) ; majorité (M. J[...] Jacquemont, U.D.R.), 8 687, [...] P.S.U., 1 151.

APRÈS LA VISITE DE M. BROUSSE A L'ÉLYS[ÉE]

M. Fabre : les radicaux de gauche doivent se méfier des pièges du pouvo[ir]

Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche a étudié, mardi 18 novembre, les conséquences de la visite de M. Brousse à l'Elysée (*le Monde* daté 16-17 novembre). Les critiques ont été nombreuses, les *dirigeants des radicaux de gauche* s'étonnant, en particulier, que le sénateur de l'Hérault ne les ait pas consultés et se soit borné à prévenir M. Fabre de sa démarche.

M. Fabre a indiqué : *« Nous avons demandé non seulement aux parlementaires mais à tous ceux qui sont dans le Mou[...] de faire preuve de solida[...] de discipline. Nous n'avo[ns] [...] considéré, jusqu'à présent [...] y avait matière à sanct[...] à aller plus loin dans les [...] vations. Seuls le présiden[t] [...] bureau du Mouvement [...] parler au nom de celui-ci [...] problèmes essentiels de [...] du pays. »*

Les radicaux de gauch[e] [...] ainsi tenu à souligner la [...] rence de nature existant [...] la visite à l'Elysée d'un r[...] sable du Mouvement et cel[...] élu, qui s'exprime alors d[...] cadre de son mandat. Cepe[ndant] [...] M. Robert Fabre a [...] *« Devant les manœuvres d[...] voir visant à nous tend[re] [...] pièges et à discréditer [...] Mouvement, j'estime que t[...] radicaux de gauche, qu'ils [...] responsables ou parleme[ntaires] [...] doivent mesurer à l'avent[...] démarches, démarche[s] [...] auraient des conséquenc[...] cheuses en raison des in[...] tations qui pourraient e[...] données. »*

Le projet de réunification des radicaux

LE « COMITÉ CADILLAC » RENAIT

Créé à l'initiative des Amitiés radicales, que préside M. Achille Ricker, le comité de liaison pour le regroupement de tous les radicaux va prendre l'appellation de « comité Cadillac ».

Participent notamment à ce comité — qui doit se réunir le premier jeudi de chaque mois — Pierre Brousse et Mme Jacqueline Thome-Patenôtre (radicaux de gauche), MM. Paul Anxionnaz, ancien ministre, ancien grand maître du Grand-Orient de France, Henri Caillavet, sénateur, ancien vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, Michel Durafour, *ministre du* travail, André Rossi, secrétaire d'Etat, Gabriel Peronnet, secrétaire d'Etat (parti radical), André Morice, sénateur, président du Centre républicain, Etienne Dailly, sénateur (gauche démocratique).

Le comité Cadillac avait été créé en 1917 à la demande du comité radical de Cadillac (Gironde).

Composé des sénateurs, des députés, des ministres et des membres du bureau de la formation, ce *comité* devint une des institutions du parti radical sous la IIIe et la IVe République. C'est en particulier en son sein que se déterminait l'attitude des radicaux vis-à-vis de l'équipe gouvernementale en formation lors des crises ministérielles. Un membre du parti ne pouvait entrer dans un gouvernement qu'après le vote favorable du comité.

LES MEMBRES DU CO[MITÉ] DE LIAISON DE LA GA[UCHE] REPRENNENT CONTA[CT]

Le comité de liaison de l[a gau]che, qui ne s'était pas réuni [...] le 2 juillet, tient une séanc[e] [...] matin 20 novembre. A cette [...] sion, MM. Pierre Bérégovoy, [...] bre du secrétariat du P.S. [...] Laurent, membre du secr[étariat] [...] du P.C.F., et François [...] membre du secrétariat des [...] caux de gauche, vont dres[ser] [...] bilan de la situation soc[...] mettre au point les form[...] protestation de la gauche [...] les actuels découpages élect[...]

Le comité de liaison d[...] outre faire le point sur le [...] des groupes mis en place [...] sa précédente réunion. Si l[a] [...] mission chargée de « la [...] internationale du capitalis[me] [...] de la société française » (p[...] par M. Rocard) et celle q[ui] [...] cupe des libertés (préside[...] M. Laurent) ont tenu pl[...] réunions, celle qui est co[...] aux « problèmes de l'Europe [...] sécurité collective et de la [...] (présidée par M. Maurice [...] n'a tenu sa première séan[ce] [...] la semaine dernière, ce [...] motivé une protestation des [...] munistes auprès de leurs a[...]

contradi[...]

VOICI LE PLU[...]
[...]ES PRODUITS DE [...]

La contradiction perpétuée

(*Suite de la première page.*)

La pensée du P.C.F. est claire : il s'agit de nier la solidarité occidentale de défense. Celle du président de la République ne l'est pas. Il a, en effet, repris à son compte les contradictions de ses prédécesseurs en en ajoutant une nouvelle.

On n'est pas cohérent quand on dit aux Allemands quelque chose comme : « *Attention ! La protection américaine n'est pas assurée, faisons donc l'Europe indépendante ! Cela dit, il est bien entendu que nous, nous ne défendons que notre territoire national, et que nous ferons tomber notre foudre atomique sur l'envahisseur quand celui-ci sera sur notre sol !* »

Quand le président affirme, à la télévision : « *Il ne peut y avoir de défense de l'Europe que du jour où il y aura un pouvoir politique reconnu et fonctionnant en Europe* », il joue quelque peu sur les mots. Le problème actuel n'est pas celui d'une défense européenne intégrée, mais bien celui de la politique française de défense, telle qu'elle a été définie par le premier ministre dans son discours du 10 février dernier, lors de la remise des fusées Pluton à la 1re armée :

« *La France entend jouer dans la défense du continent auquel elle appartient un rôle à la mesure de ses capacités. Pour cela, nous ne pouvons nous contenter de* sanctuariser *notre propre territoire, et il nous faut regarder au-delà de nos frontières.* »

Dans cette perspective, nos armes entreraient dans une solidarité défensive (ce qui, petite contradiction supplémentaire, est d'ailleurs le cas depuis longtemps à Berlin-Ouest), au nom d'une solidarité européenne globale dont nous nous réclamons en matière économique. C'est cette solidarité dans la défense que le président de la République vient de nier.

Mieux : au moment où il s'agit de parvenir à une sorte d'action commune avec la République fédérale en matière économique et monétaire, c'est-à-dire dans un domaine où nous ne dominons pas précisément notre voisin, on glorifie bien l'entente franco-allemande, mais en ajoutant aussitôt, au nom de la plus grande gloire atomique, une phrase pas précisément flatteuse pour ce même partenaire :

« *Les pays qui ne peuvent pas parler clair à propos de leur défense ne parlent pas non plus du reste. En réalité, ils sont absents de la conversation internationale.* »

Venant du général de Gaulle, une telle formule, à défaut d'être habile, aurait au moins eu de l'éclat. Elle aurait surtout été cohérente avec la volonté de manifester un souci sourcilleux d'indépendance à l'égard de tous. Or M. Giscard d'Estaing a repris à la télévision, même s'il l'a atténuée, la formule qui lui a été si justement reprochée : il ne faut pas « *provoquer une réaction d'inquiétude de la part de l'Union soviétique* ». C'est peut-être vrai. Mais le simple fait de le dire constitue une aliénation de l'indépendance, puisqu'on reconnaît à l'U.R.S.S. une sorte de droit de blocage sur la politique française.

Au nom de la détente ? S'il en est ainsi, c'est que le mécanisme de celle-ci n'a pas été compris. La détente est inséparable du respect qu'inspire à chaque camp la force de l'autre. Et, en matière de défense, il y a des camps, même si le président affirme que « *nous ne faisons pas partie d'un système* ». Les fusées de Haute-Provence sont pointées sur des villes soviétiques. Toute l'organisation de notre défense est fondée sur l'hypothèse d'une menace venant de l'U.R.S.S.

Cela n'empêche nullement la détente. Au contraire : c'est le système de sécurité qui permet l'amélioration des rapports politiques et économiques, si ces rapports doivent être autre chose qu'une dépendance, qu'une « finlandisation ». Et ce système ne contraint nullement les Européens, contrairement à ce qu'ont trop tendance à croire les dirigeants allemands, à se soumettre aux Etats-Unis, notamment en matière économique. S'il y a dépendance économique, c'est pour des raisons qui ne tiennent pas à la défense.

Les contradictions de notre politique de défense se trouvent donc perpétuées et même renforcées. Mais quelle importance, après tout, puisque, du côté de l'opposition, les contradictions ne sont pas moins fortes et puisque, de toute façon, le débat sur la défense, chez nous, ne soulève les émotions politiques que s'il s'agit de la vie quotidienne des appelés ?

ALFRED GROSSER.

SCIENCES

LES JOURNÉES NATIONALES DES « ADER »

L'ESSOR DE LA RECHERCHE EN PROVINC[E]

implique un effort de sélection dans chaque région

Lille. — Les Journées nationales des *Associations pour le développement de la recherche* (ADER), qui ont eu lieu à Lille, regroupaient deux cents délégués, professeurs, chercheurs, présidents d'université, représentants d'organismes nationaux en province, sur le thème de la localisation de la recherche et du développement régional.

De notre envoyée spéciale

Les résultats de la politique de régionalisation tentée par Paris depuis des années sont, de l'avis quasi général, limités. Le clivage entre Paris et la province existe toujours. Ces journées [ont] permis à chacun d'exposer ses motif[s de] mécontentement et ses critiques, de [sou]ligner les erreurs à éviter et de d[éga]ger les moyens à utiliser pour redon[ner] vie aux laboratoires de province et a[mé]liorer le dialogue avec Paris.

Depuis quelques années, Paris s'est aperçu que la politique de régionalisation de la recherche et du développement industriel ne devait pas se borner à la décentralisation de laboratoires et d'industries. Encore fallait-il mieux connaître l'identité, les idées et les désirs propres des régions.

Le ministère de l'industrie et de la recherche a ainsi mis en place une quinzaine de délégués aux relations industrielles dans les principales villes de France ; la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) a maintenant des représentants dans une dizaine de régions. Ces délégués ont une mission analogue : recenser les activités industrielles et de recherche, susciter des relations plus étroites entre les entreprises et les laboratoires publics, regrouper les projets de recherche élaborés par les laboratoires et les universités et les soumettre aux instances nationales pour la préparation du VII[e] Plan. L'action des représentants de Paris en province est complétée par le travail de commissions régionales qui se sont multipliées, par exemple le comité de recherche et développement de la région Rhône-Alpes, les ADER, les assemblées régionales.

Un travail de longue haleine

Redonner vie à la recherche dans certaines régions est une tâche de longue haleine. 60 % des chercheurs français exercent encore dans la région parisienne, et la région Rhône-Alpes, avec 8,5 % des effectifs nationaux et 21,5 % des chercheurs de province, est, en fait, la seule zone qui puisse aujourd'hui prétendre à devenir un vrai pôle de recherche et une alternative à Paris. L'effort de rééquilibrage accompli au cours du V[e] puis du VI[e] Plan, qui a réservé la grande majorité des laboratoires nouveaux et des équipements scientifiques à la province, n'est qu'un début.

A en juger par les difficultés des représentants de Paris en province et les critiques parfois amères des élus locaux, les structures mises en place et les méthodes utilisées sont loin d'être suffisantes. Le délégué régional se heurte, d'une part, à un émiettement des activités de recherche et, d'autre part, à l'absence de circulation de l'information, à tous les niveaux. Non seulement les industriels, les universités et les laboratoires d'une même région s'ignorent encore, mais la province, perdue dans ses propres problèmes, écoute mal ce que dit Paris, et la capitale ne tient guère compte des dossiers rédigés dans les régions avant d'arrêter la politique nationale de recherche.

Ainsi, les laboratoires de province, même les plus petits, souhaitent-ils tous recevoir des crédits de recherche, sans se soucier des objectifs du gouvernement. De son côté, Paris prépare le VII[e] Plan en tenant essentiellement compte, d'une part, de la concurrence internationale ; d'autre part, des problèmes économiques et sociaux de la nation, qui reflètent plus ou moins les besoins des régions.

Le premier impératif est donc d'améliorer le dialogue entre les laboratoires publics et l'industrie de chaque région, puis entre la province et Paris. La plupart des participants des Journées de Lille ont souhaité la création de structures permanentes dans les régions pour que la concertation ne se borne pas à la préparation temporaire des plans quinquennaux. Ils ont exprimé aussi le désir que la province soit plus étroitement associée à l'élaboration de la politique de recherche, par le biais d'une représentation plus juste des régions au sein des instances nationales. Enfin, les régions réclament une plus grande autonomie de gestion des crédits de recherche.

Premières leçons du passé

L'expérience de ces dernières années a surtout permis de comprendre ce qu'il ne fallait pas faire :

● L'idée de subordonner les activités régionales de recherche aux besoins, aux désirs et aux capacités de chaque région a ses limites. On aboutit, en effet, à un saupoudrage et à un émiettement des crédits. Il faut, au contraire, dans chaque région, sélectionner et favoriser certains laboratoires, coordonner les opérations de décentralisation des grands organismes scientifiques. Une politique strictement régionale est contraire à une recherche de qualité.

● En corollaire de cette re[dis]tribution des efforts, chaque [ré]gion devrait peu à peu dev[enir] un pôle d'attraction dans un [petit] nombre de domaines scientifi[ques] et attirer les meilleurs labor[atoi]res français dans ses spécia[lités]. La nécessité des choix de[vrait] s'étendre aux universités, qui [de]vraient elles aussi se spécia[liser] partiellement. Ainsi chaque [ré]gion aurait-elle une vocatio[n de] leader dans certains domaine[s qui] exercerait un effet d'entraîne[ment] sur le reste des activités régi[ona]les. Le danger, souligné pa[r le] président de l'université de [Ren]nes, est d'oublier que l'Unive[rsité] a aussi pour rôle de former [les] jeunes chercheurs et qu'il [faut] préserver cette mission, tou[t en] sélectionnant certains laborat[oires] pour leur travail scientifiqu[e de] qualité.

● La création de pôles r[égio]naux de recherche de niveau [in]ternational implique un tissu [uni]versitaire et industriel déjà d[éve]loppé. Il est donc important d['im]planter les centres nouveaux [dans] un milieu suffisamment s[truc]turé, et de les y intégrer.

La recherche est désormais [conçue] non comme un moteu[r de] l'activité économique et in[dus]trielle d'une région, mais co[mme] l'accompagnement intellectue[l né]cessaire à son développement [éco]nomique et social. Chaque ré[gion] devrait faire un effort rée[l de] sélection, et elle pourrait [...] demander beaucoup si elle ch[oisit] de développer quelques sect[eurs] privilégiés proches de son [acti]vité économique et industriel[le].

DOMINIQUE VERGUÈS

LA TERRE ET LA VIE : une vocation scientifique pour Montpellier

Montpellier. — Ville universitaire qui s'est développée ces dernières années, Montpellier affirme de plus en plus son intérêt pour les sciences de la Terre et de la vie. Les laboratoires de biologie animale et de chimie des solides y voisinent avec des laboratoires de paléontologie, de pétrologie, de zoologie, d'agronomie, d'écologie et de physiologie végétale.

Un des centres les plus récemment décentralisés est le Groupement d'études et de la recherche pour le développement de l'agronomie tropicale, le GERDAT, qui a commencé de s'installer à la fin de l'année 1974 et qui regroupe huit instituts de recherche sur le café, le caoutchouc, les oléagineux, le coton, la forêt tropicale... Environ trois cents personnes, dont cent chercheurs, y travailleront lorsque les bâtiments seront achevés, et compléteront les travaux menés en zone intertropicale, surtout en Afrique, par environ quatre cent cinquante chercheurs.

De notre envoyée spéciale

Autoécologie et synécologie

Au centre d'études phytosociologiques et écologiques, des travaux scientifiques sont davantage orientés vers l'étude de l'environnement méditerranéen (sols, forêts, populations végétales). Pour sa part, le professeur Rioux, depuis plus d'une dizaine d'années, étudie les maladies parasitaires et, notamment, celles qui sont véhiculées par les moustiques ou des moucherons. Le laboratoire d'écologie médicale et de pathologie parasitaire qu'il dirige est, aujourd'hui, remarqué pour les modèles très complets qu'il a élaborés, afin d'expliquer la localisation, la régression et l'extension de certaines maladies comme le paludisme ou la leishmaniose. Ces modèles permettent, aujourd'hui, de savoir intervenir là où l'action de lutte sera la plus efficace, avec les méthodes appropriées.

Pour le professeur Rioux, « *Il n'y a pas d'écologie sans vie, et pas de vie sans milieu* ». L'écologie est ainsi définie comme la science des relations entre les organismes vivants (végétaux et animaux) dans leur milieu. En fait il s'agit d'un faisceau de disciplines plutôt que d'une science, puisqu'elle implique la connaissance de chacune des espèces peuplant ce milieu, ainsi que celle des interactions de cette espèce sur le milieu et des espèces les unes sur les autres. Deux approches sont donc possibles : la recherche peut être centrée sur une espèce, quelle qu'elle soit (homme, mouflon, edelweiss, anophèle, par exemple), dont on étudiera les relations avec le milieu ; c'est l' « autoécologie ». Elle peut aussi être axée sur un groupe d'espèces vivant dans un milieu particulier ou écosystème (forêt, vallée, etc.) ; c'est la « synécologie ».

Autoécologie et synécologie sont à la fois différentes et complémentaires. La première est analytique puisqu'elle permet de connaître chaque élément à tous les stades d'un cycle. La seconde est synthétique puisque, avec l'aide des méthodes statistiques, elle permet de comprendre l'ensemble d'un écosystème avec ses mécanismes, et donc, dans un cas d'épidémiologie, d'y déceler les stades où le cycle est le plus vulnérable.

L'homme a longtemps cru qu'il était une espèce unique, « élue », capable de se couper de son milieu. L'écologie est venue heureusement lui rappeler qu'il n'était qu'une espèce parmi d'autres et que la Terre était un milieu fini, dont il est impossible de se couper ou de faire abstraction. Même le cerveau humain est un produit de l'évolution, elle-même conditionnée par le milieu.

YVONNE REBEYROL.

Carte végétale et épidémiologie

Une parasitose, la leishmaniose, est un bon exemple de l'aide que l'écologie peut apporter à l'épidémiologie. Cette maladie (connue aussi sous le nom de Kala-Azar, ou de « bouton d'Orient ») est due à des protozoaires parasites, les « Leishmania ». Elle a besoin, pour se propager, d'un insecte vecteur qui transmette la leishmanie à l'homme, au chien ou au renard.

La leishmaniose est répandue dans des régions aussi diverses que le bassin méditerranéen, la côte péruvienne ou des régions littorales indiennes. L'homme et le chien étant présents partout, il faut donc qu'intervienne un élément « focalisateur » lié à l'insecte vecteur et conditionné par des facteurs précis de climat, de flore et de faune.

Pour les Cévennes, où l'on dénombre une vingtaine de cas de leishmaniose humaine (et plusieurs milliers de leishmaniose canine) par an, la zone favorable à l'insecte vecteur est caractérisée par l'étage du chêne vert et surtout par celui de la chênaie mixte, où cohabitent chêne vert et chêne pubescent. C'est-à-dire qu'on trouve la leishmaniose sur les contreforts méridionaux des Cévennes, entre 150 et 400 mètres d'altitude, sur les versants exposés au Midi. Des échantillonnages bien faits peuvent donc permettre d'extrapoler à toute la strate végétale (depuis le Vaucluse jusqu'à Béziers) les méthodes de lutte contre la leishmaniose. Dans ce cas précis, les médecins sont guidés par la carte de la végétation au 1/200 000 réalisée par un laboratoire propre du C.N.R.S. à Toulouse (dirigé par le professeur Rey), sur laquelle se voit l'étage de chaque association végétale.

Les divers éléments indispensables au développement de la leishmaniose servent à établir un modèle analysant le cycle et synthétisant les structures et le fonctionnement de celui-ci. A partir de ce modèle, il sera possible d'étudier les meilleurs moyens de lutter contre la maladie, en s'attaquant aux stades les plus vulnérables du cycle par diverses méthodes (lutte intégrée).

M. HUBERT CURIEN

« Renforcer la cohésion »

M. Hubert Curien, direct[eur] général à la recherche scien[ti]fique et technique, particip[ait] aux récentes Journées national[es] des associations pour le dév[e]loppement de la recherc[he] (ADER). Il a notamment déclaré : *« Dans la mise en place d[es] mécanismes d'association d[es] régions à l'élaboration de [la] politique scientifique nationa[le], des résultats ont été acquis p[our] la préparation du VII[e] Pla[n]. Cela constitue un pas importa[nt] vers la détermination d'une voc[a]tion propre à chaque région [en] matière de recherche. Cet[te] notion transcendante de voc[a]tion est, en effet, nécessai[re] pour l'édification future de pr[o]grammes régionaux qui dépa[s]sent l'intérêt unique d'un org[a]nisme ou laboratoire et puisse[nt] s'accorder avec la programm[a]tion nationale (...).*

» Plusieurs projets sont actue[l]lement à l'étude pour renforc[er] la concentration régionale. C'e[st] ainsi qu'on peut envisager auto[ur] des correspondants régionaux [la] mise en place de structure[s] consultatives régionales qui n[e] seront pas forcément les même[s] partout, car ces structures do[i]vent s'adapter à la diversité de[s] situations et des potentie[ls] scientifiques régionaux. Il fa[ut] envisager, maintenant, de ren[]forcer la cohésion des ensemble[s] régionaux de recherche en con[]fiant à certaines régions la ges[]tion d'actions incitatives dont le[s] thèmes seraient définis et pro[]posés par les instances régio[]nales. »

Les délégués des ADER on[t] décidé de s'organiser en fédé[]ration. Au cours des travaux, une délégation du SNE-Sup es[t] venue protester contre l'organi[]sation de cette journée. Dans une intervention, un délégué du SNE-Sup a affirmé : *« Ce col[]loque constitue une excellente illustration de la politique du pouvoir actuel en matière de recherche. La priorité a été donnée aux organismes non élus (D.G.R.S.T., ADER, mission pré[]fectorale) sur les organismes élus (conseils scientifiques d'uni[]versités, C.N.R.S., Conseils ré[]gionaux, etc.) Nous avons noté l'absence de toute définition des besoins sociaux, mais une proli[]fération d'études technocratiques ponctuelles (...). Il faut noter aussi l'absence de consultation démo[]cratique des syndicats et repré[]sentants élus des travailleurs. »*

G. S.

MÉDECINE

Devant le recul de la pratique libérale

IL FAUT RÉFORMER LE CONSEIL DE L'ORDRE

estime l'Union confédérale des médecins salariés

Il convient de modifier l'organisation de l'ordre des médecins, ainsi que le code de déontologie, estime l'Union confédérale des médecins salariés (Confédération des syndicats médicaux français) : en effet, rappelle cette organisation, les textes régissant l'un et l'autre ont été élaborés au cours des années 40, *« dans la seule perspective de la médecine libérale »*, alors qu'aujourd'hui un tiers des médecins sont *salariés* plein temps, et un tiers partiellement.

Le docteur Lafitte, président de l'Union, a indiqué, mardi 18 novembre, à Paris, au cours d'une conférence de presse, que, de l'avis de son syndicat, il fallait que les conseils départementaux de l'ordre soient élus par listes et sur un programme, et que ces élections aient lieu par collèges, dont un collège de médecins salariés. Elus également par collèges, les conseillers régionaux exerceraient leur pouvoir disciplinaire dans le cadre de sections, suivant les modes d'exercice. Quant au conseil national, il serait remplacé par un *collège national* élu par les conseillers régionaux et départementaux, ces derniers réunis en collèges catégoriels. Cet organisme national élira un secrétaire pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois seulement ; le secrétaire devra notamment réunir tous les deux ans une conférence nationale des conseillers régionaux et départementaux.

Pour ce qui concerne le code de déontologie, dont une réforme est en préparation, l'Union estime notamment que l'entente directe médecin-malade, en matière d'honoraires, ne doit pas être considérée comme un principe fondamental. Il convient d'assurer une totale indépendance professionnelle et technique du praticien dans toutes les formes d'exercice, tandis que la rémunération du médecin doit être prévue comme pouvant se faire à la fonction.

LE PROFESSEUR ANDRÉ LEMAIRE ÉLU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE

L'Académie nationale de médecine a élu, au cours de sa séance du 18 novembre, le professeur André Lemaire comme secrétaire perpétuel, en remplacement du professeur Maurice Lamy, décédé le 28 août dernier.

[Né le 16 novembre 1898 à Monthermé (Ardennes), le professeur André Lemaire a fait ses études médicales à Paris, avant d'être nommé en 1949 professeur, puis professeur honoraire à la faculté de médecine de Paris, professeur de clinique thérapeutique à l'hôpital Saint-Antoine. Ancien doyen de la faculté de médecine Saint-Antoine, il est membre de l'Académie nationale de médecine depuis 1961. Jusqu'en 1968, il a régulièrement collaboré au « Monde », auquel il donnait un « feuilleton » médical.]

LE MINISTRE CHINOIS DE LA SANTÉ EN FRANCE POUR DIX JOURS

Une délégation dirigée par le ministre de la santé de la République populaire de Chine, Mme Liu Hsiang-ping, accompagnée d'une dizaine de spécialistes des problèmes médicaux et médico-sociaux, doit arriver le lundi 19 novembre à Paris pour un séjour en France de dix jours.

Après une réunion de travail au ministère de la santé, le 20 novembre, la délégation se rendra, pour trois jours, en compagnie de Mme Veil, à Bordeaux, où les accueillera M. Chaban-Delmas, et à Libourne, où leur seront montrés divers établissements hospitaliers et médico-sociaux. Puis, de retour dans la région parisienne, la délégation se rendra successivement à l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart, à la station d'épuration d'Achères, au centre hospitalier de Poissy. Elle visitera également l'Institut Pasteur de Paris et une unité de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) à l'hôpital Cochin. La délégation sera reçue, le jeudi 27 novembre, par le premier ministre, M. Chirac, avant de se rendre, pour terminer son séjour, à Provins, où elle rencontrera M. Peyrefitte, ancien ministre et maire de la ville.

CORRESPONDANCE

Orthographe poubelles et Assistance publique

Nous avons reçu la lettre suivante du professeur Marc Gentilini, chef de service à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, et président du comité médical et médico-social d'aide aux migrants :

Au groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, trente-cinq agents hospitaliers (100 % d'Antillais) viennent d'être licenciés ; parmi eux, une mère isolée de huit enfants. Motif : *orthographe insuffisante et fautes de calcul*, lors de l'examen subi quatre mois après leur recrutement et auquel les a soumis l'antenne « Assistance publique » de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E., 4, rue Simonet, Paris (13e).

Les fonctions de ces agents étaient de vider les poubelles, d'entretenir les animaleries, d'assumer diverses charges d'hygiène générale. Ils donnaient pleinement satisfaction à tous. Dorénavant, décrétés « analphabètes » et fichés comme tels à l'A.N.P.E., il leur sera difficile de retrouver un travail dans des conditions normales.

Tous les responsables contactés se déclarent incompétents... La direction hospitalière locale n'a, en effet, aucun droit à recruter : le plus grand hôpital l'Europe ne peut engager un seul agent hospitalier sans en référer à l'Administration centrale ! L'Administration centrale, elle, ne fait qu'appliquer un règlement qui découle d'accords récents avec le ministère des finances. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. n'ont guère protesté, car leur demande en faveur de la promotion des agents hospitaliers a été accordée, à condition que ceux-ci soient catégorisés ! Aussi, pour appartenir à la catégorie D (la plus basse), faut-il au moins le niveau du certificat d'études... Pour vider les ordures la syntaxe et la grammaire sont indispensables, et il convient d'user de la langue châtiée de Malherbe !

Ces trente-cinq agents, victimes d'un véritable licenciement collectif, seront remplacés par trente-cinq autres dans les mêmes conditions, mais dans quelque temps seulement (c'est autant de gagné !). Dans trois mois environ on procédera à l'examen grammatical et arithmétique des nouvelles recrues et, probablement, à trente-cinq autres licenciements...

Actuellement, le niveau exigé est le B.E.P.C. ! C'est probablement ce qu'on appelle la revalorisation du travail manuel...

SOCIÉTÉ

Trois mille personnes aux assises nationales

Le gala houleux de la prostitution

Plusieurs centaines de prostituées de Paris et de la province, deux mille sympathisants, curieux, clients, des dizaines de photographes, quelques travestis, un prêtre, des féministes, des marginaux, des anarchistes, plusieurs déséquilibrés, ont participé, mardi 18 novembre, aux assises nationales de la prostitution, convoquées au Palais de la mutualité, à Paris, par Ulla et Sonia, dirigeantes du mouvement.

Cela avait commencé comme une soirée de gala. Ulla, aux longs cheveux d'or, robe longue noire décoltée, trônait à la tribune au milieu d'une nuée d'hommes armés d'appareils photographiques. Elle souriait à tous les flashes, reçut un bouquet avec grâce, comme une lauréate du prix d'interprétation féminine au Festival de Cannes. Il ne manquait que les vedettes du spectacle, qui avaient été invitées — comme Alain Delon, — mais qui ne se montrèrent pas. Les prostituées, sagement rangées à l'orchestre, ne s'étaient pas déguisées en femmes honnêtes, et on les identifiait aisément à leurs chevelures trop blondes, à leur ébahissement, à leurs regards un peu perdus. Les tribunes s'emplissaient de jeunes gens contestataires et de jeunes femmes féministes, comme la suite allait le montrer.

Quand Stéphane Collaro, de l'équipe du Petit Rapporteur, obtint d'Ulla et de ses consœurs qu'elles entonnent, pour la télévision, *la Pêche aux moules*, on put croire que la réunion tournerait à la kermesse. Hué par le haut de la salle, applaudi par les prostituées, il rengaina son micro et disparut dans le malström profond de la salle — d'où il n'aurait peut-être pas dû sortir.

L'État est proxénète

Plus sobre qu'Ulla, Sonia, dirigeante des « parisiennes », solide mais émue, annonça qu'on commencerait par voir un vieux film de Pasolini : *le Proxénète*. Les images de violence contre une prostituée mirent la salle en émoi, puis en fureur. *« Assez ! Coupez ! »*, entendit-on de toutes parts. On ne vit pas la fin du film, et Ulla invita ses compagnes de la salle à témoigner sur la répression policière. *« Le gouvernement nous réprime de plus en plus*, dit une Lyonnaise. *Il y a chez nous une fille en taule depuis le 5 novembre. » « Les filles*, confirma une Marseillaise, *sont emballées pour six heures par les flics et, à peine sorties du commissariat, sont à nouveau emballées pour six heures. »* La litanie triste ainsi engagée fut brusquement interrompue par l'intervention brutale et muette d'un jeune homme pâle visiblement sous l'effet d'une drogue. D'un mouvement ample, il s'empara du tapis recouvrant la table où se tenaient Ulla et d'autres orateurs, renversant les micros et créant la panique. Après avoir brandi le poing il fut expédié vers la salle où, durant de longues minutes, des prostituées le frappèrent, le griffèrent. Tuméfié, muet, il disparut dans une trappe emportant avec lui son mystère, tandis que des appels au calme, hurlés dans des haut-parleurs assourdissants contribuaient à accroître la confusion.

Pendant les trois heures qui suivirent, la pagaille ne fit qu'empirer. On entendit encore Ulla affirmer que M. Guy Pinot, magistrat chargé par le président de la République de faire un rapport sur la prostitution, était « un *« Monsieur vent » qui devrait être ici si vraiment il s'occupait de nous »*. Un prêtre lyonnais responsable du mouvement Le Nid fit huer le *« proxénétisme d'État »*. On affirma que Marthe Richard était présente, ce qui était faux. *« J'estime davantage une prostituée qu'une femme honnête ! »*, cria quelqu'un. *« Les hôtels ferment partout*, se plaignirent les prostituées ; *devrons-nous bientôt faire l'amour dans les arbres ? »* Une féministe expliqua *« qu'il ne faut pas soigner le mal mais la cause »*. Sonia tenta de faire comprendre *« qu'il ne fallait pas critiquer M. Pinot sans savoir ce que contiendrait son rapport »*. Des prostituées du quartier Barbès, à Paris, se plaignirent d'être tenues à l'écart du mouvement. Le hourvari ne cessa que lorsque Mme Simone Iff, présidente du Planning familial, prétendit qu'il y avait *« une forme de prostitution dans le mariage »* quand une femme devait *« faire gratuitement l'amour sans en avoir envie »*. *« Si on ferme les hôtels de Barbès*, annonça Ulla, *la clientèle immigrée va se répandre partout. »*

Peu à peu, les prostituées renoncèrent à prendre la parole, qui fut monopolisée par des donneurs de leçons de toute espèce. Mme Ménie Grégoire, égarée dans cet endroit, fit savoir qu'elle avait le sentiment de s'être trompée de réunion. Une « mère de famille », venue spécialement de Toulon, remercia les protituées pour *« leur métier utile qui évite à nos filles d'être violées »*. *« La solution est au Parlement ! »*, affirma un avocat. Une sociologue fit état de la *« crise profonde des valeurs »* et mit en cause *« le mariage monogamique »*. Quelques clients se manifestèrent. L'un d'eux demanda s'il ne serait pas possible *« d'être accueillis dans des conditions matérielles moins déplorables »*. Un camelot à la sauvette demanda la solidarité pour toutes les victimes de la répression policière.

L'un des moments les plus étonnants de cette réunion fut celui où une demi-douzaine de travestis demandèrent la parole. *« Ne causez pas de scandale »*, leur demanda Ulla.

« Pourquoi ne sommes-nous pas associé (e)s à vos luttes ?

— Nous avons contacté le Front homosexuel d'action révolutionnaire !

— *Nous ne sommes pas des homosexuels !*

— Ah ! dit Ulla.

— *Nous sommes tous et toutes des prostituées !*

— Créez un mouvement parallèle. Vous bénéficierez du résultat de nos luttes. »

On est toujours le marginal de quelqu'un. Les gauchistes avaient leurs casseurs, qui les gênaient aux entournures. Les homosexuels ont les pédophiles. Les prostituées ont les travestis.

Au bout de quatre heures de chahut, au milieu de la torpeur enfermée d'une salle devenue enfumée d'une salle devenue irrespirable, Ulla demanda qu'*« on se mette d'accord sur des actions concrètes à entreprendre »*. On proposa d'occuper les grands hôtels de Paris, l'Assemblée nationale, et même l'Elysée. Mais Ulla obtint qu'on n'en fit rien : *« Voyons d'abord si, demain, nous n'aurons pas obtenu quelque chose. »*

On sortit dans le calme pour retrouver sur le pavé de Paris les visages familiers de policiers en rangs serrés, partagés entre la fureur de veiller et la guoguenardise. Tard dans la nuit, des groupes, où l'on ne vit plus guère de prostituées, traînèrent dans Paris, ville honnête et endormie.

Br. F.

JEUNESSE

● *Le Centre d'information et de documentation jeunesse* (C.I.D.J.) publie un « guide des activités des Bouches-du-Rhône (prix : 20 F, franco de port), rassemblant les adresses des différentes associations et organisations sportives, éducatives et culturelles de ce département.

Le C.I.D.J. a déjà fait paraître de tels guides pour Grenoble, le Calvados, la région parisienne, l'Indre, le Nord.

★ C.I.D.J. - Méditerranée, 4, rue de la Visitation, 13004 Marseille, tél. : 49-19-40 ; ou 101, quai Branly, 75740 Paris - Cedex 15, tél. : 566-40-20.

DES JEUNES PARLENT DE LA MORT

Les jeunes pensent-ils à la mort, la redoutent-ils ou y sont-ils indifférents ? Deux étudiants de l'Institut des relations publiques (I.R.P.) de Paris, Christian de Coudenhove et Jean-François Le Man, ont posé la question à trois cent vingt élèves des classes terminales de l'école Notre-Dame de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), de l'école Saint-Joseph de Reims et du lycée Paul-Eluard de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Si les résultats de leur enquête ne peuvent prétendre à rendre compte de la mentalité des jeunes Français en général, certains d'entre eux ont une valeur symptomatique non négligeable dans les débats actuels sur la mort, ce tabou à la mode.

A la surprise générale des spécialistes de la mort que l'I.R.P. avait récemment invités à commenter les résultats de ce mini-sondage, les jeunes interrogés pensent « parfois » à la mort (77 %) ou même « souvent » (19 %). Le fait que 4 % seulement d'entre eux admettent n'y penser « jamais » va contre certaines idées reçues selon lesquelles l'insouciance des jeunes à l'égard de leur mort future est générale. Il contredit un sondage SOFRES-Pèlerin de 1973 selon lequel les jeunes adultes (vingt et un - trente-quatre ans) ne pensent jamais à la mort dans une proportion de 36 %. Faut-il voir dans cette évolution apparente une conséquence du déferlement actuel de littérature et d'information sur le sujet ? « Les media, *a estimé M. Louis-Vincent Thomas, sociologue*, y sont sans doute pour beaucoup. »

Autre surprise de cette enquête : alors que la foi paraît en régression, la croyance en une mort qui ne serait qu'un passage, une traversée, un voyage, est partagée par les deux tiers des jeunes interrogés. Un tiers seulement l'imaginent comme un pur et simple retour au néant. Pour M. Thomas, ces résultats « vont à l'encontre de ceux qu'on observe chez les adultes. Sont-ils liés à l'idéalisme renaissant de la jeunesse ? » *Pour le Père Biondi, de la fondation Teilhard-de-Chardin*, « on a dit à tort que la religion est en régression. Il y a chez les jeunes une recherche religieuse fondamentale nettement en progrès. C'est seulement l'autorité des Eglises qui s'effrite ».

La foi et l'angoisse

L'idée que la mort puisse n'être qu'un passage (« l'idéal, *a répondu un jeune*, ce serait de se réveiller mort ») *n'est pas exclusive d'une crainte de cette mort. Les trois quarts des jeunes reconnaissent la craindre « beaucoup » (13 %) ou « un peu » (61 %). Paradoxalement, les plus tranquilles sont ceux qui se disent athées et les plus inquiets ceux qui disent avoir la foi. Selon M. Thomas, le paradoxe n'est qu'apparent :* « L'athée sait que tout se termine, le néant ne lui fait pas peur. Le croyant, en revanche, n'est jamais absolument certain de ce qui va se passer. » *Ainsi la foi nourrirait-elle le doute au lieu d'apaiser l'angoisse devant la mort. Le Père Biondi n'a pas caché son étonnement :* « Si on est vraiment dans la foi je vois mal ce qu'on peut craindre de l'auteur de toute vie ! »

Les autres réponses faites par les jeunes portaient sur l'euthanasie (les deux tiers la demanderaient pour eux-mêmes) ; sur les cérémonies funéraires (45 % souhaiteraient être incinérés, alors que l'incinération n'est utilisée actuellement qu'après 1 % des décès en France) et sur « la mort idéale ». A cette dernière question, près de 40 % des jeunes ont répondu que la mort idéale était « brusque, sans souffrance et inconsciente », *confirmant par-là qu'ils redoutent bien plus le moment de la mort que ce qui la suit. Si les jeunes ont, en principe, du temps devant eux, ils n'en perçoivent pas moins que la vie qu'ils commencent sera irrémédiablement close un jour. Et ils y pensent.* « Etre au chômage, *a demandé l'un d'eux*, n'est-ce pas déjà mourir un peu ? » *Tous les ratés de l'existence seraient ainsi une manière de mourir à petit feu.*

BRUNO FRAPPAT.

ÉDUCATION

MANIFESTATIONS ET PROTESTATIONS contre l'insuffisance des budgets consacrés à l'enseignement

Le budget du secrétariat d'Etat aux universités, voté dans la nuit du lundi 17 au mardi 18 novembre par l'Assemblée nationale, a suscité des protestations d'étudiants et d'enseignants. Huit syndicats de l'enseignement supérieur ont organisé une manifestation qui a réuni, à Paris, lundi après-midi, quelque deux mille personnes. Des meetings se sont tenus aussi dans plusieurs universités. Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-sup, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) invite les universitaires à continuer la lutte contre *« une politique d'austérité et de régression culturelle »*. Ce sont à peu près les mêmes termes qu'emploie l'Union nationale des étudiants de France (UNEF ex-Renouveau) et l'Union des grandes écoles, proches du parti communiste. L'UNEF dénonce *« l'asphyxie des universités »*; l'UGE juge que *« l'avenir même de l'enseignement supérieur »* est en cause.

Le budget de l'éducation, adopté une semaine plus tôt par l'Assemblée, est vivement critiqué par la C.G.T. Celle-ci considère qu' *« il ne permettra aucune amélioration de l'enseignement »*, particulièrement dans les établissements techniques, où elle estime nécessaire la création de cent mille places, et dans les écoles maternelles, où il faudrait onze mille postes pour ramener à trente-cinq l'effectif maximum des classes.

De son côté, la FEN estime qu'il s'agit d'un budget *« délaissé »* ne comportant que 6 300 postes d'enseignants, contre 7 100 en 1975 et 10 400 en 1974. L'Union syndicale nationale des enseignants de France (USNEF, affiliée à la Confédération générale des cadres) le juge *« notoirement insuffisant)*, en raison de la hausse des prix, de l'accroissement de la demande de classes maternelles, et des besoins de rénovation pédagogique.

Sur le point précis du recrutement des enseignants, la société des agrégés demande que le nombre de postes mis au concours du CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) et à l'agrégation soit accru en 1976.

On peut rapprocher ces diverses protestations des réponses faites à un sondage réalisé par l'IFOP pour l'émission de télévision « C'est-à-dire » (Antenne 2) dont le *« grand témoin »* doit être, ce mercredi, M. René Haby, ministre de l'éducation : 59 % des personnes interrogées ont trouvé que consacrer 20 % du budget de l'Etat à l'éducation était insuffisant, et 55 % que le système français d'enseignement assurait mal l'égalité des chances.

● *Occupation à Paris-XII.* — Plusieurs centaines d'étudiants en droit et sciences économiques, en grève depuis le début de la semaine, ont occupé, mardi 18 novembre, pendant quelques heures, les locaux de la présidence de l'université de Paris-Val-de-Marne (Paris-XII) pour réclamer la nomination de onze enseignants supplémentaires dans ces disciplines, la construction d'un amphithéâtre et de salles de travaux dirigés.

M. Michel Guillou, le nouveau président élu depuis seulement quelques jours (*le Monde* du 19 novembre 1975), leur a expliqué que les revendications présentées n'étaient pas de son ressort, l'université ne disposant pas des crédits nécessaires.

● *Le conseil de l'université d'Angers* a décidé, le jeudi 13 novembre, de ne plus siéger ; celui de l'U.E.R. de sciences, ainsi que la directrice de l'U.E.R., ont démissionné, le 14 novembre, pour obtenir des postes supplémentaires d'enseignants de mathématique. Les enseignants de cette discipline estiment qu'il manque neuf postes, ont refusé de faire des heures supplémentaires, celles-ci ne suffisant pas pour assurer tous les travaux dirigés. De leur côté, les étudiants de première année ont boycotté ceux-ci jusqu'à la semaine dernière.

Au Conseil d'État

La participation des parents aux conseils de classe n'est pas contraire aux principes fondamentaux de l'enseignement

Le décret du 8 novembre 1968, modifié par un décret du 16 septembre 1969, *laisse au conseil* d'administration des établissements d'enseignement du second degré le soin de décider des modalités de la participation des représentants des parents d'élèves et des délégués des élèves aux conseils de classe, et, notamment, de l'opportunité de la présence de ces représentants et de ces délégués lors de l'examen des cas individuels.

En application de ce texte, le conseil d'administration du lycée Jeanne-d'Arc à Rouen avait décidé d'admettre des représentants des parents et les délégués des élèves lors de l'examen des cas individuels par le conseil de classe. Mais sur la requête du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC), le tribunal administratif de Rouen avait annulé cette délibération en considérant que la disposition du décret de 1968 sur laquelle elle se fondait était elle-même illégale. Le tribunal administratif avait estimé que la participation des élèves et des parents d'élèves aux conseils de classe portait atteinte au pouvoir de notation et d'appréciation du personnel enseignant et de surveillance, donc à un principe fondamental de l'enseignement relevant du domaine de la loi.

Sur le recours du ministre de l'éducation, le Conseil d'Etat vient de censurer ce jugement par une décision du 14 novembre après le rapport de M. Taupignon et les conclusions de M. Jacques Théry et observations de Mᵉ Célice. La décision rappelle le rôle des conseils de classe qui est *« d'examiner les questions pédagogiques intéressant la vie de la classe et la situation individuelle de chaque élève en vue de déterminer, compte tenu de tous les éléments personnels, familiaux ou sociaux de chacun d'eux, l'orientation qui lui sera proposée »*, mais qui n'a à intervenir ni dans la notation ni dans l'appréciation de l'aptitude des élèves. En conséquence, la présence éventuelle des représentants des parents ou des élèves n'altère en rien les prérogatives des enseignants.

L'arrêt écarte enfin les autres arguments présentés par le Syndicat national des lycées et collèges et, notamment, celui qui est tiré de l'atteinte au principe d'égalité devant le service public : le fait que certains conseils de classe comprennent des représentants des parents et des délégués des élèves, alors que d'autres n'en comprennent pas, ne méconnaît-il pas le principe d'égalité de traitement des élèves ? Non, répond le Conseil d'Etat, le décret de 1968 ouvre la même faculté à tous les conseils d'administration des établissements du second degré et *« ne porte, en aucune façon atteinte au principe d'égalité dans le fonctionnement du service public de l'enseignement... lequel n'a pas à être assuré selon des modalités uniformes dans tous les établissements »*.

● *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire d'Etat aux universités, s'est rendu, mardi 18 novembre, à l'université de Picardie à Amiens où il a annoncé que le programme d'équipement de 1976 comporterait un crédit d'études pour les travaux de construction des unités d'enseignement et de recherche de médecine et de pharmacie réclamées depuis longtemps par cette université. La visite du secrétaire d'Etat est à rapprocher de la rencontre nationale des universités que doit organiser à Amiens, les 29 et 30 novembre, Démocratie et Université, mouvement associé au parti socialiste. — *(Corresp.)*

L'« occupation » des parents d'élèves de Roissy-en-Brie

L'autre face de la même amertume

Qui a dit que l'école était coupée de la vie ? Celui-là n'avait qu'à pousser, en début de semaine, jusqu'au Grand-Etang, un quartier neuf de *Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne)*, planté à la diable entre ville et campagne. Ici, il y a peu d'années, à 30 kilomètres à peine des portes de Paris, un bourg de quelques milliers d'âmes vivait encore à l'heure des champs. Aujourd'hui, c'est fini. Une poussière de maisonnettes, quelques tours de béton enserrent le Roissy d'autrefois. En cinq ans tout juste, la population a presque quadruplé, passant à onze mille habitants.

Lundi 17 et mardi 18 novembre, le groupe scolaire du Grand-Etang a été « occupé » par des parents excédés par le manque de locaux et le retard apporté à la construction d'une seconde école (*le Monde* du 19 novembre). Incident minuscule, mais aux ramifications inattendues.

Au Grand-Etang, l'école, c'est plus que l'école, la pénurie de mètres carrés davantage qu'un problème d'espace. L'« occupation » a cristallisé d'autres mécontentements, soulagé d'autres rancunes. Le décor : un quartier neuf, donc, éloigné du centre par près de 3 kilomètres de méchante route que n'emprunte aucun transport collectif. Le sentiment d'être un peu abandonné, livré à ce paysage morose où se détachent à la queue leu leu les silhouettes balourdes de pylônes à haute tension.

Ce lopin de terre, ce pavillon *« en accession à la propriété »* — dans sa version « classique » ou « standing », — complaisamment détaillé sur papier glacé, c'était un peu un rêve. Après la promiscuité du H.L.M., une vie nouvelle s'ouvrait. Aujourd'hui, beaucoup ont le sentiment d'avoir été floués. Deux ans à peine après la livraison, l'humidité grimpe le long des murs. Certains occupants — ils vous le jurent — peuvent communiquer de pièce de séjour à pièce de séjour, tant les jointures entre cloisons mitoyennes ont été bâclées.

Pour demander réparation, les habitants du quartier ont créé une amicale et luttent pied à pied contre le promoteur, la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts et consignations (S.C.I.C.). Réunions et protestations ont créé des liens. Un réseau de solidarité aux mailles invisibles court de pâté de maisons. Arrivés individualistes, les gens du Grand-Etang serrent aujourd'hui les coudes.

Landerneau banlieusard

Sans se confondre exactement avec ces misères, le manque de locaux scolaires est un peu l'autre face de la même amertume : même mauvais payeur, même enlisement procédurier, même sentiment d'être ignorés, rejetés. Lancée par l'Association de parents d'élèves, branche scolaire — on y retrouve les mêmes individus — de l'Amicale des propriétaires, l'opération « occupation » a connu un succès immédiat : cent personnes aux meilleures heures, des mères de famille pour la plupart, mais aussi quelques parents salariés sacrifiant deux journées de paie.

Leurs revendications tiennent en quelques opérations arithmétiques simples : l'école primaire accueille aujourd'hui plus de trois cents élèves ; certaines familles habitant de l'autre côté de la rue sont obligées d'envoyer leurs enfants à plusieurs kilomètres ; une nouvelle tranche de trois cents logements va bientôt être achevée à proximité et aucune classe supplémentaire n'est encore sortie de terre. Ajoutez pêle-mêle à cela une liste d'attente de trente élèves à la maternelle, la construction d'un C.E.S. pour les enfants entrant en sixième toujours au point mort, un mobilier scolaire réduit à sa plus simple expression et un manque inquiétant, par défa[ut] de postes, de surveillance méd[i]cale, et vous aurez la mesure [à] peu près exacte de la situati[on].

Dans ce Landerneau banlieusa[rd] l'« occupation » a fait l'ef[fet] d'une bombe. Durant quarant[e-]huit heures, deux mondes se so[nt] télescopés. Des édiles municipa[ux] affolés ont vu débarquer da[ns] leur bureau des administrés qu['ils] ne connaissaient même pas. Qu[el]ques-uns ont calculé que [les] prochaines élections municipa[les] n'étaient pas si loin et se so[nt] dit que les « enragés » de Gran[d-]Etang risquaient de leur cau[ser] quelques ennuis. Bref, Roissy [le] paisible était en train de deve[nir] Roissy la rouge.

On a vite cherché un comp[ro]mis. Financée à 60 % par [la] S.C.I.C., une nouvelle école dev[rait] ouvrir ses portes à la rentrée 19[..]. Le C.E.S., quant à lui, est [en] principe pour la même époq[ue]. Conscients de n'avoir pas t[out] obtenu mais déterminés à ré[ci]diver au cas où les promesses [ne] seraient pas tenues, les paren[ts] du Grand-Etang ont suspen[du] l'« occupation ». Après une de[r]nière entrevue à la mairie, où l'[on] guettait fébrilement depuis la pr[e]mière heure le moindre indice [de] « reprise », ils sont, aussi tra[n]quillement qu'ils en étaient sort[is,] rentrés chez eux.

BERTRAND LE GENDRE.

A Strasbourg

CRÉATION D'UN SERVICE TÉLÉPHONIQ[UE] POUR LES PROBLÈMES SCOLAIRES ET FAMILIAUX

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — L'école de péd[a]gogie familiale de l'Associati[on] générale des familles du Ba[s-]Rhin (A.G.F.) vient de créer [à] Strasbourg un service d'inform[a]tion téléphonique : *« Inter se[r]vice parents Alsace »*. Ce servi[ce] s'adresse aux parents et a[ux] jeunes, ainsi qu'à toute person[ne] en quête d'une aide ou d'[un] renseignement. Pour les respo[n]sables de l'A.G.F. cette initiat[ive] doit répondre à un triple souc[i] : tout d'abord, *« faciliter matér[iel]lement la vie des parents, [en] leur donnant la possibilité d'ob[te]nir rapidement et gratuitem[ent] par téléphone l'information s[ou]haitée, leur évitant ainsi [des] trajets et des démarches in[u]tiles »*; ensuite, *« leur appor[ter] une explication et une inform[a]tion et, dans tous les cas, [des] éléments de réflexion ou [de] décision »* ; enfin, *« répond[re] à une demande d'aide psychol[o]gique plus personnelle »*.

L'équipe d'informatio[n] comprendra une assistante s[o]ciale, une juriste, une psych[o]logue, une conseillère conjug[ale] et une documentaliste spécialis[ée] des questions scolaires et profe[s]sionnelles. Elle répondra a[ux] questions sur le droit famil[ial] — divorce, droit de garde d[es] enfants, pension alimentaire, pr[o]blèmes de copropriété et locati[on], droit au travail — ou à cell[es] concernant les loisirs, l[es] vacances, la scolarité, l'inserti[on] dans le monde du travail, etc.

★ Du lundi au vendredi, de 13 à 16 h. Tél. 35-26-06.



JUSTICE

LE DOUBLE ACCIDENT MORTEL D'OULLINS

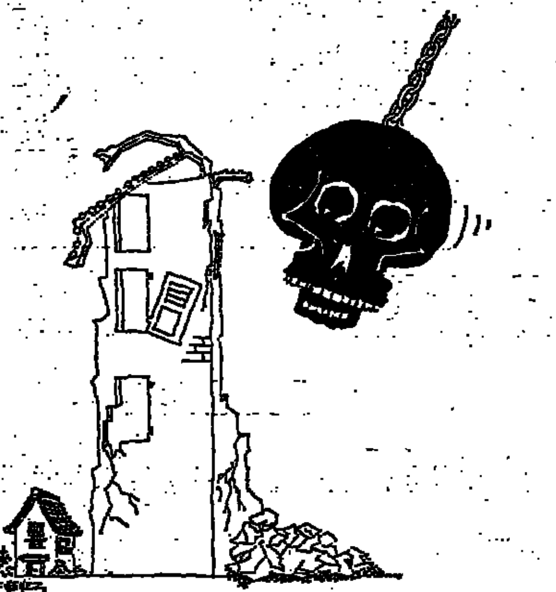
Le directeur de l'entreprise de démolition et deux de ses employés ont été écroués

Après l'accident qui s'est produit le 17 novembre sur un chantier de démolition à Oullins (Rhône), près de Lyon, où deux personnes ont été tuées par l'effondrement d'un mur (« le Monde » du 19 novembre), M. Jacques Casta, quarante-cinq ans, directeur de l'entreprise de démolition ; son frère, M. Louis Casta, trente-six ans, chef de chantier, et M. Albert Mayet, trente-neuf ans, conducteur de l'engin qui a causé l'accident, ont été inculpés, le 18 novembre, d'homicide involontaire et placés sous mandat de dépôt par M. Bastier, juge d'instruction à Lyon. M. Gérard Lambrey, substitut du procureur de la République, a déclaré que des fautes graves ont été commises dans l'exécution des travaux.

Il semble que certaines mesures de sécurité n'avaient pas été prises pour protéger les passants dans la rue le long de laquelle est situé le chantier et pour isoler les bâtiments de la fromagerie où se trouvaient les deux victimes. L'information devrait rapidement indiquer si toutes les autorisations administratives nécessaires avaient été obtenues.

Pour les avocats des inculpés, l'incarcération dans ce genre d'affaire « ne s'imposait en aucune manière » et, selon l'un des défenseurs, « apparaît comme particulièrement injuste à l'égard de M. Albert Mayet, simple exécutant ».

● *Huit jours d'emprisonnement avec sursis après un accident du travail.* — M. Jean Rossi, président-directeur général de la société Rossi, dont le siège est à Domont (Val-d'Oise), a été condamné mardi 18 novembre par le tribunal correctionnel de Saint-Etienne à huit jours d'emprisonnement avec sursis et 3 400 francs d'amende pour un accident du travail ayant provoqué la mort d'un ouvrier, M. Mohamed Seranda.



(Dessin de CHENEZ.)

La lettre de menaces de mort envers un journaliste de « l'Express »

J'AI PENSÉ AVANT TOUT A LA SÉCURITÉ DE M. DEROGY déclare le directeur de la Santé

La lettre de menaces adressée depuis sa cellule de la prison de la Santé par le malfaiteur Jacques Mesrine à M. Jacques Derogy, grand reporter à « l'Express » (« le Monde » daté 16-17 novembre) est sortie normalement par le service du vaguemestre. M. Ange Calisti, directeur de l'établissement pénitencier a pris lui-même la décision de l'envoyer : « Venant d'un autre détenu, je n'en aurais pas tenu compte, a-t-il dit, mais venant de Mesrine, j'ai pensé avant tout à la sécurité de M. Derogy. Si je l'avais conservée, et qu'entre-temps M. Derogy se soit retrouvé avec quelques balles dans la peau, que ne m'aurait-on reproché... »

Jacques Mesrine, depuis l'envoi de cette lettre, a été mis au secret par décision du juge d'instruction, mais la mise au secret ne peut excéder dix jours, renouvelables une fois. « Dans vingt jours, donc, a expliqué M. Calisti, le cas Mesrine se présentera à nouveau. »

Enfin le directeur de la Santé, expliquant que Jacques Mesrine ne bénéficiait pas de mesures de faveur, mais faisait l'objet d'une surveillance particulière, a ajouté : « On ne pourra pas longtemps, compte tenu de sa personnalité, le garder dans ces conditions, à savoir la crainte de le voir agir comme une bête fauve. »

● RECTIFICATIF. — Une erreur typographique a rendu incompréhensible une déclaration de Mᵉ Francis Mollet-Viéville, futur bâtonnier de Paris (*le Monde* du 19 novembre). Il fallait lire, au début de la déclaration de Mᵉ Mollet-Viéville : « *Il faut abandonner l'époque des retouches pour aborder le temps des refontes* » et non « *le temps des réponses* ».

APRÈS LE DÉPOT D'UNE PLAINTE CONTRE X

Le fils de Ben Barka a été longuement entendu par le juge d'instruction

M. Hubert Pinsseau, premier juge d'instruction à Paris, a longuement entendu, mardi 18 novembre, M. Bachir Ben Barka, sur la plainte contre X que ce dernier a déposé à la fin du mois dernier, afin que soient recherchés d'éventuels meurtriers — ou complices — de son père Mehdi Ben Barka, enlevé le 19 octobre 1965, à Paris, dans le quartier de Saint-Germain-des-Prés. Les conseils de M. Bachir Ben Barka — Mᵉˢ Maurice Buttin, Léo Matarasso et Germaine Sénéchal — ont sollicité du magistrat une série de mesures d'instruction :

1) Demander à Mᵉ Pierre Lemarchand s'il était le « scripteur » du questionnaire vraisemblablement destiné à Mehdi Ben Barka, et qui aurait été trouvé dans la serviette de Georges Figon ;

2) Entendre Louis Souchon sur les confidences qu'il déclare, dans son livre *Accusé, taisez-vous*, avoir reçues d'Antoine Lopez sur le sort du leader marocain ;

3) Interroger Antoine Lopez, qui, après le procès, a fait des déclarations différentes des débats, soit dans des interviews, soit dans son livre *L'affaire Ben Barka, Lopez parle* ;

4) Tout mettre en œuvre pour retrouver Georges Boucheseiche, Julien Le Ny, Jean Palisse et Pierre Dubail ;

5) Intervenir auprès du roi Hassan II, qui s'est déclaré prêt à reprendre lui-même l'enquête (1) ;

6) Recueillir la déposition de Mme Boucheseiche, qui semble convaincue de l'exécution de son mari au Maroc ;

7) S'efforcer d'obtenir les témoignages de personnalités qui, lors du procès, s'étaient retranchées derrière des secrets de défense nationale, de police ou de diplomatie.

(1) Cette requête vise une déclaration faite par le roi Hassan II à l'hebdomadaire libanais « Al Hawadess » et reproduite dans « le Monde » du 2 septembre 1972. Le roi Hassan II avait indiqué qu'il était « prêt à reprendre l'enquête dès que le gouvernement français lui aurait remis un dossier complet, conformément à l'accord judiciaire franco-marocain ».

● *Mise en liberté d'un autonomiste corse.* — M. Louis Sarochi, trente et un ans, commerçant à Bastia, écroué depuis le 28 août, après les incidents d'Aléria, a été mis en liberté par M. Eugène Guillery, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, chargé de l'affaire. En revanche, le magistrat a rejeté une nouvelle demande de mise en liberté déposée en faveur du docteur Edmond Simeoni, qui reste maintenant le seul détenu dans cette affaire.

● *Pour diffamation envers M. Eugène Kappé,* importateur en fruits et primeurs de Marseille, et M. Henri Mazoue, directeur commercial à Valence, le directeur du *Canard enchaîné*, M. Roger Fressoz, a été condamné mardi 18 novembre par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris à 2 000 francs d'amende et à deux indemnités de 3 000 francs chacune à titre de dommages et intérêts. Un écho publié dans le *Canard enchaîné* du 22 janvier indiquait que les deux requérants avaient été inculpés dans une affaire d'escroquerie d'un million de francs à laquelle était mêlé le Service d'action civique ; en fait, MM. Kappé et Mazoue n'étaient pas poursuivis.

● *L'ancien commissaire Louis Tonnot,* qui comparaissait, lundi 17 novembre, devant la 5ᵉ chambre correctionnelle de Lyon pour fraude fiscale, a été relaxé. Son amie, Mme Andrée Maître, a été condamnée à treize mois d'emprisonnement avec sursis et 30 000 F d'amende.

FAITS DIVERS

A Paris

TROIS PERSONNES PÉRISSENT DANS L'INCENDIE D'UN HOTEL

Trois personnes — M. Michel Ferreira, trente-huit ans, M. Robert Marcy et Mlle Evelyne Renault — ont trouvé la mort et six autres ont été blessées dans un incendie qui s'est déclaré ce mercredi 19 novembre, peu après 4 heures, dans un hôtel, 4, rue de Dunkerque, à Paris-10e.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le feu se serait déclaré dans une chambre du quatrième étage avant de se communiquer par la cage d'escalier à l'ensemble des étages supérieurs. Pris de panique, l'un des occupants sauta par la fenêtre et fit une chute mortelle. Un autre locataire devait périr carbonisé et un troisième succombait à une asphyxie.

Les effectifs de cinq casernes de pompiers ont dû lutter pendant une heure et demie pour éteindre le sinistre.

● *Attentat à Bastia : dégâts matériels.* — Une charge explosive, déposée mardi 18 novembre, sur le rebord d'une fenêtre de l'agence de la B.N.P. située avenue du Général-de-Gaulle, à Bastia, a causé d'importants dégâts matériels. Les vitres de la banque ont volé en éclats et le mobilier de bureau a été endommagé par l'explosion.

A Annecy

L'étrange noyade d'un ressortissant algérien

Lyon. — Un ressortissant algérien, M. Sisbanne Azzouz, résidant en France depuis une douzaine d'années, vient d'être découvert noyé dans le lac d'Annecy. Un autre Algérien, neveu du précédent, M. Mohamed Azzouz, fonctionnaire à la préfecture de Skikda, a été relevé sérieusement blessé au pied dans l'hôtel d'Annecy où il venait d'élire résidence. Ces d[…] drames sont-ils sans lien ou, comme le pen[…] un certain nombre de personnes — res[…] sables locaux de l'Amicale des Algériens […] Europe, de l'Association de coopération fra[…] algérienne et du comité Vérité-Justice, constituent-ils des attentats à caractère ra[…] exécutés par un même commando ?

Le corps de M. Sisbanne Azzouz a été retiré du lac le 7 octobre dernier, mais l'autopsie ne doit être pratiquée que dans le courant de cette semaine à l'Institut médico-légal de Lyon. Il a fallu pour que celle-ci ait lieu que M. Mohamed Azzouz dépose une plainte avec constitution de partie civile (et consignation d'une somme de 1 500 F) entre les mains de M. Ducomte, juge d'instruction.

Procureur de la République à Annecy, M. Pierre Granier estime qu'il n'y avait aucune raison de pousser les investigations dès lors que le médecin appelé pour constater ce décès par « noyade » n'avait relevé aucune trace de violence et avait délivré le permis d'inhumer. L'homme était-il tombé accidentellement, s'était-il suicidé — ces deux hypothèses étant communément retenues par les services officiels — ou avait-il été précipité volontairement dans le lac ? C'est précisément ce qu'a voulu essayer de connaître M. Mohamed Azzouz, débarqué d'Algérie à la mi-octobre en vue d'assurer le rapatriement du corps de son oncle.

Selon lui, rien jusqu'à cette date n'avait été fait pour établir les circonstances de la fin brutale de son parent. C'est lui qui aurait ainsi appris aux enquêteurs que la veste de la victime, repêchée à plusieurs mètres de celle-ci, était déchirée en plusieurs endroits ; lui qui crut comprendre, en faisant le tour des cafés où se rendait son oncle, que celui-ci aurait gagné une somme élevée (on parle de 45 000 F) au tiercé quelques jours avant sa mort. Est-ce parce que son enquête personnelle, forcément limitée faute de moyens d'investigation, lui permettait de mesurer l'indifférence dans laquelle on le tenait, qu'il crut encore le 6 novembre déceler plusieurs hématomes sur le thorax, les jambes, les bras, du défunt que l'on s'apprêtait à mettre en bière ?

De notre correspondant régional

La procédure légale fut interrompue, et un autre médecin, commis par le procureur de la République, examina une seconde fois le corps. Ces lésions ont pour origine l'état de décomposition avancée du cadavre, aurait indiqué en substance le deuxième praticien, phénomène que contestent des employés des pompes funèbres. Mais ce fut une raison supplémentaire, pour le parquet, d'en rester là.

Attaqué par trois inconnus

Résigné, M. Mohamed Azzouz s'apprêtait à transporter le corps de son oncle en Algérie pour le faire autopsier, lorsque dans la nuit du 7 au 8 novembre se produisit un second drame. Rentrant vers 3 heures du matin à l'hôtel où il avait retenu une chambre — qu'il n'avait pas encore occupée, ayant logé ailleurs jusque-là — M. Azzouz aurait été attaqué [par] trois inconnus, qui l'auraient [jeté] par une fenêtre du troisième é[tage] de l'immeuble. Tombé sur [une] verrière, il fut relevé portant [des] coupures profondes, blessures [ne] mettant pas cependant sa vie [en] danger. Dès son arrivée à l'h[ôpi]tal d'Annecy, le fonctionn[aire] algérien demanda que la p[orte de] sa chambre soit gardée, et [cette] mesure de protection lui [fut] accordée.

A-t-il été victime (comme [la] version des faits le laisse cr[oire]) d'un commando décidé à le s[up]primer parce qu'il avait comm[encé] à recueillir trop d'éléments su[r la] mort de son oncle ? La p[olice] semble retenir une autre hy[po]thèse : la chute accidentelle [due] à un excès de boisson (l'ana[lyse] du sang aurait indiqué un t[aux] d'alcoolémie élevé). La convic[tion] avec laquelle certains croient à [des] manifestations de racisme mé[rite] au moins qu'une enquête [soit] menée sérieusement.

BERNARD ELI[…]

● *Accident d'avion au Guatemala : quinze morts.* — Quinze personnes ont été tuées et sept autres gravement blessées le 18 novembre au Guatemala, au nord du pays, dans un accident d'avion. — *(A.F.P.)*

● *Sept des membres de l'équipage du caboteur allemand « Rudolf's »*, qui a fait naufrage au soir du 16 novembre dans le golfe de Gascogne, ont été repérés ce mardi, en fin de matinée, par l'avion de la marine nationale qui participe aux recherches. Ils seraient sains et saufs. Deux des matelots retrouvés à bord d'un canot « Bombard » par un dragueur néerlandais lundi soir avaient signalé que leurs camarades avaient pu prendre place sur un dinghy et qu'un seul marin du bord avait péri, victime d'une congestion, peu après le naufrage.

Les navires croisant dans les parages, soit à 18 milles des côtes espagnoles, entre les caps Penas et Ortegal, se sont déroutés pour tenter d'approcher les naufragés. — *(A.F.P.)*

● *Deux attentats par explosif à Paris.* — Deux petites bombes ont explosé dans la nuit du 18 au 19 novembre à Paris. La première, 38, rue des Bourdonnais (1er), a soufflé des vitres et provoqué quelques dégâts. La seconde, 74, rue du Rocher (9e), a détruit deux voitures en stationnement. Ces attentats n'ont pas été revendiqués.

SPORTS

FOOTBALL

Une équipe de France autour de l'ossature d'un cl[ub]

Menacé par l'échec de sa politique d'ensemble et celui de l'équipe de France en championnat d'Europe des nations, on peut se demander pourquoi Stefan Kovacs ne s'est pas entouré des meilleures garanties le 12 octobre, lors du match décisif contre la République démocratique allemande (2 à 1). Il semble bien que, compte tenu des limites et des ressources du football français, la meilleure garantie d'efficacité tenait dans la construction de l'équipe nationale en partant d'un fort noyau de joueurs d'un même club. Les avantages de cette formule, expérimentée avec succès à l'étranger, sont reconnus. Une telle équipe présente une bonne homogénéité, la complémentarité va de pair avec les mécanismes acquis, et l'esprit de corps à tout à y gagner. A l'inverse, la mosaïque qu'a voulue Stefan Kovacs pour l'équipe de France par son recrutement tous azimuts semble être allée à l'encontre de la logique, surtout au moment où il était contraint de jouer son va-tout.

Pour l'heure, en France, dès qu'il est question de privilégier ainsi un club, on pense naturellement à Saint-Etienne, qui a prouvé une bonne maîtrise dans les compétitions européennes. A l'évidence, il y a assez de joueurs de qualité à Saint-Etienne pour satisfaire le sélectionneur le plus difficile. C'est pourquoi la politique de Stefan Kovacs a pu paraître irréaliste. Puisqu'il fallait parer au plus pressé et tout tenter pour assurer la qualification de l'équipe de France en championnat d'Europe des nations, la mise à l'écart de la solution du club restera une faute.

Michel Hidalgo, le successeur de Kovacs, ne commettra pas la même erreur. Pour les matches qualificatifs de la prochaine Coupe du monde, il y a fort à parier que l'équipe de France sera formée autour de l'ossature d'un club. Hidalgo aura tout [le] temps nécessaire pour s'y p[ré]parer, notamment à l'occas[ion] des matches internationaux, s[ans] enjeu officiel, qui opposeront [la] France à la Tchécoslovaquie, à [la] Pologne et à la Hongrie en m[ars,] avril et mai 1976.

Michel Hidalgo, quels que so[ient] ses mérites et l'estime qui l['en]toure, n'a pas le prestige [de] Stefan Kovacs. Débarrassé d[u] carcan gênant de la gloire, il [n'a] pas à rechercher à tout prix [la] réussite personnelle, mais pl[utôt] à associer tout le football f[ran]çais dans son éventuel su[ccès.] D'où son ouverture à la solu[tion] du club qui ne lui portera au[cu]nement ombrage, sa promo[tion] allant de pair avec celle [de l'équipe] de France.

Est-ce à dire, à l'opposé, [que] Stefan Kovacs en refusant l'ex[pé]rience a péché par orgueil ? Ce[tte] hypothèse peut être retenue, m[ais] elle n'explique pas tout. Dev[ant] l'obstination de Kovacs, comm[ent] ne pas imaginer, en effet, q[u'il] n'a rien voulu devoir à un clu[b.] L'ancien entraîneur de l'A[jax] d'Amsterdam, mieux que q[uicon]que, aurait dû savoir que [la] réussite se partage plus fac[ile]ment que l'échec.

FRANÇOIS JANIN

ATHLÉTISME

REMANIEMENT AU SEIN DE LA FÉDÉRATIO[N] SOVIÉTIQUE

Moscou. — La Fédérati[on] d'athlétisme d'U.R.S.S. vient [de] limoger son entraîneur, M. Iv[an] Stepantchenok, lui reprochant [de] mal préparer les athlètes sovié[ti]ques en vue des Jeux olympiqu[es.] Un successeur a été désigné. [Il] s'agit de M. Anatole Komar[ov,] ancien entraîneur de la sélecti[on] de Moscou.

L'adjoint d'Ivan Stepantch[e]nok, l'ancien recordman [du] monde du saut en longueur Ig[or] Ter-Ovanesian a, pour sa par[t,] demandé à être libéré de ses fon[c]tions qu'il juge trop administra[ti]ves. Il souhaite désormais dir[i]ger l'école supérieure d'athlétism[e] des syndicats d'U.R.S.S., qu[i] groupe à Moscou les meilleu[rs] athlètes des grands clubs.

Ivan Stepantchenok et Ig[or] Ter-Ovanesian dirigeaient depu[is] plus de trois ans la sélectio[n] olympique d'U.R.S.S., et les spécia[listes] ne cachent pas que, à sep[t] mois des Jeux de Montréal, [le] nouvel entraîneur, Anatole Komarov, n'aura pas une tâch[e] facile. — *(A.F.P.)*

D'UN SPORT A L'AUTRE...

BASKET-BALL. — *En coupe Korac. Le Mans, dans sa salle, a battu Salonique 112 à 73 ; Berck, à Doncaster, a battu Doncaster 101 à 85.*

FOOTBALL. — *En championnat de France de première division, Lille a battu Nîmes par 2 à 1. — A Monaco, l'équipe de France junior, qui a battu la Finlande par 3 à 0, devait disputer la finale du tournoi international, ce mercredi 19 novembre, contre l'Espagne.*

AUTOMOBILE

Un nouveau moteur pour les Lancia Beta

Au début de l'an prochain apparaîtront sur le marché français les Lancia Beta de deuxième génération. Elles viennent d'être présentées en Italie et se distinguent de leurs aînées, attraction du Salon de Turin de 1972, par un nouveau moteur en haut de gamme et des améliorations de carrosseries qui ne modifient guère la ligne des voitures, mais font gagner en visibilité.

Le nouveau moteur est un 2 litres à quatre cylindres en ligne, disposé transversalement sur les roues avant et incliné à 20 degrés, tel qu'était placé déjà l'ancien moteur de 1 800 centimètres cubes, qui disparaît donc. Le 1 300 centimètres cubes est toujours fabriqué, de même qu'un 1 600 centimètres cubes issu du 2 litres. Une évolution logique au sein du groupe Fiat, dont fait partie Lancia. Selon la firme italienne, le marché indique que les amateurs de grosses cylindrées se reportent aujourd'hui en partie, sur les voitures moyennes à performances, confort et luxe élevés, et que 70 % des voitures importées en Italie sont de la catégorie 2 litres.

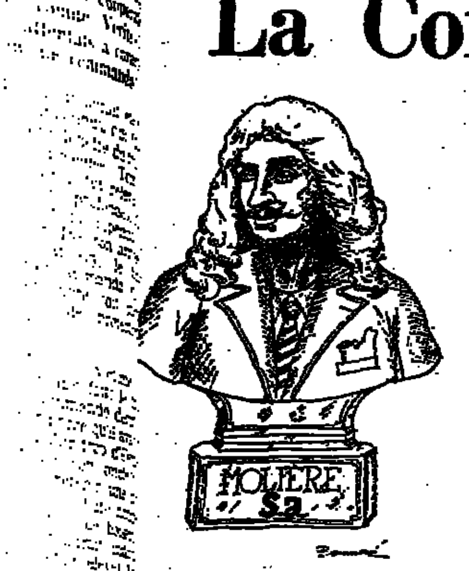
Sûres, plaisantes à l'œil, souples à la conduite (le couple maximum s'établit à 17,7 MKg à deux mille huit cents tours), confortables, encore que les sièges nous aient paru un peu durs, silencieuses, les nouvelles Lancia série 2 000, avec 119 chevaux sous le capot, répondent aux critères des amoureux de la voiture de petite série bien conçue et fignolée.

Les passions coûtent cher, aussi faudra-t-il consacrer à leur achat, autant qu'on le sache aujourd'hui, environ 35 000 F pour une berline, 41 000 F pour le coupé et 45 000 F pour la H.P.E. (High performance estate), version familiale à siège arrière basculant, qui nous a paru une excellent synthèse des tendances automobiles de l'heure.

Si cela peut être une consolation, la survie de Lancia a déjà coûté à Fiat 25 milliards de lires en 1973 et 40 milliards de lires en 1974. L'année 1975 se traduira, pense-t-on, par un mieux : 18 milliards de lires de déficit, et, si tout va bien, 1976 connaîtra l'équilibre. En effet, les passions coûtent cher. — C. L

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

La Comédie-Française à l'heure des rénovations



APRÈS UN LONG EXIL

BIENTOT la Comédie-Française fêtera son tricentenaire. Pour l'instant sonne l'heure du changement : après un exil de deux ans, la troupe va rejoindre le Théâtre-Français rénové ; de nouveaux statuts (ainsi le nombre de sociétaires, qui passe de trente à quarante) ont été publiés au « Journal officiel » ; de nouveaux metteurs en scène, Vitez, Rétoré, après Terry Hands, Bourseiller, sont conviés à diriger les comédiens. Mais, au fond, la Comédie-Française peut-elle changer ? Et le doit-elle ?

LES stucs, les moulures, les colonnes, les dallages, les rampes et les marches des escaliers ont disparu sous une chape claire de béton léger qui doit les protéger des heurts. Tout semble « plâtré » dans la salle Richelieu, mise à nue, vidée de ses fauteuils. Les loges ont disparu. Seuls demeurent les peintures du plafond et le rideau, insolite, à demi baissé. Partout on travaille, de haut en bas. On a beaucoup démoli pour rebâtir. Les impératifs de sécurité l'exigeaient. L'installation du système de climatisation aussi.

Le Théâtre-Français se rangera parmi les plus modernes, techniquement. Mais, au moment de la réouverture, en septembre 1976, le public se demandera peut-être à quoi ont été consacrés les millions destinés à la restauration. En apparence, la salle n'a guère changé. Son caractère a été respecté. Cependant, les fauteuils sont plus confortables et sous chacun d'eux, invisible, une petite bouche de climatisation envoie de l'air conditionné. Un air venu d'en haut, de la coupole, où a été placé un énorme appareillage : 130 tonnes de machines qui vont régénérer l'atmosphère dans le plus parfait silence.

Le système d'éclairage aussi doit être transformé. Et la considérable machinerie des décors sera commandée électroniquement.

Quant aux risques d'incendie, ils seront savamment circonscrits. Et puis on a profité de ce que tous les murs anciens étaient percés pour construire des escaliers, des monte-charge, des loges supplémentaires, pour remettre à neuf les ateliers des tailleurs, des couturières, des modistes. Tout sera nettoyé, du foyer des artistes aux bureaux administratifs en passant par la galerie des bustes.

Deux ans de travaux, deux ans d'exil pour les comédiens et le personnel — trois cent soixante-dix personnes au total, — qui se demandent si les conditions matérielles de travail auront réellement changé à la rentrée. Les locaux rénovés ne seront pas agrandis malgré le déménagement de la bibliothèque et des services comptables. Au contraire. L'énorme tuyauterie de la climatisation et les dispositifs de sécurité auront pris beaucoup de place.

En attendant, les représentations sont données au Théâtre Marigny, et à l'Odéon comme « avant ». Les comédiens répètent au Théâtre Oblique, dans les sous-sols de Richelieu, dans la chapelle de l'église Saint-Roch. L'administration, les services techniques, se partagent entre le boulevard de Sébastopol, les ateliers de Sarcelles et le Théâtre Marigny. Tous ont le sentiment de ne pas être « chez eux », déplorent cette dispersion nécessaire. « *C'est un peu comme si l'on s'était cassé la jambe,* dit François Chaumette, *c'est une période difficile pour la troupe.* »

Le rêve de tous les comédiens

Fondé en 1651 et installé depuis 1799 dans le bâtiment de la rue de Richelieu, le Théâtre-Français n'est pas un théâtre comme les autres. La troupe comprend aujourd'hui soixante-huit comédiens. Vingt-huit seulement sont sociétaires. Les autres sont engagés à l'année, leur contrat étant renouvelable par tacite reconduction : ce sont les pensionnaires. Les sociétaires se recrutent eux-mêmes par cooptation parmi les pensionnaires. Représentés par le comité d'administration, ils sont responsables de la gestion d'une institution d'Etat chargée, selon un décret de 1946, « d'assurer la continuité d'une troupe d'acteurs qualifiés pour interpréter les œuvres à son répertoire ».

Le sentiment d'appartenir à une troupe est très fort. Fierté, conscience d'une sorte de privilège. « *Entrer à la Comédie-Française, c'est le rêve de tous les comédiens, même s'ils n'osent pas l'avouer* », dit un pensionnaire, « *mais ce n'est pas toujours très confortable moralement. On peut se sentir isolé de l'extérieur, critiqué ou détesté.* »

Pour tous les membres de la troupe, le Théâtre-Français est le seul qui offre de telles possibilités de travail. Ils évoquent la qualité des textes du répertoire, la variété des rôles « *On n'est pas une fois pour toutes spécialisé dans la tragédie ou dans la comédie* », dit Jean-Paul Roussillon). Ils parlent aussi de la diversité des metteurs en scène. Et puis, la Comédie-Française c'est la sécurité de l'emploi face aux 80 %, et plus de chômeurs. « *Nous n'avons pas à nous demander ce que nous ferons le mois qui vient, ni comment nous vivrons* », souligne une pensionnaire. Les salaires varient : le minimum étant de 3 000 F pour un jeune pensionnaire, de 4 000 F pour un nouveau sociétaire. Il faut ajouter les « feux » (de 60 à 100 F) qu'ils reçoivent pour chaque représentation. Les sociétaires se répartissent les bénéfices. Les sommes sont très variables, selon le nombre de « douzièmes » attribué à chaque sociétaire. Cet intéressement aux bénéfices compense la modicité des gains réguliers.

Les comédiens du Français peuvent aussi avoir des activités extérieures (radio, télévision, cinéma et même théâtre). Ils doivent demander une autorisation à l'administrateur et peuvent obtenir des congés d'assez longue durée. La plupart estiment cette ouverture indispensable. Elle les replace dans un contexte « normal » de travail. « Il est bon pour nous de jouer dans des films, dit l'un deux, et puis... c'est une publicité pour la Maison... »

Les jeunes pensionnaires sont nombreux à souhaiter des échanges avec d'autres troupes, françaises ou étrangères. Tout en évitant l'intrusion de comédiens extérieurs qui n'auraient pas accepté certains principes, une discipline.

Entrer au Français, c'est renoncer à une certaine forme de célébrité, c'est travailler énormément, c'est reprendre un rôle en quelques jours, c'est répéter plusieurs pièces à la fois. Pour employer près de soixante-dix comédiens, il faut jouer plusieurs pièces en alternance, ce qui est le principe même de la Comédie-Française. Mais le nombre des spectacles inscrits à l'affiche a considérablement diminué. De cent trente en 1930, il est passé à une vingtaine en 1975. Il n'est pas possible de garantir à tous, chaque saison, une activité comportant au moins un rôle intéressant. Certains spectacles exigent une distribution nombreuse et mobilisent la troupe entière. « *Il faut accepter ces rôles secondaires,* dit un sociétaire, *personne n'a l'exclusivité des rôles importants.* » La hiérarchie entre sociétaires et pensionnaires n'existe plus. Au contraire. On confie souvent à des pensionnaires les rôles principaux.

Mais l'alternance n'est pas possible à Marigny, où la scène, trop petite, ne permet pas le stockage des décors. Aussi, en ce moment, certains comédiens peuvent-ils rester longtemps sans travailler.

La Comédie-Française peut utiliser les deux salles de l'Odéon, où sont généralement réalisés les enregistrements pour la radio et la télévision. La petite salle (quatre-vingt-dix places) est trop exiguë. La grande (mille places) fait double emploi avec Marigny — comme avec Richelieu. Si la Comédie-Française disposait de trois scènes s'ouvrant sur trois salles différentes (trois cent cinquante, sept cents et mille deux cents places, par exemple), le problème de l'utilisation complète de la troupe serait résolu, ainsi que celui de l'adaptation d'œuvres diverses. On ne monte pas dans un théâtre à l'italienne ce que l'on monte dans un studio de quatre-vingt-dix places. On n'y joue pas non plus de la même façon. Le « ton » de la Comédie-Française serait peut-être changé. Mais reproche-t-on seulement à la Comédie-Française un « ton » ? Ne lui reproche-t-on pas d'abord de n'être pas un lieu de création théâtrale ?

A cela, des sociétaires répondent : « *La mission de notre théâtre est avant tout de servir un répertoire.* » Le comité de lecture choisit les textes qui seront joués. Il comprend le comité d'administration (six sociétaires) et quatre personnalités du monde des arts et des lettres désignées par le secrétaire d'Etat à la culture. L'administrateur décide en dernier lieu. Le répertoire ne s'élargit que très lentement. Pour la première fois, on monte cette année une pièce de Brecht : *Maître Puntila et son valet Matti.* O'Neill, Strindberg, ont été introduits très récemment à l'Odéon. Les comédiens du Français insistent sur le « respect » des textes. Mais si tous se défendent de jouer « dans la tradition », si tous refusent la « filiation d'acteurs », ils ne conçoivent pas de la même manière l'interprétation des classiques du répertoire.

Deux « Misanthrope »

Deux pensionnaires, Jean-Luc Boutté et Catherine Hiégel, ont monté l'année dernière *le Misanthrope*, essayant de prouver que Molière n'était pas « un auteur digestif ». Ils ont voulu « prendre des risques ». La pièce, jouée sous un chapiteau, en banlieue et dans plusieurs villes de France, a été plutôt bien reçue par le public. A l'intérieur de la Maison, l'accueil a été plus réservé. On en a très peu parlé, en fait. Pierre Dux monte à son tour un *Misanthrope* qui sera joué à Paris, au printemps. Si l'on reprenait simultanément ces deux *Misanthrope*, la règle de l'alternance ne trouverait-elle pas une nouvelle dimension ? Ne pourrait-on comparer des mises en scène ?

Le temps n'est plus où les œuvres du répertoire étaient jouées dans des décors extrêmement simples, parfois interchangeables et servant à plusieurs pièces. Au Français, l'acteur ne passe plus avant le metteur en scène. Déjà Edouard Bourdet avait, en 1936, invité les metteurs en scène du Cartel. L'appel à des metteurs en scène extérieurs, devenu une nécessité, est de plus en plus fréquent. « *Nous serions heureux si Peter Brook ou Patrice Chéreau acceptaient de nous diriger, et il est bien que Terry Hands monte Shakespeare* », disent certains comédiens. Ainsi, cette année, Jean-Pierre Miquel, Henri Ronse, Guy Rétoré, Raymond Rouleau, Antoine Vitez, mettent en scène des spectacles. Certains d'entre eux craignaient de rencontrer des difficultés avec les comédiens-français, « une race un peu à part ». Ils trouvent des acteurs comme les autres, entraînés à un travail intense. Ils trouvent aussi des facilités matérielles, et des artisans qui font de ce théâtre un instrument de travail incomparable.

« *La réforme des statuts vise à revaloriser la situation des comédiens-français,* dit M. Pierre Dux. *L'augmentation du nombre des sociétaires permettra un rééquilibrage de la troupe. Il y avait trop de pensionnaires. La réduction de la durée du contrat des sociétaires doit inciter ceux qui hésitaient à s'engager. Une plus grande mobilité, une plus grande liberté des comédiens étaient souhaitables.* »

Ainsi la Comédie-Française s'adapte. Une commission consultative de la mise en scène est créée. Quatre de ses membres sur six sont choisis à l'extérieur. Que résultera-t-il de cette ouverture ? Pourra-t-on parler d'un changement ? Le Français, théâtre national, a une mission spécifique : la conservation des classiques.

Est-ce assez - « *Le véritable travail de recherche doit être fait, il faudrait porter un regard plus critique sur l'héritage* », dit par exemple Antoine Vitez. Mais Vitez n'est qu'un invité dans la Maison de Molière.

SYLVETTE GLEIZE
et MATHILDE LA BARDONNIE.

NOTES DE TRAVAIL SUR « PARTAGE DE MIDI »

Claudel n'est pas notre contemporain

par ANTOINE VITEZ

LES notes qui suivent ont été rédigées par Antoine Vitez entre le 18 septembre et le 15 novembre, au cours du travail préparatoire à la mise en scène du « Partage de midi » de Claudel que les comédiens-français présentent à partir du 19 novembre au Théâtre Marigny.

1) Trois personnages à montrer en Ysé : la belle dame, l'ordinaire, l'extraordinaire. Successivement, mais aussi un peu l'un dans l'autre. Et cela revient à jouer deux pièces à la fois, un drame bourgeois, un nô japonais :

2) D'abord le drame bourgeois 1900, il faut dessiner dans l'air la parole bourgeoise, faire entendre la voix de l'adultère bourgeois, et figurer la petite société coloniale et le monde des poètes catholiques d'avant-garde (Rivière, Alain-Fournier, Péguy, Claudel, Jammes), et Gide qui n'est pas bien loin, et la légende de Rimbaud *(encore une fois nous avons passé Suez)* ;

3) Et aussi cette espèce de nô japonais (c'est encore une façon d'être dans l'époque, la manie orientale), au deuxième acte : l'homme et la femme faisant l'amour dans un cimetière, avec des mots seulement, quelques grands gestes, impudiques par métaphore ;

4) Et enfin le retour au réalisme, au troisième acte : la maison assiégée, mais (comme les morts qui reviennent) Mesa revenant et parlant seul. Et Ysé, elle aussi, après le chant solitaire, revenant ;

5) Et, naturellement, tout cela (cette atmosphère, ce goût du nô) doit se trouver par quelques moments dans le premier acte déjà. Quelques moments figés, intolérablement gelés dans la chaleur.

* * *

La gaieté du premier acte. Cocasserie. Tchékhov. Losey, Krejca.

Krejca, je veux dire : Tchékhov cruel, Claudel gai, vraiment baroque

Ici, comme dans *Phèdre* : mythologie et réalité (*Dichtung und Wahrheit*), le style *Tête d'or*, le grand style mythologique, mais en costumes 1900. Racine, c'était l'entreprise impossible de jouer Euripide dans la galerie des Glaces. Même contradiction — pour nous féconde.

Il faut aimer les fins postiches. L'arrivée du seigneur Anselme dans la scène finale de l'Avare, revenant du bout du monde, j'en rêve. De même, ici, le retour d'Ysé au troisième acte. Et, avant cela encore, le réveil de Mesa après qu'il a été assassiné par Amalric. Je dis assassiné, car je ne crois pas qu'il était seulement assommé, ou plutôt je sais bien qu'il l'était, mais ce que le texte montre naïvement, c'est l'âme arrivée au ciel, et ce cantique ne se dit bien que si on l'imagine comme un chant d'après la mort. Bel exemple d'une œuvre où l'on peut lire un sens courant (qui permet justement à l'action de *courir*), et un autre sens à la fois, qui anticipe sur la moralité, comme dans les mystères ou les contes de fées. Plusieurs morts successives.

* * *

Patrice soulève une deuxième fois le corps de Ludmila, le pose, le dépose au bord de la scène, et, délicatement, l'adore. L'adoration de l'amant, les gestes de l'adoration, la délicatesse. Et chaque fois le monde entier dans un corps, c'est le monde entier qui est *représenté* par un corps.

Brutalement.

Le sujet de la pièce, c'est l'homme. Pas la femme. Ou plutôt, je veux dire, un homme, en deux personnages, Mesa et Amalric, c'est-à-dire Claudel. C'est lui qui passe par l'isthme.

La femme ici, cette femme, c'est l'isthme, enfin c'est bien comme ça que la voit Claudel. Passage, voie, chemin, traversée. Il lui faut la traverser pour mourir et renaître, et connaître enfin l'Autre.

Il s'était réfugié il voulait se réfugier à Ligugé mais c'était pour être bien tranquille, protégé — à vrai dire mutilé, ainsi à l'abri de tout. Mais son Dieu veut de lui tout entier, entier, et c'est pour ça qu'il lui envoie une femme, un être à traverser, sur le bateau (pendant la *traversée)*, une croix pour être piqué, planté, dessus — *une croix comme une autre,* dit-elle.

Et il meurt comme un chien. Misérablement, dans une maison chinoise, en pleine nuit, pour une affaire de femme, assassiné par un trafiquant.

Mais il meurt pour renaître, bien sûr — c'est ce qu'il croit, c'est sa foi : la mort une nouvelle naissance, à vrai dire un accouchement (c'est ainsi qu'on était passé par le canal pour la première fois), et le Cantique, à la fin, est l'exultation du passage, la joie sulpicienne. Et quand l'homme tombe de son rocking-chair et rampe vers le ruisseau, le caniveau où peut-être coule *l'eau de la vie,* il est heureux mais son corps souffre. C'est la métamorphose d'un insecte sortant de son enveloppe.

Enfin il est tombé dans le ruisseau, contre l'or du théâtre, il enfouit sa tête dans l'angle même du trottoir. Alors l'ange du premier acte vient le chercher, elle est toute semblable à la femme (l'ordinaire) du bateau.

Ce bateau, il ne s'agit que de lui, toujours. *Je le tiens pour partir dessus, je le tiens mon énorme bateau.* De nouveau comme un corps féminin, et les hanches, et *les fesses noires de la grosse barque immobile.* Et aussi parce qu'un bateau est un instrument de traversée. On passe. On arrive.

L'inversion des sexes. Ou plutôt l'échange. Pour parler des femmes il dit *colonne,* et *droite comme une verge d'osier,* et *ronde,* et *jeune Apollon.* Et elle au contraire dit qu'elle est un homme, et lui au contraire dit qu'il est comme un livre qui s'ouvre *par le milieu*...

Ainsi l'amour, c'est l'échange, peut-être, et la confusion des organes.

* * *

Contrairement à l'opinion, j'aime les deuxièmes versions des pièces de Claudel, celles qu'on dit *tripatouillées.* Le regard qu'il porte sur l'œuvre du jeune homme, l'épaisseur du temps qui a passé, c'est cela que je veux montrer. Ainsi dans *Partage de midi* cette dureté, ce dogmatisme (paraît-il) du vieil homme, et comme il se voit lui-même un peu ridicule en 1905, et comme il juge sévèrement sa poésie fin de siècle — qu'il met entre guillemets maintenant comme une citation, — et comme il peint sans pitié cette femme qu'il aimait, à présent montrée telle qu'elle était peut-être (mais c'est peut-être aujourd'hui le mensonge), vulgaire, brutale, et ce petit milieu d'aventuriers aux colonies, cette atmosphère provinciale d'outre-mer, tout cela qui était déjà dans le premier état du texte, mais plus involontaire, est maintenant montré exprès à gros traits. Comme une vengeance ainsi que le pense Maurice Blanchot, je dirais plutôt comme une *rancune,* étant moi-même rancunier, sachant bien qu'une rancune est persistante comme un amour.

Et puis j'aime, il faut le dire, je respecte ce travail de toute une vie sur un texte. Cette idée qu'un chant n'est jamais fini, ces ratures du poète, par exemple dans *l'Echange* l'introduction de la balançoire au premier acte, et ce durcissement de la pensée qui fait de toute l'œuvre du vieillard une espèce d'*auto-sacramental* sans pitié.

C'est cela que nous mettons à la scène. Ici, pas de complaisance : tout est vrai, le regard de Dieu perpétuellement sur le pécheur, l'âme qui s'extrait du corps, la femme qui n'est qu'un chemin vers ailleurs, l'homme dialoguant seul avec Dieu, cela est simple ici, pas mélangé de doute. Tirso et Calderon sont tout proches.

* * *

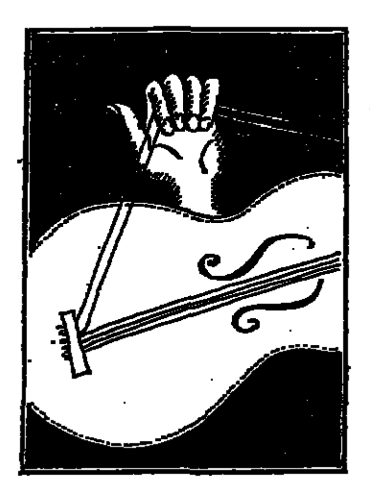
Et pourtant j'ai tort, ce serait trop simple, le sujet de la pièce, d'un autre point de vue, c'est la femme, cette femme, comme j'ai dit, bien sûr (la Polonaise du bateau), mais pas seulement : il y a quelque chose d'autre, pour l'actrice, à défendre — une sorte de revendication acharnée. Voilà bien le réalisme : les personnages du drame semblent exister par eux-mêmes, le poète leur donne des armes pour se défendre (ainsi le salaud ne l'est jamais tout à fait, etc.), et le projet philosophique est perpétuellement démenti, ou au moins interrogé, à chaque croisée des chemins du texte.

Et enfin la dernière image est celle d'un autre mythe que le mythe chrétien : cet accouchement à l'envers, un homme tiré en l'air par une femme (une femme folle, une sage-femme). Goethe l'a écrit déjà, ainsi s'achève *le Second Faust* : « L'Eternel féminin nous entraîne vers la hauteur. »

LA FAUSSE QUERELLE DU JAZZ ET DU « RHYTHM AND BLUES »

Le binaire a bon dos

Cette année — c'était nouveau — le Newport Jazz Festival a conduit, dans son détoûr européen, Screamin'Jay Hawkins, Johnny Guitar Watson et une troupe de « rhythm and blues ». George Wein a décidé qu'une équipe du même genre viendrait encore, en 1976, avec les jazzmen, car jazz et rhythm and blues sont des réalités parentes que l'on peut faire cohabiter en dépit du fait qu'il est parfois difficile de contenir, de celui-ci et de celui-là, sur le plan théorique, les poussées envahissantes, les prétentions annexionnistes. Sur les rapports étroits et anciens qu'entretiennent l'un et l'autre domaine, nous ouvrons un premier dossier.



EN est-ce ? N'en est-ce pas ? On dirait bien. Non, ce n'en est pas. Depuis quelques années, des « experts » tournent autour du pot pour décider si l'on peut encore parler de jazz en l'absence d'une conception rythmique ternaire, c'est-à-dire qui décompose en trois chaque temps de la mesure. Et de crier haro sur la musique binaire, citant pêle-mêle : pop, rock and roll, rhythm and blues. Essayons d'y voir clair à propos du dernier nommé.

Qu'un certain jazz soit mort dans les années 60, c'est un fait. Mort ? Disons qu'il subsiste, mais qu'il n'est plus créateur et qu'il ne suscite plus de nouvelles vocations. Si les jeunes générations ne se retrouvent pas en lui, c'est qu'elles ont compris qu'il a cessé d'être à la fois recherche de formes et gardien d'une tradition qui, à travers ses avatars plus ou moins clandestins, était la négation de l'héritage occidental.

Il y a eu éclatement, avec, d'une part, le jazz de recherche qui se fait sur l'éventail des voies ouvertes par le « free » dont certaines débouchent sur l'art du tiers-monde tandis que d'autres côtoient les recherches européennes ; d'autre part, le jazz qui assume la mentalité et la sensibilité collective du peuple afro-américain, autrement dit la soul music, le rhythm and blues, maintenant sous les oripeaux de l'outrancière exploitation commerciale un esprit du blues, une ferveur religieuse issue du spiritual, par lesquels des individus célèbrent leur togetherness, *leur appartenance à des racines communes, bref l'humanisme afro-américain.*

Il est vrai que nous n'avons plus guère l'occasion de nous émerveiller, à propos du rhythm and blues, sur la fantastique précision de la mise en place ternaire, des syncopes fines, des « pains » et des « pêches ». Mais était-ce bien tout ce que nous aimions jadis dans le jazz ? Le jazz, hier, ce n'était pas seulement la rythmique ternaire (expression d'ailleurs bien périlleuse : qu'advient-il de ce ternaire en tempo très rapide ?) C'était aussi bien d'autres choses (notamment traitement du son, tension rythmique) qui disaient en termes accessibles à certaines oreilles occidentales : « La puissance expressive, l'émotion, la beauté ne sont pas exclusivement européennes, ça vit, ça bouge ailleurs, dans un ailleurs qui mérite — non, qui exige — d'être reconnu. » Or ce message, nous continuons à l'entendre dans le jazz contemporain populaire, dans le rhythm and blues.

Bref, le binaire a bon dos, et il se dégage des querelles dont il est l'objet, comme un arôme théologique : « L'unité gît en Dieu, en Satan le binaire », écrivait déjà, au seizième siècle, Du Bartas, poète baroque (and roll ?). Il y a une question de qualité qu'on ne peut éluder : l'abandon du ternaire ne renvoie pas uniquement à la rythmique de nursery des Beatles et de leurs émules, mais aussi à Ray Charles et à Billy Cobham, et nous avons souvent entendu du jazz ternaire qui ne swinguait pas plus qu'une vieille serpillière.

En outre, l'exploration des instruments électroniques, avec la primauté accordée à la longueur du son et à l'effet « Larsen », en dictant un nouveau type de phrasé a peut-être été pour quelque chose dans l'abandon de la syncope ternaire. Pour savoir si le jazz a la[...] dans ce passage non pas de pe[...] plumes mais de grandes rémiges, il [...]drait sans nul doute interroger toute [...] génération de batteurs qui ont vécu [...] évolution, à commencer par [...] Williams. Il n'est jamais de bonne [mé]thode de postuler que tout le mo[nde] s'est laissé duper en même temps.

Si l'abandon du ternaire représente [une] réelle régression rythmique, nous le [sau]rons tôt ou tard des Noirs améric[ains] eux-mêmes, qui ne manqueront pas, [cer]tainement, de s'en apercevoir. Pour [autant], il est des impératifs plus urg[ents] que la préservation d'un paran[...] d'expression dont nous regrettons [...] la disparition progressive. Il s'agit d[...] le monde occidental à comprendre [...] qu'il a nié depuis des siècles, à s[avoir] qu'avant d'être une architecture [...] musique est vibration sonore et rythm[e...] qu'à ce titre elle commence au ni[veau] zéro du son et du rythme. A cet [...] tout est bon. Pour la recherche, ell[e va] son train, et les idées neuves [ne] manquent pas. Quant à la préserv[ation] du patrimoine de ces Noirs améric[ains] faisons confiance aux intéressés [qui] ont payé assez cher pour appre[ndre] contre toutes les puissances host[iles] l'art et l'habitude de la survie.

JACQUES B. HES[...]

Cinq décennies de « race records » en Amérique

LE 1er août 1920, un peu par hasard, remplaçant au pied levé la chanteuse blanche Sophie Tucker, Mamie Smith enregistre Crazy Blues, premier disque qu'ait jamais eu le droit de faire une artiste de couleur. Son succès étonne en même temps qu'il change les circonstances du « business ». Il révèle et à la fois attise une demande de la communauté afro-américaine : celle d'une musique conçue par elle et pour elle. La manufacture phonographique ne se le fait pas dire deux fois. Ralph Peer, directeur artistique chez Okeh, crée les « race records », disques raciaux, disques de Noirs destinés aux Noirs. En 1922, six millions de ces disques sont vendus aux U.S.A., soit 6 % du total de ceux qu'on a imprimés cette année-là. Avant toute recherche de distinguos par quoi s'accepterait une parenté lointaine, mais se nierait une parenté prochaine entre les « race records » et les « jazz records », avant toute entreprise de différenciation par analyse musicale, il faut avoir à l'esprit ce clivage économique, cette dichotomie de marché.

Les « race records » répondent à un appel non-explicitement formulé. C'est l'époque du déplacement accéléré, des campagnes vers les villes méridionales d'abord, vers les villes septentrionales ensuite, d'une population de parias à la recherche de travail. Ce phénomène migratoire a pour effet de grossir les ghettos et d'affermir en eux la conscience d'une réalité noire, d'une culture noire, dont les mouvements de Cleveland Redding et surtout de Marcus Garvey sont deux expressions majeures. Au départ, Ralph Peer prend des exemples de tout ce qui existe en musique, joue le rôle d'archiviste, d'historien de son temps. Il recueille et engrange les produits essentiels d'une expression folklorique ou semi-folklorique ou de celle qui bouge plus vite et qui échange, dans ses marges, des éléments avec une musique moins traditionnelle et moins strictement ethnique. Mais, au début des années 20, les frontières paraissent vagues encore entre le monde des chanteuses sombres et celui des artistes dits de jazz, dont un sur deux des thèmes qu'ils interprètent sont également des blues.

Quels sont ceux qui accompagnent, chez Okeh, Bessie Smith, en janvier 1923 ? Bubber Miley et Sidney Bechet. Qui lui donne, chez Columbia, la réplique en 1925 ? Louis Armstrong. Qui trouve-t-on, aux côtés d'elle, la même année, au mois de mai ? Joe Smith, Coleman Hawkins, Fletcher Henderson : tout le gratin du jazz. Vers la fin des *gay twenties*, les belles goualeuses du blues perdent de l'importance sociale au profit des chanteurs ruraux du Sud que l'on commence d'enregistrer dans les trois régions que sont la Georgie (et ses secteurs côtiers), le Mississippi (et le Delta), le Texas (et le Sud-Ouest). Ces hommes-là vivent relativement loin des milieux dits jazzistes, ce qui ne signifie pas qu'il en sont à l'écart de façon radicale. Un bluesman louisianais comme Lonnie Johnson, par exemple, s'intègre parfaitement aux orchestres de Satchmo et de Duke, de 1927 à 1929.

***

Au début des années 30, et malgré le marasme des affaires, on continue de publier des « race records ». On trouve, sous cette appellation générale, des œuvres de Bessie Smith toujours, mais aussi de Louis Armstrong, voire de Bix Beiderbecke. Nous sommes au temps des collectionneurs blancs, issus de la classe moyenne, et des émissions de John Hammond à la radio, à New-York. John Hammond, quatre ans après ses débuts d'animateur devant le micro, découvre, en 1936, le pianiste de boogie woogie, Meade Lux Lewis, devenu laveur de voitures. Le boogie est alors à la mode. D'autres musiciens, suiveurs de Meade Lux, reprennent du service. A Kansas-City, des crieurs se mêlent aux grands orchestres de la ville et renouvellent le traitement du blues : Jimmy Rushing, Big Joe Turner, Wynonie Harris, Jimmy Witherspoon. Lorsque la décennie s'achève, la compagnie R.C.A. décide d'enregistrer à Chicago beaucoup de bluesmen de style « urbain » qui vont alimenter les trois cent cinquante mille juke-boxes qui ont surgi sur le territoire de l'Union. Les disques de ces juke-boxes représentent alors 40 % de la production totale des disques aux Etats-Unis.

Viennent les années 40. En leur milieu, ce n'est plus seulement le blues qui envahit les juke-boxes et les chaînes de radio, mais le gospel song. En 1945, dans le numéro de Noël de la revue *Jazz Hot*, Albert McCarthy, en un grand article, révèle la richesse des « race catalogues » et dénonce l'erreur qui consisterait à les méconnaître. C'est le moment où l'expression « race catalogue » va céder le pas à l'expression « rhythm and blues ». Un jazz simple s'était répandu avec ces disques prétendument spéciaux, porteurs d'étiquettes de sous-marques de grandes sociétés intéressées par un marché parallèle et avantageux. Maintenant, une expression en remplace une autre, tandis que de petites firmes prospèrent à l'ombre des gigantesques : Alladin, King, Savoy, Sun, Peacok, Modern, Speciality... On ne sait quand on est critique, et non éditeur, ou disquaire, si nous vient du tiroir « jazz » ou du tiroir « rhythm and blues » des artistes tels que Louis Jordan ou T-Bone Walker, alors que des « disc jokeys », tel Symphony Sid, mêlent allègrement toutes les musiques syncopées et s'adressent simultanément à plusieurs auditoires, noir et blanc, populaire et bourgeois.

***

De 1950 à 1960, les maisons d'édition fondées par des amateurs de jazz, dans le genre d'Atlantic deviennent florissantes. Ray Charles incarne, à ce moment-là, l'unité dans la diversité de toute la musique afro-américaine : celle de Rosetta Tharpe, de Leroy Carr, de Earl Hines, de Parker, de Gillespie. Les cloisons, qui résistent encore, séparant les productions artistiques qui vont vers les seuls Nours de celles qui vont vers les seuls Blancs se fracturent. Vers 1952, les étudiants s'amourachent du R' and B' Vers 1955, le présentateur de radio Alan Freed chante la louange du « rock and roll ». A l'Apollo de Harlem, Elvis Presley écoute Bo Diddley et se met à son école. Les jeunes Blancs qui n'auraient pu s'identifier à celui-ci se projettent en celui-là. Tout de même, les deux communautés acceptent Fats Domino, et, en deux ans, se publient et se vendent, chose incroyable, trente millions de disques de Little Richard, un amuseur parfaitement jazziste entouré de musiciens qui ne le sont pas moins.

***

La décennie 60 est celle du triomphe marchand de la musique noire qui, pour la première fois, apparaît comme la rivale et l'égale possible, en audience, de la « variété internationale » — entendons : la variété américaine blanche. Des compagnies de disques comme Robin (de Bobby Robinson) ou Sue Rods (de Juggy Murray) ou Sar Rods (de Sam Cooke), à direction noire, avaient précédé en 1955, en 1957, en 1959, Tamla Motown que préside à Detroit Berry Gordy, ou Stax, qui connaît à Memphis une gestion mixte. Comme pour ce qui s'étiquetait « jazz », autrefois, et qui se désigne encore ainsi, l'audience est multicommunautaire, avec peut-être, dans la distribution du public, des proportions inverses quant aux ethnies concernées. Une nouvelle fois, ce qui est inventé par les Noirs est non seulement entendu mais repris et joué par les Blancs. D'une musique [...]laire en naît une autre : celle [des] Beatles, qui ont admiré Chuck [Berry], celle des Rolling Stones amourach[és de] Muddy Waters, celle de Mike B[loom]field et Eric Clapton, qui s'insp[irent] de Sonny Boy Williamson. [...] leurs voyages en Amérique les j[eunes] Anglais rendront hommage aux [...] du blues et aux moins vieux.

***

Nous sommes en la décennie 7[0] que l'on nomme le rock blan[c ...]fluence, pour parler le langage [des] occultistes, « par choc en retour [du] rhythm and blues. Celui-ci se d[...] en outre de la tenaille où le[...] raient, obéissant, Detroit et Mem[phis]. Une prolifération de styles, à re[...] dans le détail infime, une unif[ormi]sation générale, à considérer les c[hoses] de haut, voilà pour le présen[t les] conséquences de cet effondremen[t de la] structure bipolaire. Detroit a cont[aminé] tout le rhythm and blues en [...]sant le virus violoneux. La « s[...] avec ses bongos et ses congas, com[...] comme elle peut, ce malheur [...] trompettes, les trombones, les c[...] continuent de résonner comme [...] le jazz de toujours et les chœu[rs de] femmes de se faire entendre c[...] dans la musique africaine et non [...] la musique londonienne, apparem[ment]. Reste à savoir si le rythme de [...] musique d'outre-Atlantique n'a [...] changé de qualité. A notre sen[s, il] n'existe pas plus de distance en[tre la] musique de Ray Charles et cell[e de] Stevie Wonder, qu'entre celle de [...] Oliver et celle de William Count [Basie]. Les différences spécifiques n'e[...] pas les ressemblances génériques [...] le mot jazz pourrait encore rés[...] de façon pratique, avec l'avantag[e de] la brièveté.

LUCIEN MALSO[...]

D'un disque à l'autre...

1945 - 1950			
T-Bone Walker	T-Bone boogie	1945	Rhumboogie 40
Buddy Johnson	Walk'Em	1945	Decca 48012
Louis Jordan	Choochooch boogie	1946	Decca 23610
Arnett Cobb	Go red go	1947	Apollo 718
Wynonie Harris	Good rocking tonight	1947	King 4210
Sam The Man Taylor	Bluer than blue	1949	King 4
Esther Philips	Double crossing blues	1949	Savoy 731
1950 - 1960			
Fats Domino	Mardi Gras in New Orleans	1952	Imperial 5231
Ray Charles	It should've been me	1952	Atlantic 1021
B-B King	Three o'clock jump	1952	R.P.M. 339
Elmore James	Dust my brown	1952	Trumpet 146
Rufus Thomas	No more doggin around	1953	Chess 1492
Etta James	Hey Henry	1954	Modern 957
Bo Diddley	Bo Diddley	1955	Checker 814
Chuck Berry	Maybellene	1955	Chess 1504
Little Richard	Long Tall Sally	1955	Speciality 572
Solomon Burke	Christmas presents	1955	Apollo 485
Bill Doggett	Honky Tonk	1956	King 4950
Ella et Buddy Johnson	What a day	1956	Mercury 70965
Bobby Blue Bland	I'll take care of you	1957	Duke 314
James Brown	Try me	1958	Federal 12337
King Curtis	Chili	1958	Atco 6135
LaVern Baker	Tweedle-dee	1958	Atlantic 1281
Albert King	Ooh-ee-baby	1959	Bobbin 114
1960 - 1970			
Freddy King	Hide away	1960	Federal 12041
Ike and Tina Turner	A fool in love	1960	Sue 730
Booker T-Jones	Grenn onions	1962	Volt 102
Staple Singers	Twelve gates to the city	1962	Riverside 3524
Otis Redding	Security	1963	Atco 161
Marvin Gaye	Can I get a witness	1963	Tamla 54087
Junior Walker	Shotgun	1964	Soul 35008
Diana Ross (and The Supremes)	Baby love	1964	Motown 1066
Dionne Warwick	Walk on by	1964	Scepter 1274
Smokey Robinson (and The Miracles)	Ooh Baby	1965	Tamla 54118
Sam and Dave	I take what I want	1965	Stax 175
Wilson Pickett	Land of 1000 dances	1966	Atlantic 2348
Aretha Franklin	Chain of fools	1967	Atlantic 8139
Gladys Knight (and The Pips)	Take me your arms	1967	Soul 35033
The Temptations	Cloud nine	1968	Gordy 7081
Sly (and the Family Stone)	You can make it if you try	1969	Epic 10186
1970 - 1975			
Curtis Mayfield	Move on up	1970	Curtom 8085
Roberta Flack	The first time I ever saw your face	1971	Atlantic 2864
Stevie Wonder	Superstition	1972	Tamla 54235
Bill Withers	Use me	1972	Sussex XX
Isaac Hayes	Shaft	1972	Entreprise XX
Pointer Sisters	Wang Dang Doodle	1973	Blue Thumb BTS
Gil Scott Heron	The bottle	1974	Strata East 1974
Earth Wind and Fire	Shining star	1975	C.B.S. 80575

Revues spécialisées

[R]ecord Exchanger, BOX 2144, Anaheim, Californie 92804 (Etats-Unis).
Bim Bam Boom, P.O. BOX 301 Bronx New-York 10469 (États-Unis).
Shout, 46 Slades Drive, Chislehurst Kent BR 76 JX (Etats-Unis).
Hot Buttered Soul, 36 Scrapesgate Road, Minster Sheppey, Kent (Grande-Bretagne)
Blues and Soul, 42 Hanway Street, Londres W1. (Grande-Bretagne)
Black Music, Dorset House Stamford Street, Londres SE 1 - 9 LU (Grande-Bretagne)

Sorti des studios de l'ex-O.R.T.F.

Un nouvel orchestre à Lille

ORCHESTRE des Hauts de France, Orchestre de Flandre ? A Lille, on cherche un nom pour cet orchestre de l'ancien O.R.T.F. repris en main depuis quelques mois par Jean-Claude Casadesus et qui, au sortir d'une période de léthargie forcée, semble bien décidé à prouver sa bonne santé en jouant devant les publics et dans les lieux les plus divers, encouragé en cela par une association de soutien, la municipalité et les affaires culturelles...

Pour cet ensemble d'une cinquantaine de musiciens, créé en 1937, et, jusqu'à l'année dernière, essentiellement confiné dans des activités de studio, la sortie au grand air a quelque chose d'exaltant : donner des concerts devant mille cinq cents enfants, aller d'une ville à l'autre dans cette région du Nord où le public est d'autant plus disponible qu'il n'a pratiquement jamais l'occasion d'accueillir un orchestre, c'est certainement plus enrichissant que d'enregistrer rapidement, et le plus souvent à huis clos, des programmes symphoniques retransmis en différé exactement comme s'il s'agissait de disques...

Jean-Claude Casadesus est pour beaucoup dans cette nouvelle orientation et dans l'enthousiasme qui l'accompagne, mais comme la fin de ses fonctions à la tête de l'Orchestre philharmonique des pays de Loire ne lui permet pas encore de consacrer tous le temps nécessaire à des études vraiment approfondies, un système de répétitions partielles, sous la direction du chef de pupitre, a été institué ; il donne les meilleurs résultats. Cela se sent aussi bien dans l'homogénéité des cordes que dans l'équilibre des vents, les uns par rapport aux autres, au sein d'une polyphonie ou dans les accords.

Quant au choix des œuvres exécutées, il est intéressant de constater que J.-C. C. ne mise pas sur la répétition d'un même programme dans des lieux différents, mais sur le renouvellement d'une partie de celui-ci pour chaque occasion, modifiant par cela même le profil de chaque soirée et son atmosphère.

Avec, successivement, la Mort de Didon, *de Purcell, les* Wiesendonck lieder *(soliste : Nadine Denize) et la* Septième Symphonie, *de Beethoven — la semaine dernière à l'église Saint-Etienne de Lille, — on pouvait, par exemple, sentir cette progression dramatique qui manque à tant de concerts. Ainsi amenée, la* Symphonie en la, *rabachée à longueur d'année par des orchestres en mal de public, reprend sa dimension originelle.*

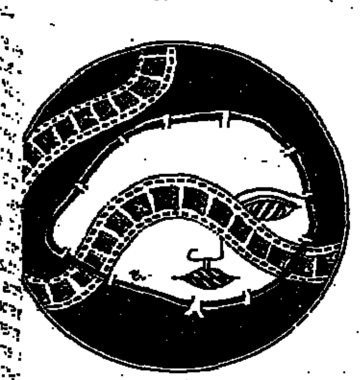
Nadine Denize n'a pas choisi de chanter les cinq lieder de Wagner dans le style opéra trop souvent attaché à ces « esquisses pour Tristan *». Dans un tempo fluide, avec une très grande égalité d'émission, elle a rendu à ces mélodies le ton presque confidentiel dans lequel elles ont été composées.*

Dans le troisième lied, J.-C. C. a obtenu des cordes ce trémolo serré, sur le chevalet, dont le timbre est si pénétrant dans le pianissimo. Cet effet ne demande pas beaucoup de travail, il réclame seulement de l'attention et le goût de bien faire ; c'est pour cela qu'il reste exceptionnel et que ce simple détail devrait suffire à se faire une idée de l'esprit qui règne dans ce futur orchestre régional et à bien augurer de la suite.

GÉRARD CONDÉ.

...u Festival de Paris

Études de mœurs ...ranco-québécoises



● L'événement de la première ...urnée de projections régu...ères au Festival de Paris aura ...té la présentation, en version ...tégrale, de « la Soif du mal » ...Orson Welles. Les trois autres ...ngs métrages ont été, à des ...tres divers, des déceptions.

● « Bar-salon » d'André ...orcier (1973) est la chronique, ...n noir et blanc, d'un malchan...eux, Charles Méthot, dont ...établissement — un bar-salon ...e Montréal — s'en va à la ...aillite. Faute de pouvoir payer ...ne employée, Charles fait venir ...a fille, le soir, au comptoir. ...ela ne suffit pas à arranger ...es affaires. Ce film québécois ...onstate la réalité d'un milieu ...ocial, la frange déclassée d'une ...etite bourgeoisie qui survit ...ifficilement en marge du pro...rès industriel.

Autour de Charles, que ses ...éboires mènent un temps en ...rison, s'agitent quelques per...onnages, héros dérisoires de ...etites histoires en grisaille. Ni ...évoltés ni résignés, tous ces ...ens se contentent d'exister au ...our le jour. André Forcier sem...e témoigner pour les « pau...és » de la réussite sociale, mais ...tranche de vie, parfois tein...e d'humour, nous apparaît ...rtout pittoresque.

● Du Québec également, « Gina » : Denys Arcand (« la ...audite Galette », « Réjeanne ...devant ») prend prétexte d'une ...quête cinématographique dans ...e bourgade provinciale où de ...andes grèves ont naguère été ...olemment réprimées pour ...êler témoignages en faux ...néma-direct et réflexion anto...ionienne sur le cinématographe. L'enquête ramène inévitable...ment l'équipe de reportage au ...otel où Gina (Céline Lomez) ...asse en attraction, objet des ...onvoitises de tous ; les cinéastes ...rovoquent l'hostilité des habi...ués, une bande de voyous à ...kidoos (véhicules typiquement ...anadiens, à la fois karts et ...uges) ; la montée des désirs et ...es refoulements s'achève dans ...n carrousel d'apocalypse. Mais ...e n'est que du cinéma, affirme ...rcand, qui montre les mêmes, ...uelques années après, tournant ...ne happy end conventionnelle. ...e troisième film prolonge les ...récédents sans leur ajouter ...eaucoup.

● Après une brève manifes...tation des étudiants du groupe ...néma de l'université de Vin...ennes, on a vu le premier long ...étrage de Pierre Zucca : « Vin...ent mit l'âne dans le pré et s'en ...int dans l'autre ». Titre méta...horique pour un film sur l'am...iguïté et le mensonge. Entre le ...ai et le faux, Vincent est sans ...sse tiraillé. Sculpteur minable, ...n père fait-il semblant d'être ...eugle ? Et pourquoi cache-t-il ...son fils l'existence de cette ...me mystérieuse dont il reçoit ...aque soir la visite ? Le sémil...nt quadragénaire qui tourne ...tour de la petite amie de Vin...nt est-il ou non son amant ? ...s incertitudes tourneboulent le ...ne homme, qui peu à peu perd ...d, s'invente de grands cha...ins et un grand désespoir et ...it par ne plus savoir lui-même ... joue ou non la comédie. ...aitée dans un style mi-réaliste ...-humoristique, cette petite ...ude de mœurs n'est ni très ...ssionnante, ni très bien réa...ée, ni très bien interprétée. ...brice Luchini, qui incarne ...ncent, hurle à tout propos et ...d presque odieux un person...ge dont on devrait aimer la ...ïveté et l'intransigeance. ...utorité de Bernadette Lafont ... permet de sauver un rôle ...ensé. Présence pâlotte de Mi...el Bouquet.

« LA FLUTE ENCHANTÉE » filmée par Bergman



LE PLAISIR D'AIMER MOZART

par

JEAN DE BARONCELLI



DEUX mots pour définir ce film admirable : beauté, intelligence. Et un troisième pour signifier ce que nous ressentons : bonheur. Le bonheur, une « *idée neuve* » pour nous, spectateurs de cinéma, qui trop souvent devons affronter la laideur, la vulgarité, la bassesse de sentiments et d'expression. Oui, le bonheur. Nous sortons de cette représentation de *la Flûte enchantée* le cœur en joie, l'âme en paix, comme allégés de nos fardeaux, comme pénétrés à notre tour par la grâce mozartienne. Oserai-je dire que *nous* nous sentons meilleurs ? Pourquoi pas ? Le temps d'un film, cette fête de l'innocence nous a réconciliés avec nous-mêmes.

Dès les premières images, Bergman nous invite à la sérénité. Un jardin, des statues, des oiseaux, la douceur mystérieuse du crépuscule nordique. Et puis la salle du théâtre de Drottningholm dans ce palais du dix-huitième siècle qui fut celui de Gustave III (1). Une salle à la décoration délicieusement vieillotte : sur le rideau de scène des angelots gambadent entre des guirlandes de roses. Face à ces angelots, parmi les spectateurs, une petite fille dont le sourire mi-clos ressemble à celui de l'ange de Reims et qui fait également penser à la fillette de *la Ronde de nuit*. Spectatrice privilégiée que nous retrouverons tout au long du film et dans le regard de laquelle nous lirons, selon les circonstances, la surprise, l'effroi ou le ravissement.

(1) Pour les besoins de la mise en scène, la salle a été reconstituée en studio.

C'est l'ouverture. La petite fille a pour voisins des hommes et des femmes de tous âges, de toutes races et de toutes conditions sociales, dont les visages, marqués par la même émotion, se succèdent en gros plans sur l'écran. Symphonie visuelle qui pourrait n'être que le symbole banal de l'universalité de la musique, mais que l'art de Bergman (et de son chef opérateur Sven Nykvist) transcende et transforme en un acte de ferveur collective et presque de communion spirituelle.

Nous sommes donc au théâtre, et Bergman ne cessera de nous le rappeler, allant même, à l'entracte, jusqu'à nous entraîner dans les *loges* des artistes. Pourquoi cette insistance ? Sans doute parce que son admiration pour *la Flûte* (qu'il découvrit, nous dit-il, à douze ans) est étroitement liée à sa passion des planches, à la fascination qu'exercent sur lui les sortilèges et les simulacres de la scène. Parce que le théâtre est un lieu de rêve et que tout donne à rêver dans l'œuvre mozartienne, écrite, rappelons-le, non pour la cour, mais pour le public populaire des faubourgs de Vienne, et qui mêle si curieusement le fantastique et le burlesque, la quête amoureuse et le message maçonnique.

Se souvenant de ce caractère populaire, Bergman fait d'abord de *la Flûte* une sorte de féerie musicale à grand spectacle. Féerie naïve, naturellement. Et « grand spectacle » pour enfants sages. Avec humour, il transforme le théâtre de Drottningholm en un minuscule Châtelet provincial dont les coulisses vomissent un terrifiant dragon et dont les décors tremblent comme feuilles au vent quand apparaît la Reine de la nuit. Des cintres de ce théâtre descend également une mongolfière qu'occupent trois anges-garnements qui s'amusent comme des fous et qui, plus tard, bombarderont à coup de boules de neige le pauvre Papageno.

Tout cela est ravissant et s'accorde parfaitement à la gaieté, à l'ironie, à la magie de la musique. Mise en scène cristalline, lumière dorée des projecteurs, et, dans la salle, la petite fille au sourire mi-clos qu'émerveille le chant d'amour que Tamino adresse au portrait de Pamina.

Puis apparaît l'autre versant de l'œuvre et la gravité désormais alterne avec la cocasserie. Quand Mozart nous ouvre les portes du mystérieux royaume de Sarastro, quand nous apprenons à connaître la grandeur d'âme et la sagesse de celui-ci, quand la Reine de la nuit calme sa haine, quand les épreuves commencent pour les amoureux et que Pamina en vient à douter de l'amour de Tamino, quand, la main dans la main, tous deux entrent dans les ténèbres avant de renaître à la lumière et au bonheur, alors la mise en scène de Bergman change de ton, de rythme, adopte un style plus spécifiquement cinématographique et atteint par moments (les scènes de désespoir de Pamina) à une extraordinaire beauté lyrique.

Finalement, Bergman est constamment présent dans ce film. Mais cette présence ne résulte pas d'un parti pris délibéré, comme le serait par exemple une « lecture personnelle » de l'œuvre : elle est simplement le signe d'une complicité amicale, fraternelle, entre le cinéaste et le musicien. Qu'il décrive les premiers émois de l'amour ou la lutte symbolique des forces du bien et du mal, qu'il renoue avec la grâce légère de *Sourires d'une nuit d'été*, en faisant exécuter à Papageno et à Papagena un strip-tease amoureux, ou avec la puissance dramatique de certains plans de *Persona*, lorsqu'il scrute et oppose les visages de Tamino et de Pamina, qu'il s'émeuve ou plaisante, qu'il s'abandonne à la fantaisie ou au rêve, toujours Bergman adapte sa sensibilité à celle de Mozart. Jamais il ne cherche à s'imposer. S'il est là, attentif, efficace, c'est qu'il aime Mozart et prend plaisir à nous le faire aimer.

Sur un plan proprement musical, l'œuvre, qui est chantée en suédois (on s'y habitue très vite), se situe à un niveau parfaitement honorable. Au moment du festival de Cannes, Jacques Lonchampt a dit ici (*le Monde* du 18 mai) la qualité des voix et la sûreté de l'orchestre dirigé par Eric Ericson. Et il ajoutait : « Ce film restera sans aucun doute un modèle d'adaptation scrupuleuse, autant que merveilleuse, de l'opéra au cinéma. »

Que vous soyez ou non mélomane, que vous admiriez ou non Bergman, n'hésitez pas, courez voir ce film. Il vous mènera très haut, très loin, dans les sphères rarement atteintes du plaisir ineffable. Au sens le plus strict du terme, il vous enchantera.

★ Biarritz, U.G.C.-Odéon, Vendôme, Bienvenüe - Montparnasse (v.o.).

MUSÉES DU CINÉMA

Les tentatives concrètes de Freddy Buache à Lausanne

FREDDY BUACHE, la cinquantaine bien assumée, yeux clairs, moustaches gauloises, ne fait pas mystère des débuts très difficiles de la Cinémathèque de Lausanne, dont il est le conservateur, ni de la perspective assez particulière dans laquelle il exerce cette tâche. « *Il s'agissait bien de fonder une cinémathèque,* explique Freddy Buache, *c'est-à-dire de conserver des documents, mais en même temps, dans le désert culturel qu'était la Suisse, il fallait créer ici même une activité capable de rayonner à travers le pays et de faire pousser un cinéma ici. Je crois être un des rares conservateurs de cinémathèque à encore exercer une activité de critique : je devais faire comprendre que la Suisse avait besoin de cette voix qu'est le cinéma, car la Suisse était un pays sans voix.* »

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, Freddy Buache ne se destinait pas spécialement au cinéma : « *A cette époque à Lausanne, et à Lausanne plus qu'à Genève, un certain nombre de jeunes gens qui avaient entre dix-huit et vingt-cinq ans se sont regroupés. Il y avait parmi eux Charles Apotheloz, futur animateur de théâtre à Lausanne, Franck Jotterand, qui pendant quinze ans dirigea le supplément littéraire de la* Gazette de Lausanne. *Il y avait des tas de types comme ça qui se trouvaient en état de décompression puisque pendant toute leur adolescence ils avaient vécu là, en Suisse. Ils voulaient chercher ailleurs une nourriture intellectuelle. A ce moment, évidemment, c'était ou bien la littérature française, Sartre et Camus, ou bien un autre art, comme le cinéma. Je suis toujours étonné de penser que je suis presque arrivé jusqu'à ma vingtième année sans avoir vu* l'Age d'Or *ni le* Cuirassé Potemkine. *J'ai dû découvrir ça tout de suite, ça a été un choc. Ce choc a été partagé par pas mal d'entre nous : dans ce climat singulier, lausannois, c'était tout naturel que la Cinémathèque arrive, un jour, ici.* »

Mais c'est en 1943, à Bâle, sur l'initiative du Kunstmuseum et de son directeur Georg Schmidt, que sont nées les Archives suisses du film affiliées à la FIAF (Fédération internationale des archives du film), suivant le modèle du Musée d'art moderne de New-York et de sa section cinéma. Mais le canton de Bâle ne suit pas, n'apporte pas l'aide financière adéquate. En 1945, juste après le très important congrès international du cinéma de Bâle, où l'on fait pour la première fois le point sur le cinéma mondial depuis la guerre, Henri Langlois, qui a obtenu l'appui de la ville de Lausanne, organise dans cette localité une exposition sur le thème Images du cinéma française. Freddy Buache en est avec ses amis un des premiers visiteurs, il voit donc les films d'Eisenstein, de Bunuel, et *Entracte*, de René Clair. « *Ça paraissait être des films martiens* », déclare-t-il un jour à la revue suisse *Travelling*. Je me suis *adressé à la personne qui était là : c'était Langlois, qui a sans doute vu que j'avais un air bizarre. Il m'a dit : Il faut venir boire un verre avec moi, et je me suis retrouvé avec Langlois, que je ne connaissais ni d'Eve ni d'Adam, avec des gens qui buvaient du fendant en chantant les merveilles de la nourriture suisse (ils sortaient de cinq ans de restrictions) ; ils étaient hilares, et contents, et puis il me les a présentés l'un après l'autre en disant : « Venez donc ce soir voir le » film de monsieur », et c'était Grémillon ! Il ajouta : « Monsieur se fera un plaisir de l'ac- » compagner au piano », et c'était Kosma !... Une année plus tard, le Ciné-Club de Lausanne était créé par Claude Emery (fonctionnaire des postes) et René Favre (fonctionnaire municipal, aujourd'hui trésorier de la cinémathèque).* »

Le Ciné-Club demande à Bâle les classiques du cinéma, mais Bâle ne répond plus ; Henri Langlois doit envoyer les films de Paris. En juin 1948, les Archives de Bâle ferment leurs portes ; le 3 novembre naît la Cinémathèque de Lausanne, elle aussi affiliée à la FIAF. En mai 1949, tous les dépôts bâlois sont transférés à Lausanne ; la ville donne un modeste crédit, offre les anciennes écuries de Mon Repos pour stocker les films : elles servent encore aujourd'hui pour la conservation des films nitrate, inflammables, les films acétate, non inflammables, étant groupés depuis 1972 seulement dans un local plus moderne, à Mont-de-By.

Du 30 octobre au 4 novembre 1950 a lieu l'inauguration officielle de la Cinémathèque à l'aula de l'université de Lausanne, au palais de Rumine : « *On avait essayé de créer un certain choc public en projetant* les Rapaces, *de Stroheim, en présence du metteur en scène, qui donnait une très longue conférence. Malheureusement il n'existait pas de magnétophone à l'époque, et nous n'avons rien enregistré de cette réunion extraordinaire.* »

* * *

En 1958 a lieu une « votation populaire », longtemps différée, qui approuve l'introduction d'une législation pour aider le cinéma. C'est seulement en 1961 que passe l'article 27 *ter* qui admet que « *dans l'intérêt général... la Cinémathèque peut déroger au principe du commerce et de l'industrie* ». En 1963, une subvention fédérale de 35 000 francs suisses est enfin accordée. Aujourd'hui cette subvention se monte à 120 000 francs, plus 30 000 francs de la ville de Lausanne. En additionnant les services et prestations divers, la subvention globale de la Cinémathèque de Lausanne, cinémathèque officielle de la Confédération helvétique, atteint à peine 200 000 francs.

Installée depuis 1951 dans une vieille demeure près de la cathédrale, la Cinémathèque se transportera l'année prochaine à l'ancien casino, à deux minutes du centre de la ville ; elle y disposera de deux salles de projection (elle doit encore recourir aux services de l'université de Lausanne, à l'*aula* moderne de Béthusy, pour montrer les films). Un crédit de 2 millions de francs suisses sera débloqué pour entreprendre les travaux de réfection nécessaires. « *Tous les services y seront réunis, bureaux, bibliothèque, salles de projection,* ajouta Freddy Buache. *Nous voulons une cinémathèque qui serait enfin un service public. Car, pour l'instant, je ne peux organiser une projection pour un étudiant qui veut voir un film. Nous disposons actuellement de cent cinquante mille bobines de films 35 mm, de dix mille affiches, de cent quarante mille photos fichées, de cinq mille volumes à consulter sur place, de douze mille dossiers de films, très riches, constitués à partir de 1952. J'ai reçu, en outre, une subvention spéciale de 30 000 à 50 000 francs suisses par an pour le sauvetage de nos films, ce qu'on appelle la restauration du patrimoine national. Mais beaucoup d'occasions ont été perdues en quinze ans de sauver des films ; de 1948 à 1963 nous étions seuls, sans moyens. On s'est contenté de survivre.* » Les distributeurs refusaient alors de donner leurs copies après la fin de la carrière commerciale des films.

Buache, qui se promène à travers le pays pour prêcher la bonne nouvelle cinématographique et gagner sa vie, a organisé à l'occasion des « semaines » consacrées aux cinémas de l'Est, plus facilement accessibles, mais s'est vu accusé de « *faire le jeu de Moscou* ». « *On nous reprochait de mettre en question, en somme, l'intégrité intellectuelle, culturelle, historique, de la Suisse,* dit Buache en riant. *On était mal vu de tous, et même d'une certaine intelligentsia. Dans ce dernier domaine, rien n'a guère changé : on n'a pas préparé le corps enseignant à faire connaître le cinéma. On va même probablement sauter cette étape, on ne parle que de codage et décodage de l'image et du son sans jamais avoir vu un film de Dziga-Vertov !* »

LOUIS MARCORELLES.

★ Nous avons déjà publié des reportages sur les cinémathèques de Bruxelles (*le Monde* du 4 septembre), d'Alger (11 septembre) et de Toulouse (23 octobre).

Une sélection

Cinéma

150 FILMS
pour un festival

Le premier Festival international de Paris : une semaine de projections ininterrompues. Au total : vingt-huit films, jusqu'au lundi 24 novembre, au Théâtre de Chaillot et une centaine d'autres dans différentes salles parisiennes. (Lire notre compte rendu des séances de mardi, page 19.)

NASHVILLE
de Robert Altman

Une vingtaine de personnages, autant de chansons, cent cinquante-huit minutes : Robert Altman (Mash, le Privé) *poursuit, avec des comédiens peu connus, la « rédaction » de sa Saga de l'Amérique. Ici, dans la capitale de la country-music, l'ombre de Dallas pèse sur l'imaginaire de la majorité silencieuse. Un fabuleux « documentaire » où tout est faux, au sens littéral, wellesien, du terme.*

LA FLUTE ENCHANTÉE
d'Ingmar Bergman

— Lire notre article, page 19.

LES TROIS JOURS DU CONDOR
de Sydney Pollack

Une fable politico-policière sur les agissements de la C.I.A., par Sydney Pollack (On achève bien les chevaux, Nos plus belles années), *avec deux grands comédiens : Faye Dunaway et Robert Redford.*

LA BATAILLE DU CHILI
de Patricio Guzman

Premier volet d'un triptyque consacré au Chili de l'Unité populaire par l'auteur de la Première Année. *Une analyse documentée des six derniers mois du gouvernement Allende, de la lutte contre la subversion fasciste. Un très grand film.*

LE VOYAGE DES COMÉDIENS
de Théo Angelopoulos

De 1939 à 1952, l'histoire — pol de la Grèce, vue à travers les ments d'une troupe de comédien lants. Une fresque « brechtien quatre heures, absolument passi

— ET AUSSI : *Milestones*, de Kramer et John Douglas (Un sociologique en forme de poème- *le Chant du départ*, de Pascal Au film qui dit « Non ») ; *la Dernièr à Dimbaza*, film collectif sur theid » ; *la Chienne*, de Jean Ren dition).

Théâtre

PARTAGE DE MIDI
au Théâtre Marigny

— Lire notre article, page 17.

AH KIOU
à la Cartoucherie de l'Aquarium

Un chef-d'œuvre de théâtre. Adaptant un roman du grand écrivain Lou Sin, qui raconte les aventures d'un pauvre diable de garçon de ferme, aussi peu dégourdi que débile, Jean Jourdheuil et Bernard Chartreux ont écrit une grande tragédie de la condition humaine, œuvre bruissante de vie, secrète, bouleversante. Admirable mise en scène de Jacques Nichet, interprétation parfaite des comédiens de l'Aquarium.

SARRAUTE et DURAS
à Orsay

C'est beau, *au* Petit Orsay, *le théâtre secret de Nathalie Sarraute, fait de vocables qui palpent en silence les empêchements de la vie, les prisons du langage, l'exploration hasardeuse des discours souterrains.*

Dans la grande salle, Madeleine Renaud éblouissante, Bulle Ogier étonnante, mettent leur talent au service de Marguerite Duras, qui raconte Des journées entières dans les arbres.

O'CASEY et GUEVARRA
au TEP

Coquin de coq : *une farce irlandaise de Sean O'Casey, une fable mise en scène par Guy Rétoré, une réussite. Au petit TEP, Michael Lonsdale et Michel Puig composent des images magiques, visuelles et sonores sur les mots d'un écrivain nommé Guevarra, recueillis pa Bourgeade.*

— ET AUSSI : *L'Age d'or*, a la cherie (les quatre vallées de l'es le Théâtre du Soleil) ; *Hamlet*, Llorca au Théâtre de la Plaine ne pas être (ou) ; *Créanciers*, a tre Oblique (Henri Ronse et les de Strindberg) ; *Elle, Elle, Elle*, à des Miracles (trois femmes p *Lorenzaccio*, à l'Espace Cardin. élèves du Conservatoire : *Rashon* Cité internationale (Exotisme dien).

Musique

GLOBOKAR, KAGEL, MESSIAEN
à Metz

Rencontres modèles avec la musique contemporaine, par l'écho qu'elles ont su éveiller dans toute la région, les journées de Metz réuniront pour la quatrième fois des manifestations de haute qualité, où l'on remarquera en particulier des créations de Méfano, Amy, Decoust, Feldman, Lefebvre, Boucourechliev, Zimmermann, Berio, une journée Globokar, Exotica *de Kagel, et* Des canyons aux étoiles *de Messiaen.* (Du 20 au 23 novembre.)

DOUBLE ANNIVERSAIRE POUR MUNCHINGER

Soixante ans pour Karl Münchinger, trente ans pour l'Orchestre de chambre de Stuttgart, voilà ce que célébreront, vingt-cinq ans après leur première apparition à Paris, les deux concerts où seront donnés, bien sûr, les Concertos brandebourgeois *qui leur ont longtemps servi d'enseigne. (Théâtre des Champs-Elysées, les 24 et 25 novembre.)*

LILLE FÊTE MESSIAEN

Abondamment lauré encore ces derniers temps (prix Leonie-Sonning pour 1977, au Danemark, médaille d'or de la Royal Philharmonic Society de Londres, membre d'honneur du Royal College of Music), Olivier Messiaen sera fêté toute une semaine par le Festival de Lille, où il entendra son éloge par Harry Halbreich, verra un un film sur Messiaen et les oiseaux, *écoutera la* Nativité du Seigneur *par Jeanne Joulain et* Des canyons aux étoiles, *et jouera avec Yvonne Loriod les* Visions de l'Amen. *(Du 19 au 26 novembre.)*

TOUJOURS RAVEL

On n'en finit pas de fêter le centenaire de Ravel à Paris et sa musique de chambre sera triplement à l'honneur cette semaine : salle Gaveau, le 19 (sonates, trio, Tzigane, berceuse et chœurs, par Pennetier, Pasquier, Lodéon et l'Ensemble Caillat); au Théâtre de la Ville du 19 au 22, à 18 h. 30 (sonates et trio, par Gendron, Wallez, Rigutto), au Théâtre Essaïon, où débute, les 20 et 24, une intégrale des œuvres pour piano et de la musique de chambre (avec Rouvier, Austbo, J. Martin, F. Elphège, etc.).

— ET AUSSI : C. Bonaldi et S. Billier, violon et piano (Gaveau, le 19, 18 h. 45) ; *Figaro-ci, Figaro-là* (T.G.P. de Saint-Denis, les 19, 21, 22, 23, 25, 26) ; Orchestre de Paris, dir. W. Rowicki, avec V. Tretiakov (Szymanowski, Tchaïkovski, Chostakovitch, à Courbevoie, le 19 ; au Palais des congrès, le 20 ; aux Champs-Elysées, le 22, à 10 h.) ; intégrale Beethoven, par le quatuor Vegh (Gaveau, les 20, 22, 25) ; cycle Brahms, direction M. Plasson (Toulouse, les 20 et 25) ; premier concert de l'Itinéraire (Nouveau-Carré, le 20) ; Z. Sotkilava, premier ténor du Bolchoï (Gaveau, le 21) ; *Magnificat*, de Bach et *Messe du couronnement* de Mozart, dir. A. Muzerelle (Forum des Cholettes, Sarcelles, le 23) ; reprise des *Contes d'Hoffmann*, mise en scène de P. Chéreau (Opéra, les 22 et 25) ; Janos Starker, violoncelle (théâtre de la Madeleine, le 22, à 17 h.) ; D. Fischer-Dieskau et A. Brendel (Pleyel, le 23) ; V. Ashkenazy et I. Perlman (Champs-Elysées, le 23) ; Pergolèse et Mozart, par la chorale Brasseur (église Sainte-Jeanne-d'Arc de Versailles, le 23) ; Cage, Lachartre, B. Jolas, à l'ACIC (musée Guimet le 24) ; Orchestre National, dir. S. Commissiona, avec A. Brendel (Pleyel le 24) ; Orchestre philharmonique, dir. P. Dervaux (Dukas, Debussy, Honegger, Roussel, au Théâtre national de Chaillot, le 25) ; concerts bleus : Rameau, Beethoven, Hummel (P. congrès, le 25 novembre, à 18 h.

Variétés

LÉO FERRÉ
au Palais des congrès

Ferré, avec cent vingt musicien ristes, chante et s'accompagne. de Beethoven, le Concerto de gauche *de Ravel et de nouvelles c Toute notion critique est ici par un homme qui s'offre avec u rosité totale, par ce qu'il est, par a été. Par les rapports qu'il a musiciens, avec le public. Un « c show » grandiose.*

YVAN DAUTIN
aux Blancs-Manteaux

Encore une découverte aux Manteaux, ex-Pizza du Marais. aux jeux de mots, aux gags, Da raconter dans de belles chanson toire de gens ordinaires.

FÉLIX LECLERC
au Théâtre Montparnasse

Il est un peu l'ancêtre de la au Québec. Mais il reste toujou solide, chaleureux.

Arts

TOM PHILLIPS et L'EXPÉRIENCE DE NEUENKIRCHEN
à l'ARC

— Lire notre article, page 21.

MARQUET
à l'Orangerie du Louvre

La célébration du centenaire de la naissance de Marquet a été l'occasion d'une exposition à Bordeaux, la ville natale du peintre. Ce sont ces mêmes tableaux que l'on retrouve à l'Orangerie du Louvre : paysages de bords de mer ou de rivière à l'air imprégné d'eau, portraits et scènes d'intérieur, croquis et dessins... L'exposition nous fait découvrir quelques œuvres peu connues des débuts du peintre et de sa période fauve. Elles évoquent la fraternité de Marquet avec Matisse dans l'atelier de Gustave Moreau.

LE BATEAU-LAVOIR
au musée Jacquemart-André

Une évocation du Bateau-Lavoir de la rue Ravignan, avec plus de deux cents tableaux, dessins, aquarelles et gravures de Picasso, Van Dongen, Gris, le Douanier Rousseau, Marie Laurencin, Modigliani, Herbin, Marcoussis, tous rattachés à l'histoire de cette glorieuse masure, aujourd'hui disparue, que Max Jacob appelait l' « Acropole du cubisme ».

LA COLOMBIE
au Petit Palais

C'est une de ces expositions qui enveloppent toute l'histoire d'un pays en remontant jusqu'aux plus anciens témoignages de sa culture. De l'art pré-colombien à l'art moderne, en passant par une section consacrée à l'art colonial, ce panorama de l'art colombien à travers les siècles comporte environ cinq cents œuvres.

— ET AUSSI : *Willem de Ko* la galerie des Arts ; *Marcelle Ca* galerie Denise René ; *Tapisse peintures de Jean Bazaine* au Mus moderne de la Ville de Paris ; *l'Or des Scythes* et *Jacques Vil* Grand Palais ; *Brauner et les coll contemporaines* au Musée national moderne ; *le Petit Bronze* au musé din. *(Lire notre article, page 21)* ; *Le busier* au Musée des arts décoratifs Fondation Le Corbusier ; *Delesse* Musée des arts décoratifs ; *Kan* galerie Dina Vierny.

…ULPTURE CONCENTRÉE

…e « petit bronze » depuis Rodin

…E titre même de la présentation … qui réunit au musée Rodin une … centaine de « petits bronzes », …duits en France depuis Rodin, en …que les limites ; le « petit …nze » est-il un genre qui se pra…e comme tel ?

…i la réponse est oui, les soixante-…ze ans de sculptures récentes …s entre Maillol et Martha Pan …nissent bien peu de créateurs qui, …me Fenosa, s'en tiennent presque …ureusement à un seul matériau …t un seul format. La « sculpture de …ection » semble supplantée, bien …-qu'en Italie, par une « sculpture …mbition ». Ambition monumentale …tout. Bien entendu, il ne faut pas …ler au grand format, mais à une …gence de confrontation, assez …érale, avec l'espace de l'archi…ture, avec le plein air. A ce point …vue, le « petit bronze » a trouvé …France, dans la période couverte … l'exposition, un rival plus …reux : le reliet.

…n redoute ici plus qu'ailleurs une …lpture de chevalet, un style che…ée du salon. Rassurons-nous, …s ne trouverons dans la chapelle … musée Rodin ni un assemblage de …its « sujets » ni un choix de …nodèles réduits ».

…a réponse n'est pas tout à fait …, et c'est bien ce qui permet le …ccès de cette quatrième exposition …ernationale du « petit bronze ». En …et, il y a presque toujours, pour …aque artiste représenté, même s'il … la vocation des grands espaces, … temps de passage par le « petit …onze ». Temps de méditation, de …ncentration, de mise au point. …mps savoureux pour le visiteur qui …onnaît, exprimés de façon acces…le et comme familière, le style et … thèmes que les « monuments », …p grands pour être là, reprennent …ec plus d'ambition, à l'échelle de …loquence, sur des voies publiques. … l'agrément est celui d'un dialogue …vé.

…a digestion du cubisme

…videmment, une impression de …orama rapide était inévitable, et …serait bien inutile de voir là …ccasion de raconter, illustrée par … Fou, de Picasso, la Femme de …nise, de Giacometti, ou l'Oiseau …nes, de Max Ernst, toute l'his…re de la sculpture en France …puis Rodin. Certes, beaucoup de …dances sont représentées, mais … toutes. Le phénomène le plus …dent semble la digestion du …bisme sur une ligne qui, de Gar…llo et Zadkine, passe par un …ommage à Laurens, placé au cen…e de la grande salle, à droite. Les …uatre œuvres choisies pour cet …ommage, situées entre 1929 et …954, soulignent bien l'assouplis…ement de la structure des œuvres. …Il est également inutile de regret…r que, ainsi énumérés parmi …autres, Germaine Richier, Gia…metti ou Maillol ne pèsent pas …ur poids. Mais, on aimera relever …eux pour lesquels le « petit bronze » …t une forme d'expression parti…ulièrement adaptée à leur tempé…ment, comme Hajdu ou Fenosa …éjà cités ; ceux qui s'y adaptent …articulièrement bien, comme Ipous…guy et César, qui pensent très …en en bronze, comme Liberaki, …illoli, Martha Pan, et ceux qui …arviennent à s'y adapter, comme …rp — hors du sujet, avec un …elief architectonique, — André …asson ou François Stahly. A ce …oint de vue, l'effort des abstraits …st intéressant chez Maria Simon ou …psi, par exemple.

…Toutefois, la figure humaine reste …ntrale, dans l'ensemble, pour ces …« petits bronzes » français. Jamais …iniaturisée, parfois ironique …erain, Couturier, Gonzalez, Ernst, …en sûr), parfois dramatisée (Orloff, …adkine), plus rarement expression…ste (Charpentier), elle conserve …s classiques, continuant la ligne …aillol (Volti, Rivière, Gimond, etc.) …u sein des changements.

…Moins acide en bronze et plus …nitée, l'évolution des styles d'au…urd'hui nous est offerte comme une …rie de sages confidences person…lles.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Chapelle du musée Rodin. Jus…le fin décembre.

LE GOUT TENDRE-ACIDE D'UNE PEINTURE ANGLAISE

Les « citations » éclectiques de Tom Phillips

L'ARC du Musée d'art moderne de la Ville de Paris vient d'inaugurer deux expositions. L'expérience de Neuenkirchen, qui est une rencontre franco-allemande de jeunes artistes, est transformée en une rencontre d'artistes d'avant-garde avec la population d'une petite ville allemande. C'est un témoignage, un témoignage certes nullement évident, qui a transformé en matériaux artistiques « avant-gardistes » une expérience humaine provoquée.

L'autre exposition se tient dans les salles qui longent l'avenue du Président-Wilson, avec une rétrospective Tom Phillips. Né en 1937, c'est un jeune peintre anglais de son temps, mais nullement d'avant-garde. Il n'utilise pas de matériaux « pauvres » comme la terre, ou sophistiqués comme la vidéo, mais de la peinture. La peinture traditionnelle pour véhiculer une trajectoire introvertie. Il nous tient un langage d'amateur qui demande à être branché sur les mêmes ondes : avoir le goût de l'introspection, du secret, du raffinement, des maléfices de la mémoire lorsqu'elle prend des colorations proustiennes. A sa manière, ce jeune Anglais, dont le père était boxeur et chimiste, et la mère cockney et musicienne, est un symboliste. A la fin de l'autre siècle, il aurait eu des chances d'être pré-raphaélite, dans le sillage de Burne-Jones comme son ami David Hockney. Tant il est vrai que persiste toujours à Londres un fond de sensibilité pré-raphaélite, comme à Paris la sensibilité symboliste.

Mais Tom Phillips rêve, il ne délire pas. C'est un littéraire et un intellectuel. Il annonce la couleur d'entrée de jeu, avec cette série de cinquante petits tableaux de formats identiques qui récapitulent son œuvre, « miniaturisée » par lui-même, de 1962 à 1974, à raison de cinq tableaux par an. Plus dix pour la dernière année. Ce second regard plutôt complaisant sur son œuvre — mais comment un peintre mû par l'égocentrisme ne le serait-il pas ? — établit, après coup, un journal intime. Tom Phillips y retrouve, non sans déplaisir, ses fantômes familiers, tant il est vrai que les plus rationalistes des Angais croient encore aux fantômes.

Rationaliste, Tom Phillips l'est par intelligence. Il est irrationnel par nature, par goût esthétique et par orientation philosophique. Car le plus fructueux pour lui est de peindre « irrationnel ». Il se lance dans l'inconnu, ne « cherchant rien » ; ce qu'il en ramène, il n'a fait que le trouver.

Narcisse devant le miroir

Voici donc douze années de moisson, commodément montrées en « mini-tableaux » accrochés dans une parade chronologique où se mêlent le meilleur et le moins bon. La « récapitulation » s'ouvre sur un « *tableau-lettre* » — où Tom Phillips excelle — qui parlerait comme la page de garde d'un livre en cinquante peintures. La première, en 1962, est un *Nu cubiste* peint lorsqu'il était étudiant. Puis un *Nu réaliste*, suivi d'une abstraction qui analyse la structure rythmique d'un tableau du Tintoret, vu à la National Gallery, avant d'en arriver à une œuvre plus significative parce qu'elle le concerne : *l'Autoportrait* du peintre. C'est la première œuvre d'une réelle acuité réaliste et poétique qui dépasse le jeu esthétique, lequel se poursuit avec des références à la manière architecturale des pommes de Cézanne et au divisionnisme du Seurat de la *Grande Jatte*.

En tant que peintre, Tom Phillips recourt à des pratiques littéraires : il aime les citations. A ses débuts, sa peinture jette un regard sur l'histoire de l'art, comme si elle se référait à l'*Encyclopædia britannica*. On n'a jamais été aussi éclectique : Phillips fait de cet éclectisme un genre. Ainsi ce portrait allégorique d'un ami du peintre, à la manière d'une composition théâtrale à la Rubens. Maniaque, le peintre ne laisse rien perdre : les restes d'une palette, en fin de semaine, par exemple. On les retrouve dans ces peintures du vendredi, juste avant le sacro-saint week-end. Le peintre fait mine d'« essuyer » très soigneusement ses pinceaux sur ces toiles étroites, préparées à l'avance pour cela. Il improvise, fasciné par les couleurs mises les unes à côté des autres, et les unes sur les autres, comme pour les faire chanter en chœur. Et, au fond, lorsqu'on a le sens musical du goût et du talent, comme Tom Phillips, cela donne un tableau diablement décoratif. Tout compte fait, ce serait peut-être même sa manière de faire enfin une peinture « non référentielle » en tentant de structurer ses élans par des couleurs agréables et des formes abstraites ; même si un autre peintre, également intellectuel, André Lhote, lui a servi de référence.

C'est en 1965 que Tom Phillips commence à entrevoir sa propre voie. Et il fallait s'y attendre chez ce peintre très « littéraire », les couleurs et les mots s'y mêlent pour faire image. Il use de sa méthode dite de « persévérance », par signes répétés à satiété, avec une extraordinaire minutie, multipliant points et lignes qui deviennent surfaces et manières d'images. Tout lui est bon : le recours à la section d'or pour l'abstraction, à l'imagerie médiévale pour le panache ; au collage pour l'étrange ; au support des pages d'un livre, comme le coucou dans le nid des autres, ici celui d'un obscur auteur, W.H. Mullock, trouvé à plusieurs exemplaires chez un bouquiniste : *A Human Document*. Il en a peint les pages comme des enluminures, la couleur couvrant les lignes imprimées, pour ne laisser que quelques mots au milieu des images, telles des bulles de bandes dessinées. De préférence, des mots chargés d'une connotation générale, des mots clichés, plutôt « bateau », à travers lesquels le peintre tisserait, par formes dites et par mots supprimés, son propre essai de coloriste très charmant, amateur de nuances tendres-acides.

On trouve chez Tom Phillips un invincible côté « décorateur raffiné », comme chez beaucoup de peintres anglais de sa génération : chez Hockney et même chez un ancêtre comme Francis Bacon, peintre pourtant bien plus puissant et déchiré par nature. Si Tom Phillips est plus ornemental, on trouve le même climat dans ces tableaux, relevés sur des cartes postales, et agrandis et peints à la manière pointilliste, à moins que ce ne soit en référence à la télévision, dont l'image se constituerait à partir du magma informe d'une multitude de points colorés. L'évanescente image du petit écran apparaît toujours comme une rupture, sur de grandes surfaces, de bandes colorées qui seraient le catalogue froid et conceptuel de couleurs avant leur fonte dans une image qui évoque la vie.

Cette « dialectique » de la transformation d'une planche de couleurs impersonnelles en images naturalistes complexes règle le reste de l'œuvre de Tom Phillips, tant dans l'ironie esthétique du mur de Berlin, fait de l'image de lambeaux d'herbes et d'azur, que dans la suite de la Mappin Art



Gallery, carte postale d'une salle de musée, d'où il a prélevé vingt trois tableaux agrandis, tels des souvenirs évanescents.

La disponibilité et la quête éclectique de Tom Phillips, ses allées et venues dans les genres, les voies ouvertes ou bouchées, sont moins invertébrées qu'il n'y paraîtrait. Elles reposent sur un fonds commun : la sensibilité fondamentale du peintre qui les baigne toutes au-delà des formes et des manières. En tant que peintre, Tom Phillips aime changer d'habit tous les jours.

JACQUES MICHEL.

★ Peintures de Tom Phillips, à l'ARC du Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

Les impressions de Ravier

Tout est dans le ciel

RAVIER, c'est un chef. Malgré la présence de quelques-uns de ses tableaux au Louvre, Paris ne s'en est jamais vraiment rendu compte, et l'exposition que présente depuis quelques jours une galerie de la rue de Seine est une bonne occasion de bien connaître un peintre qui est un des paysagistes les plus indépendants, les plus hardis, du siècle dernier, et l'un des rares provinciaux irréductibles de l'histoire de l'art français.

Né à Lyon en 1814, ce fils de confiseur dont on voulait faire un notaire passe bien à Paris quelques années d'apprentissage, mais il mit beaucoup plus de zèle à peindre ou dessiner des vues de Montmartre et de la forêt de Fontainebleau qu'à écouter les leçons de Jules Cogniet et de Caruelle d'Aligny, dont il fréquentait en principe les ateliers à l'Ecole des beaux-arts. S'il lui est arrivé de regretter d'avoir négligé son éducation artistique, de ne pas avoir « appris des mots avant de parler », c'est peut-être à cette ignorance (relative) du métier qu'il doit de s'être exprimé en toute liberté.

L'événement le plus important de ses jeunes années, c'est sa rencontre avec Corot, à Royat, en 1839. Vraisemblablement sur les conseils de ce dernier, avec lequel il resta très lié, et qui lui fit connaître Daubigny, il part pour l'Italie, y fait de fréquents séjours, peignant assidûment les collines, les arbres, les lacs de la campagne romaine, dans un style voisin de celui de son mentor, avec plus de rapidité d'accent, mais, il faut le dire, beaucoup moins de science et d'infaillibilité franciscaine.

Si l'Italie, pour parler comme Paul Jamot, lui a « révélé le style et la lumière », il ne néglige pas pour autant les paysages du Forez, qu'il aime entre tous, se fixe à Condrieu dans l'Isère, puis en 1869 à Morestel, dont les environs sont mieux pourvus « de motifs de pure lumière », et dont il ne bougera plus jusqu'à sa mort, en 1895, peignant sans nul souci de gloire ni de vente, connu seulement de quelques amateurs locaux, d'artistes comme Vernay, Carrand, Janmot, Allemand, qui sont la gloire de l'école lyonnaise et d'un Italien, Fontanesi, son seul véritable disciple et un des grands noms de la peinture italienne du siècle dernier.

« Des motifs de pure lumière » : c'est l'originalité de Ravier d'avoir passé sa vie à les rechercher sur les étangs, les cours d'eau, les arbres morts de paysages mélancoliques et nus que jamais n'anime une présence humaine. Il travaille souvent à l'aquarelle, presque toujours dans de petits formats qui lui permettent d'aller vite et de condenser l'impression. Une impression qui n'est pas celle de l'impressionnisme, avec lequel Ravier vécut en parfait état d'ignorance réciproque. La lumière de l'impressionnisme est blonde, divisée, heureuse même lorsqu'elle évoque l'hiver, ses traîtrises et ses frimas ou les aigres sourires de l'automne. Celle de Ravier est une, intense, lourdement charpentée, si tragique parfois et véhémente dans la dislocation des formes qu'on pourrait faire de lui un précurseur de l'expressionnisme. Et si, devant les études de Morestel, on pense beaucoup plus à un contemporain d'Hugo qu'à un émule de Monet (ou de Boudin), il y a dans ses soleils couchants, dans ses ciels de feu et de brumes rousses, un romantisme qui fait irrésistiblement penser à Turner.

Est-il allé à Londres voir la peinture de Turner ? Ce n'est pas certain, mais il écrivit un jour : « Je crois avoir fait des progrès du côté de la lumière. Je veux enfoncer Turner. » Et un autre jour, alors qu'il se préoccupait du problème de la traduction de la lumière par les couleurs : « Deux écueils sont redoutables : si l'on cherche trop la couleur, on risque de devenir lourd et sombre, et si l'on tombe dans la peinture claire, la coloration devient facilement fausse ou faible. Dans cette voie-là, Claude Lorrain a pu plus que personne approcher du but... J'aime Turner sans qu'il ait pu davantage atteindre le but que nous cherchons à atteindre. »

A-t-il lui-même atteint ce but qui est, en effet, de Barbizon à Cézanne, celui de tout le dix-neuvième siècle ? Oui, à sa manière, qui est celle de l'essai, de la notation rapide, à la fois modeste et passionnée. Avec quelque maladresse parfois (Corot ne lui a pas transmis son art de la construction limpide et irréfutable), mais aussi un étonnant bonheur dans la hardiesse de l'écriture, la transcription immédiate d'une ivresse lyrique où il arrive qu'affleure l'égarement des visionnaires, des voyants. « Tout est dans le ciel, disait-il, les nuages et l'atmosphère me grisent. C'est inépuisable. C'est l'infini. » Et encore : « Je tente tout, parce que j'ai la soif de l'inconnu. »

ANDRÉ FERMIGIER.

★ F.-A. Ravier. Galerie Jonas, 12, rue de Seine.

UN ABSTRAIT A LA FRANÇAISE

Deyrolle en soixante-dix tableaux

L'HOMMAGE que rend le Musée d'art moderne de la Ville de Paris à Jean Deyrolle, inaugurant ainsi une nouvelle série d'expositions consacrées à des artistes mal connus ou — c'est son cas — prématurément disparus, le montre en soixante-dix et quelques toiles : l'artiste occupe une place peu confortable dans la peinture abstraite d'après la deuxième guerre mondiale.

Ce Breton d'origine, et sans doute de cœur — il y a souvent dans ses formes comme dans sa palette, quand elle traite les ocres, les gris, les terres, quelque chose de grave et de granitique, comme la lande, — passionné par Serusier et l'Ecole de Pont-Aven, influencé pendant un certain temps par Braque, aidé par Domela à faire le saut d'une demi-figuration à la non-figuration, est peintre de conciliation et de mutation, capable de s'aventurer dans plusieurs directions à la fois, même de s'égarer dans la multiplicité de ses recherches.

L'aventure, c'est bien ce qu'il cherche dans son abstraction, qu'il conçoit comme une construction libre dans un champ pictural sans parti pris d'aplats ou de profondeur et ouverte sur de possibles rappels de la réalité ou physique d'un paysage ou intime du moi. Il lui faut du construit, mais point de cette géométrie stricte qui tuerait l'intuition et l'élan du cœur et de la main. Noble et généreuse attitude, débouchant cependant sur une œuvre qui laisse souvent une impression d'éparpillement, sympathique et agaçant à la fois, d'inabouti, de bonds en avant et de retraits, cela sans temps de repos, presque sans recul — sauf dans les dernières années.

Construite sans esprit de système et lyrique — sans excès, « à la française », — l'œuvre de Deyrolle est combinaison de formes tour à tour petites et grandes, éclatées et ramassées, aiguës et carrées, adoucies par des rondeurs et comme taillées à coups de ciseaux dans des morceaux de papier de couleur, ici superposées, soudées et stabilisées en un équilibre précaire, là, libre de cascader, tournoyer, glisser sur le fond.

Dans ce va-et-vient continuel du morcellement à la reconstruction, du désordre apparent à l'ordre caché, le dynamisme latent des formes est souligné par une palette renouvelée. Des tons sourds et mats, un peu lourds, avant 1950, puis des jaunes, des rouges et des bleus purs ; passage par des contrastes accentués, par des noirs et des blancs ensuite, avant de trouver un nouvel équilibre chromatique, dans les années 60, coïncidant avec une recherche de clarification et des compositions plus unifiées, plus intensément méditées. Harmonies de blancs, de bruns, de gris perlés, de vert-gris, de noirs travaillés au couteau par touches carrées et régulières, qui modèlent la surface comme une mosaïque, et diffusent la lumière qui en émane : belle série que ces dernières toiles des années 65-67, presque symétriques, rayonnantes autour d'une figure astrale. Deyrolle est sans doute mort trop tôt.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

Expositions

L'OR DES SCYTHES. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F (gratuite le 26 novembre). Jusqu'au 15 janvier.

JEAN-FRANÇOIS MILLET. — Grand Palais (voir ci-dessus). (Entrée gratuite le 3 décembre.) Jusqu'au 5 janvier.

JACQUES VILLON. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 19 novembre. Jusqu'au 15 décembre.

DIX SIECLES D'ART TCHEQUE ET SLOVAQUE. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 décembre.

L'ART COLOMBIEN A TRAVERS LES SIECLES. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Jusqu'au 15 février.

LE BATEAU-LAVOIR. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 18 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 31 janvier.

LE STUDIOLO D'ISABELLE D'ESTE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 17 novembre.

VOYAGEURS AU XVIe SIECLE. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 janvier.

PASTELS ET MINIATURES DU XVIe AU XIXe SIECLE. — Nouvelle présentation. Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 20 septembre 1976.

VICTOR BRAUNER, dessins. — Musée national d'art moderne, 13, av. du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F. Jusqu'au 1er décembre.

BAZAINE, BLASONS DES DOUZE MOIS DE L'ANNEE (tapisseries). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, av. du Président-Wilson (623-61-27), sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 30 novembre.

SAN LAZZARO ET SES AMIS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusque fin décembre.

DESSINS D'ARCHITECTURE DE LE CORBUSIER. — Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche (288-41-53). Sauf dimanche, de 10 h. à 18 h. Jusqu'à la fin décembre.

LES TAPISSERIES DE LE CORBUSIER. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 novembre.

ETIENNE DELESSERT. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 novembre.

BERNARD LAGNEAU, lieu mécanisé, n° 12. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 8 décembre (les groupes sont priés de s'inscrire en téléphonant au 260-36-58).

BOCCAGE EN FRANCE : de l'humanisme à l'érotisme. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 4 janvier.

ALBERT MARQUET. — Orangerie des Tuileries, jardin des Tuileries (073-99-48), sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Entrée 8 F, 5 F le samedi. Jusqu'au 5 janvier.

SCULPTEURS EN FRANCE, de Rodin à nos jours. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (551-01-34), de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 1er décembre.

DELACROIX ET LES PEINTRES DE LA NATURE. — De Géricault à Renoir. Musée Delacroix, 6, place Furstenberg (033-04-87). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 6 F. Jusqu'au 20 décembre.

DESSINS DE JOHAN TOBIAS SERGEL (1740-1814). — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

POTIERS DE SAINTONGE : huit siècles d'artisanat rural. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (722-07-41), sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 1er mars 1976.

MAIAKOVSKI : vingt ans de travail. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84), sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 5 janvier.

CHARLES SIMONDS : demeures et mythologies. — Centre national d'art contemporain (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 janvier.

LES PAPIERS PEINTS DE ZUBER. — Centre de création industrielle, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Jusque fin janvier.

GALERIES

BAZAINE. — Aquarelles récentes. — Galerie Viland et Galanis, 127, bd Haussmann (225-59-91). Jusqu'au 29 novembre.

GERMAINE BESSON : porcelaines décorées. — 22, rue La Condamine (3e étage) (387-11-81). Jusqu'au 23 novembre.

CHAGALL - Affiches. — Galeries Multiples, 42, rue de Grenelle (544-41-20). Jusqu'au 2 décembre.

DESSINS CONTEMPORAINS. Botero, Carcassonne, David, Gafgen, Iglesias, Kaiser, Ijuba, Moninot, Mouchoux, Rancillac, Recondo. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 30 novembre.

ANTONY DONALDSON. — Galerie du Luxembourg, 98, rue Saint-Denis (236-85-05). Jusqu'au 6 décembre.

HENRI GOETZ, œuvres de 1968 à 1975. — M.J.C., les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (636-68-13). Jusqu'au 30 novembre.

JULIO GONZALEZ :

— Sculptures. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 31 décembre.

— Dessins. — Ed. Carmen Martinez, 12, rue du Roi-de-Sicile (278-30-11). Jusqu'au 31 décembre.

ROBERT HELMAN. Huiles récentes, gouaches. — Galerie Verbeke, 7, place Furstenberg (325-73-92). Jusqu'au 30 novembre.

KANDINSKY. Dessins de 1886 à 1944. — Galerie Dina-Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusque fin décembre.

J.-F. KOENIG. Peintures récentes. — Galerie Arnaud, 212, boulevard Saint-Germain (548-46-31). Jusqu'au 6 décembre.

DE KOONING. Dessins, peintures, sculptures. — Galerie des Arts, 33, rue de Seine (325-73-47). Jusqu'au 30 novembre.

SUZANNE LALIQUE. Reflets de la *Comédie-Française*. — *Galerie*, 9, rue du Dragon (222-86-15). Jusqu'au 6 décembre.

LAPICQUE. Peintures et lithographies. — Galerie Balanci-Graham, 56, rue de Verneuil (222-79-57). Jusqu'au 29 novembre.

ALAIN LESTIÉ. Œuvres récentes. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 31 décembre.

LEVANTAL. Adieu aux Halles. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (033-47-80). Jusqu'au 24 décembre.

MAITRES POPULAIRES BULGARES. Peintures, gravures, objets naïfs. — Galerie Séraphine, 22, rue de l'Odéon (633-49-24). Jusqu'au 31 décembre.

ANDRÉ MASSON. Exposition rétrospective. — Galerie de Seine (325-32-18). Jusqu'au 6 décembre.

OLEG PROKOVIEV. Peinture abstraite. — Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (326-99-73). Jusqu'au 27 novembre.

LA QUINZAINE LITTERAIRE. Peintures, gouaches, dessins, aquarelles, collages, manuscrits. — Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 1er décembre.

SANDORFI. Peintures récentes. — Galerie Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard (277-37-92). Jusqu'au 15 décembre.

SIMA. Peintures de 1927 à 1971. — Galerie Point-Cardinal, 3, rue Jacob. Jusque fin décembre.

SANEJOUAND. Organisation de l'espace de la planète Terre. — Galerie Germain, 19, rue Guénégaud (633-89-81). Jusqu'au 28 novembre.

IVAN THEIMER. Les Paysages (dessins, aquarelles, bronzes). — Galerie Armand-Zerbib, 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusque fin novembre.

ABRAM TOPOR. Peintures récentes. — Galerie Marquet, 7, rue Bonaparte (326-74-88). Jusqu'au 1er décembre.

VAN DER STEEN. Rétrospective. — Galerie Antoinette, 7, rue Jacob (326-84-85). Jusqu'au 6 décembre.

VISEUX. Sculptures et dessins. — Galerie Attali, 159, boulevard Saint-Germain (548-58-93). Jusqu'au 6 décembre.

ARCHITECTURES MARGINALES AUX U.S.A. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 5 janvier.

CENTRE INTERNATIONAL D'ARTS PLASTIQUES. Arts graphiques et techniques de communication. — Centre américain, 261, boulevard Raspail (633-59-16). Jusqu'au 4 décembre.

PROVINCE

ANGOULEME. Antiquités de Chypre du musée du Louvre. — Musée municipal. Jusqu'au 30 novembre.

ARRAS. L'œil en question. — Galerie Noroit, 6, rue des Capucines. Jusqu'au 14 décembre.

MACON. Tapisseries du mobilier national. — Centre d'action culturelle (38-79-11). Jusqu'au 30 novembre.

MARCQ-EN-BARŒUL. Eugène Leroy, peintures acryliques et dessins. — Galerie Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 7 décembre.

NICE. L'aquarelle et le dessin anglais. — Musée Chéret. Jusqu'au 7 décembre. — Léopold Survage : exposition rétrospective. — Galerie des Ponchettes. Jusqu'à fin décembre.

SAINT-OMER. L'orfèvrerie de Saint-Omer du XIVe au XIXe siècle. — Musée de l'hôtel Sandelin, 14, rue Carnot (38-00-94). Jusqu'au 21 décembre.

STRASBOURG. Maurits Cornelis Escher, gravures. — Cabinet des estampes, château de Rohan. Jusqu'au 30 novembre.

VENISSIEUX (Rhône). Matta : peintures et gravures. — Hôtel de ville. Jusqu'au 30 novembre.

Concerts

Voir Subventionnés.

MERCREDI 19 NOVE

GAVEAU (225-29-14), 21 h ... ble vocal S. Caillat (Rav
PLEYEL (227-88-73), 20 ... Orchestre symphonique ... dir. : F. Rollard, soliste ... (Mozart, Chopin, Ravel ... ven).
WAGRAM, 20 h. 30 : T. Ri ... que nouvelle).

JEUDI 20 NOVEMB

GAVEAU, 20 h. 30 : Qua ... (Beethoven).
EGLISE DE LA MADELEIN ... Chor, dir. : H. Ermert (... Orchestre de Mayence et
RADIO-FRANCE (st ... 20 h. 30 : Orchestre d ... de Radio-France, dir. : ... (Soler, Mozart, Nigg, d
PALAIS DES CONGRES, ... Orchestre de Paris, dir. ... wicki (Szymanovski, T ... Chostakovitch).

VENDREDI 21 NOVE

RADIO-FRANCE (st ... 20 h. 30 : X. Darasse, or ... zec, Darasse, Bouc ... Webern, Xenakis).
EGLISE SAINT-GERMA ... PRES, 20 h. 30 : O. ... O. Bailleux (Grand Slav ... Monteverdi, Bach, Schub

SAMEDI 22 NOVEM

THEATRE DES CHAMPS- ... 10 h. : voir Palais des con

DIMANCHE 23

PLEYEL, 20 h. 30 : A. ... D. Fischer-Dieskau (Schu
THEATRE DES CHAMPS ... 17 h. 45 : Concert Pasdel ... F. Mander, sol. : F. Cli ... mann, Chopin, Men ... 21 h. : V. Ashkenazy et ... (Beethoven).

LUNDI 24

THEATRE DES CHAMPS- ... 20 h. 30 : Orchestre de c ... Stuttgart. Dir. : K. M ... (Bach : Concerto brandeb
PLEYEL, 20 h. 30 : Orc ... chambre de Toulouse ... A. Grumiaux (Mozart).

MARDI 25

GAVEAU (225-29-14), 21 h. ... ble vocal S. Caillat (Ravel
THEATRE DES CHAMPS-E ... Voir le 24.
CHAILLOT : Voir subvent
MUSEE GUIMET, 20 h. ... Chaurasia (flûte), Z. ... (tabla) et M. Khan ... (musique de l'Inde).
PALAIS DES CONGRES, 2 ... J.-L. Bonnafous, J. Caz ... Maillard, P. Bechet (Ram ... thoven, Hummel).

Danse

Voir théâtres subventionn ... tival d'automne.



UN AUTRE REGARD, *par Claude Mauriac*

UN LYCÉEN EN SCÈNE

« Ce soir, on fait les poubelles »,
Le Lucernaire, 20 h. 30

Ce soir, on fait les poubelles... Un adolescent de seize ans, Pierre Grellet-Roux, est l'auteur de cette pièce, mise au point selon un mode de création collective de plus en plus fréquent et fécond dans le théâtre nouveau.

Deux filles, quatre garçons se trouvent pour la première fois en public sur une scène, après avoir travaillé durant des mois sous la direction de Luce Berthommé, auteur, avec Gabriel Blondé, de la mise en scène et de la dramaturgie du spectacle.

De l'atelier du Lucernaire, ils sont donc passés au théâtre du même nom qu'anime Christian Le Guillochet. Il y a leur aventure personnelle ; la nuit dont certains d'entre eux émergent, des vertiges oubliés, un équilibre grâce à cette cure théâtrale retrouvé. Et puis il y a ce que nous voyons et que nous applaudissons.

Un élève de seconde s'est donné la mort et ses professeurs de lycée s'interrogent sur leur responsabilité. L'adolescent disparu ressuscite, tour à tour incarné, *quelques secondes durant*, dans le flux du récit, par chacun des professeurs. C'est techniquement admirable, théâtralement efficace, humainement émouvant.

En nous décrivant ce garçon agressif et agressé, c'est de leurs propres difficultés que ses maîtres nous parlent. Ils lui ont fait mal parce qu'ils avaient mal. Est-ce une excuse ? Etaient-ils dignes d'enseigner ? Ce n'est point, semble-t-il, la meilleure partie de la représentation. Ne retrouvons-nous point, par d'autres voies, les bonnes vieilles pièces à thèse de toujours ?

Je remarque que, dans l'ombre de la salle, les vingt lycéens et lycéennes, qui étaient arrivés avec la bruyante désinvolture de leur âge, restent immobiles et muets dans leur fascination. Je les entends, à la sortie, discuter gravement ce qu'ils ont vu et, peut-être, reconnu.

Ce sont eux qui ont raison, mes seules objections disparaissent ; il reste le souvenir d'un *spectacle* désorientant, puissant et beau. C. M.

• *Critique parue dans « le Figaro ».*





Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA (073-15-59), le 19, à 19 h. 30 (abt Md) : Soirée Roland Petit (le Loup, la Symphonie fantastique) ; les 21 (abt Vg) et 24 (coll. étud.), à 19 h. 30 : Samson et Dalila ; les 22, 25 et 29, à 19 h. 30 : les Contes d'Hoffman ; le 23, à 18 h. 30 : Une heure de musique de chambre (Mozart, Beethoven) ; le 28, à 19 h. 30 : Don Giovanni.

OPERA-STUDIO (742-59-69), les 19, 21, 25, 27 et 29, à 20 h. 30 : Monteverdi.

COMEDIE-FRANÇAISE, Théâtre Marigny (742-27-31), les 21, 22, 24 (abt D), 25 (abt A), 27 (salle réservée) ; 28 et 29, à 20 h. 30, les 23 et 30, à 14 h. 30 : Partage de midi ; les 23 et 30, à 20 h. 30, les 22 (abt 1), 26 (abt série blanche) et 29 (abt 2), à 14 h. 30 : Horace ; le 26, à 20 h. 30 : Hommage à François Mauriac.

ODEON (325-70-32), relâche jusqu'au 24. A partir du 25, à 20 h. 30 : la Sonate des spectres.

PETIT-ODEON (L.), à 18 h. 30 : Surena (jusqu'au 23).

T E P (636-79-09) (J., D. soir, L.), grande salle, à 20 h. 30, mat. dim., à 15 h., et le 22, à 14 h. 30 : Coquin de coq ; jeu., à 20 h., sam., à 14 h. 30 (sauf le 22) : cinéma. — Petite salle, à 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Fragments pour Guevara ; le 20, à 20 h. 30 : Dialogue d'auteurs ; le 27, à 20 h. 30 : Tribune des critiques. Variétés.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, 14 h. 30, 17 h., 19 h. 30 et 21 h. 30 : Festival cinéma international (jusqu'au 24). Le 19, à 19 h. 30 : la Prime ; à 21 h. 30 : Qu'il est beau de mourir assassiné ; le 20, à 14 h. 30 : Claro ; à 19 h. 30 : le Soupçon ; à 21 h. 30 : le Joueur de flûte de Hamelin ; le 21, à 14 h. 30 : En descendant les marches d'antan ; à 19 h. 30 : Casanova ; à 21 h. 30 : Vol au-dessus du nid de coucou ; le 22, à 14 h. 30 : la nouvelle Babylone ; à 19 h. 30 : Mamen Kusters s'en va au ciel ; à 21 h. 30 : Salo ou les cent vingt journées de Sodome ; le 23, à 14 h. 30 : Pascal, à 19 h. 30 : Inserts ; à 21 h. 30 : Gloria mundi ; le 24, à 14 h. 30 : L'ordre règne dans le pays ; à 21 h. : Il pleut sur Santiago.

Les salles municipales

CHATELET (231-44-80) (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Valses de Vienne.

NOUVEAU CARRE (277-88-40), mer., sam. et dim., à 14 h. 30 et 17 h. : Cirque Gruss. — (D. soir, J.), à 21 h. ; mat. dim., à 16 h. : Lucrèce Borgia. — A 20 h. 45, mer. : Soirée Saravah ; jeu. : Folk ; ven. : Jam Hoot ; sam. : Free Music ; mar. : Chanson (Jean Vasca).

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39), les 19, 20, 21 et 22, à 18 h. 30 : M. Gendron, J.-P. Wallez, B. Rigutto (hommage à Ravel) ; les 25, 26, 27, 28 et 29, à 18 h. 30 : Lluis Llach ; les 19, 22, 27 et 28, à 20 h. 30 ; les 22 et 23, à 14 h. 30 : La guerre de Troie n'aura pas lieu ; les 20, 21, 25, 26 et 29, à 20 h. 30, le 26, à 14 h. 30 : Zoo.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Tube.

ATHENEE (073-82-23) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : l'Arrestation.

BIOTHEATRE-OPERA (073-54-74) (D.), 21 h. : l'Interprétation.

BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (J.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : la Grosse.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES. — Théâtre du Soleil (808-87-63) (mer., jeu., dim. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. 30 : l'Age d'or. — Théâtre de la tempête (328-36-36), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Géronimo (dernière le 23). — Théâtre de l'Aquarium (808-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : AH Q. — Atelier de l'Epée de Bois (808-96-36) (D., L.), 20 h. 30 : Toro.

CHARLES DE ROCHEFORT - TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : le Troisième Témoin.

COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Elle, elle et elle ; 22 h. : l'Homme sang ; 23 h. 15 : Douby.

DAUNOU (073-64-30) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Monsieur Masure.

EDOUARD-VII (073-67-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.

EGLISE AMERICAINE (278-77-94) (D.), 20 h. 30 : Richard II.

ESPACE CARDIN (265-97-60), à partir du 24 à 21 h. : Roses des sables, par la compagnie l'Arche de Noé.

FONTAINE (874-74-40) (mar.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : la Balance.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. sam. à 17 h. et dim. à 15 h. : Butley.

GYMNASE (770-16-15) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Blackmikado.

HUCHETTE (326-38-99) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h et 17 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Pique-soleil.

LUCERNAIRE (336-57-23) (L.) 20 h. 30 : Ce soir, on fait les poubelles. (D. soir, L.) 22 h., mat. sam. et dim. à 18 h. 30 : Sade.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, mer.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Peau de vache.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Antigone.

MICHEL (265-35-02) (Mer.) 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. : Duos sur canapé.

MODERNE (874-94-28) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat sam. et dim. à 15 h. : Hôtel du lac.

MOUFFETARD (338-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Feu de rouille ; 22 h. : Benoist Mary Story.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J.), 21 h. : mat. dim. à 16 h. : les Deux Vierges.

ŒUVRE (874-45-52) (D. soir, L.) 21 h., mat dim. à 15 h. et à 18 h. : Monsieur Klebs et Rozalie.

PALACE (770-44-37) (D., L.) 21 h. : Une anémone pour Guignol (dernière le 22).

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage au folles ; le 22 à 14 h. 30 et le 24 à 20 h. 30 : Rencontres avec E. Schwarzkopf.

PLAISANCE (237-12-65) (D.) 20 h. 30 : Moby Dick.

PALAIS DES SPORTS (220-79-80) 20 h. 30, mat. sam. à 15 h. 30, dim. à 15 h. et 17 h. 45 (dernière le 23) : la Prodigieuse Aventure du cuirassé Potemkine.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h. 45, sam. à 20 h. 30 et 22 h. 20 : la Caverne d'Adullam.

PARIS-NORD (228-43-42) (D. soir, (L.), 20 h. 30, mat. jeu., dim. à 14 h. 30 : les Deux Orphelines.

LA PENICHE (205-40-39) (L.) 20 h. 30 : Un Parré peut en cacher un autre (dernière le 22) ; 22 h. 30 Julos Beaucarne.

RANELAGH (288-64-44) (Mar.), 20 h. 15 : Mea Culpa.

RECAMIER (548-63-81), 20 h. 30, sam. à 19 h. et 21 h. 30, dim. à 17 h. (dernière le 23) : Maïakovsky.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Croque-Monsieur.

SALLE VALHUBERT (707-30-02), mer., ven., sam., mar., à 20 h. 30, dim., à 15 h. : le Distrait.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (359-36-88) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 17 h. 30 : le Besoin d'ailleurs.

TERTRE (606-11-82) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : l'Héroïque Aventure du capitaine Lois ; 22 h. 30 ; mat. dim. à 18 h. 30 : Dans la rue.

THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE (033-79-27), (D.) 19 h. : La pipelette ne pipa plus ; 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge ; 23 h. : Angels of light... de San Francisco.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-67-57) Grand Théâtre (D., L.) 21 h. : Rashomon. A la Galerie (D.) 21 h. : Prométhée ou l'aube d'un espoir. A la Resserre (D., L.) 21 h. : Mademoiselle Julie.

THEATRE OBLIQUE (805-78-51), 21 h., mat. dim. à 16 h. (dernière le 23) : Créanciers.

THEATRE DES DEUX-PORTES (797-24-51), à partir du 25 à 20 h. 30 : les Mauvais Bergers.

THEATRE D'ORSAY (548-65-90) I. : les 19 et 20, à 20 h. 30 : Harold et Maude ; les 21, 22 et 25 à 20 h. 30, le 23 à 15 h. : Des journées entières dans les arbres. — II. : (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 18 h. 30 : C'est beau ; (D., L.) 22 h. 15 : l'Ombre de Verdi.

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.) 20 h. 45, mat. dim. à 17 h. : Hamlet.

THEATRE PRESENT (203-02-55) au Ranch (D., L.) 20 h. 30 : Trio pour deux canaris.

THEATRE 13 (589-05-99) (D. soir, L., Mar.) 20 h. 30, mat. jeu. à 14 h. 30 et dim. à 16 h. : l'Avare.

VARIETES (231-09-92) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : l'Autre Valse.

Théâtres de banlieue

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-28-91), le 21 à 20 h. 30 : Bernard Haller ; le 25, à 14 h. 30 et 20 h. 30 : Cinna.

BOULOGNE-BILLANCOURT - T.B.B. 603-60-44), les 19, 20, 21, 22, à 20 h. 30, le 23 à 15 h. 30 : Zorba le Grec ; le 24 à 20 h. 30 : Ensemble des Douze (concert).

CORBEIL-ESSONNE, Centre culturel Pablo Neruda (496-57-86), M.-F. Bucquet (Bach, Xénakis).

CRETEIL, T.N.P. (899-90-50), les 21, 22 et 25 à 20 h. : Lear.

GENNEVILLIERS, Théâtre municipal (793-21-63), les 21 et 25, à 21 h., le 23, à 17 h. : la Foi, l'Espérance et la Charité.

NANTERRE, théâtre des Amandiers (204-18-81), le 20 à 14 h. et 21 h., le 23 à 16 h., le 25 à 9 h. 30 : Voyage au centre de la Terre.

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), les 19, 21, 22 à 20 h. 30, le 23 à 17 h., le 25 à 19 h. 30 : Figaro-ci, Figaro-là.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 19 à 21 h. : Médée ; le 22 à 21 h. : la Mandragore ; le 25 à 21 h. : le Barbier de Séville.

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), le 20 à 15 h., les 22 et 25 à 21 h. : la Mort d'un commis voyageur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (742-99-79) (D.). 20 h. 45 : N. Mons. ; 22 h. : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : la Prima Donna ; 24 h. : Blue Bell Boy.

AU VRAI CHIC PARISIEN (326-73-34) (L.), 20 h. 45 : En ce temps-là, les gens mouraient ; 22 h. : La démocratie est avancée.

LE BAR DU MARAIS (272-29-48) (L.), 21 h. : Momo one man show.

LES BLANCS MANTEAUX (887-97-58 (D.), 20 h. 30 : Alex Métayer ; 21 h. 45 : Yvan Dautin ; 23 h. : Marianne Sergent.

CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.), 21 : Opéra-Sapho ; 22 h. 15 : Frissons sur le secteur.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) 20 h. et 22 h. 15 : le Graphique de Boscop.

CAFE-THEATRE DE L'ODEON (326-43-98) (D.), 21 h. : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.

LE FANAL (236-73-68) (D.), 20 h. 45 : Jacques le Fataliste ; 22 h. 30 : Marie la Rose.

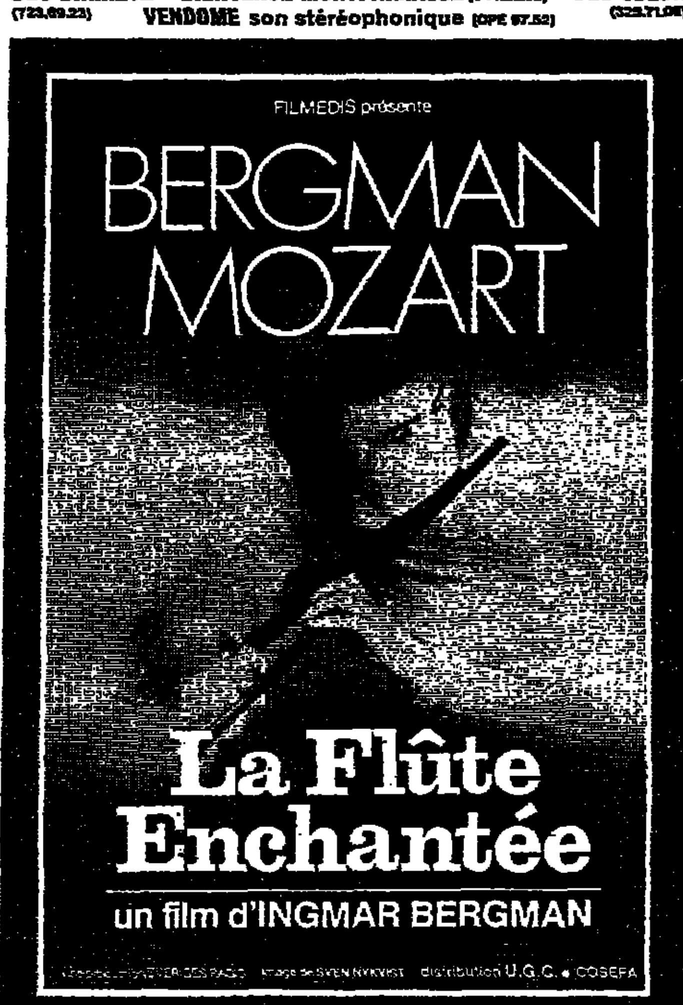
PETIT CASINO (747-62-75) (D.), 21 h. : Montéhus et tu verras mon cœur. — (L.) 22 h. 30, dim. à 21 h. 15 : Spectacle Cami.

P'TIT THEATRE (326-73-83), 20 h. 15 : Poing final. — (D.), 22 h. : F. Enstein.

SELENITE (033-53-14) (L) I : la Jacassière ; 22 h. 30 : la Grimace. — II : 20 h. 30 : Peau de l'ours ; 23 h. 30 : Peau d'homme.









Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 19 NOVEMBRE. — 15 h., Dessins animés, de W. Disney ; 18 h. 30, Elephant Boy, de R. Flaherty et Z. Korda ; 20 h. 30, Manèges, d'Y. Allégret ; 22 h. 30, La Poursuite impitoyable, d'A. Penn.

JEUDI 20. — 15 h., Fantôme à vendre, de R. Clair ; 18 h. 30, Bread the news, de R. Clair ; 20 h. 30, Casque d'or, de J. Becker ; 22 h. 30, Vertigo, d'A. Hitchcock.

VENDREDI 21. — 15 h., Le soleil a toujours raison, de P. Billon ; 18 h. 30, Au feu les pompiers, de M. Forman ; 20 h. 30, Orphée, de J. Cocteau ; 22 h. 30, la Nef des fous, de S. Kramer ; 0 h. 30, The Black Room, de R.W. Neill.

SAMEDI 22. — 15 h., La Lance brisée, d'E. Dmytyck ; 18 h. 30, la Femme mariée, de J.-L. Godard ; 20 h. 30, Willie Boy, d'A. Polansky ; 22 h. 30, Rashomon, d'A. Kurosawa ; 0 h. 30, Madame Satan, de C.B. de Mille.

DIMANCHE 23. — 15 h., M. Linder, M. Sennett, C. Chaplin, B. Keaton ; 18 h. 30, les Poings dans les poches, de M. Bellochio ; 20 h. 30, Viridiana, de L. Bunuel ; 22 h. 30, The Visitors, d'E. Kazan.

LUNDI 24. — Relâche.

MARDI 25. — 15 h., Dawn Patrol, de H. Hawks ; 18 h. 30, Le Faucon maltais, de J. Huston ; 20 h. 30, Satan met a lady, de W. Dieterle ; 22 h. 30, Le Piège, de Huston.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
ALLEGORIE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
LA BATAILLE DU CHILI (Chil., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
CACHE-CACHE PASTORAL (Jap., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15), Artistic Voltaire, 11e (700-19-15).
LE CHANT DU DEPART (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA CHEVAUCHEE SAUVAGE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CHOBIZENESSE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz (2e) (742-60-33), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Nation, 12e (343-04-67).
LA COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Richelieu, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-39), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Wepler, 18e (387-56-07), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA DERNIERE TOMBE A DIMBAZA (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE DROIT DU PLUS FORT (All., **, v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
FLIC STORY (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Pa[...] Montparnasse, 15e (3[...] Boul'Mich, 5e (033-48-29[...] mount-Opéra, 9e (073-34-3[...] mount-Gobelins, 13e (7[...] Moulin-Rouge, 18e (606-34[...] blicis-Champs-Elysées, 8e [...] 23).
GUERRE ET AMOUR (A.[...] Paramount-Odéon, 6e (32[...] v.f. : Paramount-Opéra, [...] 34-37).
H. MUSIC (A., v.o.) : Gr[...]gustins, 6e (633-22-13).
HESTER STREET (A., v.o.) [...]let, 11e (700-51-13), Elysées [...] 8e (359-36-14), Quintette, [...] 35-40).
HISTOIRES D'ADELE H. (Fr[...]rat, 16e (288-99-75), U.G.[...]lins, 13e (331-06-19) jusq[...] Cinémonde-Opéra, 9e (7[...] Jusqu'à jeudi, Bienvenüe-[...]nasse, 15e (544-25-02), Rex [...] 93) jusqu'à jeudi, U.G.C [...] 8e (723-69-23), U.G.C.-O[...] (325-71-08) ; à partir de v[...] Haussmann, 9e (770-47-55[...]
HISTOIRE DE PAUL (Fr.) : [...] 5e (337-90-90), U.G.C.-Ma[...] (225-47-19).
HU-MAN (Fr., v. ang.) : Qui[...] (033-35-40).
L'ILE SUR LE TOIT DU [...] (A., v.o.) : Ermitage, 8e (3[...] en soirée ; v.f. : Ermitage [...] matinée), Rex, 2e (236-83-9[...] mar., 14e (326-41-02), U.G.[...]lins, 13e (331-06-19), Mis[...] (734-20-70), U.G.C.-Odéon, [...] 71-08), Terminal-Fo[...] (704-49-53), Cluny-Ecoles, [...] 20-12) : à partir de vendre[...]ges, 18e (522-47-94), Cir[...] Opéra, 9e (770-01-90).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : U.[...]belins, 13e (331-06-19), Bre[...] (222-57-97), Normandie, 8e [...] 18), Rex, 2e (236-83-93), Pa[...] Maillot, 17e (758-24-24), Pa[...] Opéra, 9e (073-34-37), Pa[...] Bastille, 12e (343-79-17) [...]mount-Montmartre, 18e (6[...] Paramount-Orléans, 14e (5[...] Passy, 16e (288-62-34), [...] Saint-Germain, 6e (222-72-[...]blicis-Matignon, 8e (359-31[...] qu'à jeudi.
L'INDE FANTOME (Fr.) : [...] 14e (783-67-42).
INDIA SONG (Fr.) : Le S[...] (325-92-46), à 21 h. 45.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (033-30-49), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Brasil Tropical (dernière le 23). A partir du 26, à 20 h. 30 : Coluche.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 17 h. 30 : Les Frères Jacques.
CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 14 h. 30 : Revue de Roland Petit.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 20 h. 45, mat. sam., à 17 h. : Histoire dosée.
FOLIES-BERGERE (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.
HEBERTOT (387-23-23), 21 h. : Dzi Croquettes (dernière le 22).
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. 30 : Gilbert Bécaud.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78), les 19, 21, 22, 24 et 25, à 21 h., le 23, à 14 h. 45 : Léo Ferré (Toute la musique).
LA PENICHE (205-25-49) (L.), 22 h. 30 : Julos Beaucarne.
THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. : P. Font.
THEATRE MONTPARNASSE (326-89-90) (D soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : Félix Leclerc.

Les comédies musicales

EUROPEEN (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 14 h. 30 et 17 h. 30 : Jean's.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : Y'a du plus mal dans l'un peu mieux.
DEUX-ANES (606-10-26) (Ma.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Serre-vis compris.
DIX-HEURES (606-07-48), t. l. s., 22 h. : Portes ouvertes.

Les cabarets

TOUR EIFFEL (551-19-39), 20 h. : Patachou.

Le cirque

CIRQUE DE PARIS (13e) (607-43-53), sam. et mardi, à 20 h. 45 ; mer., sam. et dim., à 15 h.
CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE (700-12-25), mer., à 15 h. ; sam., à 15 h. et 21 h. ; dim., à 14 h. et 17 h.
NOUVEAU CARRE (277-50-97), mer., sam. et dim., à 14 h. 30 et 17 h. : Cirque Grüss à l'ancienne.
NOUVEAU CIRQUE DE PARIS (14e) (828-51-48) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. mer., à 15 h. ; sam., à 16 h. 30 ; dim., à 14 h. 15 et 17 h. Spectacle d'Annie Fratellini et P. Etaix.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52) tous les jours, à 15 h. et 21 h. 15 : Les Colombaioni (clowns).

Festivals

Automne à Paris

BOUFFES-DU-NORD (280-28-04) jusqu'au 22, à 20 h. 30 : Chants religieux de l'Islam. A partir du 25, à 20 h. 30 : Le Chat guérillero.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, jusqu'au 22, à partir de 18 h. 30 : Forum international de la danse.
SORBONNE (L.), de 13 h. à 22 h. : Le Grand Prisme.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Atelier de l'Epée-de-Bois (D., L.), 20 h. 30 : Toro.
Loc. et renseignements : 278-10-00.

Cinéma

NIS JOPLIN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LESTONES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MORT D'UN GUIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
MERO DEUX (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet, 11e (700-51-13), à 14 h. 15, 18 h. 15 et 22 h. 15. (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42), 18 h. 30 en semaine.
S 11 000 VERGES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70), Images, 18e (522-47-94), jusqu'à jeu., Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (326-41-02). Jusqu'à J.
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36). — V.f. : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
ROYAL FLASH (A., v.o.) : Danton, 6e (326-08-18) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
SHAMPOO (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43). Jusqu'à J.
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio-Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LE SECRETAIRE AUX MILLE ET UN TIROIRS ou LE SUJET (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LE TELEPHONE ROSE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
LA TOILE D'ARAIGNEE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65). — V.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Nation, 12e (343-04-67).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
VIVA PORTUGAL (All., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), à 16 h. 15 et 20 h. 15.
LE VOYAGE DES COMEDIENS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
WW AND THE DIXIE DANCEKING (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

Les films nouveaux

LA FLUTE ENCHANTEE, film suédois d'I. Bergman, avec Josef Köstlinger. — V.o. : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Vendôme, 2e (073-97-52), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-03).
COUSIN, COUSINE, film français de J.-C. Tacchella. — Concorde, 8e (359-92-83), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Panthéon, 5e (033-15-04).
L'ARBRE DE GUERNICA, film français d'Arrabal. — Omnia 2e (231-39-36), Balzac, 8e (359-52-70), Liberté, 12e (343-01-59), Studio Médicis, 5e (633-25-97), La Clef, 5e (337-90-90), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé 18e (522-37-41), Studio Raspail 14e (326-38-98), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Plaza, 8e (073-74-55).
NASHVILLE, film américain de R. Altman. — V.o. : Elysées-Point-Show, 8e (225-62-29), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Luxembourg, 6e (633-97-77), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-Pathé, 15e (326-65-13).
HISTOIRE D'HOMMES, film américain de J. Deveaux. — V.o. : Bilboquet, 6e (222-87-23), Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41), Studio Galande, 5e (033-72-71).
LES TROIS JOURS DU CONDOR DOR, film américain de S. Pollack, avec Faye Dunaway et R. Redford, à partir du 21. — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71), Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Napoléon, 17e (380-41-46), Mistral, 14e (734-20-70), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Concorde, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PARLEZ-MOI D'AMOUR (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-83), Français, 9e (770-33-88), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PHASE IV (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
POUR ELECTRE (H., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
QUAND LA VILLE S'EVEILLE (Fr.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ;

Cinéma en province

Les exclusivités

BORDEAUX. — Au-delà de la peur : Français (52-69-47) ; la Chevauchée sauvage : Français (52-69-47) ; Chobizenesse : Marivaux (48-43-14) ; Flic Story : Ariel (44-31-17) ; l'Histoire d'Adèle H : Ariel (44-31-17) ; l'Ile sur le toit du monde : Gaumont (48-13-38), Ariel (44-31-17) ; l'Incorrigible : Ariel (44-31-17), Français (52-69-47) ; Parfum de femme : Gaumont (48-13-38) ; Parlez-moi d'amour : Gaumont (48-13-38) ; Phase IV : Marivaux (48-43-14) ; Le shérif est en prison : Ariel (44-31-17) ; la Toile d'araignée : Club (52-24-17) ; les Trois jours du Condor : Ariel (44-31-17) ; le Vieux fusil : Français (52-69-47).
GRENOBLE. — La Chevauchée sauvage : Ariel (44-22-16), Grand-Place (09-67-10) ; la Course à l'échalote : Paris (44-05-27) ; le Faux Cul : Royal (96-33-33) ; Histoire d'Adèle H : Stendhal (96-34-14) ; Guerre et Amour : Stendhal (96-34-14) ; l'Ile sur le toit du monde : Grand-Place (09-67-10) ; l'Incorrigible : Grand-Place (09-67-10), Eden (44-06-17) ; Mort d'un guide : Grand-Place (09-67-10) ; Onze mille verges : Paris (44-05-27) ; Parfum de femme : Paris (44-05-27) ; le Téléphone rose : Gaumont (44-22-16).
LILLE. — La Chevauchée sauvage : Pathé (57-32-71) ; Chobizenesse : Pathé (57-32-71) ; Onze mille verges : Familia (57-38-55) ; Parlez-moi d'amour : Ritz (55-23-57) ; Parfum de femme : Pathé (57-32-71).
LYON. — La Chevauchée sauvage : U.G.C.-Scala et U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04) ; Chobizenesse : Pathé (42-61-03) ; la Course à l'échalote : Comœdia (72-10-59), Pathé (42-61-03) ; l'Enigme de Kaspar Hauser : Duo (37-05-55) ; Flic Story : U.G.C.-Scala (42-15-41), Paramount (42-51-03), U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04) ; Gorge profonde : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; Histoire d'Adèle H : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; l'Incorrigible : U.G.C.-Scala (42-15-41), U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04), Paramount (542-51-03) ; l'Ile sur le toit du monde : U.G.C.-Concorde (42-15-41), U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04) ; Onze mille verges : Pathé (42-61-03), Comœdia (72-10-59) ; Parfum de femme : Bellecour (37-09-07) ; Parlez-moi d'amour : Ambiances (28-14-84) ; Tarzoon, la honte de la jungle : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; le Téléphone rose : Royal (37-31-49) ; la Toile d'araignée : Pathé (42-61-03), Comœdia (72-10-59) ; le Vieux fusil : U.G.C.-Concorde (42-15-41) et U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04).
MARSEILLE. — Au-delà de la peur : K 7 (48-42-79) ; Catherine et Cie : Pagnol (49-34-79), Rex (33-82-57) ; la Chevauchée sauvage : Odéon (48-35-16), Drive In (54-16-00), Hollywood (33-74-93) ; la Course à l'échalote : Pathé (48-14-45), Rex (33-82-57) ; Guerre et amour : Festival Vieux-Port (90-28-77) ; Histoire d'Adèle H : Pathé (48-14-45), Paris (33-15-59) ; l'Ile sur le toit du monde : K 7 (48-42-79), Majestic (33-38-32), Drive In (54-16-00) ; l'Incorrigible : Odéon (48-35-16), Hollywood (33-74-93), Capitole (48-27-64) jusqu'au jeu., Meilhan (48-27-64) à partir de ven.) ; le Jour du Condor : à partir de ven. : Capitole (48-27-64), K 7 (48-42-79) ; Onze mille verges : Odéon (48-35-16), Hollywood (33-74-93) ; Parfum de femme : Pagnol (49-34-79), Paris (33-15-59) ; Phase IV : Pathé (48-14-45) ; le Retour de la panthère rose : Pathé (48-14-45), Paris (33-15-59) ; Tarzoon, la honte de la jungle : Meilhan (48-27-64), Rialto (88-08-41) jusqu'à jeu. ; la Toile d'araignée : Rex (33-82-57), Pathé (48-14-45) ; le Vieux Fusil : Odéon (48-35-16), HollyWood (33-74-93).
RENNES. — Catherine et Cie : Royal (30-64-55) ; la Chevauchée sauvage : Ariel (79-00-56) ; l'Ile sur le toit du monde : Ariel (79-00-56) ; l'Incorrigible : Ariel (79-00-56) ; le Jardin des délices : La Boîte à films (30-52-40) ; Parfum de femme : Bretagne (30-56-33) ; Parlez-moi d'amour : Le Paris (30-25-55) ; Pas de problème : Zoom (50-45-71) ; le Téléphone rose : Français (30-88-32) ; le Vieux Fusil : Zoom (50-45-71).
STRASBOURG. — Flic Story : Capitole (32-13-32) ; Histoire d'O : Capitole (32-13-32) ; l'Ile sur le toit du monde : Capitole (32-13-32) ; l'Incorrigible : Capitole (32-13-32) ; Guerre et Amour : Ariel ; Tarzoon, la Honte de la jungle : Capitole (32-13-32).
TOULON. — La Course à l'échalote, Parfum de femme, le Téléphone rose, la Toile d'araignée : Gaumont (92-00-17) ; l'Incorrigible, Flic Story, Tarzoon la honte de la jungle : Ariel (93-52-22).

Les grandes reprises

LA CHIENNE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA KERMESSE HEROIQUE (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
WEST SIDE STORY (A.) (v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

Festival international de Paris

Voir subventionnés : Chaillot.
MARAIS, 4e (278-47-86), merc. : En quatrième vitesse.
STUDIO LOGOS, 5e (033-26-42), merc. : l'Aventura.
STUDIO BERTRAND, 7e (783-64-66), me., jeu. : le Petit Soldat ; A bout de souffle.
MAC-MAHON, 17e (380-24-81), merc. : Accident.
OLYMPIC-ENTREPOT, 14e (783-67-42), merc. : Partner ; la Vita inglocco.
OLYMPIC II, merc. : Barravento ; Toute nudité sera châtiée.
OLYMPIC III, Merc. : Céline et Julie vont en bateau.
STUDIO PARNASSE, 6e (326-58-00), Merc. : AB Cinéma ; Irène, Irène.
THEATRE PRESENT, 19e (203-02-55), merc. : La ville dont le prince est un enfant ; la Puce à l'oreille ; le Lien.
HOMMAGE A MARCEL LHERBIER : LE SEINE, 5e (325-95-99), merc. : l'Homme du large.
ESPACE P. CARDIN, 8e (265-97-50) : la Fête italienne.
STUDIO 28, 18e (606-36-07), merc. : l'Hiver.

Autres festivals

B. KEATON : Marais, 4e (278-47-86) Merc. : les Lois de l'hospitalité.
HOMMAGE A MARTINE CAROL : Olympic, 14e (783-67-42) Merc. : Adorable créature.
HOMMAGE A BERGMAN : Théâtre Oblique, 11e (805-78-51) Merc., J., V., S. : l'Heure du loup ; L., Ma., S. et D. : Persona.
DINO RISI (v.o.) : Boîte à films, 17e (754-51-50). 12 h. : Au nom du peuple italien ; 14 h. : Sexe fou ; 18 h : Une poule, un train... et quelques monstres.
R. ALTMAN (v.o.) Boîte à films, 14 h. : Nous sommes tous des voleurs ; 16 h. 15 : California Split ; 20 h. 15 : le Privé ; 22 h. 15 : John McCabe.
L'AMERIQUE VUE D'ICI (v.o.) Boîte à films, 12 h. 15 : Modèle Shop ; 16 h. 15 : Touche pas la femme blanche ; 18 h. 15 : Punishment Park ; 20 h. : les Emigrants ; 22 h. 15 : le Nouveau Monde.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.
LE DECAMERON (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A. v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 24 h.
PORTIER DE NUIT (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
PSAUME ROUGE (Hong., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Les ‹bons› et les ‹mauvais›

«On ne savait pas», protestait mardi soir, aux « Dossiers de l'écran », M. Guénier, ex-secrétaire particulier de Pierre Laval, on ne savait pas qu'en envoyant les juifs en Allemagne on les destinait aux camps d'extermination. Et à Claude Berri — on venait de revoir le Vieil Homme et l'Enfant, cette merveille, — à Berri qui s'étonnait : « Nous, pourtant, on s'en doutait » — « C'est parce que vous êtes juif... Vous êtes plus intelligent... »

En trois répliques, tout était dit : ignorance salvatrice et racisme spontané de la France de l'occupation, d'une certaine France. L'autre, celle de l'Eglise, et protestante, et catholique, celle de Mgr Saliège, celle des réseaux de camouflage, celle des abris sûrs et des faux papiers, la France de la Résistance, le Père Folliet et Mme Letournel (qui a joué dans la vie le rôle de la fille de Michel Simon dans le film) l'ont rappelé à notre souvenir reconnaissant.

Malgré cela, malgré le témoignage d'un ancien inspecteur à la coule, plus enclin à élargir qu'à resserrer les mailles de ses filets, il y avait de la honte dans l'air à l'énoncé de certaines dates, de certains chiffres, de certains faits. Et d'abord celui-ci, accablant : rien dans les conventions d'armistice ne prévoyait que la police française dût être mise à la disposition de l'occupant, rien n'obligeait le gouvernement de Vichy, transporté par la « divine surprise » de la victoire nazie, de promulguer les ordonnances qui — du 3 octobre 1940 au 24 mars 1942, en interdisant aux juifs, bientôt marqués de l'étoile jaune, l'exercice d'un mandat, d'une fonction dans l'administration, les professions libérales, l'information, le spectacle, l'entrée dans les cinémas et les cafés, le droit de sortir entre 20 heures et 6 heures — allaient leur enlever jusqu'à leur poste de T.S.F.

Toute la question était de savoir si, en sacrifiant les mauvais juifs, les juifs étrangers, les apatrides, on avait réussi à sauver les bons, ceux qui pouvaient prouver pas moins de cinq siècles d'enracinement dans l'Hexagone.

La fameuse rafle du Vel'd'Hiv, baptisée en juillet 1942 — n'est-ce pas joli — de « vent printanier », n'a-t-elle pas fait dix mille victimes au lieu des trente mille escomptées ? Faux calcul : sur les quatre-vingt-trois mille juifs déportés, dont vingt mille enfants, il fallait évaluer, d'après M. Gérard Israël, à dix ou quinze mille les juifs français, sans compter tous les « dénaturalisés ». Et, vieille querelle : ces « marchandages » n'avaient pas arrêté le cours des événements. Ils l'avaient un peu ralenti seulement. Là-dessus, ils étaient tous d'accord, y compris M. Philippe Bourdrel, historien. On ne pouvait l'accuser, lui, de partialité. N'était-il pas le seul non-juif à jouer les procureurs face à M. Guénier, avocat de la défense, qui l'a d'ailleurs relevé. C'est regrettable en effet, mais quoi, nul mieux qu'un Claude Lévy, auteur d'un ouvrage sur la rafle du Vel'd'Hiv, ne pouvait accorder le pardon, l'oubli des erreurs passées, à condition qu'on ne cherche pas à les justifier, à condition qu'on ne tente pas de réhabiliter ceux qui ont écrit là l'un des chapitres les plus sinistres de notre histoire.

Après l'affaire Dreyfus, source du mouvement sioniste, n'avons-nous pas beaucoup contribué à le développer et à amener la récente, l'accablante résolution de l'ONU ? C'est bien beau de tourner la page, à condition de ne pas en révéler une autre où s'étalent en mêmes caractères le racisme et la xénophobie à l'encontre des immigrés, des étrangers, des « autres ».

CLAUDE SARRAUTE.

LA COULEUR A FR3-LIMOGES

● La station de Limoges sera dotée avant la fin de l'année d'un télécinéma couleur, et de caméras couleur de studios dans le courant de l'année prochaine, a annoncé M. Contamine, président-directeur général de FR3, au cours d'une visite dans cette région. Il a également déclaré que le BRI de Poitiers recevrait des équipements couleur fin 1976.



LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie samedis, numéro daté du di lundi, un supplément radi vision avec les programmes de la semaine.

MERCREDI 19 NOVEMBRE

Programme minimum sur TF1 et FR3

Le personnel de TF 1 et de FR 3 est en grève ce mercredi pour une durée non déterminée. Des assemblées générales du personnel décideront de l'action à poursuivre. D'autre part, les négociations sont rompues entre les syndicats de TF 1 et la direction, les nouvelles propositions sur les grilles de salaires présentées par la direction de TF 1 étant encore en retrait de celles qui ont été examinées le 12 novembre (« le Monde » du 19 novembre).

A FR 3, la situation est presque identique, la personnalisation des salaires serait plus importante encore (elle pourrait atteindre 25 %). Les dernières grilles de salaires sont donc à nouveau inconnues sur FR 3, excepté pour les techniciens. Les syndicats devraient des textes écrits de la direction avan chaines rencontres fixées au jeudi vendredi 28 novembre.

A Radio-France, où un préavis d été déposé pour le jeudi 20 novembre dicats n'ont pas été reçus, le 18 novembre, comme prévu. La grève France est donc probable.

Sur Antenne 2, un préavis a été d les syndicats pour le vendredi 21 n

Il est déjà acquis que le prog minimum est appliqué sur TF 1 et FR credi 19 novembre.

CHAINE I : TF1

20 h. 30, Film : « Dix Petits Indiens », de G. Pollock (1965), d'après Agatha Christie.

Une intrigue policière, où les suspects deviennent cadavres les uns après les autres dans une de ces demeures britanniques chères à Agatha Christie. La solution de l'énigme réside dans une comptine enfantine.

Ce film remplace la dramatique le Silence des armes.

22 h. Médicale d'I. Barrère, P. Desgraupes et E. Lalou (la responsabilité médicale) ; 23 h., Fin.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Série : Mannix (La course dans la nuit) ; 21 h. 30, Magazine d'actualités : C'est-à-dire (voir tribunes et débats) ; 23 h., Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 Les grands noms de l'hi cinéma (cycle cataclysmes et catastrop « l'Incendie de Chicago », de H. King (1 T. Power, A. Faye, D Amèche, A. Brad levy (N.).

Un émigré irlandais entreprend l politique de Chicago et entre avec un patron de boîtes de nui l'année du grand incendie qui la ville.

22 h. 15, Fin.

FRANCE-CULTURE

20 h. 5, De Gaulle écrivain, par O. Germ et M. Cazenave (2) : l'écrivain devant l'histoire Musique de chambre : « Quatuor à cordes n° 7 » (par le Quatuor Parrenin ; « Pour des mains amies » avec C. Martinez, piano ; « Quatuor à cordes » (Ch 22 h. 35, Entretiens avec Maurice Nadeau ; 23 h., 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Orche de France, direct H. Wallat, avec A. Auger, sopra monix, soprano ; D. Ellenbeck, ténor : « Symp en mi bémol majeur », « Messe en ut mineur » 22 h. 30, Festival d'automne : « Maulwerke » 24 h., Non écrites ; 1 h., Plans sur plans : fêtes e

JEUDI 20 NOVEMBRE

CHAINE I : TF1

20 h. 30 (●) Série : Shaft, avec R. Roundtree ; *21 h. 40, Magazine d'information* : Soixante minutes pour convaincre (Pour la relance morale, avec la participation de Mgr Echlinger, archevêque de Strasbourg) ; 22 h. 40, Allons au cinéma ; 23 h. 10, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30 Dramatique : Un changement de saison, de J. Krier. Avec M. Dubois, F. Dyrek, I. Ganz.

Nicole et Jean, mariés depuis dix-huit ans, vivent à Dieppe. Nicole, femme au foyer et mère de deux enfants, fait des ménages pour « boucler les fins de mois », et cherche sans succès un poste de sténo-dactylo. Drame de conscience, bouleversement d'un couple, et réflexion sur la condition féminine à quarante ans.

21 h. 45, Variétés : Vous avez dit bizarre, de M. Lancelot ; 23 h., Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur : « Escali dit », de R. Mulligan (1966), avec S. Dennis ford, E. Heckart, J. Stapleton.

Les débuts difficiles d'une jeu gnante, professeur de littérature collège mixte des faubourgs de Ne

23 h. 35, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (R.), « La Machine infe J. Cocteau, avec J. Dacomine, M. Casarès, B. Noë téro, J. d'Yd, J. Topart, G. Pierrauld, réal. H. suivi de « A propos du Sphinx », par P. An J.-P. Aumont et J. Marais ; 22 h. 35, Entre Maurice Nadeau ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Po

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Festival d « Mare nostrum » (Kagel) ; « Découverte, paci conversion de la Méditerranée par une tribu d'A création française ; 22 h. 30, Déserts, par D. Alluard traditionnelle arabe (Stravinski, Bach, Schoenberg, 24 h., Non écrites : Inde du Nord ; 1 h., Plans sur

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 19 NOVEMBRE

— Le « *Front des jeunes progressistes* » exprime son opinion à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. René Haby*, ministre de l'éducation, est le « grand témoin » du magazine « C'est-à-dire », qui traite de l'enseignement et de l'Espagne, sur Antenne 2, à 21 h. 30.

JEUDI 20 NOVEMBRE

— Le « *Comité de soutien à l'armée* » expose son point de vue à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Gabriel Péronnet*, secrétaire d'Etat à la fonction publique, est l'invité de Jean-Pierre Elkabbach en direct du Festival de cinéma à Chaillot sur Inter, à 13 heures.

— *MM. Pierre Joxe* (P.S.) et *Louis Lauga*, du C.N.J.A., répondent a tions de Jean-Pierre D propos de l'office des Radio-Monte-Carlo, à 1

— *Mgr Elchinger*, ar de Strasbourg, a « Soix nutes pour convaincre », à 21 h. 40.

Continental Edison des idées en Hi-Fi:

ombiné stéréophonique/quadrosound

T 9538 Ce modèle très élaboré groupe 4 éléments:
une platine 3 vitesses,
un préampli-amplificateur de 2×25 watts,
ner AM-FM avec 7 stations préréglables,
lecteur-enregistreur de cassette de haute qualité
mutation automatique pour bandes chrome,
pteur 3 chiffres, deux vu-mètres).
sente tous les avantages d'un "compact":
mbrement réduit, commandes groupées
n seul tableau, suppression
ranchements extérieurs
s fils qui "serpentent".
e combiné, l'écoute stéréo
être enrichie par
nchement de deux enceintes
lémentaires.
le quadrosound qui donne
uveau volume sonore
oute des disques,
cassettes et des émissions
en stéréo.
véritable "régie-son" à domicile.



CT 9538
4.075 F

trente-huit modèles

aux normes DIN 45 500

Depuis l'apparition, en 1947, du premier "ampli" aux Etats-Unis, la technologie du son a pris un essor spectaculaire.
Platines, préampli-amplis, tuners, magnétophones à bandes et à cassettes ont remplacé phonos et T.S.F.
Modulation de fréquence, stéréo, quadrosound, quadriphonie ont marqué, parallèlement, de nouvelles étapes dans l'évolution de la technique... et c'est ainsi qu'est née la haute fidélité, qui répond actuellement aux normes DIN 45 500.
Dans l'univers de la hi-fi, CONTINENTAL EDISON s'est fait remarquer d'emblée, par sa maîtrise des plus récentes techniques comme la tétraphonie, et par une gamme originale et variée.
Trente huit modèles, cette année, et beaucoup d'autres à l'étude. De quoi satisfaire les amateurs les plus fervents, tant par le choix que par les performances.

es prix

meilleur rapport prix/produit

i-Fi, ne comparez pas les prix comparer sérieusement les reils qui vous sont proposés : eption, performances, fiabilité, tique, sont des éléments qui t tous en ligne de compte.
men attentif d'un appareil TINENTAL EDISON vous vera, à coup sûr qu'à qualités es, son prix est meilleur.
variété des modèles Hi-Fi NTINENTAL EDISON vous perttra toujours de trouver celui qui respond le mieux à votre bud- Il existe par exemple, une ne compact quadrosound portant platine, ampli, tuner et ur-enregistreur de cassette. performances hifi sont indisbles. Son esthétique est raffi- Et vous la trouverez vendue, ses enceintes, au prix de 5F, chez tous les HIFI consul- Continental Edison.

personnalisé : le conseil

Poussez la porte d'un "Hi-Fi consultant" CONTINENTAL EDISON, et parlez-lui de vous. Dites-lui tout : les appareils que vous cherchez et ceux que vous avez déjà, l'espace dont vous disposez pour votre installation, votre budget limité, vos préférences esthétiques... et laissez-le vous conseiller :
il vous évitera peut-être quelques erreurs, il vous fera découvrir les dernières nouveautés de CONTINENTAL EDISON, et il vous indiquera, à coup sûr, les appareils qui répondent le mieux à vos problèmes.

l'esthétique

une volonté, un style

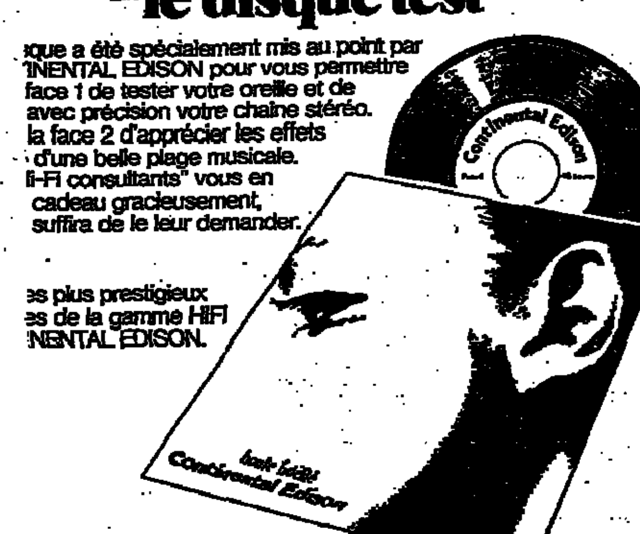
el objet fonctionnel, c'est aussi une façon de conce- une chaine hi-fi : intégrée dans un cadre quotidien, doit contribuer à l'harmonie du décor, et CONTINEN- EDISON ne l'oublie jamais.
ign ou classique, chaque élément hi-fi est "pensé" s ses proportions, sa matière, son habillage, afin d'atdre cet équilibre esthétique qui n'appartient qu'à NTINENTAL EDISON.

gratuit

le disque test

que a été spécialement mis au point par INENTAL EDISON pour vous permettre face 1 de tester votre oreille et de avec précision votre chaine stéréo. la face 2 d'apprécier les effets d'une belle plage musicale. i-Fi consultants" vous en cadeau gracieusement, suffira de le leur demander.

es plus prestigieux es de la gamme HIFI NENTAL EDISON.



30 "Hi-Fi consultants"

Sélectionnés parmi les nombreux points de vente où vous pouvez trouver la gamme CONTINENTAL EDISON, voici les adresses de 30 distributeurs de la région parisienne.

Leur accueil, leur compétence, leur service après-vente vous seront précieux. Un Hi-fi consultant dans votre quartier, c'est, aussi, une bonne idée CONTINENTAL EDISON.

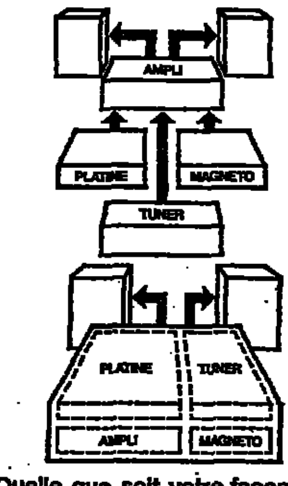
PARIS 2e **DISLI** 9, place des Petits Pères Tél. 231.38.82	PARIS 20e **DEPAN'TELE** 27, rue Belgrand Tél. 805.47.90	93 - LA COURNEUVE **AMON** 32, av. P.V.-Couturier Tél. 833.68.90
PARIS 4e **BHV** 52 à 64 rue de Rivoli	PARIS 20e **RADIONETTE** 87, rue d'Avron Tél. 307.40.65	93 - GAGNY **FRESSY** 22, av. J.-Jaurès Tél. 927.91.80
PARIS 9e **GALERIES LAFAYETTE** 40, bd Haussmann	77 - MELUN **AMBIANCE MUSICALE** 4, rue St-Aspais	93 - PANTIN **TELE MATCH** 38, av. J.-Jaurès Tél. 845.19.35
PARIS 9e **PRINTEMPS** 64, bd Haussmann	77 - NEMOURS **CHABERT** 104, rue de Paris	93 - ROSNY **BHV** Centre Commercial Av. du gl-de-Gaulle Tél. 876.12.10
PARIS 11e **TELE SERVICE VOLTAIRE** 105, bd Voltaire	78 - HOUILLES **FOURNIER** 10, av. Gl-de-Gaulle	94 - BRY-SUR-MARNE **HOLLO** 60, Grande Rue Tél. 324.01.81
PARIS 11e **DEPAN'TELE** 15, bd de Ménilmontant Tél. 805 47.90	78 - ST-GERMAIN-EN-LAYE **ELECTRO CONFORT** **Mme PIGACHE** 53, rue de Paris	94 - JOINVILLE-LE-PONT **JOINVILLE MENAGER** 27, rue de Paris Tél. 883.80.68
PARIS 11e **SICART** 17-19, rue Faidherbe Tél. 700.64.89	91 - BRUNOY **CHOUARD** 6, rue de Philisbourg	94 - ST-MAUR **CARNOT TELE MENAGER** **M. VENET** 81, avenue Carnot Tél. 883.38.21
PARIS 13e **G.V.D. Hi-Fi** 99, rue de la Glacière Tél. 589.32.22	91 - MONTLHERY **BHV** 60, route d'Orléans	95 - ARGENTEUIL **VAL CONFORT** 10, esplanade M. Thorez Tél. 982.97.25
PARIS 13e **TELE MATCH** 54, avenue d'Italie Tél. 580.76.46	92 - CLAMART **TELE CONDORCET** 175, av. J.-Jaurès Tél. 642.56.17	95 - GARGES-LES-GONESSE **BHV** 300, av. de Stalingrad Tél. 986.96.59
PARIS 20e **ELECTRO LINEL** 69, rue Pelleport Tél. 636.71.14	92 - CLICHY **TELE NORD** 15, bd J.-Jaurès Tél. 737.48.57	95 - CERGY-PONTOISE **SAMARITAINE** Centre Commercial des 3 Fontaines Tél. 030.92.10

Continental Edison

chaîne ou compact

deux versions, un choix

Les chaines en éléments séparés donnent à l'amateur la satisfaction de composer lui-même, maillon par maillon, un ensemble haute fidélité qu'il peut modifier et faire évoluer à son gré.
Les compacts, par contre, en regroupant tous les éléments d'une chaine, offrent une formule séduisante par leur conception très fonctionnelle : suppression des raccordements, simplification des réglages, encombrement réduit, esthétique harmonisée.
Ce sont deux "philosophies" différentes qui ont déterminé les grandes options de la gamme CONTINENTAL EDISON.
Côté chaines : les amplis, les tuners, les tables de lecture, les lecteurs-enregistreurs stéréo, les enceintes se combinent à volonté selon leurs performances et leur esthétique.
Côté compacts, CONTINENTAL EDISON propose cinq modèles qui réunissent platine, ampli, tuner. Deux d'entre eux comportent, en plus, un magnétophone à cassette.



Quelle que soit votre façon de voir - ou plutôt d'entendre - la hi-fi, CONTINENTAL EDISON a des arguments pour vous donner raison.

la garantie

"deux sécurités valent mieux qu'une"

Garantie du fabricant, garantie du dépositaire, c'est la double caution que vous donnent CONTINENTAL EDISON et ses "Hi-Fi consultants."
Pendant un an, toute intervention sera effectuée gratuitement, par des techniciens hautement qualifiés, et dans les délais les plus brefs.
C'est rassurant, une double garantie... même si vous n'avez jamais l'occasion d'y faire appel !

INSTITUT

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

M. Maurice Le Lannou élu au siège de Pierre Renouvin

L'Académie des sciences morales et politiques a accueilli lundi M. Karl Friedrich von Weizäcker, associé étranger, qui a tenu à dire comment, physicien venu par une réflexion sur les sciences expérimentales à la philosophie politique, devant le problème posé par les applications de la physique nucléaire (sa spécialité), il dit non au pessimisme et à toute solution d'ordre international. Quelle est la force mentale qui s'oppose à la raison ? demande-t-il. C'est la peur, dont il analyse les différents aspects. Et à une nouvelle question : « Quelle est la force qui peut mettre la peur en échec ? », il répond : l'amour. L'amour qui rejoint le rationnel.

La compagnie a ensuite élu notre collaborateur et ami le géographe Maurice Le Lannou au siège vacant par suite du décès de Pierre Renouvin. Ce résultat a été acquis au troisième tour de scrutin par 22 voix contre 11 à M. Mousnier, 4 à M. Monbeig et 1 bulletin blanc. Il y avait 38 votants et la majorité absolue était de 20 suffrages.

Enfin, M. Pierre-Olivier Lapie, membre de l'Académie, a parlé de « La coopération bilatérale franco-allemande » instaurée par le traité du 22 janvier 1963 entre la France et l'Allemagne fédérale. Il en a dégagé le sens précis et la partie concrète, énuméré les progrès sensibles au cours de douze ans d'application du traité, qui ne limite pas cette coopération à un rapprochement des politiques étrangères, économiques ou financières, mais organise, institue ou développe des relations étroites entre tous les départements ministériels des deux pays.

[Né le 8 mai 1906 à Plouha (Côtes-du-Nord), M. Maurice Le Lannou est ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé d'histoire et géographie, docteur ès lettres. Après avoir enseigné aux lycées de Brest puis de Rennes, avoir été chargé de cours puis maître de conférences à la faculté des lettres de Rennes, il a été professeur, de 1947 à 1969, à la faculté des lettres de Lyon, avant d'être, depuis cette dernière date, professeur au Collège de France, tout en accomplissant de nombreuses missions à l'étranger.

Ses ouvrages, en bonne partie consacrés à sa province natale, font autorité. Ce sont : *Itinéraires de Bretagne*, *Pâtres et paysans de la Sardaigne*, *Pêches et pêcheurs de la Bretagne atlantique* (avec Ch.-Robert Muller), *la Géographie humaine*, *Géographie de la Bretagne*, *le Brésil*, *les Régions géographiques de la France* (2 vol., avec Brigitte Prost), *le Déménagement du territoire*, *rêveries d'un géographe*. Il s'apprête à faire paraître *Europe, terre promise*.

Son nom est familier aux lecteurs du *Monde*, auquel il donne régulièrement, depuis janvier 1956, des « feuilletons » de géographie.]

LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES DE PROVINCE

L'Académie des sciences morales et politiques a désigné à la quasi-unanimité M. Yves Delamotte comme candidat à la charge de cours de droit du travail et de la sécurité sociale au Conservatoire national des arts et métiers, vacante à la suite du départ de M. Jacques Doublet.

Elle a entendu ensuite une communication de M. Gilles Brac de La Perrière, président-directeur général de la Société lyonnaise de dépôts et de crédit industriel, sur « le financement des entreprises de province ».

L'orateur a déploré que, à la suite de l'accentuation de la centralisation française dans le domaine financier, les petites et moyennes entreprises, qui tendent à se confondre désormais avec les entreprises de province, souffrent de lourds handicaps : faiblesse de leurs fonds propres et vulnérabilité. Il a surtout cité comme exemple la région lyonnaise, qu'il connaît bien, et qui, en dépit des déclarations de M. Fourcade en mars dernier (*« Lyon doit redevenir un lieu où les affaires se traitent directement et où les dossiers trouvent leur solution sur place »*), continue à pâtir d'une grande insuffisance dans le domaine des fonds propres.

L'intervention des sociétés de financement spécialisées, notamment de l'IDI (Institut de développement industriel), n'apporte, selon lui, qu'une solution très partielle.

LETTRES

LE 40e CONGRÈS DES PEN-CLUBS S'EST OUVERT A VIENNE

Le quarantième congrès international des PEN-Clubs s'est ouvert le 17 novembre à Vienne. Plus de trois cents écrivains de plus de quarante pays assisteront au congrès, qui durera jusqu'au 23 novembre, et dont le thème général est « Trente ans de paix pour les auteurs européens ».

L'Association des écrivains soviétiques et le PEN tchécoslovaque, invités à envoyer à Vienne des observateurs, ne sont pas représentés. La France, en raison d'un conflit avec le PEN anglais, s'est abstenue d'envoyer une délégation officielle à Vienne.

Deux exilés soviétiques, Viktor Nekrassov et Vladimir Maximov, assisteront au congrès.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Jean-Pierre Dintilhac et David
sont heureux d'annoncer la naissance de
Raphaël,
le 6 novembre 1975, à Fontainebleau.
52, avenue Gallieni,
77590 Bois-le-Roi.

— M. Henri W. Gadmer et Mme, née Bérengère Guy,
David-Alexandre,
sont heureux d'annoncer la naissance de
Sophie-Pulchérie.
Paris, le 5 novembre.

Fiançailles

— Le comte et la comtesse Bernard de Plas
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur belle-fille et fille
Patricia de Acevedo
avec
Sylvain Papeloux.

— M. et Mme Gaston Papeloux
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fils
Sylvain Papeloux
avec
Patricia de Acevedo.
14, rue de Franqueville,
75016 Paris.
91, rue Jouffroy,
75017 Paris.

Mariages

— Vonnic'k Legrand
et
Dominique Terrien
font part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 31 octobre 1975, en la chapelle Notre-Dame-de-la-Paix, au Pouldu (Finistère).
Plouay - Saint-Nazaire - Le Mans.

— Christian Mareuse
et
Nicole Robin
ont le plaisir de faire part de leur mariage, célébré le 4 novembre 1975.
9, boulevard du Château,
92200 Neuilly.

Décès

Général COSTA DE BEAUREGARD

Nous apprenons le décès, le 10 novembre à Paris, du
général
Jean COSTA de BEAUREGARD,
dont l'inhumation a eu lieu à Plouezoch (Finistère).

[Né le 10 novembre 1906 à Plouezoch (Finistère), le général Jean-Baptiste Costa de Beauregard est sorti de Saint-Cyr dans l'infanterie. En 1943, il est capitaine et entre dans un réseau de renseignements du centre de la France. En juillet 1943, il est l'adjoint du chef de la Résistance militaire de l'Indre et il décide en juin 1944 de rejoindre les rangs des Forces françaises de l'intérieur. En septembre 1945, il est au cabinet militaire du général de Gaulle.

Après plusieurs postes d'état-major, notamment à l'inspection générale de l'armée, il appartient, de 1951 à 1957, à l'état-major du commandement supérieur des forces alliées en Europe (SHAPE) ; puis, il commande, avec le grade de colonel, le 110e régiment d'infanterie. En novembre 1959, il sert à l'état-major de l'inspection générale de l'armée de terre.

Promu général de brigade en 1960, il est mis, en mars 1961, à la disposition du commandement en chef des forces alliées du Centre-Europe. Il est en deuxième section (réserve) en 1964 avec le grade de général de division.]

— Mme Bussière et sa fille
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges BUSSIERE,
leur époux et père.
L'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière du Montparnasse, a eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
48, boulevard Saint-Michel,
75006 Paris.

— Mme Raoul Dargent,
M. et Mme Maurice Constant et leurs enfants,
M. et Mme Dargent de Tonnac et leurs enfants,
M. et Mme Jean Barillé et leurs enfants,
M. et Mme Charles Dargent et leurs enfants,
M. Hubert Dargent,
M. Michel Dargent,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Raoul DARGENT,
premier président honoraire de la cour d'appel d'Angers,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
leur époux, père, beau-père et grand-père,
survenu le 7 novembre 1975, à l'âge de soixante-quatorze ans.
Les obsèques ont eu lieu le 10 novembre dans la plus stricte intimité familiale.
Saint-Quentin-lès-Beaurepaire,
49150 Baugé.
La biographie de M. Dargent a paru dans le Monde *daté 16-17 novembre.*

— M. Pierre Ducharne,
Mme M.-F. Argence,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Berliet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Ducharne, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Ducharne, leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de
François DUCHARNE,
officier de la Légion d'honneur,
leur père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père,
pieusement décédé le 16 novembre 1975, dans sa quatre-vingt-treizième année.
Les obsèques, selon son désir, ont eu lieu à Paris, dans la plus stricte intimité familiale, suivies de l'inhumation au cimetière de Loyasse, à Lyon.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Lucien Ganier-Raymond,
Son fils M. Philippe Ganier-Raymond et ses petites-filles Nathalie, Marie et Pauline Ganier-Raymond,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Suzanne-Rose GANIER-RAYMOND,
née Gallé,
âgée de soixante-sept ans.
Le service religieux a eu lieu le 19 novembre, à 13 h. 45, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, rue Saint-Jacques, à Paris (5e).

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Charles GRIMPEZ,
survenu accidentellement le vendredi 7 novembre, à Paris, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques ont eu lieu, suivant sa volonté, dans la plus stricte intimité, le mardi 18 novembre.
De la part de
M. et Mme Jean Grimpez,
M. et Mme Pierre Derbin,
M. et Mme Thierry Bretagne et leur fils,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue A.-Colledebœuf,
75016 Paris.
5, rue du Lunain,
75014 Paris.

— M. et Mme Alain Lanavere,
M. et Mme Yves Malecot,
ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Mme Yvonne LAGARDE,
décédée à Paris, munie des sacrements de l'Église, le 15 novembre.
Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 24 novembre, à 8 h. 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, à Paris.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme André Peuteuil,
M. et Mme Francis Courtot et leurs enfants,
M. et Mme Michel Lugon et leurs enfants,
Le docteur et Mme Pierre-André Peuteuil et leur fils,
Mme Marcel Peuteuil et ses enfants,
Mme Marie-Thérèse Viret-Peuteuil et ses enfants,
Mme Suzanne Peuteuil,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André PEUTEUIL,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
conseiller honoraire du commerce extérieur de la France,
leur cher époux, père, grand-père, beau-père, frère et oncle, enlevé à leur tendre affection le 13 novembre 1975 dans sa quatre-vingtième année.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église du Saint-Rédempteur à Lausanne.
18, av. de Florimont,
1006 Lausanne.

— L'ingénieur général et Mme Jean Tison,
Le médecin en chef et Mme Roland Favier,
Le docteur et Mme Henri Sarrat, leurs enfants,
Les familles Sarrat et Bonnard,
ont la douleur de faire part du décès du
médecin-colonel Jean SARRAT,
commandeur de la Légion d'honneur,
survenu dans sa quatre-vingt-huitième année, le 17 novembre 1975, à Arcueil.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 20 novembre, à 15 h. 30, en l'église Sainte-Monique de Bagneux.
L'inhumation aura lieu au cimetière nouveau de Pau, le vendredi 21 novembre, à 15 heures.
14, av. Prieur-de-la-Côte-d'Or,
94 Arcueil
Boite postale 759,
N'Djamena (Tchad).
2, Jardin Alsace-Lorraine,
06 Nice.

— Mme Smati, née Eugénie Lamy et sa famille,
Les familles Smati, Nacer, Belkadi, Benalycherif, Ait Kaci, Benallegue, Mesbah, Fares, Chibane,
Leurs alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Abdelkader SMATI,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre de la santé publique,
ancien conseiller du gouvernement,
médecin honoraire des hôpitaux.
La levée du corps aura lieu le vendredi 21 novembre 1975, à 10 heures, à l'hôpital Laennec.
La cérémonie religieuse aura lieu le même jour, à 11 h. 30, au cimetière franco-musulman avant l'inhumation.

Anniversaires

— A ceux qui restent fidèles à la mémoire de
Jean LAVAYSSE,
une pensée est demandée pour le septième anniversaire de son décès.

— Une pensée est demandée aux amis de
Pierre LE BRUN,
pour le cinquième anniversaire de sa mort.

— Pour le deuxième anniversaire de la mort de
Mme E. JAGUENEAU,
une pensée affectueuse est demandée, le 20 novembre, à ceux qui l'ont connue et restent fidèles à son souvenir.

Avis de messe

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
Mlle Odette HERBERT,
une messe sera célébrée en l'église Saint-Vincent de Nyons (Drôme), le 26 novembre, à 18 h. 15.
Que tous ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent d'elle en ce jour.

— Une messe sera célébrée par Mgr Boudon, évêque de Mende, le samedi 22 novembre, à 10 h. 45, en l'église Saint-Ignace, 35, rue de Sèvres, pour le repos de l'âme de
Patrice de la TOUR DU PIN.

Bienfaisance

— Le Comité féminin de l'O.R.T. organise sa grande vente annuelle, au bénéfice de ses œuvres sociales, les dimanche 23 novembre, de 14 à 20 heures et lundi 24, de 14 à 19 heures, dans les salons de l'hôtel George-V, à Paris (8e).
Organisation Reconstruction-Travail, 49, avenue Kléber, 75015 Paris ; tél. : 720-41-20.

— L'Association nationale « Les parents des tués » prépare, comme chaque année, le Noël des pères et mères des « morts pour la France ». Les dons sont reçus au siège de l'Association, 14, rue de Clichy, 75009 Paris ; C.C.P. Paris 12 538-03.

Communications diverses

— Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée aux Champs-Élysées, a été remise officiellement, pour services rendus à la cause alliée au cours de la deuxième guerre mondiale, la cravate de commandeur de la Grand-Croix de Malte, des Veterans of Foreign Wars of the United States of America, à Xavier Moreschi, président de l'Association mondiale des

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS
de 11 heures à 18 heures

S. 2. — Atel. Hasner et beaux objets de vitrine. Me Robert.
S. 4. — Minéraux de collect. coquillages. Mes Boisgirard.
S. 5. — Antiques, Océanie, Précolombien, Art Nègre. M. Roudillon, S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.
S. 6. — Archives personnelles de Camille Pissarro. Très importants autographes. M. Castaing, Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 7. — Monnaie or et argent. Me Delorme.
S. 12. — 11 à 18 h. (vente à 21 h.) : Tableaux modernes. S.C.P. Loudmer-Poulain.

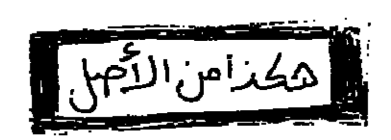
VENTE PROCHAINE

Vente le 20 nov. à 16 h., S. 11
(Expo. 19, 21 à 23 h; 20, 11 à 15 h.)
TABLEAUX XIXe
Me ROGEON, C.-P., 16, rue Milton
Tél. 878-81-06. M. Marumo, expert.

VENTE PROCHAINE

Le 21 nov. 14 h. 30, S. 16. Expo. 20
COLLECTION
KARL LARGEFELD
ART DECO
Mes GODEAU, SOLANET, AUDAP, Commiss.-Pris., 32, r. Drouot (9e)
Tél. 770-15-53 et 770-67-68.





AUJOURD'HUI

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 novembre 1975 :

DES DECRETS

● Portant publication de la convention portant création du Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme et du protocole sur les privilèges et immunités du Centre ;

● Fixant, pour certains départements et arrondissements, la date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article 302 *quater* du code général des impôts relatif aux procédures applicables en matière d'imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices.

UN ARRETE

● Portant répartition des affaires entre les différentes formations administratives du Conseil d'Etat.

DES LISTES

● Complémentaire d'admission aux écoles du service de santé des armées en 1975 ;

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure féminine d'agronomie de Rennes ayant obtenu en 1975 le diplôme d'ingénieur.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19·XI·75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20·XI·75 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 19 novembre à 0 heure et le jeudi 20 novembre à 24 heures :

Les perturbations qui contournent l'anticyclone du proche-Atlantique pénétreront sur la France en y apportant de l'air maritime un peu plus doux.

Jeudi matin, les perturbations épargneront encore les régions méditerranéennes et les Alpes, où le temps sera frais et nuageux avec des éclaircies, quelques ondées orageuses pouvant encore se produire sur la Corse.

Sur le reste de la France, le temps sera le plus souvent très nuageux et parfois brumeux, avec de faibles précipitations éparses. On notera quelques faibles pluies du nord du Massif Central au Nord-Est et au Jura, précédées d'un peu de neige sur les hauteurs.

Une nouvelle bande pluvieuse plus marquée abordera les côtes de la Manche et le Nord dans la matinée et, poursuivant son déplacement vers le sud, atteindra le soir les régions s'étendant des Charentes au nord des Alpes. Elle sera suivie par le nord d'un temps plus variable avec des éclaircies passagères et des averses ; il fera alors progressivement plus frais.

Les vents faibliront près de la Méditerranée et se renforceront de nouveau sur la Manche, où ils deviendront forts, surtout sur le pas de Calais.

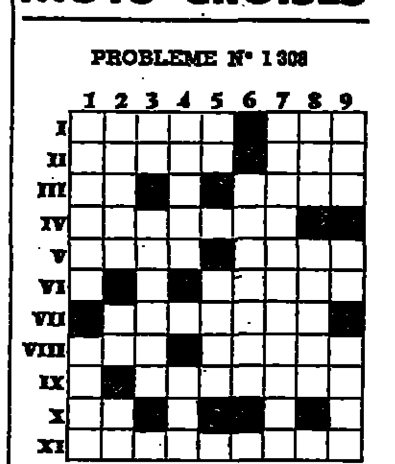
Mercredi 19 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 017,8 millibars, soit 763,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 13 et 8 degrés ; Biarritz, 10 et 7 ; Bordeaux, 9 et 4 ; Brest, 9 et 4 ; Caen, 8 et 3 ; Cherbourg, 7 et 6 ; Clermont-Ferrand, 7 et 5 ; Dijon, 7 et 6 ; Grenoble, 6 et 3 ; Lille, 9 et 2 ; Lyon, 6 et 4 ; Marseille, 11 et 5 ; Nancy, 6 et 3 ; Nantes, 9 et 0 ; Nice, 13 et 7 ; Paris - Le Bourget, 9 et 2 ; Pau, 7 et 6 ; Perpignan, 9 et 7 ; Rennes, 8 et 0 ; Strasbourg, 4 et 3 ; Tours, 9 et 2 ; Toulouse, 7 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 10 et 3 degrés ; Athènes, 23 et 18 ; Bonn, 7 et 1 ; Bruxelles, 8 et 3 ; Iles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 7 et —1 ; Genève, 6 et 2 ; Lisbonne, 14 et 6 ; Londres, 8 et 1 ; Madrid, 12 et 3 ; Moscou, —3 et —7 ; New-York, 18 et 12 ; Palma-de-Majorque, 14 et 9 ; Rome, 16 et 7 ; Stockholm, 6 et 1 ; Téhéran, 18 et 3.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 308



HORIZONTALEMENT

I. Il suffit de la toucher au bon endroit pour qu'elle se mette à vibrer ; Berceau de Bernadotte. — II. Pilote d'essai ; Sont reluisants. — III. Pronom ; Saute d'un sujet à un autre. — IV. Achille, Pelée et quelques autres. — V. Evoque des faveurs royales ; Titre devenu sans valeur. — VI. On ne saurait lui tenir rigueur de posséder la folie des grandeurs. — VII. Avaient des vues étroites. — VIII. Pièce de trousseau ; Vieux monarque. — IX. Agitera. — X. Attira de nombreux archéologues. — XI. Donnent à réfléchir.

VERTICALEMENT

1. Manifeste à froid son caractère tranchant ; Il n'est point besoin de preuves pour l'accuser. — 2. Le royaume des anges ; Article étranger ; Il y avait des jours où il avait du mal à se lever. — 3. Bruit ; Portent ombrage à leur entourage. — 4. Façon d'aller ; Contient une forte proportion de gros sel. — 5. Fin de participe ; Eventuellement audacieuses... mais sûrement pas culottées. — 6. Sentent la poudre à plein nez. — 7. Assez négligés. — 8. Compagnon de l'Amour ; A conservé son caractère sauvage. — 9. Mangé ou rongé ; Terme musical ; Joue un rôle protecteur.

Solution du problème n° 1 307

Horizontalement

I. Risque ; Or. — II. ONU ; AR. — III. Utricules. — IV. Es ; Sa ; Ets. — V. Réole ; Ri. — VI. Oléines. — VII. As ; OE ; Ole. — VIII. Parisien. — IX. Emir ; Alto. — X. Essen. — XI. Sang ; Su.

Verticalement

1. Roue (paon) ; Râpées. — 2. Inter ; Sam. — 3. Sûr ; EO ; Rien. — 4. Isoloir. — 5. Calées. — 6. Eau ; Ei ; Iasi. — 7. Blé ; Noëls. — 8. Etreintes. — 9. Rassise ; ONU.

GUY BROUTY.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La lig
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	2
EXCLUSIVITÉS	30,00	3
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	2

offres d'emploi

IMPT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
Dimension Internationale dans les biens d'équipement
recherche pour deux de ses unités en Région Parisienne

cadres comptables

Chargés de collaborer :
— à la comptabilité générale et analytique
— au contrôle budgétaire
— à l'établissement des bilans et comptes d'exploitation.

PROFIL :
• quelques années d'expérience dans un service comptable, si possible en usine.
• formation supérieure avec DECS.
• connaissance de la comptabilité informatisée souhaitée.

Ces postes ouvrent une perspective de carrière motivante avec de larges possibilités de promotion vers les unités du Groupe.

Adresser lettre, CV avec photo et prétentions sous No 30.306 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
— recherche LIBRE RAPIDEMENT
en vue de renforcer son DEPARTEMENT INGENIERIE

INGÉNIEURS ÉTUDES

minimum 30 ans
pour études techniques, coordination, mise au point de projets.
Une expérience en génie civil serait appréciée, bonnes connaissances T.C.E. exigées.

INGÉNIEURS TRAVAUX

Minimum 35 ans, pour direction de chantiers bâtiment. Expérience en entreprise souhaitée ainsi que de bonnes connaissances T.C.E., apte au pilotage et à la coordination de travaux.
Postes à PARIS et en REGION CENTRE.

PROJETEURS BATIMENT T.C.E.

Minimum 30 ans, formation de base souhaitée en génie civil.
Expérience similaire en B.E.T. ou entreprise indispensable.

DESSINATEURS BATIMENT

Minimum 25 ans pour assistance à PROJETEURS T.C.E.

MÉTREURS

Minimum 35 ans, pour études et descriptifs d'ouvrages bâtiment T.C.E. et suivi de chantiers (vérification et décomptes).

Expérience B.E.T. et entreprise souhaitée.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à N° 30.501, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIE[N]
DÉMOCRATIQUE
ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIE[UR]
WILAYA DE MOSTAGAN[EM]
Entreprise publique
des travaux hydrauliq[ues]
SO.T.HY.MO.
SO.T.HY.MO.
Société de Travaux
Hydrauliques de la Wila[ya]
de Mostaganem
RECRUTE :

INGÉNIEUR HYDRAULICI[EN]

expérience professionnell[e]
5 ans minimum souhaité[e]

Ecrire avec curr. vitae détaillé ou se présen[ter]
SO.T.HY.MO.
19, av. Benoyed-Bendehiba
Mostaganem
Téléphone : 624-97-98

Groupe 420 personnes - 3 [ÉTA]BLISSEMENTS - recherche [pour] faire face à son développe[ment] SON FUTUR

DIRECTEUR DE PRODUCT[ION]

RÉGION CENTRE
L'HOMME : vous êtes Ingénieur (A. par exemple), âgé au minimum de [...] et vous avez exercé des responsa[bilités] de commandement dans une usine. [Vous] possédez une expérience en Electro[...] en traitement de surfaces ou e[n] mécanique.
LA FONCTION : créer une nouvelle [...] et diriger une usine existante de 13[0 per]sonnes, puis, en fonction des rés[ultats,] assurer la Direction de la producti[on de] l'ensemble du Groupe.

Chargé de missions ORDONNANCEMENT

PARIS
L'HOMME : vous êtes un spécialist[e des] ordonnancements informatisés ou [...] capable d'animer et de former le per[sonnel] correspondant.
LA MISSION : en liaison avec les S[ervices] commerciaux et méthodes, organis[er et] mettre en place des ordonnanceme[nts de] production d'articles fabriqués un[itaire]ment et en petites séries.

Adresser C.V., photo et prétentions ss référ.
OP organisation et publicité
2, RUE DE MARENGO. 75001-PARIS. QUI TRANSMETTRA

---

emplois régionaux

ENTREPRISE SECOND ŒUVRE BATIMENT
60 mill. C.A. appartenant premier groupe européen dans sa branche
offre poste

DIRECTEUR COMMERCIAL

à candidat 32 ans minimum.
Formation supérieure commerciale ou expérience équivalente.
EXIGÉ : agressivité commerciale, aptitudes à dynamiser les hommes, connaissances en contrôle de gestion de l'appareil commercial.
Poste sur la Côte d'Azur.
Ecrire : HAVAS NICE n° 0967.

---

cadre marketing

base 100.000 Francs
important groupe français, production et distribution de produits laitiers
280 millions de Frs de C.A.
recherche :

LE CADRE RESPONSABLE DE SON MARKETING

mise en place en France et à l'étranger-études de marchés-détermination produits rentables-lancement, orientation et suivi de la commercialisation-publicité.
Age 35 ans mini.- formation Grandes Ecoles ou universitaire - pratique minim. anglais — allemand ou espagnol - résidence Est (ville moyenne, campagne).

Envoyer C.V. manuscrit et photo à :
UFINAL
48, rue des Petits Champs, 75002 - PARIS.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
recherche
POUR LA NORMANDIE

DIRECTEURS DE SUPERMARCHÉS

Nous souhaitons des candidats ayant déjà une certaine expérience dans cette branche. Salaire important + intéressement aux résultats. Larges possibilités d'avenir au sein d'une société en plein développement.

CHEFS DE DÉPARTEMENT

• Alimentaire.
• Produits frais.

Possibilités de promotion rapide pour candidats ayant de réelles qualités.

Ecrire en joignant curr. vitae détaillé + photo, Agence HAVAS, 14000 CAEN, n° 6.831, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE SITUEE DANS L'AVESNOIS (REGION NORD)
recherche

MÉDECIN DU TRAVAIL

à temps plein
diplômé Médecine du Travail.
Logement assuré.

Ecrire avec C.V. sous référ. 6.356, P.LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transm.

Centre de Recherche Merrell International
Strasbourg - France
offre les postes suivants :

PHARMACOLOGUE

Titulaire d'un Doctorat d'Etat ou équivalent
Ayant :
- une expérience de la recherche axée principalement sur la pharmacologie des antiinflammatoires,
- si possible des connaissances en hématologie,
- la pratique courante de la langue anglaise écrite et parlée.

CHIMISTE (Synthèse Organique)

Titulaire d'un Doctorat d'Etat ou équivalent
Ayant :
- de deux à cinq ans d'expérience post-doctorale dans le domaine de la synthèse organique,
- si possible de solides connaissances en biochimie,
- la pratique courante de la langue anglaise écrite et parlée.

JEUNE PHARMACIEN

dont la mission principale sera de participer à la planification et au suivi des Etudes Cliniques
- ce poste requiert des connaissances en biostatistique,
- l'anglais parlé et écrit est indispensable,
- des connaissances d'allemand seraient souhaitables.

Ecrire en joignant C.V. détaillé et copie des publications à :
CENTRE DE RECHERCHE MERRELL INTERNATIONAL
16, rue d'Ankara - 67000 STRASBOURG

La Fédération des Foyers ruraux de Saône-et-Loire recherche animateur diplômé pour milieu rural à compter du 1er janvier 1976.
Adresser candidature avec curriculum vitae avant le 15 décembre à A. BLANC, 71470 Montpont-en-Bresse.

IMPORTANTE SOCIETE
TRANSPORTS ROUTIERS
pour développement activités internationales
recherche
pour LE MANS

UN CHEF D'AGENCE

Ce poste conviendrait à jeune cadre du métier, connaissant parfaitement anglais ou allemand, désireux de s'intégrer dans une équipe dynamique. — Adr. C.V., photo, prétentions à Régie-Presse, n° 78.641 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ORGANISME DE CONSEILS D'ENTREPRISES
(implanté de très longue date)
recherche

INGENIEUR A.M. 2

ou équivalent
pour Direction régionale Ouest.

Fonction :
— Contacts au niveau des dirigeants d'entreprises ;
— Conseils et consultants dans différents secteurs économiques.

Il est demandé :
— Une forte personnalité ;
— Une solide expérience de direction et de gestion d'entreprises avec des notions d'informatique.

Résidence : ville de Vendée.
Rémunération : de haut niveau selon compétences.
Ecr. avec C.V. man., photo et prétent. sous n° 53.428, P. M., B. P. 1.580, 54027 Nancy Cedex.



Leader Mondial dans le domaine des interventions sous-marines
1900 personnes

Vous êtes (nécessairement) apte à bien définir le profil idéal de notre futur

responsable du recrutement

(le précédent a réussi : nous voulons le remplacer *).
Il s'agit de
PRENDRE EN CHARGE
la totalité de la Fonction (plans, prospection, sélection, accueil)
RECRUTER
les Hommes les meilleurs pour des fonctions souvent opérationnelles (plongeurs, ingénieurs, techniciens et maîtrise de chantiers...).
PARTICIPER
à un rythme de croissance exceptionnelle dans un contexte difficile mais passionnant (l'aventure Offshore).
DÉVELOPPER
progressivement les activités du service sur le plan international (essentiellement pays anglophones).

Nous avons aussi notre idée sur le profil souhaitable. Et nous sommes très exigeants...

Si vous souhaitez nous CONVAINCRE que vous pouvez prendre ce poste (à Marseille), adressez un C.V. détaillé avec photo et niveau de rémunération à
COMEX - Traverse de la Jarre - 13275 Marseille cédex 02, Service Gestion des Ressources Humaines, s/réf.2.75.HP/100.

** Il a été promu...*

Le Port autonome de BORDEAUX
recherche
UN CADRE
pour diriger son département des relations extérieures.
Ce cadre organisera les actions promotionnelles de l'établissement, assurera les contacts av. la presse et sera responsable de toutes les publications du port. Le poste conviendrait à une personne ayant acquis une expérience de 5 a. au minim. en matière de relat. publiques et posséd. parfaitem. la langue angl. Ecr. av. C.V. dét. et prét. à M. le Directeur du Port Autonome de BORDEAUX, 2, pl. Gabriel, 33075 Bordeaux Cédex.

AGENCE USINES INSTRUM. MUSIQUE. Cadre expérimenté. Min. 30 ans. Polyvalent : administratif et contacts clientèle.
Nécessité habiter région.
Voyages France 90/180 j. p. an. Préfér. bonne connais. allemand Env. C.V. manusc. dét., photo et prét. à GENERAL MUSIC, La Marchandie, 24620 TAMNIES par LES EYZIES (Dordogne).

UN IMPORT. DISTRIBUTEUR matériel auto et outillage
recherche

LE DIRECTEUR

de son AGENCE DE BORDEAUX

Il aura pour tâche d'animer une équipe de vente visitant les garagistes, stations-service, petites industries, de contrôler l'activité de cette équipe, de développer les relations commerciales et d'assurer la gestion complète de l'Agence. Agé de 30 ans minimum, de bonne formation, il aura de préférence une expérience comme Chef de vente, il devra être actif, dynamique et organisateur.
Salaire intéressant + % sur le C.A. et les bénéfices.
Voiture de fonction.
Ecr. lettre man. avec C.V. et photo, n° 30.564, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

chef de secteur immobilier

LYON - MARSEILLE

Un groupe de promotion immobilière et de gestion à vocation sociale renforce ses structures dans les régions RHONE-ALPES (Lyon) et MEDITERRANEE (Marseille) et crée à cet effet un poste de Chef de Secteur pour chacune de ces régions.

Le titulaire du poste sera chargé de la promotion d'une des activités du groupe, en liaison étroite avec la Direction Régionale et avec les autres Directions ou Services du siège (Technique, Financier, Administratif).

En outre il assurera le montage complet des opérations (de l'étude de marché à l'obtention de toutes les autorisations administratives) et les relations extérieures de l'activité dont il est responsable avec les collectivités locales, l'Administration et certains Responsables.

Agé de 30 ans minimum, diplômé d'une Grande Ecole ou de l'Université, le candidat retenu possédera une expérience acquise dans l'immobilier, secteur public et/ou privé.

Adresser CV détaillé au Service 7393 M
plein emploi PUBLICITE
10, rue du mail PARIS 2ème

Batimas

offre situation exceptionnelle à un

vendeur

de classe et de 1ère force

désirant se créer un avenir stable au sein d'une importante société de constructio[n] de villas de grand luxe
Ce poste de responsable d'agence est à pourvoir à PARIS.
Seules seront prise en considération les candidatures justifiant expérience et résultats probants.

Adresser d'urgence C.V. et photo à :
BATIMAS, le Grand Défens
83700 - SAINT RAPHAEL.
pour convocation à Paris à partir du 23 novembre

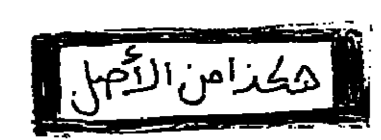
LES LABORATOIRES SUBSTANT[IA]
offrent un poste de

médecin assistant

Le candidat d'un bon niveau scientifique sera chargé particulièrement des EXPERIMENTATI[ONS] CLINIQUES et de l'ANIMATION DE TABLES RONDES.

Il devra posséder le sens du travail en équipe.

Ecrire avec C.V. et photo aux LABORATOIRES SUBSTANTIA, Service Recrutement, 2, Boulevard Clémenceau, 92400-COURBEVOIE.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

CENTRE DE RECHERCHE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS

recrute

UN BIOCHIMISTE

AVEC TRÈS BONNES CONNAISSANCES EN CHIMIE ORGANIQUE
(niveau 3e cycle)

our :

1) des directions de travaux à prédominance biochimique ;
2) des directions de travaux à prédominance bio-organique (application de la chimie organique aux problèmes biologiques).

e candidat travaillera en liaison avec les autres embres de l'équipe interdisciplinaire : chimistes, harmacologues, biologistes...

e candidat (nationalité indifférente) doit avoir n biochimie un niveau équivalent au doctorat 'Etat.

ne formation complémentaire en biologie lui era assurée.

es candidats intéressés feront acte de candidature C.V. détaillé, photo, prétentions) sous no 27.035.

J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

La Banque de la Société Financière Européenne (Banque multinationale) recherche

responsable

pour son

Département Revue des Crédits

- *âgé de 35 ans minimum*
- *possédant grande expérience en analyses financières et crédits*
- *ayant bonne connaissance de l'Anglais et du Français et si possible d'une autre langue.*

Réponse accompagnée d'un curriculum vitæ détaillé à adresser du service du Personnel B.S.F.E. 20 rue de la Paix 75002 Paris

HAVAS CONTACT

TRÈS IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES

recherche

JEUNE DIPLOMÉ

(Sup. de Co, ESSEC, Sc. ECO ou Droit)

qui sera chargé, après un stage rémunéré, des relations commerciales avec une clientèle d'entreprise pour toutes les questions concernant les assurances collectives, les retraites complémentaires et les régimes sociaux.

Ce poste requiert une aisance dans les contacts humains, une aptitude certaine pour une activité commerciale et un goût pour le travail en équipe.

Age minimum : 27 ans. Activité à Paris. Connaissance souhaitée de l'anglais parlé.

Adresser curriculum vitae et photo sous no 7.729, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

IMPORTANT FABRICANT DE BIJOUX

Crée à Paris un poste

d'ASSISTANT CHEF DE PRODUIT

POUR L'UNE DE SES GAMMES EN FORTE EXPANSION

e cadre devra avoir :
— 25 ans minimum ;
— Formation commerciale supérieure ;
— 1 à 2 ans expérience dans un poste similaire.

dresser curriculum vitae dét. avec salaire actuel, hoto et prétentions, sous le numéro 45.094 B, à 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES, qui transmettra.

CASABLANCA (MAROC)

USINE DE TISSAGE EPONGE NOUVELLEMENT CREEE.

50 métiers PICANOL MDO grande largeur (Jacquards, ratières et excentriques) installés : projet final 150 métiers

cherche

DIRECTEUR TECHNIQUE EXPÉRIMENTÉ

resser curriculum vitae, prétentions et photo HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 66.094.

SOCIETE DE CONSEIL

affiliée à un important groupe financier recherche pour des interventions auprès d'une clientèle de P.M.E.

ingénieurs en organisation

De formation supérieure, ils doivent justifier d'une réelle expérience acquise de préférence en cabinet. Leur enthousiasme, leur motivation leur permettront de s'intégrer très vite à une structure jeune où ils seront très rapidement opérationnels et autonomes.

animateurs conseil en formation

Ils doivent avoir une formation supérieure et justifier d'une première expérience d'animation. Leurs actions se situeront dans les domaines du commercial, de la gestion et des relations humaines.

Ces postes nécessitent des déplacements sur la France entière.

Les personnes intéressées adresseront leur dossier de candidature avec c.v., photo et prétentions à M. CARDEL, Boîte postale 516 - 75761 Paris Cedex 16, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Le Président de la filiale française d'un groupe international d'éditions recherche son

Directeur administratif

120 000 F +

Ce poste à niveau supérieur de responsabilité - le P.D.G. étant fréquemment absent de France - demande *une expérience de 5 à 10 ans* dans fonction similaire.

De plus, le candidat - formation supérieure souhaitée avec connaissance parlée et écrite de l'anglais - doit avoir une conception dynamique de la gestion, être habitué à travailler sur plans, pouvoir superviser service comptabilité et savoir faire appel aux conseils extérieurs - juridiques, financiers et fiscaux - si nécessaire.

Le poste comporte des possibilités de développement, convient à un candidat énergique et sachant prendre des responsabilités.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. français à Créations Dauphine - référence 971 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL PRIVE ET DE FORMATION CONTINUE

recherche

UN COLLABORATEUR

DE FORMATION SUPERIEURE âgé de 30 ans minimum ayant acquis une expérience sérieuse dans le domaine de la formation des adultes et connaissant bien des techniques pédagogiques modernes, pour lui confier la Direction de la Division « FORMATION PERMANENTE »

Sa mission consistera, notamment, à concevoir, mettre en œuvre et contrôler les programmes de formation destinés aux entreprises dans le domaine de la Gestion, du Secrétariat et de l'Informatique.

Son salaire de début, selon la qualification, sera compris entre 60 et 70.000 F.

Il sera répondu à toutes les candidatures adressées par lettre manuscrite accompagnées d'un C.V. et d'une photo (ret.), sous numéro de référence 8902, à PRO MULTIS, 47, r. des Tournelles, 75003 PARIS, qui transmettra.

Filiale pharmaceutique française d'un groupe international
proche BANLIEUE OUEST,
offre un poste d'

assistant

pour son service études et prospective.

Le candidat retenu sera chargé dans un premier temps de la réalisation des études de marché. Ce poste d'avenir conviendrait à diplômé grande école (ESSEC, SUP.de CO. ou HEC).

Adressez CV manuscrit et photo au Sce 7391 M

plein emploi PUBLICITE 10, rue du mail PARIS 2ème

---

groupe international leader dans le secteur de l'industrie chimique

recherche

un ingénieur

formation supérieure électricité ou chimie pour poste technico-commercial

Indispensable : une bonne expérience de la câblerie (fabrication de câbles, télécom., énergie) et/ou des matériaux utilisés (plastiques et autres).

La fonction comporte l'analyse des problèmes et besoins de la clientèle, la promotion et la vente de matières premières ainsi que l'assistance technique.

Le poste exige des qualités de négociateur et une disponibilité pour des déplacements ponctuels en France.

Une très bonne connaissance de l'Anglais lu, écrit, parlé est impérative.

Le poste est à pourvoir immédiatement dans la proche banlieue de Paris.

Adr. lettre manus., CV dét. photo récente, prétent., sous réf. 110 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

---

l'agence spatiale européenne

recherche

pour sa direction centrale à Paris,

COLLABORATEUR/TRICE

— qui fera partie de l'équipe de RELATIONS PUBLIQUES de l'Agence, et devra rechercher les informations nécessaires, rédiger des textes de caractère général aussi bien que semi-scientifique ou technique, contribuer à préparer les commentaires de films, etc..

— qui assistera aux réunions de certains des Comités de l'Agence (notamment dans les domaines scientifique et technique) et en rédigera les PROCES-VERBAUX OFFICIELS.

Les candidats doivent avoir plusieurs années d'expérience professionnelle, de préférence dans le domaine des relations publiques, acquise dans un organisme scientifique ou technique et si possible international. Il est indispensable qu'ils sachent rédiger d'une façon claire et concise. Leur *langue maternelle doit être l'Anglais ou le Français et ils doivent connaître* parfaitement l'autre de ces deux langues. La connaissance de l'Allemand serait appréciée.

Conditions de travail des Organisations internationales, très bon niveau de rémunération, allocations familiales, régime de sécurité sociale avantageux.

Adresser un curriculum vitae détaillé au Chef du Département du Personnel et des Services administratifs, A.S.E. - 114, avenue Charles de Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

IMPORTANT COMPLEXE MINIER FILIALE DE GROUPES INTERNATIONAUX DE PREMIERE NOTORIETE AFRIQUE DE L'OUEST

recherche

CHEF DE PERSONNEL

local et expatrié
bilingue français-anglais

Exigeons une dizaine d'années d'expérience dans activité similaire, de préférence outre-mer, et ressources évidentes de caractère.

Situation premier ordre et implantation technique et sociale entièrement neuves

Envoyer dossier de candidature sous référence 41 au Cabinet Serge BAILLY 40, avenue Hoche 75008 PARIS

DEPARTEMENT IMMOBILIER D'UN GROUPE EN EXPANSION OFFRE

A UN (E) JEUNE CANDIDAT (E)
âgé de 27 ans minimum de formation comptable

Niveau B.P. ancienne formule ou D.E.C.S., ayant réussi expérience dans Société industrielle ou commerciale, si possible dans l'immobilier ou le bâtiment,

LA CREATION DU POSTE DE :

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Le candidat devra assurer la mise en place, le fonctionnement et l'amélioration des systèmes de comptabilité et de gestion dans le cadre d'un groupe rompu aux techniques modernes.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS 9e.

Déplacements limités à prévoir en région parisienne et en Belgique.

Adresser C.V. manuscrit avec prétentions et photo, sous no 2005, à L.T.P., 31, bd de Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

occupant une place de 1re importance dans sa spécialité, recherche

JEUNE DIPLOMÉ

Ecole Supérieure de Commerce

(ou formation supérieure équivalente orientée vers la gestion).

— il aura déjà une expérience de quelques années en gestion budgétaire de production ;
— il lui sera confié une mission d'assistance permanente de plusieurs unités du Groupe dans l'établissement de budgets, prix de revient, etc. ;
— il participera à la liaison comptabilité analytique - comptabilité générale.

Lieu de travail : CRETEIL ECHAT (94). Déplacements à prévoir.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétent., no 30.333, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

STÉ D'ENGINEERING RÉALISANT USINES CLEFS EN MAIN EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Filiale Groupe important

REGION PARISIENNE recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Responsabilités :

ADMINISTRATION ET GESTION (comptabilité générale, analytique, budgétaire, gestion financière, relations avec les banques, contrôle de l'informatique.)

GESTION SOCIALE ET FORMATION.

Responsabilités importantes et perspectives de promotion.

Formation de base :

Grandes Ecoles ou expertise comptable. Forte expérience recherchée.

Ecrire C.V., photo, prétentions à : STAGE (YC.W) 7, RUE ROY, 75008 PARIS.

GROUPE IMMOBILIER Paris

recherche

ANALYSTE FINANCIER

pour lui confier le contrôle budgétaire des opérations de constructions. Il sera exigé une connaissance approfondie de la fonction et un minimum de deux années d'expérience dans l'immobilier. Le poste est à pourvoir rapidement.

Adresser curriculum vitae sous no 30.359, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00
EXCLUSIVITÉS	30,00
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00

offres d'emploi

Société Internationale de Travail temporaire

Kelly Girl

recherche JEUNE FEMME pour poste

CHEF D'AGENCE

— Disponible immédiatement.
— Parfait. bil. angl.-franç.
— Excellente présentation.
— Grande disponibilité.
— Connaissance du travail temporaire indispensable.
— Salaire en fonction de l'expérience. POSITION CADRE.

Se présenter ou envoyer C.V. et photo TOUR MAINE-MONTPARNASSE, 33, aven. du Maine, 75015 PARIS. Téléphone : 538-52-03.

DISCRETION ASSUREE.

GRANDE BANQUE

recherche

PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

Deux ou trois ans d'expérience. Dégagé obligations militaires.

Titulaires d'un D.U.T. informatique ou d'un diplôme équival. Connaissance indispensable dans le domaine de la programmation des mini-ordinateurs. Anglais technique lu.

Adresser curriculum vitae à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS (sous référence N. 94), qui transmettra.

LE CHOMAGE FEMININ est fondamentalement STRUCTUREL

Il faut, pour en sortir, transformer ses propres structures mentales.

C'est le plus souvent la femme elle-même qui s'impose des restrictions d'activité, d'options professionnelles, de contraintes spécifiques ou d'ambition.

NOTRE OFFRE

Doit permettre à un certain nombre (10) de

JEUNES FEMMES

d'atteindre au même type de carrière que nos collaborateurs masculins, dans le respect absolu de l'égalité rigoureuse des droits, devoirs, rémunérations et promotions professionnelles et sociales.

POUR une carrière exaltante, rémunérée de façon exceptionnelle, répondant pour l'essentiel à des qualités très répandues chez les femmes modernes fortement motivées.

DANS un secteur industriel spécifiquement tertiaire.

DANS une entreprise de dimension et de réputation indiscutées.

DANS les structures de base d'un département en création novateur à tous ses niveaux.

POUR une activité dont toutes les données sont du domaine des relations publiques, et où l'initiative le dispute à la responsabilité.

NOUS N'EXIGEONS :
— Qu'un âge minimum de 21 ans ;
— Qu'un niveau de formation au moins égal au bac ;
— Qu'une parfaite disponibilité à partir du 24 nov. 1975.

La formation initiale est rémunérée. La formation continue est garantie. L'intégration est assistée par une bourse de formation.

Se présenter : le 20 novembre, de 14 h. 30 à 19 heures, ou le 21 novembre, de 9 h. 30 à 12 heures : 15, rue Saint-Marc, PARIS (2e), 5e étage.



BANQUE PRIVEE DE DEPOTS en forte expansion recherche pour PARIS et LYON

DIRECTEURS AGENCE

(CLASSE V-VI) (réf. 400)

DÉMARCHEURS

clientèle particulier et entreprises (réf. 401)

C. DULCY, directeur EAM Recrutement, sera au SOFITEL à LYON, les 24-25-26 nov. 1975 et recevra les personnes intér. par cette proposit. (T. 42-72-50), ou envoyer C.V. man. et photo : C. DULCY - EAM Recrutement 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge, en vue d'un rend.-vs fixé à PARIS ou LYON. Réponse et discrétion assurées.



Fabricant de composants hydrauliques et pneumatiques recherche pour son siège banlieue Ouest

ADJOINT service TECHNIQUE

INGENIEUR ou équivalent

Libre de suite

— Sera responsable de la réalisation (études, schémas, etc.) des affaires traitées par les représentants.

Langue allemande indispensable. Env. C.V. et prétentions, au nº T 079.569, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

L'ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL

recherche

UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

Introduit auprès des Entreprises A.E.P. - T.P. et Administrations Région Parisienne et départements limitrophes

RÉMUNÉRATION

Fixe + commissions + frais de déplacement. Salaire mini actuel assuré.

LA CROISSANCE DE LA SOCIÉTÉ OFFRE

de bonnes perspectives aux candidats ambitieux et dynamiques.

Ecrire lettre manuscrite avec curr. vitae et photo, 31 à 53, rue Blaise-Pascal, 93601 Aulnay-sous-Bois.

Recherche pour rédaction

JOURNALISTE FINANCIER

Diplôme études supérieures, bonnes connaissances théoriques et pratiques d'analyse financière, aisance d'écriture.

Adresser curriculum vitae à :

PHILIPPE DURUPT, VALEURS ACTUELLES, 14, rue d'Uzès, 75081 PARIS CEDEX 02.

Un des plus importants

CABINETS DE BREVETS

de la Place de Paris recherche

JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN

diplômé grande école : Centrale, Mines, Sup Aéro, Arts Métiers...

DESIREUX D'ORIENTER SA CARRIERE EN PROPRIETE INDUSTRIELLE

Le poste, fondé sur une collaboration étroite avec la recherche de pointe appliquée à l'industrie, implique un goût marqué pour l'investigation scientifique.

Niveau d'action international. Une bonne connaissance de l'allemand est indispensable.

Adr. lettre man., C.V. dét., prétentions, s/référ. 1.311, à Cabinet Serge BAILLY 40, av. Hoche, 75008 Paris

---

IMPORTANTE SOCIETE ETUDES ET REALISATIONS recherche

INGENIEUR DIPLOME

GRANDES ECOLES ou EQUIVALENT ayant formation économique

pour étude et projets industriels.

Les candidats doivent :
— Posséder une expérience contrôlable de dix années minimum en études industrielles et/ou économiques ;
— Parler couramment l'anglais et si possible l'espagnol ;
— Etre de nationalité française.

LIEU DE TRAVAIL : banlieue SUD PARIS. Les candidats pourront faire des séjours prolongés à l'étranger.

Adr. C.V. détaillé et prétentions à nº 29.717, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

AVIONS MARCEL DASSAULT-BREGUET AVIATION ESSAIS EN VOL ISTRES recherche

INGENIEUR

E.S.E. ou équivalent. Débutant ou ayant quelques années d'industrie pour essais et mises au point au sol d'équipement embarqués (calculateurs numériques, systèmes de navigation inertielles et radars de tir).

Lieu de travail PROVENCE

Ecrire B.P. 28, 13800 ISTRES.

STE LE PROFIL

105, rue Jean-Jaurès, 78130 LES MUREAUX recherche

COMPTABLE ANALYTIQUE

pour participer à l'élaboration des budgets du groupe à l'établissement des résultats d'exploitation. Niveau B.P. de comptabilité.

Adresser C.V. et prétentions au Département Central du personnel.

Pour Poste

DIRECTEUR LITTERAIRE

STE INTERNATIONALE D'EDITION d'ouvrages PRATIQUES cherche HOMME ou FEMME Expérience édition.

Ayant sens de l'organisation pour principalement :
— Assurer le respect du planning fixé.
— Rechercher auteurs, traducteurs, correcteurs, rédacteurs, etc.

La préférence sera accordée au candidat ayant des relations parmi des personnes pouvant collaborer à la réalisation de nos ouvrages.

Envoyer lettre man., C.V. et prét. s/Nº 171004, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur-2e, q. tr.

STE CONSTRUCTIONS METALLIQUES, Siège quartier Nation, recherche

COMPTABLE EXPERIMENTE

Libre suite, connaissant comptabil. analytique, prix de revient, pour collaborat. avec Directeur dans gestion commandes.

ECR. SEULEMENT, avec C.V. et prétentions à SODEC, 56, bd de Picpus, Paris-12e.

GROUPE D'ASSURANCES

recherche pour direction commerciale Vie

2 COLLABORATEURS (TRICES)

1. Etudes générales dossiers commerc. et juridiq. analyses de statistiques.

2. Documentation avec participation à la formation.

Diplôme jurid. ou économ. néc. formation assurance non exigée.

Envoi C.V. et photo à JESSE, 9, rue de Prony, 75017 PARIS.

Société Immobilière recherche

CHEF COMPTABLE

Expérimenté pour tenue comptabilités S.C.I. et gestion immobilière. Adress. C.V. et prétent. à INDIMO, 23, rue d'Artois, 75008 PARIS.

Conseil en Organisat. auprès des P.M.E. recherche PROGRAMMEURS (EUSES) confirm. Langage assembleur. Petits ordinateurs de gestion. Déplacem. fréquents nord de la France. Libres rapidement. Env. C.V. à M. G. BRUEL, 16, rue Le Regrattier 75004 Paris, réf. B 1207, q. tr.

SERVICE SOCIAL Entreprises recherche

ASSISTANTE SOCIALE

Expérimentée. Voiture indispensable, nombreux déplacements. Ecr. Nº 7.730 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Important Groupe électronique recherche PLUSIEURS

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Pour responsabilités d'un domaine de produits et d'une clientèle bien déterminés. Formation Grande Ecole ou universitaire. Expér. quelques années en électronique professionnelle. Anglais souhaité. Lieu de travail : Paris. Adr. C.V. manusc., photo (ret.) et prétentions à 30.460 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Important fabricant européen, spécialiste de l'automation, recherche pour ses bureaux, LE PECQ,

COLLABORATRICE STENODACTYLO

pour service importat., préfér. langue maternelle allemande ou très bonne connaissance. Env. C.V. et prétent. au nº T 079.572 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Conseil juridique 9e arrdt ch. COLLABORATEUR (TRICE) Expér. prof. pr contentieux et procédure. Tél. Mme Beauvais, 285-39-22

Assoc. ch. INGENIEURS et CONSULTANTS indép., toutes disciplines pour travaux. Rémunérations honoraires. Envoyer références et spécialisations à : Assistance Développement 5, quai d'Anjou, Paris (4e)

AGENCE PUBLICITE rech. Maquettiste conception, exécut. illustr. 1 a. expér. min. Téléphone : 278-76-29

Ville de Pierrefitte-s/Seine 93380 recrute pour classes de neige de janvier et février-mars

5 ANIMATEURS + 5 ASSISTANTS (TES) SANITAIRES

Adresser C.V. et candidatures à Monsieur le Maire Mairie de Pierrefitte 93380

MEUBLES LAPORTE 77400 LAGNY - Tél. : 430-39-62 recherchent

COMPTABLE GESTIONNAIRE

AVEC EXPERIENCE

Sté de Documentation (banl. SUD, ligne de SCEAUX) recherche

REDACTEURS

Notices techniques confirmées (INGEN. ELECTRONICIENS) Téléphone pour R.-V. : 657-12-71.

Pour diriger son service des sinistres INCENDIE

Importante Sté A.I.R.D. recherche

Spécialiste confirmé

INSPECTEUR OU CADRE

Possédant solides connaissances de droit (licence) et l'expérience des règlements de tous sinistres incendie. Belle possibilité d'avenir à candidat sachant allier à ses connaissances techniques des qualités d'organisateur et d'animateur.

Ecr. avec référ. et prétentions à nº 1.367, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris. Discrétion assurée

secrétaires

Secrétaires de direction

LA DIRECTION GENERALE d'une Banque Internationale Paris 8e recherche pour son PRESIDENT une

secrétaire de direction

Ce poste nécessite :
- une parfaite connaissance de la LANGUE ALLEMANDE,
- une bonne maîtrise des techniques du secrétariat,
- une bonne disponibilité (horaire irrégulier).

Adresser CV, photo et prét. au Sce 7382 M

plein emploi PUBLICITE 10, rue du mail PARIS 2ème

FICHET-BAUCHE recherche pour direction commerciale

UNE SECRETAIRE EXPERIMENTEE

- B.T.S. ;
- Capacité en droit ;
- Statisticienne.

Adres. C.V. manuscrit et prét. FICHET - BAUCHE, 43, rue de Richelieu, PARIS-1er.

EXPERT-COMPTABLE rech. **SECRETAIRE DIRECTION** expériment. B.T.S., not. compt. Ecrire avec C.V., prétentions : FINEXO 28, av. Hoche, Paris-8e.

Secrétaires

URGENT, STE INTERNATION. recherche

SECRETAIRE

parfaitement trilingue FRANÇAIS, ANGLAIS, RUSSE (dactylographie trois langues). Lieu de travail CANNES. Envoyer C.V. + photo récente + prétentions à CASACRUS INTERNATIONAL S.A., B.P. 174, 06404 CANNES CEDEX.

Sténos et dactylos

CEFILAC

recherche pour usine 95 - PERSAN SECRETAIRES-STENODACTYLOS expérimentées, bilingues ou trilingues. Traductrices et rédactrices en anglais, espagnol, allemand.

Langues parlées appréciées. S'adresser tous les matins de 8 h. 30 à 10 h. 30, du lundi au vendredi inclus, ou sur rend.-vs. Tél. 470-20-50, Service du pers., 35, rue du Docteur-Touati, 95340 PERSAN.

Société Transports Internation. 92 - NEUILLY rech. URGENT

STENODACTYLO

connaiss. LANGUE ITALIENNE OBLIGATOIRE. Tél. 747-66-20.

demandes d'emploi

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

secteur industriel entreprise 350 personnes ayant une expérience confirmée
— Administr.-financière.
— Contrôle de gestion.
— Direction du Personnel et relations sociales.

45 ans. Etudes sup. droit et expertise comptable. rech. situation au sein d'une DIRECTION GENERALE. Ecr. nº 30.364, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Cadre financier propose à PME formule nouvelle économique : direction financière, administrative à temps partagé. Contacts et notice : 989-63-25.

J. F., 25 ans, bilingue anglais, D.E.C.S. + C.S. relations intér. Cambridge, prof., diplôme chbre commerce Londres, 1 an expér. chart. account. Londres, 2 ans cabinet expertise comptable, ch. emploi cabinet ou entreprise à Paris ou Londres. Ecrire 973 : Créations Dauphine, 41, avenue de Friedland, Paris-8e, qui tr.

DIRECTEUR COMMERC.

Sté 1.200 pers., C.A. 90 millions, 44 ANS, ANGL., ALLEMAND, très large expérience marchés, France et export EUROPE-USA, excell. organis. et gestionnaire, format., animat. équip. de vte, lancem. produits, D.P.O., person. dynamiq., excell. contact, nomb. réf., recherche société à dével. Ecr. nº 985, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Femme, 22 ans, franç., ch. emploi dans une banque relation clientèle, 4 ans d'expérience. Ecr. nº 6.089, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Marocain, 28 a., compt. qualif., 8 a. exp. cab. + compt. améric., ch. place Sté au Maroc. Ecr., nº 817, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ATTACHEE DE PRESSE

RELATIONS PUBLIQUES. Spécialiste tourisme, formation audiovisuelle, posséd. téléphone, ch. collaborat., même partielle, niveau Direction. Ecr. Nº T 79608 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur-2e, q. tr.

Secrét. qualif. S.-D. cherche sit. banq., gde société. T. 953-02-49.

J. F., excell. présent., dynamiq., personnal., sér., parl. et écriv. ARABE, ANGLAIS, FRANÇAIS, lic. droit, exp. comm. antiq. et relat. publ. ht niv., ch. top job sté comm. ou ind. Paris. ou pays arabe. Nº 812, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR, E.T.P.

I.A.E. en cours, Anglais, 6 ans expér., grand engineering et entreprise T. P., étudierait toutes propositions mettant en valeur ses connaissances. Région Paris. Ecrire : Nº T 079600 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., 35 a., dipl. Gde Ecole, angl. court, 10 a. expér. responsabilité, enquêtes de besoins, élaboration plans et programmes de formation, animation, gestion taxe de formation dans gde entreprise, cherche poste : études pédagogiques pr adultes, animation dans le domaine des relations humaines, entreprise publique ou privée, temps complet ou partiel. Ecr. nº T 078.393 M., Régie Pr., 85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

J. H., 27 a., lib. O.M., lic. lett. + diplôme I.E.P. + not. esp., expér. profess. ds le commerce, envisage toutes proposit. Ecrire, nº T 79.538 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., Français, 26 ans, parlant Français - Anglais - Arabe, cherche poste interprète-traducteur. — Téléphone : 580-68-74, jusqu'à 13 heures.

AUDIOTYPISTE ch. empl. mi-tps, pet. standard, réception. Mme Nouet, 44, bd Ornano, Paris-18e. — 606-62-03.

Jeune Cadre Financier formation supérieure 2 ans expér. groupe internation.

montages financements filiales, prévisions budgets, plan trésor., négociations bancaires

libre rapidement

cherche situation entreprise industrielle ou commerciale. Ecr. nº T 79.618 M, Régie Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Educateur, 26 a., marié, 1 enft, étudier. ttes propos. conc. resp. S.M.J.F.J.T. Equip. soc.-cultur., expér. et format. confirm. Ecr., nº 7.682, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ARCHITECTE DIPLOMABLE Etud. ttes propos. maquet., etc. Ecr. nº 7.688, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 27 a., lic. droit privé, dipl. inst. crimin., angl., esp., actuel. chroniqueur sport O.R.T.F. et juriste banque, étudierait toutes propositions. Ecrire sous nº 761, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COLLABORATRICE - Direction Générale - 32 ans - 10 ans expérience, très bonnes connaiss. de l'ensemble des activités d'une Sté, habituée aux contacts à ts niveaux, goût et sens des responsabilités, cherche poste similaire au sein d'une gde entrep. Ecr. nº 30.714, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Responsable association professionnelle en formation continue, Femme, 40 ans, diplôme études supér., ayant pratique animation et relat. hum., cherche poste de coordination ou trav. en équipe dans activité similaire, PARIS, déplacement possible. Ecrire : nº T 79.581 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Secrétaire-Correspondancière, dactylo, référ. bancaires, 20 ans, sens responsabilité ou contact, rech. préf. poste Gial ou imm., mi-temps ou temps compl., 93 et limitrophe. - Tél. : 857-78-00.

HEC GENEVE

Ancien cadre supérieur banque, conseil fiscal et d'investissements étudie toutes propositions Mandats fiduciaires, représentation, création filiales, etc., en Suisse.

Ecrire s/chiffre A-18-115.434, PUBLICITAS CH-1211 Genève 3.

Dame ch. pl. bur., aide-compt., dact. ou class, ap.-m., 8e, 9e, 17e arrdt. Ecrire GRY, 28, rue du Cep. — 78300 POISSY.

DIRECTION GÉNÉRALE ou ADJOINTE

J'ai 38 ans. Diplômé études supérieures + stages. J'ai dirigé une entreprise de 200 personnes pendant 3 ans après en avoir assumé la direction adm. et fin. également pendant 3 ans. Je recherche une direction générale dans une entreprise de dimension similaire.

Ecrire Nº 829 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

E.S.S.E.C. - 41 ans

5 ANS EXPERIENCE FRANCE. 16 ANS EXPERIENCE AMERIQUE DU SUD. Particulièrement apte à négocier en Français, Espagnol, Anglais, Italien, pour :
— vous ouvrir des marchés à l'étranger ;
— recruter, former, motiver votre réseau ;
— proposer, promouvoir, gérer votre politique de développement.

Ecrire sous Nº 837 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

DIRECTEUR COMMERCIAL

39 ans, formation Sc. Po. Solide expérience MARCHE ANGLAIS, recherche poste auprès industriels, fabricants désireux exporter en Grande-Bretagne. Etudie toutes propositions d'agence exclusive ou direction commerciale.

Ecr. M. CHRISTOFIDES, 12 Radnor Park Crescent, FOLKESTONE, KENT, G.-B. Telex 96-54-18.

J. H., 26 ans, recherche poste

Direction COMMERCIALE

ou statut V.R.P. Formation supérieure. dégagé des obligations militaires. Références dans services achat et service du personnel. Libre immédiatement.

Ecrire à PUBLICITE 2001, 8, rue du 4-Septembre, Paris-2e. Réf. A 1 qui transmettra.

CADRE COMMERCIAL

Quincaillerie outillage. Réf. de 1er Ordre. Fin de contrat Afrique du Nord cherche situation en France ou étranger.

Ecr. à EREL CONSEIL S/réf. 1.132 A/75 - B.P. nº 681. 57011 METZ CEDEX, qui trans.

CADRE TECHNICO-CCIAL 41 a., 20 a. carrière bât., T. P., Génie civil, dont 10 a. prom. et vte prod. chimiq. pr la constr., résines de synth., homme de terrain, rompu négoc. ts niveaux, autodid. + études CNAM, ch. poste resp. rég. Paris. J. Lasne, 75, rue des Prairies, 75020. Tél. : 366-07-32. 430603.

J. H., 25 ans, réception caisse d'un palace, recherche jusqu'au 20 décembre emploi similaire. Etudierait toute proposition. Téléphone : 333-03-86.

J. F., 29 ans, licence ès lettres, 5 ans d'expérience commerce extérieur CADRE, IAE en cours, étudierait toute proposition. Ecrire sous le nº T 079.601 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., 27 ans, excellente présentation, libre immédiatement, Anglais - Espagnol courants, recherche traductions rapides ou emploi hôtesse galerie d'art. Téléphoner, le matin : 260-52-46.

J. F., 22 ans, BTS secrétariat, 1 an expér., ch. emploi à plein temps, pour février. Mlle Léger, chez M. Cornes, 8, r. Cadet-9e.

H.E.C. - C.P.A. Large expér. ciale, financ., ch. sit. Ecr. BLOIS, 21, avenue de la République, 78230 LE PECQ.

J. H., 29 a., 6 a. expér. rédact. assurances auto-risques divers, cherche travail temps partiel ou horaire à la carte des assurances, étudierait ttes autres prop. Ecr. nº 6.105, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9.

Secrétaire exp. cft. place stab., libre de suite. Tél. : 637-07-92.

CADRE COMMERCIAL, 30 ans, form. supér. Marketing/Sc. Eco, 6 ans expér. haut niveau en VENTE - MARKET. - GESTION aux USA, RFA, Suisse, Afrique de l'Ouest. Trilingue : lang. mat. allem., français, anglais. Recherche poste responsabilité, préférence :

OUTRE - MER

Ecrire à : M.E.M. (B.P. 910) DAKAR (Sénégal)

ADJOINTE RELAT. EXTER. INFORMATION 6 a. expér., format. sup., bil. angl., ch. poste à respons. Ecr. nº 810, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DESSINATEUR P 2

29 ans, installation usine, tuyauterie, chaudronnerie, 8 ans expér. B.E., ch. emploi stable Paris ou région parisienne. Ecr. Nº 194 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e ou tél. à part. 19 h. 30, 243-99-07.

Couple marié, 26 ans, sérieux, dyn., excell. présentat., goût des relations humaines, cherche poste stable.

AFRIQUE

— Fme niv. licence droit, Bac technique, gestion d'entreprise secrétariat, sténo-dactylo, connais. anglais, espagnol, expér. animation et enfants.
— Hme niv. seconde année sciences économiques, allemand études sociologiques et démographiques.

Etudient toutes propositions. Libres immédiatement.

Tél. 538-52-02, poste 41-43 ou 325-97-63, à part. 17 h. 30. Teyssier, 27, rue de la Huchette, PARIS-5e.

CADRE FINANCIER 30 ans, spécialiste, 6 ans d'expérience
— GESTION PRIVEE ET INSTITUTIONNELLE ;
— Très bonnes connaissances des mécanismes boursiers Français et des U.S.A. ;
— CONSEIL DE SOCIETES trésorerie et investissements, organisation et réorganisation de sociétés, FUSION ET PARTICIPATION ;

recherche poste : PARIS OU PROVINCE, Banque ou Société.

Ecrire B.P. Publicité, 21, rue Neuve-Notre-Dame, 78-VERSAILLES, Téléphone : 951-61-55.

Chef sect. compt., 53 a., ch. sit. stable, Ouest Paris ou environs Nevers, Clamecy, Cosne. Ecrire nº 834, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Anglais, 29 ans, de formation universitaire, 5 ans d'expérience profess. en Allemagne, parfaite connaissance du français, voulant s'établir définitivement en FRANCE, cherche un poste : D'ATTACHE DE DIRECTION, à Paris. Libre de suite. Ecrire, nº 815, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cherche empl. cours néerland. 280-84-02 - Vanwingerden - soir.

E.S.C. fin., comptabil., 26 ans, 2 ans expér. direction comm., rech. poste gestion ou adjoint direction petite entreprise. Ecr. nº 807, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chaque vendredi, nos lecteurs trouveront la rubrique

l'agenda du Monde

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par tél. au 233-44-21, p. 364 et 392.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

l'immobilier

appartements vente

Pour vivre votre 3e âge à plein temps

Club Résidence DRAGONNIERE

au bord de la Méditerranée face à MONTE-CARLO un lieu privilégié conçu pour le repos et l'activité

Votre repos : tous les services à Votre Service, pour vous dégager des servitudes de la vie quotidienne. Vos loisirs, actifs : piscine, tennis, salles de jeux... un parc magnifique, d'un hectare et demi.
Pour devenir résident de la DRAGONNIERE, 2 formules vous sont proposées :
achat en toute propriété
acquisition du droit d'usage et d'habitation votre vie durant.

Renseignements et vente :
sur place : CLUB RESIDENCE DRAGONNIERE
avenue Paul Doumer
06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN FRANCE Tél. (93) 35.42.07
A Paris : LA PROVIDENCE
1 rue de Provence 75009 PARIS - Tél. 285.08.53

Paris - Rive droite

...LES-FEUILLES - Immble ...t 120 m2, possib. profes. libérale. Clair, calme, Px : 695.000 F - 227-47-06

...TES-CHAUMONT, Rue Ma... - Beau studio tt cft, tél., Except. 147.000 F - 367-92-03.

BD MAILLOT
... récent, très grd standing. ...d balcon, soleil, salon, s. ...anger, 4 chbres, 3 bains, ...he. Chbre service, 2 gar. ...ces s'abstenir. 224-08-18.

...Pte Saint-Cloud - Immble ... Livg 54 m2 + 3 ch., cuis. ...e. 2 bains, 2 wc. Chbre de ...ce. 850.000 F. Tél. 288-27-45.

ILE SAINT-LOUIS
...r immense cour-jardin ...sant et original 130 M2 ...e noble. BURON, 742-02-44.

IDÉAL PLACEMENT
SUR SQUARE
...priétaire vend bel Imm. rénové, ravissants
STUDIOS et 2 PIECES
Tout confort à partir de 68.000 avec 15.000 F
727-81-60 et 553-11-52

RUE D'AUMALE
Dans hôtel particulier
...IX. DUPLEX avec jardin
...m2 + serv. + garage ...m2 - APPT au 2e étage élevé justifié. Exclusivité ...NK ARTHUR - 924-87-69.

RUE POUCHET
Living 40 m2 + 2 ch. ...fort. Ss asc. 100 m2. Style ...e gauche. 305.000. WAG. 92-45.

ARTS-ET-METIERS
Ds imm. restauré, refait ... 42 m2. Tt cft. Px 155.000. 033-06-03

ETOILE - HOCHE
18, RUE BEAUJON
110 m2. 6e, asc. Tt conft. Standing - Tél. - Service ...ercredi, jeudi, 14-18 heures

WAGRAM Imm. grand standing
...ifique 7 P. 2 ch. de serv. Profession libérale 742-06-68 et 05-87

T.F. 4 pces. Vue dégagée Tt conft - 5e étage 305.000 F - 742-38-73

...MARTRE Petit STUDIO Entr., cuis., cab. toil. ...it état. — Tél. : 754-44-81.

100 m Mo ST-FARGEAU
Résidence sur jardin appt 75 m2, tout confort. Prix 270.000 F. - 628-79-40.

... DE VINCENNES (Près) Imm. RENOVE 100 % ...x STUDIOS + TERRASSE ...e équipée, salle de bains, ...age central. - T. 343-98-54.

...UE ST-HONORE - 2 P. Téléphone
Rénovation de qualité ...onfort luxueux - 343-97-23

... HAUTEVILLE (Près) Imm. RENOVE 100 % ...UDIOS tout confort, avec ...EPHONE - PLACEMENT ...rtir 65.000 F. — 343-98-54.

PEREIRE - 100 m2
Sél. + 2 ch. Imm. réc. ...onft. 5e étage. - 547-22-88.

RUE DES PYRENEES
Dans imm. 1974, standing living + 3 chbres, 96 m2 ... appart. jamais habité. Urgent. Tél. 343-62-14.

...e STUDIO, cuisine, dche, w.-c., cave ...ix : 70.000 F. 033-06-03.

...MBETTA Imm. rénové Découpé
...UDIOS tt cft, entièrement pour rentabilité. - Loyers - Excellent placement ...Livraison immédiate. A PARTIR de 75.000 F. ...étaire et bureau de vente ...ace de 11 h. à 18 h., ...t samedi et dimanche : PELLEPORT - 636-52-00.

...V. FOCH - SOLEIL
...ble liv. 70m², gd dégagem. ...ark., verdure. 337-82-80.

PYRAMIDES
...NORE) dans bel imm. ...ires vendent beau 2 P. chauf. cent. Refait neuf. ...rix intéress. 723-38-58.

...ES AVENUE FOCH
...DAUPHINE. Imm. catég. ...on, 265 m2 à rénover. Tél. : 544-41-94.

VICTOR-HUGO
...pt. 8 pces, dépendances environ, conft., 4e étage. ...r jeudi de 14 h. 30 à 16 h. AV. VICTOR-HUGO.

...CADERO - Somptueux ..., 41 m², très grand standing - 567-22-88.

...N. Gentil 2 pièces, tout ...rt, calme, impeccable. ...N, Dr Droit - 742-99-09.

... PLACE des VOSGES ... part. vd 2 appartem. aménag., 95 m², tél., ...ctère, poutres, XVIIIe, ...valé - Prix 520.000 F. ...1, 887-20-14, 272-28-76.

TROCADERO
Immeuble ancien, 4 p., conft. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

IMMEUBLE BON STANDING LUX. STUDIO TOUT CONFORT PRIX RARE. 535-25-24, matin.

PIED-A-TERRE ou PLACEMENT, 3 pièces, 60 m², refait neuf, 4e étage, sans ascenseur, verdure, parking, salle de bs, tél., tt conft. Part. directement, 370.000 F.
Téléphone : 622-16-37.

RUE FAISANDERIE. Tt conft, studio, cuis., bains, 4e, 45 m², ALGRAIN, 285-00-59, 09-54.

GRANDE-ARMEE
Luxueux appt 240 m², dernier étage + ch. serv. - 225-74-14.

DUPLEX
128 m2 avec 18 m2 de loggias et 84 m² de terrasses, 2 parkings.
637.000 F
Prix fermes et définitifs. Livraison immédiate. OCEFI PYRENEES, 119, rue des Pyrénées. 785-37-10.

LOUVRE
EXCEPTIONNEL
Studio tout confort - Soleil
95.000 F Excellent placement
URGENT. 280-34-65, apr. 18 h 30.

CHPS-ELYSEES SOMPT. 390 m2
JARDIN PRIVE - Services

AV. G.-MANDEL (même) SPLEND.
300 m2 à rénov. + appart. serv. JARD. PRIVE. Gar. 2.200.000 F.

PRES FOCH PROFESSION LIBERALE
310 m2, 2 portes principales. 3 serv. Park. 1.450.000 F. Renseignements : 727-59-62.

Paris - Rive gauche

EDGAR-QUINET, 3e asc. Sud Grand Livg + chbre, standing, 62 M2. RAFFINE - 326-08-94.

PASTEUR, Ppiaire vd 240.000 F beau 3 p., standing (85 m2), profession libérale possible. 197, r. Vaugirard, mer., 13-17 h.

Quai VOLTAIRE - Studio, cuis. équ., bns, 5e ét., asc., tél. Luxueusement agencé. 734-74-84.

116, r. de Lourmel (15e), STUDIOS, 3 et 4 PIECES neufs. Ce jour : 14-18 h - 277-97-26.

5e Observatoire - ODE. 42-70 Atelier artiste + 3 pièces, asc. 170 m2 Duplex luxe sur jardin.

SAINT-MICHEL - Exceptionnel, calme, appt caractère, tr. beau living, av. poutres. ch., standg. EXCLUSIV. 633-08-11 (matin).

14e ALESIA - SPECIAL PLACEMENT. Studio, kitch., sal. eau, wc. 86.000 F - Tél. 335-32-67.

15e Brancion-Voutté - Pet. imm. 1973, stand. Part. vd 3 p. 70 m2, ensol., tt cft., cuis. équ., chbre s/jard. 390.000 F. Tél. 258-68-04.

BD RASPAIL
Immeuble pierre de taille, ét. élevé, très grand 5 Pces tout confort. Professions libérales. MARTIN, Dr en Droit, 742-99-09.

VIIe SAINT-GERMAIN - BAC Emplacement rare. Bel Appt d'angle. 9 p., 5e ét., 300 m2 + service immeuble grande classe professionnelle - 742-32-84 (mat.).

LUXEMBOURG-VAVIN
ODE. 95-10 - LUXE SEJ., CH. 60 m² TEL. + POSS. ST. T. CFT.

INVALIDES
SUR ESPLANADE
Luxueux Appt 6 pces, 220 m2, 5e étage. Vue panoramique. Garage dble, chambre de service. Michel & Reyl - 265-90-85

123, RUE DE RENNES
Livg double + 2 chbres + 2 bs, balcon double exposition. Livré état neuf. Moqu., téléph., soleil. Vis. s/pl. jeudi-vend., 14-17 h.

Vaugirard-Convention
liv. 32 m² + 3 chbres, 2 bns, terrasse 62 m², 6e ét., plein sud, tél., parkg. Orgadis : 555-01-29.

FACULTE de MEDECINE métro ODEON
7, RUE DUPUYTREN, 6e
Je propose à l'entresol. 2/3 p. cuis., bains, tél. sur cour intérieure calme av. 2 entrées. Parfait pour étudiants. Prix total : 249.000 F. Je ferai visiter jeudi de 17 h. à 20 h. et vendredi de 13 h. à 17 h.

13e Butte-aux-Cailles. Part. vd 3 p., imm. réc., vue, sol., calm. 335.000 F. - Téléph. : 580-18-52.

Part. à part. quart. Latin, bel appt 180 m², 7 p., tt cft, tél., 750.000. Créd. part. Pos. 033-40-25.

5e, propriétaire vend luxueux appt de caractère, duplex, tél., 240 m² + jardin dans immeuble de caractère. Tél. : 326-36-61.

St-GERMAIN-des-PRES, sur bd Emplacement unique - Petit studio - Aménagement de qualité s d bs. Mezzanine. Kitch. Plac.
82.000 F seulement 325-37-11

7e PALAIS-BOURBON - 350 m2 EXCEPTION. Etat parfait. ZANNETTACCI - 260-22-06/34-88.

SEVRES-BABYLONE
Imm. Pierre de Taille cossu. Superbe réception + 3 chbres. Impeccable. VERNEL. 526-01-50.

VUE S/PARC MONTSOURIS
13e ét. Imm. réc. gd stand., 2 P. 57 m², terrasse 70 m², EXPOS. SUD. Elés. état intér. cuis. éq., nombreux plac. Tél., parking. 330.000 F. 267-44-58.

AVENUE EMILE-ZOLA METRO JAVEL
Etage élevé - Imm. standing
BEL ATELIER D'ARTISTE
2 ou 3 chbres, cuis., s. bains
Balcons - Vue imprenable sur SEINE
Voir : 2, rue Auguste-VITU Jeudi, 14-18 h. ; ou 526-01-58.

VRAI ATELIER D'ARTISTE
Loggias, cuis., bns. terr., chauff. central. 589-99-55.

SEGUR - Imm. pierre de taille Vrai 3 p., cuis., dche, asc. TEL. REFAIT NEUF - RARE. 160.000 F. - 555-72-54.

15e - TOUR EVASION 2000
2 pièces, tt confort, 50 m2, tél., parking. Prix 300.000 F. J. FEUILLADE - 579-39-27

14e 4-5 P., 2 sanitaires Tél. Asc.+Park.
PROFESSION LIBERALE
Sacrifié. 438.000 F. - 577-96-85.

Rue des SAINTS-PERES, 110m² « Chouette grenier » restauré LIV. 50 m², 2 chbres, élégant. Prix valable. Tél. : 742-02-44.

CENSIER-DAUBENTON
Dans bel immeuble ancien sur cour aérée, 4e étage, asc.-descendeur. 3 pces princip. et 2 p. princip. contiguës, cft. Ensemble ou séparément. LARGIER - ANJ. 18-83

15e IMMEUBLE RENOVE
SUR RUE ET COUR - JARDIN
OCCUPES 1-2-3 P., W.-C.
TÉL. : 622-26-63, poste 26.

5e près QUAI 2-3 PIECES Caractère
275.000 F. Cuis., bns, wc, poutr., cheminée. Voir jeudi-vend., 13-17 h. : 8, r. Cochin. WAG. 06-27.

Région parisienne

BOULOGNE (Mo M.-Sembat) Imm. anc., 2 pces, cuis., wc, s. bains, 6e ét. sans ascens. (asc. prévu), ensol. 110.000 F. MERY, PRO-58-63 (heures bur.).

BOULOGNE - Mais. 7 p. 150 m², très agréable jardin de 100 m2. ALGRAIN, 285-00-59 - 09-54

COURBEVOIE
Neuf double Livg + 2 chambres 81 m2 + 10 m2 balcon
PRIX : 355.000 F
2 parkings et cave compris
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland - 225-93-69.

ELANCOURT. Appt. 1972 4 P. 87m² + 11m² loggia, 2 park., tél. Exp. S.-O., c. éq., gd cf., moq. TISSUS MURAUX. Prox. gare 10'. 180.000 + C.F. 050-21-47.

Près Versailles, imm. récent, liv. + 3 chbres avec jardin privatif 150 m. Px. 220.000 F. (Facilités.) 526-73-07.

6 P., grand standing, calme et ensol. dans imm. neuf. 50, av. du Roule, Neuilly. Tél. 508-45-31, 747-67-92.

LEVALLOIS - NEUILLY
Imm. Pierre de Taille, 5 P. P. 1er étage, tt cft. + service. 460.000 F. 757-03-97.

NOGENT-SUR-MARNE
Prox. bois Vincennes, R.E.R., caract. priv. Résid. 105m², imm. luxe, séj. dble, 3 ch., c., 2 bs. AG. REGNIER 254, av. Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX. Tél. 324-17-63

ST-CLOUD près GARE
BEAU 4-5 P. S/VERDURE
100 M2. cachet exceptionnel. VUE PANO. Tél. Balc. Loggia. Park. 630.000 F. - 704-88-18.

Province

LA PLAGNE village 2.000 m. altitude, duplex 3/4 p. tt cft à saisir, 235.000 F. ANJ. 13-29.

AJACCIO-VILLE, quartier résid. pour retraite ou vac, vue s/mer liv. + 1 ch. + balc. + loggia tt cft, 125.000 F. T. : 033-37-37.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE ANTIBES - JUAN - LES - PINS. Dans petite résidence de très grand luxe, parc, piscine, 5 p. 150 m², 4e et dernier étage. Séjour 55 m² avec cheminée. Calme - Vue - Proximité plage et commerces. 2 caves, 1 garage, très grande terrasse circulaire multi-exposition. Px 735.000 F. T. : (93) 34-44-68.

NANTES - STE-THERESE
Cadre muté vd quartier calme et résidentiel appt. moins de 5 a. Très b. stdg, 90 m² liv., 3 ch., cuis., séchoir, salle de bains et salle d'eau, cave, park. couvert. Prix. 200.000 F. Tél. 40-76-71-03.

AVORIAZ (Morzine)
à vendre
Studios, 2, 3 pièces.
Prix intéressants.
SONGIP. 722-36-19 - 637-04-15.

Etranger

CULLERA-VALENCIA
50 m. de la plage. Imm. récent s. séj., 4 chambres, cuis., W.-C., s. bs, cab. toil., gd balc., 3e ét., asc., parking. Prix : 80.000 F. Ecr. no 6.104, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

pavillons

P. vd à P. pavillon à RUEIL, près bois, 2 ch., s. à m., cuis., wc, salle d'eau. Sur cave, avec grenier. Jd. 400m². T. : 958-19-50.

Cse départ, part. vd pr. gare Vert-Galant, pavillon plain-pied avec cave, gde entrée, 3 gdes pièces, cuis., débarr., wc/s. bs, ch. cent., 2 gar. Terr. 460 m². Ecr. à 6.082 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

VERSAILLES (8 km) S/480 m2
terr. Entrée, cuisine équipée, séjour -dble, salon, 5 chbres, bains, w.-c., 200 m2 habitables. 495.000 F - 950-14-60

MONTESSON-LABORDE - 78. Vend pavillon 6 P. + gde terras. vitrée. Tt confort. Tél. 913-18-37.

constructions neuves

UNE CLÉ POUR VOUS LOGER OU POUR INVESTIR

525 25 25

Centre Etoile
Centre Nation : 346-11-74 - Centre Maine : 539-22-17
vous proposent :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat,
— une documentation précise sur chaq. programme,
— un entretien personnalisé avec un spécialiste,
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
Sans aucun engagement de votre part.
Service gratuit de la Compagnie Bancaire.

INFORMATION LOGEMENT

20e - PRES NATION
Immeubles pierre de taille massive, STUDIOS, 2, 3, 4 pièces, balcons et jardins. Prix fermes et définitifs. Livraison début 76. Bureau de vente sur place ouvert tous les jours de 10 à 19 h. 74-76, rue des Vignoles. Se renseign. TREVAL, 277-62-23.

LE SURCOUF
PARIS (Porte des LILAS)
EXCELLENT PLACEMENT
DU STUDIO au 4 PIECES
Livraison immédiate
Prix fermes. Renseign. : V.I.I., 110, rue de Longchamp (16e) 727-40-86 ou 704-32-38

CHAMPS-ELYSEES
26, rue Marbeuf
reconstruction du 6e avec TERRASSE au 7e - 5 appts.
Reste : 1 appt de 105 m² + 95 m² Terrasse.
1 appartement 53 m², 2 pièces + 45 m² terrasse.
Prix au m² 7.000, ferme, défin., livrable fin février 1976.
Pour renseign. : tél. 966-15-53.

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
DU STUDIO AU 6 PCES
TRES GRAND STANDING.
Grand jardin. Tous les jours de 14 h 30 à 17 h 30
Livraison 1er trimestre 76
PRIX FERME ET DEFINITIF
P. DOUX, TÉL. : 553-16-62

appartem. achat

Recherche Paris-15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean. FEUILLADE, 5, r. A.-Bartholdi, 15e. Tél. 579-39-27.

Ach. cpt studio ou 2 p. Paris bon immeuble. Tél. : 355-23-08.

FRANCE CONSTRUCTION
AG. ORPI CH. APPT VILLA PARIS BANL. PAIEM. COMPT 28, RUE SAINT-CHARLES, XVe TEL. : 577-46-10.

PAIE COMPTANT 3/4 pièces tout confort. Paris LEGASSE 198, bd Saint-Germain, 7e.

IMMOBILIERE FRIEDLAND recherche appartements de 80 à 150 m², dans beaux quartiers. TEL. : 225-74-14.

ACH. URGENT rive gauche préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, STUDIO, paiement comptant chez notaire. Tél. : 873-23-55.

L'INDICATEUR LAGRANGE 34, rue Pasquier, 8e, 265-53-94 recherche pour ses abonnés : STUDIOS APPARTEMENTS Paris - Neuilly - Boulogne.

PAIE COMPTANT 4/5 P. tt confort PARIS à particulier - 266-32-35.

appartements occupés

AVENUE DES TERNES
rue Villebois-Mareuil
Imm. genre H.P., 2 étages : au 2e ét. tr. bel appt 6 p. 170m² ref. à neuf, 2 s. bs, chauf. cent. occupé par famille 4 personnes.
Prix : 580.000 F.
1/2 comptant, SOLDE à 4 ans à 9 %. Tél. : h. rep. 966-15-53.

AV. MAC-MAHON, BEL IMM. très agréable, 2 p. tout confort ét. élevé, asc. Occupé vendeur, 130.000 F. VERNEL - 526-01-50.

NEUILLY - MAIRIE
Immeuble pierre de taille 1925
APPARTEMENTS OCCUPES
tt cft, chauff. central imm., asc.
4 PCES, 80 m2 envir. + chbre de service et cave.
5 PCES, 110 m2 env. + chbre de service et cave.
Pr renseig. et visites : 735-98-57.

locations meublées Offre

Paris

16e 3 pièces, tt confort, tél. 2.900 F. - 742-27-74.

Région parisienne

CLICHY. Imm. neuf, studio, tél., meublé exceptionnel, park. 1.000 F. 292-20-34.

locations meublées Demande

Paris

MEDECIN ETRANGER ch. pour 1 AN ENVIRON 2 à 4 P. URGENT, PARIS. CALME. M. IBSEN. 535-60-56.

Part. à part., directeur société recherche gd liv. + chbre, vide ou très bien meublé, immeuble et quartier agréables. Téléph. heures bureau 878-78-82.

locations non meublées Offre

Paris

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière (Mo Opéra)
84, rue d'Alésia (Mo Alésia)
Abonnem. : 300 F - 742-78-93.

15e, LOURMEL-BOUCICAULT du STUD. au 4 P., garages. 1re occupation. 277-97-26.

115, R. N.-DAME-DES-CHAMPS Dble liv. + 1 chbre, 5e ét., asc., tél. 2.000 F. Jeudi de 14 h. 30 à 16 h. 225-03-89.

Part. loue Porte de St-Cloud ch. indép., eau, chauf. cent., asc. 450 F ch. c. Tél. Mme Rey. 605-27-28, ap. 19 h

PARIS-12e
Mo Michel-Bizot.
SANS INTERMEDIAIRE.
Immeuble tout confort.
5 pces, 111 m², loyer 1.835 F, charges 344 F, park. 80 F.
S'adresser au Régisseur, 46, rue de Fécamp-12e. Tél. : 344-12-15.

Près Champs-Elysées, luxueux dble liv. + chbre tt conf. 90 m² remis à nf. Loy. 2.300 F m. + ch. Tél. 544-38-82, h. bur.

Importante Société loue SANS COMMISSION appartements neufs tout confort PARIS-19e
15 et 17, r. Henri-Ribière. Face Mo Place-des-Fêtes.
Studio 36 m², loy. 555 F., charges 112 F., park. 110 F.
2 pces 53 m², loy. 843 F., charges 165 F., park. 110 F.
3 pces 67 m², loyer 1.056 F, charges 208 F., park. 110 F.
5 pces 100 m², loyer 1.493 F., charges 310 F., park. 110 F.

S/JARDIN PALAIS-ROYAL SOMPT. DUPLEX 416 M2, ét. élev., 3 bs., c. éq., TÉL., 2 serv. Px élevé et justif. 553-00-57.

BD LANNES 4 pièces. Libres 1er janvier 76 Standing. Vue. - 344-20-21.

Mo LAMARCK 3 p., cft, 1.000 F + charges. 277-50-73

15e Prox. PTE-DE-VERSAILLES. STUDIO, cft, très clair, calme, 40 m2. Téléphoner le matin : SEGECO - 522-69-92.

Région parisienne

MAISONS-LAFFITTE. GD 7 P. LUXUEUX, 3 bs., cuis., ch. serv. TERRASSES s/PARC, gar., tél. PLEIN SOLEIL. 2.800. 535-60-56.

LEVALLOIS Président-Wilson
Imm. réc. 5 P. + park., reff nf. 1.500 F + charges. - 757-03-97.

LA DEFENSE - R.E.R.
4 P., 89 m2, park. neuf, tél. 1.500 F + ch. 774-53-93 - 11/19 h.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Immeuble neuf, près Centre Excellent standing
Séjour, 3 chbres, loggia, 1.900 F.
Séjour, 2 chbres, loggia, 1.600 F.
Charges 10 %. - Tél. 504-47-17.

RIS-ORANGIS Résidence la Theuillerie
27' gare de Lyon
prox. gare de Grigny
Tr. bon stand. TENNIS - PARC
STUDIO, 460-560 + charges tt cft
2 P. 600 - 720 + charges tt cft
3 P. 880 - 890 + charges tél., tt cft
TÉL. 906-21-37

LA DEFENSE - R.E.R.
STUDIO, neuf, park., 33 m2, tél. 600 F + charges 774-53-93 - 11/19 h.

locations non meublées Demande

Paris

Ing. cherche ss agence 3 à 5 P. Paris ou banlieue. 742-85-05.

INTERNATIONAL HOUSE cherche 2 à 6 P. pour CADRES SUPERIEURS, MEDECINS, AMBASSADES. 551-22-66.

Région parisienne

Ingénieur ch. ss agence pavill. banlieue Ouest. 950-36-70.

hôtels-partic.

NEUILLY Sur partie résident.
Pet. hôtel particulier impecc. Tél. 325-73-73

pensions

Recom. hôtel pens., demi-pens., gd conft, calme, jardin, quartier résidentiel, 149, bd Malesherbes.

locaux commerciaux

A LOUER TRÈS BEAUX BUREAUX
Entièrement meublés, 433 m2 de plain-pied sur magnifiques jardins - 5 lignes téléphoniques, télex, salles de conférences, cafétéria, parkings en sous-sol, archives.
Juste à la sortie de VAUCRESSON.
Autoroute de l'Ouest et à 2 minutes à pied GARE VAUCRESSON.
LOYER EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX.
Téléphoner pour rendez-vous (16-20) 70-56-89.

PLACEM. DE CHOIX
12e Propriétaire vend, urgent, murs de bar - restaurant imm. rénové, sur carrefour
RAPPORT NET 33.500 F
PRIX : 290.000 Téléphone 727-81-60

PORTE D'ITALIE
dans immeuble récent
Société vend
en toute propriété
LOCAUX MIXTES
sur 5 plans
Standard 12 lignes.
Bureaux 1.650 m².
Stockage 1.375 m².
Local dégagement 330 m²
30 parkings.
Quai déchargement.
Téléphone : 242-84-67.

Quartier BUTTES-CHAUMONT Sté cède bail tous comm., local. 240 m², rez-de-ch., directement sur gde artère, loyer modéré. Téléphone : 304-22-46.

Achète bon standing, 800 m² bureaux dont 200 m² rez-de-ch., préfér. 7e, 8e, 16e, 17e. Offres à MARTIN, 17, r. Godot-Mauroy, 742-99-09.

BAIL NEUF à céder, loyer 20.000 F, local rue Rivoli (face métro Louvre), 90 m², 2e étage, pour profession libérale ou activité non bruyante. Prix 100.000 F à débattre. Téléphone : 858-42-03.

18e. Immeuble comm. moderne, état neuf, 2.100 m² burx et magasins divisibles. Location propriétaire - 624-24-75.

URGENT. Recherche boutique quartiers : Champs-Elysées - Opéra, St-Honoré, avec ou sans pas-de-porte - 280-52-17.

bureaux

SAINT-AUGUSTIN
SAINT-LAZARE
A LOUER neuf bureaux à partir de l'unité dans immeuble de bureaux, grand standing, climatisation, service télex, téléphone, salle de conférences, parking. Téléphone : 293-62-52.

IVRY
JEANNE-HACHETTE
Très beaux bureaux aux portes de Paris à 5 minutes du périphérique.
Il reste 1.500 m² de bureaux aménagés (avec terrasses). Lots à partir de 150 m².
Accès direct au métro et aux autobus
MAIRIE-D'IVRY
Parkings - Téléphone
Vente ou location. Livraison immédiate.
SEMI
3, Promenée des Terrasses, 94200 IVRY.
672-41-39

BUREAUX TOUS QUARTIERS LOCATION OU VENTE AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

PUTEAUX. Immeuble 4.000 m², 150 burx, 35 tél., 50 parkgs. Cession bail très intéressante. IMMOB. MERGUI - 754-96-87.

EXCEPTIONNEL
MAINE-MONTPARNASSE
Imm. neuf de grand standing 800, 1.000 ou 1.800 m² bureaux équipés et cloisonnés. Location précaire 10 mois 420 F/m² y compris parkings. Cabinet AUGUSTE-THOUARD
265-54-07

16e - ETOILE
DANS HOTEL PARTICULIER LUXUEUSEMENT RENOVE
800 m2 DE BUREAUX
LOYER 565 F/m²
RICHARD ELLIS : 225-27-80 INDIMO ELY. 73-70.

BUREAUX A LOUER
13e Italie - 230 m2 et 515 m2
15e Convention - 230 m2
16e Mozart - 200 m2
16e Galilée - 425 m2
17e Cardinet - 530 m2
20e Gambetta - 125 m2 avec possibilité double de cette surface, même niveau.
Sèvres - 750 m2
Bourg-la-Reine - 60 m2 de bureaux + 180 m2 de dépôt.
IMINCO Téléphone : 256-35-50

fonds de commerce

Vds bar PMU village important. Vaucluse, grand appart. Possib. achat murs. Ferais facilités. HAVAS AVIGNON : 2.148.

PL. VOLTAIRE (Près) SOL. 39-10
CEDE BOUTIQUE prêt-à-porter femme + appt 3 pces, bail neuf, petit loyer, poss. ts commerces.

usines

Usines, Ateliers, Entrepôts libres - Vente ou location. Suresnes, 1.400 m² + burx. Montrouge, 1.260 m², bail 9. Montreuil, 6.000 m² + logem. Vanves, hall 1.000 m² burx. Arpajon, grand hall 2.150 m² + ateliers 2.000 m² sol + 2.000 m² étages, sur terrain 12.000 m². Accès camions.
Bagneux, sur Nat. 20, dépôt 3.000 m², couv. sur 4.200 m². 76 - Port de Rouen, terrain 20.000 m², Prix 700.000 F. Chaumeny, 874-22-98, le matin.

VICHY. Usine à vendre, gdes possibilités. Surface 2.300 m². Ecr. à 713 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COURBEVOIE
R.E.R. - LA DEFENSE
A louer : 5.635 m² de locaux sur 2 niveaux, dont : 200 m² bureaux, sur terrain : 4.000 m² 2 acc. tous camions, parkings, force, tél., monte-ch. 2 tonnes, bail : 9 ans, loy. : 700.000 F. par an H.T., Atelier-dépôts. Chaumeny 874-22-98, le matin.

immeubles

Situation exceptionnelle entre r. du Bac-boul. Raspail, 63, rue de GRENELLE. Propriétaire vd imm. en cours travaux (ravalement, toiture, asc.). Surface utile 1.600 m², dont 11 appartements libres. M. CHANTELOT - 278-33-57.

12e. Près Mo BEL-AIR
Bel immeuble récent à usage mixte. Entièrement libre.
Bureaux 521 m².
Habitations 223 m².
Entrepôts 124 m².
3.500.000 F - 720-56-05.

RECH. PAIEMENT COMPT. Immeubles import., de qualité. Libres ou occupés, préfér. burx. SOGEPAT, 25, rue Marbeuf. Téléph. : 225-09-21 - 359-82-67.

villas

NICE - MONT-BORON
SOMPTUEUSE VILLA DE STYLE
Parc 5.500 m² magnifiquement complanté, vue mer absolument imprenable, très rare. URGENT cause santé. Prix 3.500.000 F. Téléph. Nice (93) 87-48-73.

LE VESINET
Résidentiel, CHARMANTE VILLA, récept. + bur. 4 chambres, bains = 150 m2 tt confort, garage. Jardin 700 m2. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet - Tél. : 976-05-90

SAINT-NOM-LA-BRETECHE dominant le golf, villa pierre de taille, 7 p., sur 4.100 m² terr. Px 1.200.000 F - Tél. 460-31-22.

Paris-Ouest. Autoroute et gare, 30 minutes Saint-Lazare, villas neuves disponibles, de 4 à 7 p. Grand conft, site boisé, jardin. 300.000 à 400.000 F - 965-49-59.

Pr. Paimpol, vue/mer, villa tt conft. 7 pces, 2.000 m², dépend., 230.000 F. OPPE, 107, route de Melun, 91100 SAINTRY.

10 km EST
VILLA MEULIERE
8 P. Cuis., bains, jard. d'angle 500 m2. 2 gar. 380.000 F. AG. REGNIER 254, av. Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX. T. : 324-17-63.

viagers

Courcelles. 3 p., 60 m², occupé. 3e étg., tt cft. 15.000 F + rente. 1.600/mois. FONCIAL, 266-32-35.

Vendez aux meill. conditions
FONCIAL 36 ans de référence Expertise gratuite
19, boul. Malesherbes - 266-32-35

manoirs

Vallée de l'Eure, entre Louviers et Pacy, manoir normand parf. état, 10 p. pr., dépend., terr. 1.400m², bd rivière. Tél. après 20 h. 37-75-03 à Cailly-s-Eure.

forêts

Vente - Haute-Saône, 124 ha. taillis sous futaie, essence dominante chêne. Sur route. F.G.F., 2, rue de Monceau, Paris-8e - 227-07-06.

propriétés

180 km PARIS
Région SAINT-CALAIS. FERMETTE restaurée, sur 15 ha. dont 5 ha de bois, de pl.-pied : cuis. aménagée, séjour, 4 ch., 2 sal. de bns, w.-c. Cave, gar. atelier, grenier. Possibil. 3 ch., tout confort. Libre. 470.000 F. INDICATEUR VENDOMOIS. 41 - VENDOME. T. (39) 77-35-91.

Proche CHANTILLY
Propriété de caract., 1 ha. 1/2 bord rivière, réception, 4 chb., décoration intérieure. Maison de gardien - 622-02-17.

100 km., autoroute Nord
TRES BELLE MAISON XVIIe
1.200 m² jardin, vue impr. sur remp., bx arbres fruit., 3 salles récept., séj., poutres app., 4 ch. maître, 1 ch. pers., s. bains, salle d'eau, chauffage mazout, cuisine, wc, dépend., grand grenier amén., jolie cave origine, téléphone, garage. 500.000. (22) 78-01-25.

220 KM. PARIS, région CAEN
Accès rapide turbotrain.
MOULIN LUX. AMENAGE
12 pièces, tout confort.
PARC ET BOIS 4 ha. 27 ares
RIVIERE A TRUITES
sur 550 mètres de rives.
PISCINE, beau site.
A. DUSSAUSSOY « NADEL » 073-97-27 - 073-36-93.

30 KM. PARIS, AUTOR. SUD
MAISON BOURGEOISE
8 pièces, 3 bains.
Logement amis, 5 pièces, logement garde, confort.
PARC 8.500 m² GARAGES.
A. DUSSAUSSOY « NADEL » 073-97-27 - 073-36-93.

115 KM. PARIS-OUEST
REGION EVREUX
FERMETTE, 4 pièces, confort, chauffage mazout.
BEAU TERRAIN 6.000 m².
Prix 280.000. Crédit possible. 073-97-27 - 073-36-93.

TOURAINE - Jolie PROPRIETE 8 pces, confort, logt amis, dép., vue. Superficie 1 HA. CHATET, Montrichard 41400.

VAL ORVANNE 80 km PARIS
Proche MORET-S.-LOING, pptté style rustique compr. : séjour, 5 ch., s. de bns, cuis. éq., chff. cent., tél., terrasse ouvrant s/ jdin agrém. Sup. 3.000 m2. Gar. 2 voit. Tot. 380.000. Cr. pos. 80 %.
MICHAUD 11, rue de Paris, 77 - NEMOURS - Tél. : 428-12-25

SAINT-GERMAIN (Près) Maison 1910 en meulière, majestueuse, dominant vallée vue imprenable
Constr. s/1.700 m2 terr. planté gros arbres, sous-sol complet, 3 caves, gar., 6 chbres, bains, s. eau poss. w-c, liv., s. mang., cuis., + de 200 m2 habitables, terrasses. - Travaux peinture à prévoir. - Prix exceptionnel 735.000 F. - 950-14-60.

NANGIS Résid. Imm. bonne constr. Façade 20 m av. préau, ent. coch. 2 appts de 5 p., bns, chf. cent. Tél. Cour. Dépend. Gar. + atel. et jdin. Idéal profess. libérale, Docteur, Laborat. Px 600.000 à déb. Facil. DUMONT - TUR. 21-29

terrains

CORSE
BAIE DE PORTICCIO
Pieds dans l'eau. Terr. 50.000 m². Possibilité construire : Hôtel - Hameau 600 chambres. Viabilité et accès. Prix 2.500.000 F. Téléph. Nice (93) 87-48-73.

BANLIEUE NORD
TERRAIN 10.800 m2
pour INDUSTRIE ou DEPOT. LECOMTE, 236-32-32.

MELUN
(pr. Préfecture). Terr. 1.300 m² dont 24 m en façade donnant 22, bd Aristide-Briand, Melun, av. maisonnette de jardin en dur et garage. Convenant pour construction pavillon Libre de suite
GROUPEMENT EUROPEEN
9, RUE TURBIGO, PARIS
Téléphone : 236-32-49

Vends terrain 14 ha. 20 km. Lyon, près autoroute. Téléphone : 16-98-80-40-98.

villégiatures

« CLUB HOTEL »
Loue de NOEL à PACQUES STUDIOS 4/5 personnes. Tout confort, entièrement équipés lingerie, matériel de cuisine, etc.
TIGNES, VAL - THORENS, LA CLUSAZ, MERIBEL-MOTTARET, CHAMROUSSE, LES 2-ALPES, COURCHEVEL.
CANNES et SAINT-TROPEZ.
Immeubles avec piscine.
TÉL. : 657-12-76.

exclusivités

Une formule exceptionnelle d'annonces immobilières pour les professionnels et les particuliers.

- Une annonce un jour au choix.
- La répétition de cette annonce le jour suivant.

30 F la ligne au total + TVA.

Renseignements au journal et par téléphone au 233-44-21.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Paris

La construction de la « dalle-jardin » de la gare Montparnasse se précise

Mieux vaut tard que jamais : le Conseil de Paris ouvrira au cours de sa session budgétaire, commencée le lundi 17 novembre, le dossier de la dalle-jardin de la gare Montparnasse. L'administration proposera aux élus de la capitale de lancer un appel d'offre-concours aux entreprises pour la construction de l'ouvrage au-dessus des voies de chemin de fer.

Financées par le District, des études ont conduit à modifier le projet initial afin d'améliorer l'accès au jardin et pour le rendre plus familier aux promeneurs. Ce nouveau projet (*le Monde* du 20 août) divise le jardin en trois zones séparées par de légers mouvements du sol de 2 à 3 mètres, plantés de nombreux arbres de hautes tiges.

Le coût de cette opération est estimé par le préfet de Paris à 100 millions pour une surface totale à aménager de 36 000 mètres carrés. La clé de financement « espérée » est ainsi répartie : riverains (propriétaires), 24 % ; district, 20 % ; Ville de Paris, 37 % ; État, 19 %. Mais, une consultation des riverains sur leur participation financière éventuelle a montré que leurs apports risquent d'être réduits...

Face à la dépense, l'administration envisage donc de construire d'abord la partie sud de la dalle le long du pont des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Buffon, et accessible depuis la terrasse Modigliani. Dans le projet, la zone sud, la plus accessible aux habitants du quartier, est le domaine des enfants. Aux espaces verts sont associés des espaces de jeux (bassins de sable, kiosque, balançoires, petits manèges). Coût de la construction : 30 millions.

Le calendrier proposé par le préfet est le suivant : janvier 1976 : lancement de l'appel d'offres ; juillet 1976 : remise des dossiers ; 1977 : mise en chantier.

En fractionnant la construction de cette dalle, ne risque-t-on pas, une fois le jardin pour les enfants réalisé, de s'arrêter, faute de crédits ? Lancée par l'administration, cette affaire sera donc à suivre par le futur maire de Paris. — J. P.

● LA R.A.T.P. A SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES. — La R.A.T.P. vient de prendre le contrôle du service d'autobus qui dessert la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Depuis leur création, les transports en commun de la ville étaient assurés par une société privée. Le syndicat communautaire en « épongeait » le déficit.

TRANSPORTS

POINT DE VUE

Le droit d'accès à l'avi

par ANDRÉ AUBRY (*)

DEPUIS la seconde guerre mondiale, le transport aérien commercial a connu un développement spectaculaire. Dans les pays capitalistes il n'en demeure pas moins réservé aux hommes d'affaires et aux touristes de classe privilégiée. Il s'étend timidement à des couches de la population moins fortunées, par le biais du transport à la demande (charters), mais dans des conditions restrictives et parfois peu sûres.

Les quelques mesures prises, ces dernières années, par les compagnies régulières, pour abaisser certains tarifs (jeunes, groupes, etc.) permettant à des couches nouvelles de la population d'accéder au transport aérien, ont été remises en cause par la « *crise du pétrole* ».

En réalité, le transport aérien n'a pas échappé à la politique du cartel pétrolier international, qui a imposé ses prix, sans aucune mesure avec ceux pratiqués par les pays producteurs. En règle générale, le coût du carburant avion a été multiplié par trois.

A l'évidence, la hausse des carburants n'a fait qu'accélérer la crise du transport aérien, crise qui résulte, en particulier, d'une concurrence de plus en plus anarchique découlant des contradictions du système capitaliste et de sa « logique » du profit.

Une analyse de la situation en France nous conduit à constater que le transport aérien est assuré par la compagnie nationale Air France, la compagnie privée U.T.A., la compagnie semi-privée Air Inter et par plusieurs dizaines de compagnies privées régionales.

Cette divergence dans les finalités et l'organisation qui en découle sont anti-économiques. Elles conduisent à l'inflation des moyens, à un gaspillage, à des luttes sourdes et tout particulièrement au « dépouillement » de l'entreprise nationale au profit des intérêts privés. Elles ne permettent pas l'unité de vues et d'action pourtant nécessaires dans la période actuelle. Le VI[e] Plan, qui reconnaît dans une certaine mesure la nécessité de remédier à cet état de choses, se contente d'émettre des vœux pieux pour une meilleure coopération.

Cette crise du transport aérien, s'inscrivant dans la crise générale du capitalisme, conduit à un coup de frein brutal de son expansion, tendant pratiquement à une croissance zéro, alors que la décennie 1963-1973 avait vu une progression moyenne de 14 % par an.

Pour remettre de l'ordre dans le transport aérien français, il serait nécessaire qu'il existe de réelles convergences dans les finalités de ces différentes entreprises allant dans le sens de l'intérêt général. Dans cette perspective, les objectifs contenus dans le programme commun de gouvernement, élaboré par les partis de gauche, permettent d'atteindre ce but.

L'avenir du transport aérien, qui est à la croisée des chemins, se pose en termes de véritables changements politiques. Une politique de démocratisation du transport aérien ne peut réellement se faire sans l'amélioration du pouvoir d'achat des Français.

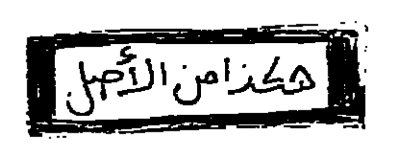
L'harmonisation des finalités du transport aérien français permettrait une plus grande souplesse d'organisation et une plus *grande économie de moyens*. Cette organisation, qui devrait être très souple, pourrait se traduire éventuellement par l'existence de plusieurs sociétés, un statut commun pour les travailleurs, une véritable coopération et une planification à l'échelon national. Cette organisation renforcerait la position française et l'autorité de ses représentants dans les *différentes* instances internationales.

Le *développement* du transport aérien aurait pour conséquence un renforcement de l'industrie aéronautique française. (*Cent huit mille* personnes travaillent actue[...] cette industrie.) L'augme[...] demande dans le tran[...] français contribuerait a[...] ment des programmes de coopération.

La situation actuelle [...] fatale. C'est ce que n[...] nistes, nous affirmons [...] mesure où ce mode [...] d'avenir ne reste p[...] *gardée* » du grand capit[...] donné le caractère de s[...] par une démocratisatio[...] conforme à son intérêt [...] l'intérêt national. *Un dé[...]* démocratique du trans[...] augmenterait le trafic, q[...] actuellement qu'à peine [...] population française.

Des solutions immédiat[...] cables peuvent *permet[...] l'accès à l'avion*. Les [...] communistes ont été le[...] à organiser des voyage[...] pour les personnes du tr[...] L'octroi de tarifs rédui[...] congés payés est une [...] l'on ne peut différer [...] Prendre appui sur les or[...] vacances populaires est [...] tation qui doit être mis[...] cation.

(*) Sénateur comm[...] Hauts-de-Seine, membre du groupe d'information des problèmes de l'aviati[...] Sénat.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

[...] conseil des ministres pourrait nommer M. Giraudet président d'Air France

Journal officiel du 18 no-[...]re publie un décret du pré-[...]t de la République nommant [...]Pierre Giraudet, inspecteur [...]ral des ponts et chaussées, au [...]seil d'administration d'Air [...]e en qualité d'administrateur [...]ionnaire en remplacement de [...]eorges Galichon.

[...] conseil d'administration [...] France (1) s'est réunit le [...]redi 19 novembre dans la ma-[...] et a désigné M. Giraudet, [...]llement et depuis le 1er jan-[...] 1972, directeur général de [...]A.T.P., comme président du [...]il d'administration de la [...]té nationale.

[...]te désignation devrait être [...]sée par le secrétaire d'État [...] transports et approuvée par [...]nseil des ministres réuni ce [...]redi en fin de matinée.

[...] Georges Galichon, conseiller [...]at, ancien directeur du cabi-[...]n général de Gaulle (de 1961 [...]67) a été nommé président [...] France le 19 janvier 1967 [...] mandat a été renouvelé le [...]nvier 1973 pour six ans. La [...]ion se pose de savoir si [...]t peut, en cours de mandat, changer un de ses représentants au conseil d'administration de la compagnie nationale.

(1) Voici la composition, au 17 novembre 1975, du conseil d'administration d'Air France. Président d'honneur : M. Joseph Roos, ancien président d'Air France ; président : M. Georges Galichon ; vice-président : M. Paul Moroni, conseiller d'État, ancien secrétaire général à l'aviation civile ; administrateurs : M. Jean Barnaud, président-directeur général de la compagnie Worms ; général Gabriel Gauthier, ancien chef d'état-major de l'armée de l'air ; M. Edmond Giscard d'Estaing, membre de l'Institut (père du président de la République) ; M. Jacques de la Rosière, directeur du Trésor au ministère de l'économie et des finances ; M. Paul Laubard, président de la chambre de commerce de Paris ; M. Maurice Pérouse, directeur général de la Caisse des dépôts ; M. Robert Vergnaud, président d'Air Inter ; M. Alain Prate, directeur au Crédit national ; M. Guido Grassi, représentant le personnel ouvrier d'Air France ; M. Serge Léger, représentant le personnel employé d'Air France ; M. André Nègre, repésentant le personnel cadre d'Air France ; M. Lucien Mercier, représentant le personnel navigant d'Air France.

[...]a situation à la compagnie nationale

[...]e lettre du directeur général

[...]rès la parution dans le Monde *[...] novembre d'un article inti-[...] : « Air France : une entre-[...] publique sous le feu de la [...]urrence », M. Gilbert Pérol, [...]teur général de la compagnie [...]nale, expose son point de vue [...] une lettre, dont nous publions [...]ssous les principaux extraits. [...]time, en effet, que* « le juge-[...] porté sur la gestion d'Air [...]ce peut paraître un peu [...]e et appelle quelques nuan-[...]

[...] souscris volontiers à l'hom-[...] rendu à la S.N.C.F. pour [...] dans les dix dernières [...]es, augmenté son trafic de [...] tandis que le nombre des [...]inots baissait de 25 %. Mais [...]que, dans le même temps, [...]rance a accru ses effectifs [...]375 personnes (soit de 27 %) [...] mettre au regard l'augmen-[...] de son trafic qui a été de [...]% ne permet pas de faire [...]équitable comparaison — et [...]omparaison, pour valable [...]e soit, n'est pas au détriment [...] France.

[...]l'on cherche une référence [...]ein du transport aérien lui-[...]e, on ne peut dire qu'Air [...]nce soit une des compagnies [...] moins productives ». Elle se [...]e à un rang très honorable, [...]en nette amélioration, avant [...]tish Airways et à peu près au [...]me niveau que Lufthansa. Au [...]plus, faut-il souligner que le [...]re de productivité/agent est [...] maniement délicat dans l'in-[...]rie du transport aérien en [...]n de la diversité des exploi-[...]ns et des niveaux d'intégra-[...] extrêmement variables d'une [...]pagnie à l'autre. (...)

[...]r France, depuis de nom-[...]ses années, a planifié son [...]loppement selon un système [...] serait fastidieux de décrire [...]mais dont il est caricatural [...]ire — sauf à y voir, résumé [...]xtrême, ce qui est le propre [...]ute planification — qu'il se [...]entait « de faire varier des [...] de croissance ». Il est vrai [...] la brusque augmentation du [...] du pétrole puis la vaste [...]sion mondiale qui a suivi [...] venues bouleverser bien des [...]sions et rendre caduques bien des planifications... Mais qui y a échappé ?

Air France, c'est la réalité d'une compagnie qui, depuis dix ans, loin de rechercher le confort financier d'une entreprise publique que « l'État ne peut pas laisser tomber », a mis, au contraire, son point d'honneur à « ne rien coûter au contribuable » et y a réussi pendant huit ans — à l'exception de l'année particulière de 1968. Ce résultat fut le fruit d'une politique voulue et concertée, d'une mobilisation du personnel pour faire précisément d'Air France une véritable « entreprise », soucieuse d'équilibrer son compte d'exploitation.

C'est la réalité encore d'une compagnie qui, plus que beaucoup d'entreprises privées, vit au cœur de la concurrence, et même de la plus dure qui soit, et qui, loin de se reposer sur des trafics protégés, va au contraire sur tous les marchés du monde disputer sa clientèle aux compagnies étrangères. Faut-il rappeler qu'Air France est au troisième rang des entreprises françaises exportatrices et que près de 60 % de ses recettes proviennent de la clientèle étrangère ?

C'est la réalité enfin d'une compagnie qui, frappée durement en 1974 par la crise du pétrole, a entrepris en 1975 un effort de redressement courageux. Trop ambitieux peut-être, car il comptait sans le marasme persistant de certains de ses principaux marchés (Japon, États-Unis), d'où une déconvenue sérieuse en recettes. Trop ambitieux aussi, sans doute, parce qu'il demandait beaucoup au personnel. Sait-on que les cadres et les navigants ont renoncé à une partie importante de leur salaire pour aider leur compagnie ? Sait-on que tous, cadres et personnel d'exécution, ont fait cette année un effort exceptionnel de productivité, puisque, pour un effectif stabilisé et même en légère diminution, la production (calculée en siège-kilomètre offert) a augmenté de 5 % ?

Vieille compagnie déjà — tout est relatif — bâtie sur l'histoire et le prestige autant que sur la réalité du poids économique français, fière de son statut d'entreprise publique et en même temps à l'indépendance sourcilleuse vis-à-vis de l'État, Air France a entrepris une vaste et difficile opération de rajeunissement qui la met à une minute de vérité...

Au moment où notre pays doit faire un effort exceptionnel pour équilibrer sa balance des comptes, la solution au problème d'Air France doit être recherchée dans le cadre d'une politique de commerce extérieur suffisamment vaste et cohérente où la compagnie nationale trouverait son vrai rôle et sa vraie dimension.

[...]ES CHEMINS DE FER [...]UISSES EN DÉFICIT. — Le [...]éficit des chemins de fer [...]isses atteindra 792,7 millions [...] francs suisses l'an prochain, [...]évoit le gouvernement. Ce [...]ra le cinquième déficit [...]nsécutif de cette compagnie [...]puis 1970, qui, cette année-[...] avait réalisé un bénéfice de [...] millions de francs suisses. [...] déficit prévu pour 1975 est [...] 165,7 millions de francs [...]isses. *« La récession écono-[...]ique est responsable de la [...]uation financière alarmante [...]s chemins de fer fédéraux »*, [...]clare le gouvernement dans [...] message au Parlement.

A PROPOS DE...

Une brochure de l'association « les droits du piéton »

Le retour de l'auto

Sous le titre « Vivre en ville » (1), l'association nationale Les droits du piéton vient de publier une brochure de quarante pages qu'elle destine à tous les responsables des villes de France. Résultat d'un travail collectif qui a duré dix-huit mois, elle résume et synthétise les propositions formulées jusqu'ici au coup par coup par l'association et qui tendent à un meilleur usage de nos cités.

« Vivre en ville » est un véritable répertoire de suggestions concrètes dans lequel les municipalités pourront puiser à loisir. La boîte à idées comporte d'abord — à tout seigneur tout honneur — un casier réservé à l'urbanisme. On y trouve aussi un chapitre consacré aux voies de circulation. On y propose, par exemple, de tracer des voies interquartiers réservées aux véhicules d'intérêt collectif : bus, taxis, ambulances, voitures de police, de médecins et de pompiers. L'organisation de la circulation fait l'objet d'un copieux développement.

On y demande, entre autres, la création d'une police spéciale, ainsi que le développement du transport collectif sous toutes ses formes : train, métro, bus, trolley, tramway, taxi collectif et même coche d'eau. La brochure étudie aussi la conception des véhicules urbains qu'il convient d'adapter enfin aux besoins réels des citadins. A quand la voiture de ville banalisée, offrant deux places, un vaste coffre à bagages et ne dépassant pas le 60 ?

Si l'on veut concevoir une politique urbaine cohérente, soulignent les auteurs de la brochure, il est impossible de dissocier ces thèmes et de les traiter séparément. En ville, autant que dans la nature, tout se tient. Nos « écologistes » urbains qui, en passant, plaident vigoureusement pour les rues piétonnes et les pistes cyclables, sont tout naturellement conduits à désigner leur ennemi public numéro un : la voiture individuelle.

Ils rappellent que « *la rue a été confisquée à raison d'un très fort pourcentage de sa surface par cette projection de la propriété individuelle qu'est l'automobile* ». On lui a tout sacrifié depuis vingt ans. On a tenté à coups de milliards d'adapter la ville à l'auto. L'échec est flagrant et la note se paye sous forme de nuisances et de gaspillages. L'auto tue la ville et finira par en chasser l'homme. « *Après dix-huit mois de répit*, a remarqué le président de l'association, M. Roger Lapeyre, *les voitures particulières sont reparties à la conquête de nos centres-villes. A nouveau, et tout de suite, il faut crier halte-là. Ce laisser-faire constitue la pire des politiques. Nous, nous en proposons une.* »

Mais les auteurs de la brochure ne prétendent pas offrir une solution miracle. Pour eux, la seule façon de concevoir correctement les affaires de la cité c'est d'y associer les citoyens. Ce sont eux qui, mieux que personne, diront finalement comment ils veulent « vivre en ville ».

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) 78, rue de l'Université, 75007 Paris, 15 F.

Faits et projets

Transports

● UN NOUVEAU PRÉSIDENT A L'OACI. — M. Assad Kotaite (Liban) a été élu à la présidence du ocnseil de l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI) institution spécialisée des Nations unies, don tle siège est à Montréal. M. Kotaite succède à M. Walter Binaghi (Argentine) qui a occupé ce poste pendant les dix-huit dernières années — *(A.F.P.)*.

● LA S.N.C.F. ET LES INDICATEURS D'HORAIRES. — La brochure *les Trains d'affaires*, éditée par la S.N.C.F., et qui indique les horaires des principaux trains du service d'hiver est distribuée gratuitement dans les gares et les agences de voyage. Cette publication permettra de pallier dans une très faible mesure l'absence du Chaix, que par suite des difficultés d'imprimerie la S.N.C.F. n'a pas édité cette année, au grand dam des voyageurs. La société nationale espère être en mesure l'année prochaine de publier, avec un autre imprimeur, un indicateur officiel des horaires présenté sans doute de façon différente.

Urbanisme

● UN « MONSIEUR VILLES » POUR LE MASSIF CENTRAL. — M. Gérard de Senneville, administrateur civil au ministère de l'équipement, est nommé chef de la mission des villes auprès du commissaire à l'aménagement du Massif Central (*Journal officiel* du 19 novembre).

LA VIE SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Plusieurs milliers d'employés de banque ont manifesté à Paris

Après les journées d'action du 9 octobre et du 5 novembre, une nouvelle manifestation a rassemblé quelque cinq mille syndicalistes du secteur bancaire, mardi 18 novembre, dans les rues de Paris. Les délégations de province étaient largement représentées dans le cortège qui s'est rendu de la Bourse du travail au siège de l'Association professionnelle des banques, rue Lafayette. Sur les banderoles figuraient les principales revendications des employés de banque : salaire minimum mensuel de 1 700 F, attribution immédiate de 200 F par mois, augmentation des effectifs en vue de réduire la durée du trvail, amélioration des conditions de travail et renforcement des mesures de sécurité.

A la Caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, une grève, déclenchée le 12 novembre parmi les sept cent cinquante employés et agents titulaires pour l'amélioration des salaires les plus faibles, a été reconduite mardi après l'échec d'une entrevue avec la direction.

D'autre part, une grève (avec occupation des locaux) vient d'être déclenchée par les six cents ouvriers des usines Bergeaud, une fabrique de concasseurs de Mâcon, en Saône-et-Loire, pour des augmentations de salaires. Dans le Vaucluse, une trentaine d'ouvriers se sont barricadés, le même jour, dans un atelier de l'usine de mobilier métallique Tiro-Glass de Valréas et ont bloqué les portes du local en les soudant. Le reste du personnel de l'établissement, qui compte quatre cents ouvriers et employés, est resté au dehors. Cette occupation ne serait pas approuvée, selon la direction, par la section C.G.T. de l'entreprise. Elle fait suite à un conflit qui a éclaté, il y a deux semaines, à propos de revendications salariales.

● *Les syndicats d'Air France* rencontreront la direction. Les contacts entre la direction d'Air France et les syndicats de personnels au sol vont être renoués le 20 novembre. C'est ce qu'indique un communiqué du syndicat C.G.T., qui précise que celle-ci a également accepté le retrait des forces de l'ordre des lieux de travail. Les personnels au sol d'Air France ont déclenché il y a plus de six semaines une grève pour demander que s'ouvrent les négociations avec la direction de la compagnie. Les revendications portent essentiellement sur les salaires et le déroulement des carrières.

Quand les « petites mains » lèvent le poing

« Pour que vive la haute couture à Paris », gravement menacée par une nouvelle vague de licenciements, les « petites mains » ont décidé de lever le poing et de faire de la sainte Catherine 1975 une fête pas comme les autres. Avec le soutien des élus communistes de la capitale, elles manifesteront, en effet, jeudi après-midi 25 novembre, à partir du pont de l'Alma.

Munies de banderoles, bien sûr, mais aussi coiffées des célèbres chapeaux et accompagnées par un orchestre, elles feront le tour des principales maisons de haute couture, avant d'aller assister, sur un bateau-mouche, à un spectacle spécialement créé pour elles et auquel participeront plusieurs vedettes de la chanson.

Certes, les murailles de tissus du faubourg Saint-Honoré n'en tomberont pas pour autant, mais cette manifestation atteindra son but si elle sensibilise l'opinion parisienne aux difficultés que connaissent les midinettes et qu'une trentaine d'entre elles ont exposées, mardi 18 novembre, au cours d'une conférence de presse.

Les vingt-deux maisons de haute couture de Paris n'emploient plus, aujourd'hui, que mille deux cents ouvrières, contre plus de vingt mille il y a dix ans. De nouvelles menaces de licenciements pèsent sur le personnel de certaines maisons, notamment Chanel, Carven, Balmain et Dior. A la fin du mois de septembre dernier, les trente-cinq ouvrières de Carven ont déclenché une grève d'une semaine, avec occupation des ateliers, pour s'opposer aux licenciements de cinq d'entre elles.

Les « petites mains » montrent du doigt les grands couturiers qui, selon elles, s'occupent de tout, en 1975, sauf ou presque de haute couture. Celle-ci, affirment-elles, représente pour la majorité des créateurs moins de 10 % de leur chiffre d'affaires. « Tout leur est bon, *explique une midinette*, des produits de beauté et des chaussures jusqu'aux produits alimentaires, en passant par les cravates et les foulards, pour apposer leur griffe et vendre ainsi beaucoup plus cher des articles de fabrication courante. » *Un exemple a été donné au cours de cette conférence de presse : les bas Cardin, ont-elles affirmé, sont simplement des bas Dim qui osent dire un autre nom.*

En revanche, les ouvrières de la haute couture, très attachées à l'exercice de leur profession, n'ont pas trop insisté, mardi, sur leurs conditions de salaires. Il convient pourtant de savoir qu'une débutante, nantie du CAP, gagne le SMIC et qu'une première main (cinq ans de formation après le CAP) gagne 2 000 F à 2 200 F par mois (salaire brut). En moyenne, il leur faut une semaine de travail pour fabriquer une pièce qui est vendue à un prix correspondant couramment à quatre ou cinq mois de leurs salaires.

Peu politisées, ni même syndiquées jusqu'à maintenant — elles n'ont participé à aucune manifestation en mai 68, — les « petites mains » commencent aujourd'hui à prendre conscience des réalités de leur profession. Ouvrières hautement qualifiées, elles ne peuvent pratiquement pas se reclasser, sauf dans la petite mécanique et l'électronique en raison de l'habileté de leurs doigts...

M. C.

● LE 28e CONGRÈS NATIONAL DES CLASSES MOYENNES se déroulera à Lyon les 20 et 21 novembre. — MM. Christian Poncelet, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances, et Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, participeront aux travaux du congrès organisée par le Comité national de liaison et d'action des classes moyennes (C.N.C.M.). Le thème du congrès sera « Les classes moyennes face au programme de développement de l'économie ». Le C.N.C.M. regroupe les organisations et syndicats professionnels des petits et moyens industriels et commerçants, des cadres et ingénieurs, des artisans, des membres des professions libérales et des agriculteurs.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA CRISE ET LES DIFFICULTÉS DE L'EMPLOI

La situation ne s'améliorera pas avant l'automne 1976

ESTIME M. MARCHELLI

« Mai 68 en 76 », telle est la prédiction faite, mardi 18 novembre, au cours d'un déjeuner de presse, par M. Paul Marchelli, le bouillant président de la Fédération de la métallurgie C.G.C., qui s'attend à un printemps « chaud » marqué par un million et demi de chômeurs. Il n'a pas mâché ses mots pour condamner le plan de relance, très insuffisant en matière de consommation. La situation ne s'améliorera pas avant l'automne 1976, déclara-t-il. Marquant nettement ses distances avec le gouvernement — il qualifie l'avant-projet de loi sur les retraites de « fumisterie », M. Marchelli n'est pas tendre non plus pour le bureau confédéral de la C.G.C., en qui il voit « *l'expression d'un certain conservatisme d'encadrement* » qui colle d'assez près aux positions du C.N.P.F.

Se défendant à droite, M. Marchelli se protège aussi de sa gauche. C'est avec fermeté qu'il condamne les sections politiques dans l'entreprise et dénonce les séquestrations de cadres. L'action en justice que vient d'intenter la C.G.C. contre des responsables C.G.T. et C.F.D.T., à Chatellerault, a pour but de donner un coup d'arrêt à ce processus. Entre les « révolutionnaires » et les conservateurs, M. Marchelli se veut le porte-parole d'un puissant courant réformiste qui regrouperait les syndicats apolitiques. Nullement amer de se situer actuellement dans l'opposition au sein de la C.G.C., il constate l'irrésistible ascension de la tendance qu'il représente. Doublant ses mandats depuis 1973, elle obtiendra sans coup férir, précise-t-il, la majorité en 1977, au prochain congrès confédéral.

Aujourd'hui, le « projet de société » qu'il dessine comporte une réforme profonde de l'entreprise, avec la mise en place de la co-surveillance et de tribunaux économiques où seraient déférés les patrons incompétents. Sur la question des accidents du travail, M. Marchelli affirme : « *Nous sommes prêts à assumer pleinement nos responsabilités mais refusons d'endosser les responsabilités patronales* », estimant que le plus souvent les accidents sont la conséquence d'économies sur les investissements en matière de sécurité.

L'évolution de son mouvement, M. Marchelli l'apprécie par une subtile progression sémantique : « *Nous nous proposions l'an dernier d'être le fer de lance du syndicalisme réformiste français. Aujourd'hui nous savons que nous pouvons en être également l'élément moteur.* »

Selon la commission économique des Nations unies

LA REPRISE POUR L'EUROPE N'EST PAS ENCORE EN VUE

Genève *(A.F.P., A.P.)*. — Le redressement économique n'est pas encore en vue dans la plupart des pays d'Europe occidentale, et leurs échanges extérieurs diminueront plus que prévu, estime, dans une étude publiée le 17 novembre, la commission économique des Nations unies pour l'Europe (nos dernières éditions du 19 novmebre). Pour la première fois depuis vingt ans, les importations en volume auront diminué — de l'ordre de 10 % — dans à peu près tous les pays européens, et *« il se peut qu'aucun pays ouest-européen n'évite, cette année, un recul de volume de ses exportations »*. Cependant, souligne la commission, *« les signes de reprise sont toujours aussi peu nombreux »*.

La crise économique a également touché les pays du COMECON, où la croissance s'est ralentie l'an dernier, sauf en Roumanie et en R.D.A. La progression a ainsi été de 5 % en U.R.S.S. (contre 9 % en 1973), de 10 % en Pologne (11,6 %), de 5,2 % en Tchécoslovaquie (11,6 %). Pour 1975, l'Union soviétique compte sur une croissance de 6,5 %, la Roumanie de 14 %, alors que l'Allemagne de l'Est prévoit une décélération (5,5 % contre 6,3 %). Pour la Pologne et la Hongrie, les augmentations prévues sont respectivement de 9,8 % et 5,5 %. La Tchécoslovaquie espère maintenir son rythme de l'an dernier.

L'INQUIÉTUDE DES CADRES

(Suite de la première page.)

Quant au gouvernement français, il s'apprête, entre autres mesures, à épauler l'UNEDIC, qui verse les allocations de chômage. L'une des formules qui vont être examinées le 26 novembre consisterait pour l'Etat à relever l'aide publique, notamment celle qui est versée aux chômeurs recevant 90 % de leur salaire antérieur.

Une telle mesure, si elle était retenue, suffirait-elle à éviter une nouvelle augmentation des cotisations salariales et patronales destinées à alimenter l'UNEDIC ? Le coût croissant des allocations de chômage ne va-t-il pas inciter les patrons qui siègent dans les organismes paritaires à trier avec plus de sévérité les demandes des chômeurs ?

Depuis la création de l'indemnisation à 90 %, 190 000 personnes en ont bénéficié ; comme l'on ne comptait que 101 000 prestataires de ce type à fin octobre, cela signifie qu'une partie non négligeable d'entre eux ont retrouvé un emploi ou ont été privés du bénéfice de l'allocation. Rappelons qu'il y a en tout 600 000 chômeurs secourus ou en voie de l'être, tandis que 500 000 autres demandeurs d'emploi ne reçoivent aucune aide. — J.P.D.

L'envoi par l'ANPE d'un questionnaire à cinq cent mille chômeurs

Après les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., le parti socialiste vient de protester contre une circulaire de l'Agence nationale de l'emploi, qui refuse les modalités d'une enquête en cours sur le contrôle des demandes d'emploi non satisfaites.

D'ici à la fin du mois, quelque cinq cent mille chômeurs, inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi, auront reçu une et peut-être même deux lettres-questionnaires pour savoir s'ils recherchent toujours du travail. Pour les services officiels, il s'agit d'aboutir à une « *gestion rigoureuse* » et à un « *contrôle de la réalité des demandes d'emploi* », sans arrière-pensée ; pour certains syndicats, cette opération est, au contraire, « *politique* » et a pour but essentiel de « *diminuer artificiellement le nombre des chômeurs* ».

Aussi curieux que cela puisse paraître, toutes les personnes qui s'inscrivent à l'Agence ne sont pas obligées de « *pointer* » chaque quatorzaine si elles ne reçoivent pas d'allocations (chômeurs non secourus) : certaines d'entre elles omettent en outre de signaler à l'Agence qu'elles ont retrouvé du travail ou qu'elles renoncent à en chercher. Dès lors — comme *le Monde* l'a souvent indiqué, — on estime qu'environ 10 à 14 % au moins des demandes non satisfaites sont retenues par erreur. En mai 1975, lors d'un contrôle dans une douzaine d'agences, on a constaté que 26 % des demandes d'emploi non satisfaites ne correspondaient plus à la réalité et auraient dû être radiées du fichier. Ces insuffisances dans la gestion de l'ANPE et l'exaspération du patronat et de certains parlementaires de voir publier des statistiques présumées gonflées au moment où le chômage s'accroît ont donc amené les pouvoirs publics à lancer l'« opération questionnaire ».

Selon les informations que nous avons pu obtenir, l'enquête est réalisée dans des conditions qui donnent des garanties aux personnes interrogées. Tous les demandeurs d'emploi qui ne sont pas « *secourus* » doivent répondre à la lettre qui leur est envoyée : ils doivent remplir la case qui correspond à leur situation : « *Je suis toujours à la recherche d'un emploi* » ou « *Je ne suis plus à la recherche d'un emploi* » et dans ce dernier cas cocher l'une des autres cases : « *Je travaille depuis le...* » ou « *Je renonce à occuper un emploi salarié* » ou encore « *Je ne suis pas disponible dans l'immédiat* ». En bas de page, il est bien précisé, en lettres majuscules, que « *le non-retour du présent document* » amènera l'ANPE à considérer que l'intéressé ne recherche plus d'emploi. En cas de non-réponse, une deuxième lettre sera expédiée dix jours après la première ; s'il n'y a toujours pas de réponse, après un nouveau délai de dix jours, le demandeur sera radié du fichier de l'Agence ; cette radiation sera signifiée à l'intéressé, qui aura encore, dernière bouée de secours, la possibilité de justifier sa situation de chômeur en demandant un entretien avec le chef d'agence. Comme l'a expliqué le ministre du travail, dans une lettre à la C.F.D.T. qui avait protesté, « *toute précaution a été prise pour préserver les droits des demandeurs* ».

Pourtant, des risques d'erreur demeurent possibles : le demandeur d'emploi, non « secouru » à l'époque de l'envoi de la lettre, peut avoir un dossier en cours à l'UNEDIC, et ne pas juger utile de répondre ; des salariés — étrangers ou français — ne sachant pas bien lire la lettre envoyée ou ayant des difficultés à écrire, peuvent ne pas oser envoyer de réponse, cas plus fréquent que ne l'imaginent les hauts fonctionnaires parisiens. Or, une radiation abusive serait grave, puisque le chômeur perdrait les allocations familiales et le droit à remboursement de frais de santé en cas de maladie ; en cas de ré-inscription, on le considérerait d'ailleurs comme un nouveau chômeur et non pas un ancien.

Une prolifération d'enquêtes

Il faut espérer que l'agence saura faire preuve de souplesse en cas d'erreur, et ne pas procéder à des radiations systématiques. Il serait en effet regrettable qu'une agence qui n'est pas en mesure d'offrir des emplois aux chômeurs, en raison de la crise économique, mais faute aussi d'un nombre suffisant de prospecteurs placiers, « fasse payer » les victimes de la crise.

L'agence a certes le droit et le devoir de vérifier si les demandeurs sont toujours à la recherche d'un emploi, mais elle pourrait le vérifier en imposant le pointage, plutôt qu'en tirant des conclusions peut-être hâtives des réponses à un questionnaire. Les syndicats s'inquiètent en tout cas de ce genre d'enquête ; d'autant plus que l'ANPE n'est pas seule à vouloir nier ce qu'elle appelle un « fichier vivant » des chômeurs : les caisses d'allocations familiales et les caisses d'assurance-maladie ont été invitées, elles aussi, à multiplier les contrôles. Dans certains cas, des chômeurs — même secourus — ont été interrogés oralement sans en connaître les motifs et ont appris par la suite qu'ils n'avaient plus droit au remboursement des frais d'assurance-maladie ! De telles enquêtes — si elles sont nécessaires — doivent être faites dans la clarté : il ne suffit pas de faire dire à un chômeur qu'il ne recherche plus activement d'emploi ; encore faut-il savoir pourquoi : absence d'offres d'emplois par l'ANPE ? Attente d'un stage de reconversion ?

A l'enquête épistolaire qui précise que le but est d' « *éviter un dérangement inutile* », ou à l'enquête orale mais mystérieuse, il importerait de substituer de véritables entretiens d'orientation et de conseil. Cela suppose sans doute des effectifs supplémentaires à l'ANPE. Mais ce serait assurément une meilleure méthode pour guider nombre de chômeurs vers un nouvel avenir professionnel.

JEAN-PIERRE DUMONT.

POUR LE MINISTÈRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

La France doit accroître l'exportation de formation professionnelle

« Former des hommes pour l'exportation », tel a été le thème d'une « table ronde » organisée le 17 novembre par MM. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, et Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la formation professionnelle. Deux commission, présidées respectivement par M. Jacques Marchandise, vice-président de Hachette, et M. Jean Myon, P.D.G. de la Seri-Renault, ont étudié, l'une, la formation de spécialistes français de commerce international, l'autre, l'exportation de la formation professionnelle.

Selon une enquête réalisée par le Centre français du commerce extérieur auprès de cinq mille entreprises exportatrices, ces firmes ont insisté sur leurs besoins de « *connaissances pratiques provenant d'un enseignement concret allié à une expérience simultanée sur le terrain* ». Un certain nombre de cours sur le commerce international existent déjà au sein de l'enseignement secondaire et de l'Université, ou bien au titre de la formation continue.

Toutefois, selon le ministère du commerce extérieur, afin de mettre en place « *une politique globale de formation* », il s'agit maintenant d'établir une concertation régionale entre les formateurs et les entreprises, débouchant sur des stages pratiques. Il s'agit aussi, au niveau national, de créer quelques instituts de formation très spécialisée qui formeraient des promotions d'étudiants « *en nombre très limité* ». Enfin, « *les ressources en enseignants compétents et disponibles étant très limitées* », il conviendrait d'en confier la gestion à un seul organisme qui tiendrait également à jour le matériel pédagogique.

Le marché extérieur de la formation est en plein développement. Il y a, selon le ministre du commerce extérieur, « *deux sources explosives de demandes* » : la demande de formation liée à la réalisation d'ensembles industriels ou agricoles nouveaux (dont le coût est évaluée à 10 ou 12 % du prix total de l'ensemble) et la demande de systèmes de formation — l'Arabie Saoudite vient ainsi de passer commande à la société allemande G.T.Z. de quatorze écoles professionnelles à construire dans les cinq prochaines années pour un prix de 690 millions de DM.

Pour exporter de la formation, la France dispose « *de ressources relativement abondantes et d'un certain savoir-faire* ». Toutefois, dans la pratique, la moitié des entreprises éprouvent « *de graves difficultés à faire face aux problèmes de formation* » et la présence française est modeste. Les ventes de prestations de formation et d'assistance technique sont « *marginales* », ayant atteint 3 milliards de francs en 1974 (2,1 milliards en 1973), ce qui ne représente même pas une semaine du montant global des ventes françaises à l'étranger. Il s'agit donc, pour le ministère du commerce extérieur, d'avoir une information « *plus opérationnelle* » sur les marchés, de donner une plus grande surface financière aux sociétés de consultants-formateurs et de « *former des formateurs* » au sein d'entreprises elles-mêmes.

La priorité donnée à la lu[...] contre la hausse des pri[...] est inquiétante et contesta[...]

estime M. Laubard

« La reprise est amorcée, mais la reprise est fragile », a déclaré mardi 18 novembre M. Laubard, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

« Plusieurs obstacles risquent de freiner ou de compromettre l'amélioration en cours, a poursuivi M. Laubard. *Il est inquiétant et contestable qu'on semble donner à la lutte contre la hausse des prix la priorité des priorités dans la politique conjoncturelle de 1976. La démarche est inquiétante, parce qu'elle laisse supposer ce que sera la politique des prix. Alors que les comptes officiels pour 1975 mettent en évidence l'écrasement des marges des entreprises, tout porte à croire qu'on tentera à nouveau de faire pression sur elles pour enrayer la montée inexorable, sinon délibérée, des coûts de production.*

» Ce type de contrôle est généralement inefficace. Mais s'il était opérant, il tuerait dans l'œuf la reprise, qui suppose à la fois une reconstitution des marges et une modération de la hausse des coûts de production. (...) Pourtant, le schéma de croissance finalement modéré, sinon faible [...] comme à l'étranger. [...] le compte officiel po[...] clut lui-même la pers[...] emballement des p[...] grands marchés, étan[...] stocks et capacités d[...] existants. »

En évoquant « *le[...] des entreprises, ess[...] financières* » et les [...] leur rentabilité, M. [...] conclut :

« Le dossier essent[...] rait être la réforme [...] ment des dépenses so[...] surément alourdies. [...] durablement une no[...] sance et une meilleu[...] tivité de notre écono[...] renouveler aujourd'[...] rience de réduction [...] des entreprises men[...] avec la suppression d[...] les salaires. Beaucou[...] la distribution laxist[...] ou le maniement d[...] change, elle a permi[...] quable percée in[...] notre pays au début [...] 1970. »

A LA CONFÉRENCE TRIPARTITE SUR L'EM[...]

Patronat et syndicats ont campé sur leurs [...]

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — La conférence tripartite sur l'emploi, qui vient de réunir à Bruxelles les ministres des finances et ceux du travail (pour la France, MM. Durafour et Poncelet, respectivement ministre du travail et secrétaire d'Etat au budget), les représentants des employeurs et ceux des travailleurs, a pris la forme d'une longue série de discours. Il n'y a pas eu de dialogue entre les participants, et comme prévu, aucun engagement n'a été pris. Les partenaires sociaux, en particulier les employeurs, ont campé sur leurs positions traditionnelles, et beaucoup d'optimisme était nécessaire pour déceler, comme l'a fait, à l'issue de la conférence, M. Emilio Colombo, le ministre italien du Trésor, qui présidait les travaux, « *une volonté constructive commune de dégager, au-delà des divergences, des solutions à la crise* ».

Industriels et syndicats appellent de leurs vœux le retour à la croissance, mais divergent sur les moyens de la mettre en œuvre pour y parvenir. L'Union des industries de la Communauté européenne (UNICEE) a mis l'accent sur la nécessité de restaurer la rentabilité des entreprises, de façon à leur permettre d'investir. Prônant « *une répartition plus équilibrée du revenu national* » — au profit des revenus du capital, — elle recommande d'abord, et surtout, que « *pendant une période limitée les revenus du travail progressent un peu moins rapidement que le revenu national afin de dégager une part plus grande des ressources à consacrer aux investissements* ».

M. Vetter, le président de la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.) qui regroupe les principales centrales de la C.E.E., à l'exception, [...] tant, de la C.G.T., a ré[...] sa part, une politique [...] coordonnée et des m[...] la sauvegarde de l'[...] relance a insisté M. [...] « *viser d'abord la c[...] postes de travail* ». [...] la C.E.S. propose de [...] priorité aux équipeme[...] tifs et aux travaux d[...] ture; d'accorder des [...] et des aides directes [...] entreprises créant du t[...] celles en difficulté a[...] dégrèvements fiscaux ([...] durée de cette assistan[...] vailleurs devraient avo[...] bilité d'exercer une i[...] un contrôle direct sur [...] prises) ; de prévoir d[...] fiscales ou autres fa[...] consommation.

Pour éviter qu'à l'a[...] tuation actuelle ne se[...] C.E.S. insiste sur la n[...] mieux orienter et co[...] investissements. Dans [...] elle demande que, à l'[...] qui existe dans la Co[...] européenne du charb[...] l'acier (CECA), les [...] ments importants soie[...] toirement notifiés à [...] communautaire à crée[...] participation de représ[...] employeurs et des trav[...]

M. Vetter a souhai[...] Neuf coordonnent leur[...] de relance de façon [...] « *toute tentation de [...] cause la libération du [...] entre Etats européens* [...] ray, le secrétaire g[...] Trade Union britanniq[...] cisé que les syndicalis[...] niques ne pouvaient, [...] part, exclure des mesu[...] raires et sélectives de [...] aux importations.

PHILIPPE LE[...]

L'ACCORD MONÉTAIRE DE RAMBO[...]

M. WILLIAM SIMON : chaque p[...] restera maître de ses intervent[...] sur le marché des changes

Dans l'avion qui les ramenait à Washington, le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, et le secrétaire au Trésor, M. William Simon, ont fait un certain nombre de déclarations aux journalistes pour commenter les résultats de la réunion de Rambouillet. Selon M. Kissinger, une nouvelle rencontre « au sommet » entre les chefs d'Etat et le gouvernement des Six (Etats-Unis, France, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Japon et Italie) pourrait se tenir en 1976. « Si la situation devenait critique, elle aurait lieu plus tôt », a-t-il ajoué.

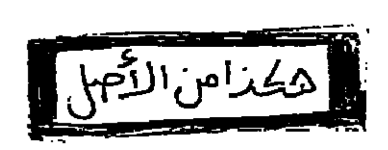
Quant au secrétaire au Trésor, il a donné quelques indications supplémentaires sur le mémorandum non rendu public qu'il a signé avec M. Jean-Pierre Fourcade au sujet de la stabilisation des taux de change. M. Simon a confirmé que les Etats-Unis continuer[...] tiquer les changes flotta[...] ne comportant la dé[...] d'aucune marge de fluct[...] le dollar et les autres [...] Selon lui, le disposit[...] comporte surtout un [...] consultation mutuelle.

M. Simon a fait réfé[...] « groupe consultatif » [...] ment composé des Etats-[...] pays participant au « [...] européen) dont le rôle se[...] miner si telle ou telle [...] change constatée sur le [...] être considérée comme « [...] (et comme telle donner [...] interventions correctrices [...] termes de la déclaration [...] bouillet). Mais si un pay[...] M. Simon, estime que l'[...] n'est pas nécessaire, il [...] obligé d'y participer.

M. MICHEL DEBRÉ : l'évolution écono[...] ne sera pas sérieusement affectée e[...]

Interviewé mardi 18 novembre au micro de France-Culture, M. Michel Debré, député U.D.R. de la Réunion, ancien premier ministre, a notamment déclaré :

« L'éloge à faire aux chefs d'Etat qui se sont réunis à Rambouillet est de ne pas avoir publié de communiqué de victoire. Les périls restent devant nous. L'évolution économique et sociale ne sera pas sérieusement affectée en bien par ce qui a été [...] Rambouillet. (...) La [...] majeure — d'où vient l[...] gie, puisqu'on ne par[...] cette difficulté — est [...] sommes dans une phase [...] aura de progrès social [...] d'un certain effort de [...] production, de discipli[...] solidarité. Mais cela, [...] dit pas, on laisse en[...] contraire qu'on pourra [...] tout le monde. »



LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

Jean-Claude Boussac annonce la fermeture de trois usines dans les Vosges

...personnel serait mis en pré-retraite ou reclassé

M. Jean-Claude Boussac a réuni, les 17 et 18 novembre, les ...ités centraux des trois principales usines vosgiennes du ...upe (Filature et Tissage de Nomexy, Société industrielle de ...ones et Etablissements Laederich à Rupt-sur-Moselle). Il a ...lé, au cours de ces réunions, une partie du plan de redres...ent du groupe (« le Monde » du 19 novembre). M. Jean-...ude Boussac, nous signale notre correspondant à Nancy ...de Levy, a notamment annoncé la fermeture, en 1976, de ...leurs usines : les tissages de mouchoirs de Golbey, près d'Epi... (244 salariés), le tissage des Enclos à Moyenmoutier (198 ...riés) et l'usine Laederich de Rupt-sur-Moselle (407 salariés), ...quelles il faut ajouter l'échantillonnage de Saint-Laurent ...inal (173 salariés), dont le sort reste en suspens jusqu'en .... M. J.-C. Boussac a précisé cependant que le personnel de ... unités ne serait pas immédiatement licencié, une part ... personnes) serait mise en retraite à partir de cinquante-... ans et le reste devant être reclassé dans d'autres usines du ...upe. Si le personnel des usines semble avoir accueilli avec ...agement l'annonce de ces mesures, les syndicats restent très ...tiques sur l'avenir du groupe.

Trente syndicalistes sous la pluie...

De notre correspondant

Epinal. — *A Senones (Vosges), ...apitale de l'ancienne principauté ...e Salm, rattachée à la France ...n 1793, et chef-lieu d'un canton ...ù le textile, en dépit de nom...reuses crises, reste l'industrie ...uméro un, le mardi 18 novembre ...et un jour comme un autre. Il ...leut et seuls devant l'ancienne ...ésidence des princes, quelques ...yndicalistes C.G.T. et C.F.D.T., ...ne trentaine tout au plus, ...ttendent, banderoles déployées, ...arrivée de M. Jean-Claude ...oussac. Dans quelques minutes ... neveu de M. Marcel, ainsi ...u'on le nomme ici, annoncera ... fermeture du tissage des ...nclos, à Moyenmoutier, une ...calité voisine. Deux cent qua...rante-deux salariés sont menacés ...ans leur emploi et ils le savent. ...s la moindre manifestation, pas ...n cri lorsque arrive M. Boussac, ... gabardine sombre, le sourire ...x lèvres, très décontracté.*

...On dirait qu'il vient annoncer ...es créations d'emplois », plai...nte amèrement un ouvrier ...encié de chez Egrepon, la fila...ire de Fraize, dont la récente ...ermeture prive de travail cent ...inquante personnes.

Il est vrai qu'à Senones et dans la vallée du Rabodeau, on ...est habitué aux annonces de fer...meture d'usines ou de licencie...ments massifs. Il y a eu ...aederich, la S.A. Cofroy, Coplac, ...our ne citer que les exemples ...es plus marquants. Dans le ...ecteur, on est fataliste...

« A croire que ce qui se passe ...ujourd'hui n'intéresse personne, ...t surtout pas les ouvriers de ...hez Boussac », *commente quel...u'un. La C.G.T. et surtout la ...F.D.T. ont appelé par tracts ...t communiqués à venir massive...ent dire* « non aux licencie...ents ». *C'est donc l'échec. Pour ...I. Ferry, permanent C.G.T., toute ...ne campagne d'intoxication ...asée sur de fausses nouvelles ... émoussé la combativité des ...availleurs et les a déroutés.*

Depuis quelques semaines, ...*xplique-t-il*, des fuites calculées ...nnonçaient des milliers de licen...iements, bien au-delà de la ...érité. Résultat, aujourd'hui les ...uvriers sont en quelque sorte ...oulagés ; pas question alors ...u'ils se battent. »

M. Robert Hantz, délégué régional Hacultex, qui ne dissimule pas sa déception, procède à une analyse quelque peu différente. « Ce qui se passe à Senones, *dit-il*, nous l'avons vécu ce matin à Dinozé et hier à Rupt-sur-Moselle, où il y avait encore moins de monde qu'ici. La vérité, c'est que la prise de conscience des travailleurs ne s'est pas encore produite. Certains de nos responsables syndicaux n'éprouvent même pas le besoin d'agir. »

L'abbé Pierre Arnould, curé de Senones, estime que l'apathie des salariés est due précisément à la « mentalité Boussac ». *Il pense que* « la plupart d'entre eux continuent à faire confiance à Jean-Claude Boussac. Le paternalisme n'est pas un vain mot dans la vallée du Rabodeau, puisqu'on continue à y croire. »

Un délégué syndical ajoute : « Jean-Claude Boussac a bien joué. A l'écouter, il n'y a pas de licenciements. Il parle sans cesse de reconversion et même de création d'emplois. Quand il prononce les mots de fermeture ou de restructuration, c'est pour ajouter tout aussitôt qu'ils ne signifient pas suppression d'emplois, et ça prend. Mais gare à la vérité lorsqu'elle apparaîtra dans quelques mois. »

Cette dernière analyse est le reflet assez fidèle de ce qu'éprouvèrent la plupart des syndicalistes durant les deux journées que M. Jean-Claude Boussac passa dans les Vosges. Quoi qu'il en soit, le gérant de la CIFT a présenté son plan avec habileté. A la question : que pensez-vous de ce plan ? neuf fois sur dix la réponse des ouvriers était la même : « On s'attendait à pire. Alors, vous comprenez, on respire et on verra plus tard. »

Au moment de son départ pour Paris, M. Jean-Claude Boussac, qui venait de recevoir longuement et courtoisement la presse, ne cherche pas à dissimuler sa satisfaction et sa confiance en l'avenir. « Oui, je suis optimiste », *répétait-il. Ce ne sont pas, en tout cas, les ouvriers du groupe qui entraveront son action.*

YVON COLIN.

ÉNERGIE

L'OPEP annonce une aide d'un milliard de dollars aux pays pauvres pour 1976

Vienne (*A.F.P.*). — Les producteurs de pétrole se sont mis d'accord sur une aide de 1 milliard de dollars aux pays du tiers-monde en 1976. Réunis lundi et mardi au siège de l'Organisation, à Vienne, les ministres des finances des pays de l'OPEP ont partiellement suivi une proposition iranienne qui suggérait une aide cinq fois plus importante étalée sur cinq ans.

La décision a été prise à l'unanimité. Tous les pays membres de l'OPEP contribueront à ce fonds d'aide selon une échelle individuelle dont les détails n'ont pas été rendus publics.

Les demandes des pays du tiers-monde désireux de bénéficier des facilités de l'OPEP seront jugées selon des critères relatifs soit aux difficultés de leurs balances des paiements, soit à certains programmes précis de développement dont ils soumettront les projets à l'OPEP, a indiqué M. Jamshid Amouzegar (Iran). L'OPEP accordera à ces pays des crédits à long terme et sans intérêt, mais les détails techniques de la procédure n'ont pas été dévoilés.

On sait seulement que l'OPEP a évité la création de toute structure administrative et le recours à toute instance internationale : la « Banque de l'OPEP » n'a pas été créée, contrairement à certaines rumeurs, et les observateurs relèvent que les ministres, dans leur communication officielle, ne parlent pas d'un « fonds d'aide ».

On ne saurait mieux souligner le caractère temporaire de l'aide que se proposent d'octroyer les producteurs de pétrole aux pays qui ont le plus duremen tsouffert des augmentations du prix de l'énergie depuis deux ans. Interrogé sur l'éventuelle prorogation de ce programme au-delà de 1976, M. Amouzegar s'est d'ailleurs borné à dire : « *On verra...* »

Les projets initiaux — vénézuélien et iranien — prévoyaient en revanche une aide engageant les pays de l'OPEP pour un avenir plus lointain.

Les pays pétroliers réaffirment leur appartenance au tiers-monde

De notre correspondante

Genève. — La réunion, qualifiée de consultative, des représentants — à des *niveaux très différents* — des treize pays de l'OPEP (Organisation des pays producteurs de pétrole), qui s'est ouverte mardi 18 novembre, à 9 h. 30, à l'hôtel Intercontinental, à Genève, n'a duré que trois heures dix et n'a donné lieu à aucun communiqué officiel ni à la moindre déclaration.

Son objectif était l'élaboration d'une position commune en vue du dialogue Nord-Sud qui doit s'ouvrir à Paris. La brièveté de cette rencontre, au huis clos scrupuleusement respecté, est-elle le signe d'un échec ou d'un accord ? Les observateurs internationaux de Genève penchent plutôt pour la première hypothèse ; peu de pays étaient d'ailleurs représentés par leur ministre. L'Indonésie était absente au début des pourparlers ; vers le milieu des débats, elle fut représentée par sa mission permanente auprès des Nations unies à Genève.

Un consensus a tout de même pu être enregistré : les treize pays ont laissé entendre qu'ils seraient représentés au dialogue Nord-Sud par les pays du tiers-monde, dont ils se veulent partie intégrante, que ces derniers soient ou non producteurs de pétrole. Cette prise de position classique de l'OPEP a été réaffirmée notamment pour réagir contre une tendance qui se fait jour au sein de certains organes du système des Nations unies, selon laquelle une distinction s'établit entre les pays de l'OPEP et le reste du tiers-monde. En principe, le groupe des « 77 » devrait, la semaine prochaine, désigner ses délégués à la conférence de Paris, étant acquis que les « sept » participants à la réunion préparatoire seront assurés d'être renommés. — I. V.

● EN GRANDE-BRETAGNE, le produit intérieur brut a diminué de 0,4 % durant le troisième trimestre de 1975 par rapport au deuxième trimestre, au cours duquel il avait baissé de 2,7 %. En mars, le P.I.B. a fléchi de 4,7 %. — (*A.F.P.*)

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/8	6 1/8	2 3/4	3 3/4	1/4	1 1/4
1 mois	5 3/8	5 7/8	3 3/8	3 7/8	1 1/4	1 3/4
3 mois	6 1/2	7	4	4 1/2	3 1/4	3 3/4
6 mois	7 3/8	7 7/8	4 3/8	4 7/8	3 3/4	4 1/4

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les difficultés de l'Organisation internationale du travail

« Le B.I.T. doit centrer ses efforts sur l'emploi la distribution des revenus et les conditions de travail »

nous déclare M. BLANCHARD

Les Américains mettent la main sur la poignée de la porte, mais ils ne la claquent pas encore. Telle est l'opinion qui prévaut au Bureau international du travail, après le spectaculaire coup de semonce qu'ont donné les Etats-Unis, le 6 novembre. Ce jour-là, on le sait, ils ont fait parvenir à M. Francis Blanchard, directeur du B.I.T., la lettre déposant, en somme, le préavis de deux ans au terme desquels ils quitteront l'institution genevoise, si celle-ci n'opère pas le redressement souhaité par Washington.

Les griefs des Américains, sous diverses formulations, ont tous la même source : la politisation des sessions du B.I.T. Comme dans les autres forums de l'ONU, les pays communistes ont su mettre à profit l'accession à l'indépendance des pays du tiers-monde pour constituer avec eux cette « majorité automatique » qui bat en brèche l'ancienne suprématie de Washington. Poussés par l'opinion publique et les syndicats, les dirigeants américains se sont lassés de ne plus pouvoir être les conseilleurs, alors qu'ils restent les payeurs — pour un quart — des ressources de l'O.I.T.

Cependant, commentant la décision annoncée par M. Kissinger, M. Francis Blanchard a été très net : il ne veut, dit-il, qu'en retenir l'attachement des Etats-Unis à l'O.I.T. exprimé par M. Kissinger. Joanine Roy lui a demandé les raisons de ce relatif optimisme.

« L'O.I.T., *nous a déclaré M. Blanchard*, offre un cadre même particulièrement privilégié de discussion, de concertation, entre gouvernements, employeurs et travailleurs. Il y a la conférence, le conseil et beaucoup d'autres mécanismes qui peuvent être utilisés en ce sens, à condition qu'on applique ces préoccupations aux problèmes des travailleurs. On a tendance à les oublier et on parle de l'Organisation comme de quelque chose qui devient mythique. L'O.I.T. est un instrument de travail qui a été créé pour un objectif précis : l'amélioration de la condition des travailleurs, dans ce monde ; ils en ont sérieusement besoin, tous plus ou moins.

» Pour les ving-cinq années qui viennent, on est absolument effaré par l'ampleur des problèmes qui se posent en matière d'emploi, de distribution des revenus, d'humanisation, des conditions de travail...

— *...et même de l'évolution des libertés.*

— Absolument. Si on a une vue pessimiste des choses, on peut être accablé au départ, et se dire qu'il n'y a pas de terrain d'accord ou de concertation possible. Si on adopte une vue non pas optimiste mais humaine des choses, à condition de ne pas être obsédé uniquement par les questions dites politiques, je crois qu'on peut arriver à progresser.

— *Quelles sont les répercussions financières de la décision américaine, alors que le fonds de roulement du B.I.T. accuse un déficit de 6 millions de dollars pour 1975 ?*

— J'ai l'assurance que les Etats-Unis continueront de payer leur contribution. C'est important au moment où l'O.I.T. connaît de très graves difficultés financières dues à l'inflation et aux fluctuations du dollar. Il y a de grands pays qui n'ont pas payé. Les Japonais et la République fédérale d'Allemagne, qui étaient en retard, viennent de régler. L'Union soviétique a payé la moitié de sa contribution, en juillet. La France est complètement à jour. Elle est parmi les bons payeurs. Certains pays ont déjà versé leur contribution de 1976, comme la Suède et l'Inde, pour partie. J'ai donc absolument refusé de procéder à des réductions de programme, à des coupes dans le personnel, etc.

— *Vous pensez maintenir le programme de 1976 qui comporte une conférence mondiale de l'emploi ?*

— Oui. Ce sera l'événement majeur de l'année, et pas seulement pour moi. M. Waldheim, le secrétaire général des Nations unies, qui, cependant, est passablement absorbé par des questions politiques, m'a promis d'y assister. Cette conférence devrait avoir un très grand écho. Nous la préparons avec beaucoup de soin, avec une procédure tout à fait exceptionnelle. Les documents sont déjà prêts pour juin prochain, sous la forme d'un projet. Mais j'ai pris comme décision de le passer « au peigne fin ». J'envoie des *missi dominici* à Moscou, à Londres, à Washington, à Bonn, à Rome, à Paris, dans les pays du tiers-monde, etc. Je profite de toutes les occasions pour tester les idées exprimées dans ce projet. Certaines sont très audacieuses et certains jugements sont sévères. Mais je préfère recevoir maintenant des critiques, en tenir compte dans la mesure du possible, de façon à arriver à la conférence avec quelque chose qui pourrait autoriser certains espoirs quant à ses conclusions et aux décisions qui seraient prises.

Les perspectives du nouvel ordre économique international

— *Tout en connaissant le travail très constructif que vous réalisez, les Etats-Unis ont cependant menacé de partir, parce qu'ils ont estimé inacceptable l'admission, adoptée en juin dernier, des représentants de l'O.L.P., à titre d'observateur.*

— Ce n'est pas un mystère après les déclarations très publiques faites par M. George Meany, président de l'A.F.L.-C.I.O. Mais je regrette la décision que vient de prendre le gouvernement américain, au moment où se posent des problèmes formidables sur le plan international avec toutes ces perspectives ouvertes par le nouvel ordre économique international, même si on accepte cette notion avec un certain scepticisme. Je pense aux problèmes de l'expansion du commerce international et à ses conséquences sur la division internationale du travail, aux problèmes des politiques d'ajustement dans nos pays industrialisés face aux pays du tiers-monde, etc.

— *Mais les réunions du B.I.T. n'ont-elles pas accordé une trop grande place aux débats politiques ?*

— Les organisations internationales sont incontestablement affectées par des questions politiques. On aurait pu les en mettre totalement à l'abri en renvoyant ces questions à l'Assemblée générale. J'étais de ceux qui pensaient préférable de faire traiter, par exemple, la reconnaissance de la Chine de Pékin par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. Cela dit, je n'ai jamais soutenu qu'il fallait établir un cordon sanitaire autour des organisations internationales. Et quand nous traitons, à l'O.I.T., le problème des droits de l'homme, par exemple, en envoyant une commission au Chili, sommes-nous sur un terrain purement humanitaire ou sur un terrain politique ?

» Nous avons fait, en 1975, et sans bruit, des travaux remarquables tels que la conférence maritime sur le sort des marins des bateaux qui battent pavillon de complaisance ou encore la réunion sur les travailleurs migrants.

— *Qui fait ce véritable travail ?*

— Il y a d'abord ceux qu'on appelle les bureaucrates de Genève et j'ai la chance d'avoir une équipe de grande qualité. Mais, lors des conférences, nous attirons aussi des responsables gouvernementaux, employeurs et travailleurs d'un niveau exceptionnel.

— *Et quel a été l'apport des pays en voie de développement ?*

— Il a été précieux par l'appétit qu'ils ont eu d'apprendre, de connaître, d'appliquer des règles que d'autres connaissaient, enseignaient, utilisaient dans les domaines du travail, de la formation, de la sécurité sociale, de l'hygiène et de la sécurité industrielle. Il est stimulant d'avoir en face de soi des gens qui font preuve de cet appétit.

Une sollicitude plus active à l'égard du tiers-monde

— *En tant que responsable du B.I.T., de cet outil de travail dont vous venez de montrer certains résultats, quelles sont vos préoccupations primordiales ?*

— Il y a d'abord le déficit chronique. Je constate avec détresse que nos moyens financiers n'ont cessé de diminuer depuis 1970, en pourcentage, en hommes, etc. Alors j'en arrive à craindre de ne pas avoir les moyens de notre politique, de nos ambitions.

» En second lieu, je crois qu'il faut avoir la sagesse de concentrer nos efforts sur un petit nombre de grands objectifs. Si j'avais à résumer en trois rubriques ce sur quoi nous aimerions rassembler tous nos efforts, c'est l'emploi incontestablement, la distribution des revenus et tout le domaine des conditions de travail, questions intimement liées les unes aux autres. Jusqu'à maintenant on n'apporte que des réponses puisées ou inspirées par les schémas très classiques des structures soit capitalistes, soit marxistes.

» Troisièmement, je pense que les grands pays devraient manifester plus de tolérance et de véritable curiosité pour les problèmes des pays en voie de développement. Les pays industrialisés montrent de la sollicitude, c'est incontestable, mais elle n'est pas assez active. Je suis de ceux qui n'accepteront jamais de porter un jugement sévère, pour ne pas dire définitif sur, disons, les régimes dits démocratiques. Il faudrait accepter de prendre le mot tel qu'il est et les pays tels qu'ils sont. Il faut espérer qu'ils évolueront dans un sens qui rendra une certaine pratique démocratique possible. Je crois beaucoup à la liberté et je crois qu'il faut, contre vents et marées, ne pas désespérer des possibilités de faire comprendre, de faire accepter certaines notions de liberté dans le monde.

» En quatrième lieu, je pense qu'une affaire qui concerne l'O.I.T. concerne en fait toutes les organisations internationales. A partir du moment où une organisation est touchée, les autres, à mon avis, le sont. Elles le sont parce qu'elles appartiennent au même système de valeurs. Il faut en prendre profondément conscience. »

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
18 NOVEMBRE

Marché assez discuté

... très grande irrégularité a ...iveau prévalu ce mardi à la ...e de Paris. Mais alors que la ... gains et pertes s'étaient à ...rès équilibrés dans tous les ...rtiments, les baisses l'ont ...fois assez nettement emporté ...es hausses, provoquant un ...le 0,30 % environ des diffé... indices. Ce repli eût été pro...nent plus important sans le ...sement de Rhône-Poulenc et ...rise de Saint-Gobain qui, en ... de séance, ont favorisé le ...missement de certains cours. ...es échanges, plus étoffés que ... ont été plus discutés dans ...nble.

...le fond, le sentiment géné... n'a guère évolué. Le mot ...s reste à la prudence. Les ... continuent de se porter sur ...ctions des entreprises qui ...sent le mieux placées pour ...r de la reprise de l'expan... ...st dont les dividendes ont ... les chances d'être main... A l'inverse, des ventes ...iennent sur les valeurs des ...s les plus mal loties, mais ... sur celles qui se sont mises ...ment en évidence. La liqui... générale débutera en effet ...di par la réponse des ...s et certains opérateurs sont ...s à prendre leurs bénéfices.

... le marché de l'or, brusque ...ment du volume des tran...ns, qui passe de 4,18 à ... millions de F. La baisse des ... s'est accentuée. Le lingot a ... 120 F à 20 450 F ; le kilo ...rre, 90 F à 20 430 F et le ...on, 3,20 F à 228,50 F (après ... F), son plus bas niveau ... plusieurs mois.

... valeurs étrangères, nou... ...et sensible repli des mines ...illeurs, des progrès ont été ...plis dans tous les compar...ts.

LONDRES

Marché irrégulier

Dans l'attente du discours du trône, les affaires sont calmes. Les industrielles sont soutenues, de même que les fonds d'État. Recul des pétroles. Les mines d'or poursuivent leur repli.

OR (ouverture) (dollars) : 140 95 contre 138 25

VALEURS	CLOTURE 18/11	COURS 18/11
War Loan 3 ½ %	23 1/4	23 5/8
Beechams	325 ...	327 1/2
British Petroleum	585 ...	582 1/2
Shell	386 ...	384 1/2
Vickers	148 ...	148 ...
Imperial Chemical	319 ...	320 ...
Courtaulds	140 ...	140 ...
De Beers	300 ...	298 1/2
*Western Holdings	25 3/4	25 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	187 ...	185 ...
*West Driefontein	36 ...	35 7/8

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GROUPE ROFFO. — Le déficit d'exploitation du groupe pour l'exercice clos le 31 juillet s'élèverait à 2,5 millions de francs contre un bénéfice de 3,9 millions en 1973-1974. La perte de la société mère atteindrait 4 millions de francs contre un bénéfice de 2,07 millions. A l'exception des spécialités C.D., qui ont déposé leur bilan, et de Horstmann, en déficit d'environ 7 millions, les autres filiales seraient bénéficiaires. Les ateliers de Palaiseau de Horstmann seraient arrêtés. Cette mesure devrait permettre à cette société d'atteindre l'équilibre d'exploitation à l'issue du présent exercice.

PARIS-RHONE. — L'exercice 1975 se solderait par un résultat bénéficiaire grâce à la reprise d'activité observée dans le secteur automobile. Au 30 juin, la société avait enregistré une perte de 17,09 millions de francs.

CONSOLIDATED GOLDFIELDS. — Selon le président, le bénéfice de l'exercice en cours, dont la clôture interviendra le 30 juin 1976, serait inférieur au montant record (67,29 millions de livres avant impôts) enregistré en 1974-1975.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	17 nov.	18 nov.
Valeurs françaises	129,2	129
Valeurs étrangères	127,6	128

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,6	74,7

NEW-YORK

Marché nerveux

Tourmenté par les problèmes financiers de la ville de New-York, Wall Street s'est montré assez nerveux mardi.

D'abord en hausse, les cours ont par la suite évolué de façon assez erratiques pour fléchir à l'approche de la clôture.

L'indice des industrielles, qui avait progressé de près de 6 points au plus haut niveau de la séance, en a finalement perdu 1,42 pour s'établir à 855,24.

L'activité s'est encore accélérée : 20,78 millions de titres ont changé de mains contre 17,66 millions la veille.

Le sentiment reste toujours très partagé sur le sort de la grande métropole. Certains attendent beaucoup de la rencontre que le président Ford doit avoir ce mercredi avec les congressistes. D'autres, au contraire, pensent que rien ne sera entrepris avant la reprise de la session parlementaire. Or celle-ci aura lieu après Noël, et la prochaine échéance se situe le 10 décembre prochain.

Sur 1 873 valeurs traitées, 779 ont baissé, 663 ont monté et 431 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 174,45 (— 0,12) ; services publics, 83,37 (— 0,51).

VALEURS	COURS 17/11	COURS 18/11
Alcoa	35 1/4	36 1/4
A.T.T.	50 3/4	50 5/8
Boeing	24 1/8	24 ...
Chase Manhattan Bank	28 ...	28 ...
Du Pont de Nemours	132 1/2	132 1/4
Eastman Kodak	108 1/4	107 ...
Exxon	88 3/8	88 5/8
Ford	42 3/4	42 3/4
General Electric	49 5/8	48 5/8
General Foods	28 7/8	29 1/8
General Motors	56 1/2	56 3/8
Goodyear	23 ...	22 5/8
I.B.M.	225 ...	228 3/8
I.T.T.	21 7/8	21 3/4
Kennecott	28 1/4	27 3/8
Mobil Oil	46 5/8	46 3/8
Pfizer	29 7/8	29 3/4
Schlumberger	70 1/4	69 3/8
Texaco	23 1/2	23 1/4
U.A.L. Inc.	26 1/8	25 3/4
Union Carbide	57 3/4	57 1/2
U.S. Steel	58 7/8	59 1/8
Westinghouse	11 1/8	11 ...
Xerox	52 5/8	49 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/11	19/11
1 dollar (en yens)	302 90	303 ..

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 11/16 %

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

18/11	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

*Cours précédent

BOURSE DE PARIS — 18 NOVEMBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	37 20	0 482	France (La)	370 20	370 20	Séquanaise Banq.	220	219 ..	Un. Imm. France.	107 ..	106 10
[illegible]	59 ..	3 986	Préservatrice S.A.	335 ..	331 ..	SLIMINCO	145 10	145 70			
20-1980	141 ..	3 968	Prévoyance	1098 ..	1090 ..	Sté Cent. Banque	70 10	70 ..	Actor Investiss.	102 50	102 50
...rt. 45-54	.. ..	0 902	Protectrice A.I.R.	236 ..	235 ..	SOFICOMI	... ..	140 ..	Gestion Sélect.	197 60	201 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

...e tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote ...été dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer ...les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
4,50 % 1973	532 50	531 50	531 ..	532 ..	720 ..	Cie Gle Eaux.	758 ..	760 ..	760 ..	765 ..
C.N.E. 3 %	1231 ..	1230 ..	1230 ..	1230 ..	92 ..	Electro-Méc.	88 ..	87 50	87 50	87 85
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

a. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

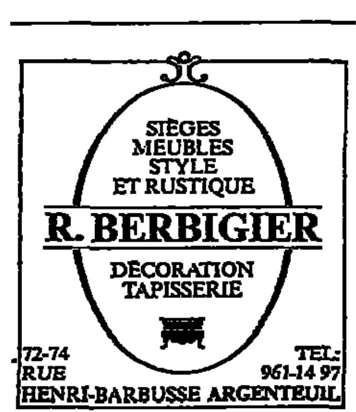
MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/11	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 436	4 439	4 43
Canada ($ can. 1)	4 388	4 376	4 32
Allemagne (100 DM)	170 460	170 475	169 50
Belgique (100 fr.)	11 325	11 298	11 ..
Danemark (100 krd.)	73 090	73 220	.. ..
Espagne (100 pes.)	7 480	7 474	7 24
Grande-Bretagne (£ 1)	9 060	9 047	9 05
Italie (1 000 lires)	6 512	6 520	5 90
Norvège (100 krs.)	79 750	80 170	78 25
Pays-Bas (100 fl.)	166 175	166 250	165 10
Portugal (100 esc.)	16 575	16 530	12 25
Suède (100 krs.)	100 570	100 700	99 75
Suisse (100 fr.)	168 175	166 350	165 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/11
Or fin (kilo en barre)	20520 ..	20485 ..
Or fin (kilo en lingot)	20570 ..	20450 ..
Pièce française (20 fr.)	231 70	228 50
Pièce française (10 fr.)	168 50	167 90
Pièce suisse (20 fr.)	201 80	198 90
Union latine (20 fr.)	192 50	192 ..
Souverain	198 30	195 ..
Pièce de 20 dollars	1000 ..	986 40
Pièce de 10 dollars	494 ..	490 20
Pièce de 5 dollars	288 ..	.. ..
Pièce de 50 pesos	817 50	810 ..
Pièce de 10 florins	188 20	185 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE





Nominations dans la magistrature

• M. Pierre David premier président de la Cour de sûreté de l'État

Réuni mardi 18 novembre sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, le conseil supérieur de la magistrature a nommé M. Pierre David, actuellement président du tribunal de grande instance de Nice, comme premier président de la Cour de sûreté de l'Etat, en remplacement de M. Alain Simon. Ce dernier succédera, comme directeur de cabinet du garde des sceaux, à M. Robert Schmelck, nommé premier avocat général à la Cour de cassation.

Le conseil supérieur de la magistrature a, d'autre part, nommé conseiller à la Cour de cassation MM. Jean-Marie Jégu, procureur général de la cour d'appel de Lyon ; Paul Lutz, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Jean Zehler, directeur des services judiciaires à Monaco, et René Brunet, président de chambre de la cour d'appel de Paris ; Michel Olivier, premier vice-président au tribunal de Paris.

[Né le 2 juillet 1912 à Uruffe (Meurthe-et-Moselle), M. Pierre David effectue le début de sa carrière, commencée en 1945, dans l'est de la France jusqu'en 1959, année où il est nommé juge instruction à Paris. Il est vice-président du tribunal de la Seine en 1965, puis président du tribunal de Nice en 1970. Il avait été entre-temps président de chambre suppléant à la Cour de sûreté de l'Etat.]

[Né le 20 février 1919 à Paris, M. Alain Simon entre dans la magistrature en 1943. Il est successivement en poste à Rennes, Lille, Pontoise, Paris, affecté aux fonctions de l'instruction. Après avoir été conseiller technique du garde des sceaux en 1967, il est nommé la même année procureur général à Basse-Terre. Il est président de chambre à la cour d'appel de Paris en 1972. Sa nomination comme premier président de la Cour de sûreté de l'Etat remonte au 4 mars 1975.]

UN NOUVEL ÉPISODE DANS L'AFFAIRE DE L'ÉGLISE ROUMAINE DE PARIS

Le Père Vasile Boldeanu, président de la communauté roumaine de Paris, a été convoqué le 5 novembre à la préfecture de police, où il lui a été demandé — verbalement — de quitter l'église des Saints-Archanges, rue Jean-de-Beauvais.

Ce nouvel épisode dans une affaire qui dure depuis plusieurs années semble faire suite à la visite que *M. Chirac* a *faite* récemment en Roumanie (*le Monde* du 30 juillet). A plusieurs reprises l'Etat roumain a exprimé le désir d'obtenir la disposition des locaux dont il conserve la propriété. De son côté, la communauté d'émigrés fait valoir qu'elle a dépensé des sommes considérables et revendique le droit à l'exercice libre du culte orthodoxe.





Dans l'Eure

L'USINE POLLUANTE CONTINUAIT A PRODUIRE

L'usine de produits chimiques d'Autheuil-Authouillet (Eure), dont la fermeture immédiate pour non-respect des règlements antipollution avait été décidée le 22 octobre dernier par M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, n'a cessé effectivement sa production que le 18 novembre.

Ainsi, alors que les mises en demeure de l'administration se succédaient depuis deux ans et demi, alors qu'un arrêté préfectoral prescrivait déjà la cessation de fonctionnement en août 1975, l'entreprise a encore prolongé son activité pendant vingt-six jours.

Ce délai, qui a provoqué une manifestation d'impatience de la part des habitants de la commune, s'explique par les lenteurs avec lesquelles l'administration a transmis sa décision au siège parisien de la société. La direction en a profité pour activer la production et utiliser ses stocks de matières premières. Elle a décidé maintenant de fermer définitivement l'usine d'Autheuil et de déménager l'appareillage dans une autre entreprise du groupe.

Après la rupture entre ELF et SONATRACH

LA C.F.P. ÉTEND SON ASSOCIATION AVEC L'ALGÉRIE

La Compagnie française des pétroles et la SONATRACH viennent de signer un accord définissant et étendant leurs relations pour la période 1976-1980. Une nouvelle répartition des intérêts entre les deux groupes interviendra sur les gisements d'Hassi-Messaoud et de l'Est saharien. D'une façon générale, la C.F.P. augmente sa participation. Cela se traduira par une augmentation en 1976 du tonnage mis à sa disposition. Il passera de 7 millions de tonnes à 10 millions de tonnes de pétrole brut.

PETROFINA PRENDRAIT UNE PARTICIPATION MAJORITAIRE DANS RIPOLIN

La compagnie pétrolière belge Petrofina s'apprêterait à prendre une participation majoritaire dans le capital de Ripolin-Georget-Freitag, deuxième fabricant français de peintures. Les conversations, engagées depuis quelques temps, seraient sur le point d'aboutir. Leur conclusion ne dépandrait plus que de l'autorisation de la Rue de Rivoli.

[Ripolin-Georget-Freitag a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires consolidé de 373,1 millions de francs (+ 24 %). Mais, du fait de la crise de l'automobile, industrie qui absorbe de 40 à 45 % de la production de peintures en France, la société a enregistré une perte de 1,86 million de francs.

Elle a pour principaux actionnaires : P.P.S. (16,85 %), le groupe Lefranc-Fournier (14,59 %), Omnium Paribas (13,08 %), Louis de Poix (8,88 %) et le groupe Georget (6,79 %). Informée de cette opération, la Chambre syndicale des agents de change a suspendu, le 17 novembre, la cotation des titres Ripolin (dernier cours : 64 F).]

A C D E F G H

Selon les experts de l'O.C.D.E.

LA REPRISE SERA PLUS LENTE

La reprise économique dans les vingt-quatre pays de l'O.C.D.E. pourrait être plus lente que ne le prévoient les divers gouvernements. Ce constat ressort des travaux du comité de politique économique de l'Organisation de coopération et de développement économiques qui s'est réuni les 18 et 19 novembre à Paris.

Ainsi, les spécialistes de l'O.C.D.E. prévoient pour les Etats-Unis une croissance du produit national brut (P.N.B.) d'environ 5,5 % en 1976, alors que Washington la chiffre à 7 %. De même pour l'Allemagne fédérale les prévisions sont respectivement de 3 % et 5 %. En France, le P.N.B. augmenterait de 3 % selon les experts du Château de La Muette et de 4,7 % d'après le gouvernement. En Grande-Bretagne, la croissance serait légèrement supérieure à 0 %, au lieu de 2,4 % selon le Trésor britannique. Enfin le P.N.B. progresserait de 1 % en Italie et de 5 % au Japon.

Ces prévisions ont été faites dans l'hypothèse du maintien des politiques économiques menées par les différents gouvernements.

La hausse des prix se situerait en 1976 en-dessous de 8 % pour les Etats-Unis et le Japon. Elle dépasserait 10 % en France et en Italie et serait supérieure à 15 % en Grande-Bretagne. En revanche, pour l'Allemagne fédérale l'inflation s'établirait aux alentours de 5 %.

En Albanie

La prochaine Constitution devrait co[...] « l'édification intégrale du social[...]

De notre correspondant

Vienne. — La République populaire d'Albanie va se doter d'une nouvelle Constitution. M. Hysni Kapo, membre du bureau politique et secrétaire du parti du travail, a précisé le lundi 17 novembre devant l'Assemblée populaire qu'une décision en ce sens avait été adoptée lors du huitième plénum du comité central du parti du travail (P.T.A.), qui s'est tenu récemment à Tirana.

Déjà, il y a quatre ans, pendant le sixième congrès du P.T.A., il avait été dit que la Constitution adoptée le 13 mars 1946, au lendemain de la libération, correspondait à *une époque* maintenant révolue. Mais les travaux de révision entrepris ces dernières années n'ont pas dépassé le stade préparatoire.

Il semble cette fois qu'il en aille différemment. Une commission spéciale de l'assemblée populaire a été créée. Comptant cinquante et un membres et présidée par M. Enver Hodja, le secrétaire général du P.T.A., elle s'est réunie la première fois dès lundi.

La première loi fondamentale de l'Albanie populaire avait servi de *« base constitutionnelle au développement du pays sur la voie du socialisme »*. Or, a déclaré M. Kapo, *« il y a lo[...] la base économique [...] a été édifiée dans l[...]* prochaine Constituti[...] de l'étape de l'*« édif[...] grale du socialisme »* [...] refléter *« entièremen[...]* du P.T.A et définir *les tâches fondament[...] de la dictature du pro[...] l'état actuel du dével[...] pays »*.

M. Kapo a fait all[...] reprises au combat *« ennemis intérieur[...] rieurs »*, à la nécessité *contre le bureaucra[...] libéralisme »*. Il y [...] jours, M. Mehmet [...] du gouvernement et [...] la défense, avait déj[...] ce cheval de bataille [...] renouvelés à la *« vigi[...]* lutionnaire doivent [...] chés des exhortatio[...] aux pressions de [...] notamment économic[...] *« influences idéologiq[...] du monde capitaliste [...] niste »*. Les changem[...] seraient produits [...] mois à la tête du P.T.[...] du 27 septembre) par[...] quer que même par[...] geants tous n'aurai[...] insensibles à ces in[...] lutte contre les héréti[...] poil se poursuit donc avec ardeur.

MANUEL [...]

L'Algérie opte pour le système allemand de télévision en couleurs

De notre correspondant

Alger. — L'Algérie a choisi le procédé allemand de télévision en couleurs PAL. La nouvelle, annoncée le mardi 18 novembre, met brusquement fin aux espoirs nourris à Paris de voir Alger opter pour le SECAM, qui bénéficiait pourtant ici de la cote d'amour. Lors de la visite de M. Giscard d'Estaing, on le disait *« placé à 90 % »*, à condition que la France consente des facilités soit pour les modalités de paiement soit pour la fourniture des programmes (*le Monde* du 16 avril). A l'époque, les demandes algériennes ne paraissaient pas exorbitantes à la suite présidentielle. Quelque mois plus tard, M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, s'était déclaré lui aussi optimiste. Depuis, il est vrai, l'Algérie a vu *s'accroître le déficit de sa balance* commerciale avec la France et elle a l'impression que bien peu d'efforts sont faits pour le réduire. En revanche, la République fédérale allemande, devenue le premier acheteur de l'Algérie, presse cette dernière d'équilibrer les échanges en sa faveur. — P. B.

[Après l'annulation en mai dernier d'un contrat avec Renault-Saviem (cinq mille cinq cents camions), le choix de la filiale espagnole d'I.T.T. au détriment de CIT-Alcatel pour *l'installation d'une usine de* matériel téléphonique et la récente rupture des négociations avec Elf-Erap (voir les commentaires de l'agence A.P.S. ci-contre), la décision du gouvernement algérien marque une nouvelle étape dans la dégradation des rapports avec la France.

Il faut cependant noter que la Compagnie française des pétroles vient de renouveler et même d'étendre ses accords de coopération avec *la société algérienne* SONATRACH notamment).]

L'Algérie sera le seul pays du Maghreb à utiliser le système PAL, le Maroc et, tout récemment, la Tunisie ayant opté pour le système français. Ce dernier a été adopté jusqu'à maintenant par une vingtaine de pays (pays de l'Est, Iran, Irak, Arabie Saoudite et certains pays africains), une quinzaine ayant opté pour son concurrent (Europe *de l'Ouest et pays scandinaves*, Yougoslavie, Afrique du Sud et Brésil notamment). Le choix du SECAM par un pays représente une « victoire » politique, au stade des échanges économiques les choses ne sont pas aussi évidentes. Les commandes importantes (matériel divers, maisons de la *radio*, usines de téléviseurs) ne sont pas obligatoirement passées aux entreprises du pays dont le système a été choisi. Bien des Etats pratiquent dans la réalité une sorte de compensation : ils achètent leur matériel aux Allemands s'ils ont choisi le SECAM, et inversement pour ceux qui ont opté pour le PAL.]

L'ERAP EST UN OUTIL POLITIQUE AU SERVICE D'IDÉES RÉTROGRADES estime Algérie-Presse-Service

Alger (A.F.P.). — « La société d'Etat français ERAP a toujours voulu que le pétrole algérien lui soit cédé à des conditions privilégiées », a affirmé mardi soir l'agence nationale algérienne A.P.S. dans un commentaire sur les relations algéro-françaises sur le plan pétrolier.

« Le groupe ERAP n'agit pas toujours en opérateur industriel, mais son vrai visage demeure celui d'un outil politique au service d'idées rétrogrades », estime l'A.P.S., qui ajoute : « On ne sortira jamais des calculs incompréhensibles de l'ERAP quand ils s'appliquent à l'Algérie. L'ERAP est spécialiste en chiffres manipulés et en analyses erronées. La réaction de l'ERAP aujourd'hui est inspirée par le dépit de voir la SONATRACH refuser les avantages *extravagants demandés* par l'ERAP.

» Alors l'ERAP se répand en pleurnicheries sur le prix trop élevé du brut algérien, et son président fait des déclarations que l'on peut considérer comme une véritable agression contre l'Algérie », écrit encore l'agence algérienne.

Le numéro du « Monde » daté 19 novembre 1975 a été tiré à 555 512 exemplaires.





